

ACADÉMIE de MONTPELLIER



**DOSSIER DE DEMANDE D'HABILITATION
A DELIVRER UN MASTER**

Domaine : SHS, DEG, STS, ALL

Mention : Education et Formation

SOMMAIRE MAQUETTE MASTER MEF

<i>Présentation du MEF</i>	3
MASTER METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION	5
I. FICHE D'IDENTITE DE LA FORMATION	5
II. BILAN DES FORMATIONS ASSUREES	6
III. OBJECTIFS ET COHERENCE DE LA MENTION	14
IV. CONTEXTE	21
V. ORGANISATION DE LA MENTION	29
ANNEXES MENTION EDUCATION FORMATION	40
CV Responsable Mention	50
VI. PRESENTATION DES SPECIALITES	53
SPECIALITES 1, 2, 3 :	54
Métiers de l'enseignement primaire, de l'ingénierie et de la culture	54
Métiers de l'enseignement primaire et de la médiation scientifique et technique	54
Métiers de l'enseignement primaire et de l'environnement scolaire	54
SPECIALITE 1	62
SPECIALITE 2	70
SPECIALITE 3	78
SPECIALITES 4,5,6,7 :	85
Métiers de l'encadrement éducatif, vie scolaire et médiation sociale,	85
Métiers de l'enseignement de la technologie et de la formation dans les domaines techniques et technologiques	85
Métiers de l'enseignement en Economie et gestion des entreprises	85
Métiers de l'enseignement en lycée professionnel	85
SPECIALITE 4	90
SPECIALITE 5	108
SPECIALITE 6	122
SPECIALITE 7	142
SPECIALITE 8	151
Accompagnement de publics à besoins éducatifs particuliers par une pédagogie institutionnelle adaptée	151
M2 uniquement	151
SPECIALITE 9	163
Métiers de la formation d'enseignants : aspects didactiques et professionnels	163

Présentation du MEF

Le Master professionnel « Métiers de l'éducation et de la formation » présenté, par l'IUFM école interne de l'UM2 ici à l'habilitation propose régionalement une offre de formation nouvelle, audacieuse et d'une grande cohérence. Il vise à former près de 1800 étudiants, inscrits dans 9 spécialités toutes construites selon des principes communs et permettant aux étudiants une grande diversité de parcours et d'insertion professionnelle. En effet, si la préparation à plusieurs concours de l'éducation nationale en est la visée centrale, le projet anticipe sur la nécessité de proposer nombre de bifurcations vers d'autres métiers du champ éducatif ou culturel ou d'autres parcours universitaires pour les étudiants non reçus aux concours.

Cette offre de formation a pour atouts principaux de s'appuyer sur une longue expérience en matière de formation, celle de l'IUFM de l'Académie de Montpellier, sur une reconnaissance et un ancrage important et diversifié dans le réseau universitaire régional, sur des liens de collaboration étroite avec l'employeur éducation nationale pour la professionnalisation des enseignants (mise en stage et accompagnement de ces stages). Elle s'appuie principalement sur un laboratoire de recherche reconnu : le LIRDEF, favorablement évalué par l'AERES.

Cet important projet est le fruit de près de deux ans de préparation et de réflexion de l'ensemble des acteurs concernés par sa mise en œuvre. Il demande que soient mises en place des collaborations accrues avec les différentes universités partenaires dès lors qu'elles proposent des compétences scientifiques et académiques complémentaires.

Plusieurs principes en fondent les structures communes. Nous les rappelons ici :

- 1) **Un appui renforcé sur les travaux les plus récents de la recherche** en matière d'éducation, formation, didactiques disciplinaires, sociologie, psychologie sociale, cognitive, sciences du langage, éco-gestion, nouvelles technologies, etc.. Le master s'appuie ainsi sur plusieurs laboratoires de trois universités : en premier chef sur le LIRDEF (UM2), mais aussi sur DIPRALANG (UM3), CRISES (UM3), CREGOR (UM2), SANTESIH (UM1)). Les chercheurs de ces laboratoires encadreront les étudiants dans les UE méthodologiques et favoriseront leurs rencontres avec les travaux les plus récents.
- 2) **Le renforcement des savoirs académiques fondamentaux tant dans les disciplines d'enseignement que dans les connaissances de base permettant de comprendre la complexité du fait éducatif.** Les étudiants attendus proviennent en effet de licences diverses et devront se préparer à la polyvalence nécessaire pour travailler dans les différents métiers envisagés. Elargir le champ des compétences culturelles de futurs enseignants est une visée essentielle. Leur donner les savoirs nécessaires pour comprendre la complexité des phénomènes sociaux, institutionnels, psychologiques, linguistiques et culturels auxquels ils devront faire face, est une clé incontournable.
- 3) **L'approche très accompagnée des dimensions professionnalisantes. Comprendre ce qui se passe réellement dans une classe pour s'y ajuster est le cœur du métier.** Cette compétence fondamentale nécessite des approches progressives et croisées. Elle demande l'appropriation de gestes professionnels adaptés aux divers contextes et publics d'exercice, aux diverses disciplines. Les travaux de recherche montrent que cette capacité à s'ajuster ne va pas de soi mais exige un va-et-vient réflexif constant entre, par exemple, des situations d'immersion dans des stages, des vidéos de classe mettant en évidence des problèmes professionnels à résoudre, des moments de réflexion et d'analyse. Ils seront encadrés de manière complémentaire et croisée par des tuteurs de terrain, des formateurs généralistes, des didacticiens permettant de pointer en contexte les problèmes didactiques faisant particulièrement obstacles aux apprentissages. Ces dimensions professionnalisantes se traiteront donc aussi bien dans des UE de tronc commun que dans les UE de spécialités didactiques et disciplinaires. Des écrits réflexifs progressifs, éléments du portfolio ou mémoire professionnel, soutiendront et permettront d'évaluer cet accompagnement à l'entrée dans le métier.
- 4) **Ouverture et souplesse dans la diversification des parcours. Elle répond à plusieurs enjeux :** en premier lieu il s'agit de prévoir des bifurcations possibles après des échecs ou des mauvaises orientations. En second lieu, il s'agit de permettre aux étudiants, soit d'approfondir une compétence, un talent, une curiosité spécifique donnant sens à leur projet personnel, soit d'aller à la rencontre de métiers « voisins » ou complémentaires du champ éducatif et d'y prendre des repères utiles à l'occasion de stages. Divers parcours plus ou moins « chaînés » permettront aux étudiants soit d'approfondir vraiment une problématique, voire de continuer vers des doctorats, soit de simplement explorer un champ.

En troisième lieu, et de manière tout à fait politique, l'enjeu est d'installer des formations spécifiques, propres aux divers sites de l'académie (Mende, Carcassonne, Perpignan, Nîmes, Montpellier) en s'appuyant sur leurs caractéristiques propres, économique, sociale, culturelle, linguistique, scientifique, et sur les réseaux de partenariats multiples déjà installés avec les universités, les entreprises, les associations, les institutions culturelles ou sociales diverses. S'inscrire de manière durable dans le développement régional, en être l'une des pierres angulaires en matière d'éducation et de formation est le projet ambitieux que nous souhaitons développer, tant au plan de la formation que de la recherche.

- 5) **L'ancrage international des formations proposées.** Il fait partie de la culture de l'IUFM, composante porteuse du projet. Il convient de le développer encore. L'expérience montre que la très grande ouverture internationale en matière d'échanges d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs, assure le rayonnement intellectuel de l'établissement et répond aux attentes d'un nombre croissant d'étudiants auquel il offre une véritable ouverture professionnelle, culturelle et linguistique.

Le projet de master est important et caractérisé par son engagement dans l'innovation. Il nécessite la mise en place d'instances d'accompagnement et de régulation dans l'esprit d'une démarche qualité. Un tel projet a besoin d'un pilotage collectif, institutionnel et scientifique tant pour assurer les cohérences définies plus haut et le principe d'égalité des préparations aux concours dans les différents sites, que pour veiller aux flux des étudiants et à l'accompagnement de ceux-ci dans leurs réorientations possibles entre le M1 et le M2. Il s'inscrit dans les traces très solides de savoir-faire en matière de formation, de préparation aux concours, qu'il convient cependant de ré-interroger pour les adapter aux contraintes nouvelles imposées par la place des concours en début de M2 et par les dispositions nouvelles en matière d'accompagnement des stages.

Le master MEF s'inscrit aussi dans un contexte institutionnel et universitaire en pleine évolution et restructuration. Il nécessite une transformation importante de la culture professionnelle de la formation. Les instances de régulation devront faciliter l'adaptation à un contexte nouveau.

MASTER METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

I. FICHE D'IDENTITE DE LA FORMATION

Domaine	SHS, ALL, STS, DEG
Mention	EDUCATION FORMATION Dénommée Métiers de l'éducation et de la formation (MEF)
SPECIALITES	1-métiers de l'enseignement primaire, de l'ingénierie et de la culture 2-métiers de l'enseignement primaire, de la médiation scientifique et technique 3-métiers de l'enseignement primaire, de l'éducation et de l'environnement scolaire 4-métiers de l'encadrement éducatif, vie scolaire et médiation sociale 5-métiers de l'enseignement de la technologie et de la formation dans les domaines technique et technologique en entreprise 6-métiers de l'enseignement de l'économie et gestion des organisations 7-métiers de l'enseignement en lycée professionnel 8- métiers de l'accompagnement des publics à besoins éducatifs particuliers 9-métiers de la formation d'enseignants, aspects didactiques et professionnels
Code SISE (ne pas remplir)	

Responsable de la mention	
PR Dominique BUCHETON (7ème-70ème sections)	

Co-habilitations	
Etablissement porteur	UNIVERSITE MONTPELLIER 2
Etablissements cohabilités	UNIVERSITE MONTPELLIER 3 UNÎMES

Date et numéro d'habilitation : **Réservé à l'administration**

Partenariats locaux, nationaux ou internationaux, co-habilitation, co-diplomation, délocalisation à l'étranger :

Date et numéro d'habilitation : **Réservé à l'administration**

Date et avis du CEVU : **Réservé à l'administration**

Date et avis du CA : **Réservé à l'administration**

Création : oui

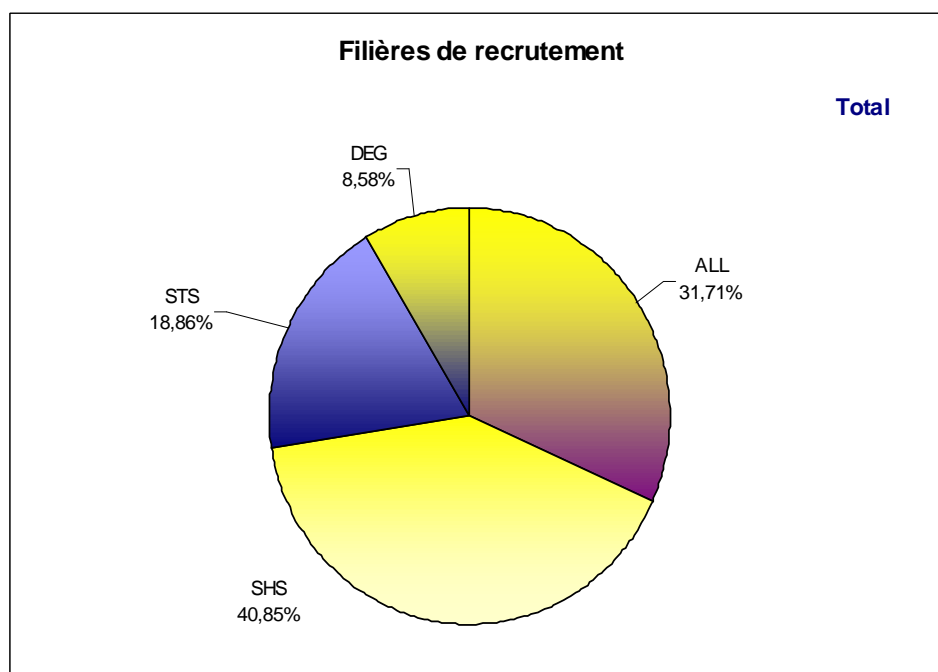
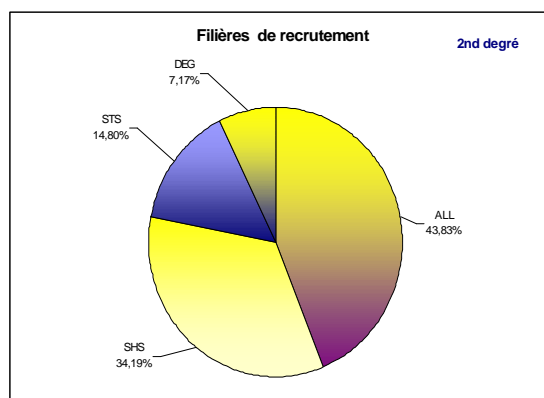
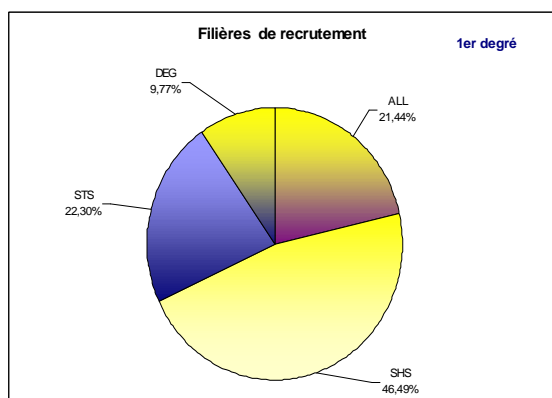
II. BILAN DES FORMATIONS ASSUREES

Les formations assurées par l'institut n'étaient pas intégrées dans la diplômation de type Master. Mais elles s'établissaient sur deux années postérieures à la licence, séparées par un concours de recrutement qui restreignait l'accès à la deuxième année de formation. Ces éléments permettent d'établir un bilan partiel des étudiants concernés et de leur professionnalisation.

Origines constatées des étudiants, attractivité :

DOMAINES DE RECRUTEMENT

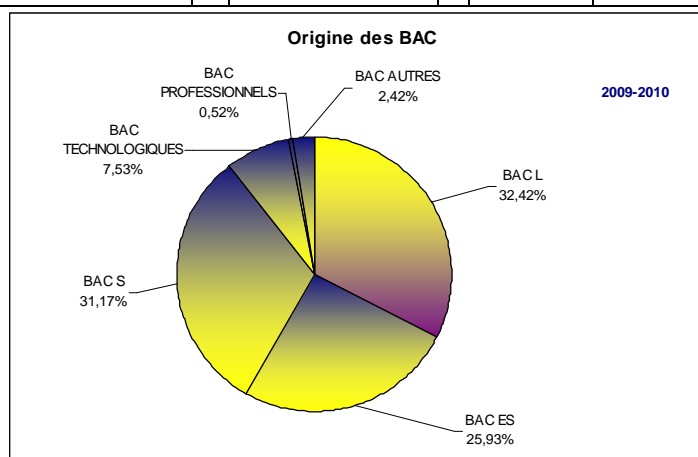
	1er degré	2nd degré	total	
ALL	226	391	617	617
SHS	490	305	795	795
STS	235	132	367	367
DEG	103	64	167	167



Baccalauréat des étudiants (2006 – 2010)

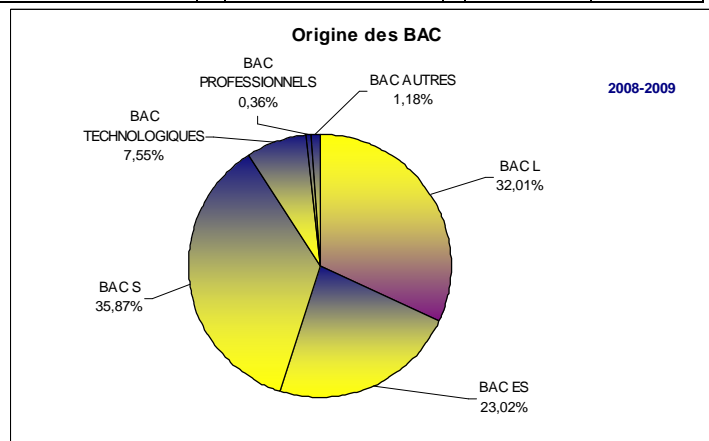
Année 2009-2010

	1er degré		2nd degré		Total	
	Effectifs		Effectifs		Effectifs	%
BAC L	373		376		749	32,4%
BAC ES	401		198		599	25,9%
BAC S	445		275		720	31,2%
BAC TECHNOLOGIQUES	98		76		174	7,5%
BAC PROFESSIONNELS	3		9		12	0,5%
BAC AUTRES	21		35		56	2,4%
TOTAL	1341		969		2310	100,0%



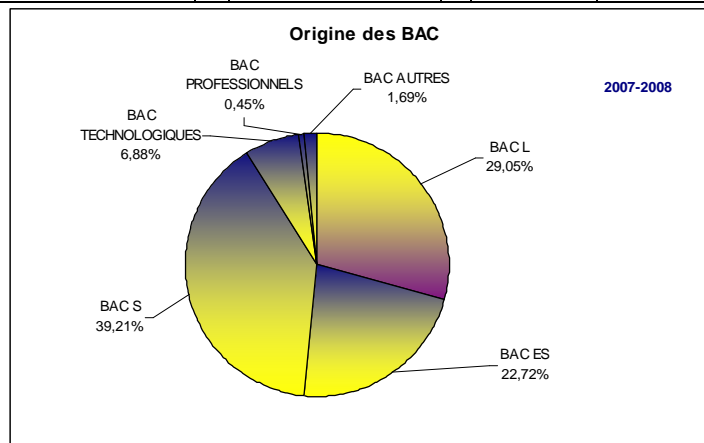
Année 2008-2009

	1er degré		2nd degré		Total	
	Effectifs		Effectifs		Effectifs	%
BAC L	273		350		623	32,0%
BAC ES	269		179		448	23,0%
BAC S	432		266		698	35,9%
BAC TECHNOLOGIQUES	66		81		147	7,6%
BAC PROFESSIONNELS	1		6		7	0,4%
BAC AUTRES	13		10		23	1,2%
TOTAL	1054		892		1946	100,0%



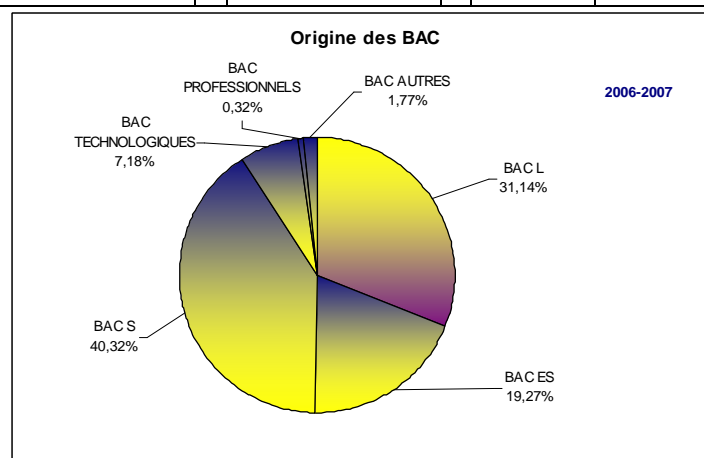
Année 2007-2008

	1er degré		2nd degré		Total	
	Effectifs		Effectifs		Effectifs	%
BAC L	197		386		583	29,0%
BAC ES	219		237		456	22,7%
BAC S	400		387		787	39,2%
BAC TECHNOLOGIQUES	40		98		138	6,9%
BAC PROFESSIONNELS	2		7		9	0,4%
BAC AUTRES	13		21		34	1,7%
TOTAL	871		1136		2007	100,0%



Année 2006-2007

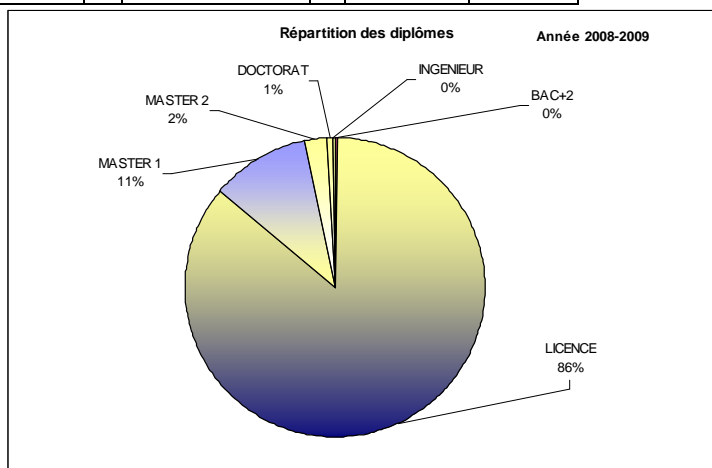
	1er degré		2nd degré		Total	
	Effectifs		Effectifs		Effectifs	%
BAC L	228		457		685	31,1%
BAC ES	192		232		424	19,3%
BAC S	414		473		887	40,3%
BAC TECHNOLOGIQUES	44		114		158	7,2%
BAC PROFESSIONNELS	2		5		7	0,3%
BAC AUTRES	18		21		39	1,8%
TOTAL	898		1302		2200	100,0%



Diplôme des étudiants (2006 – 2009)

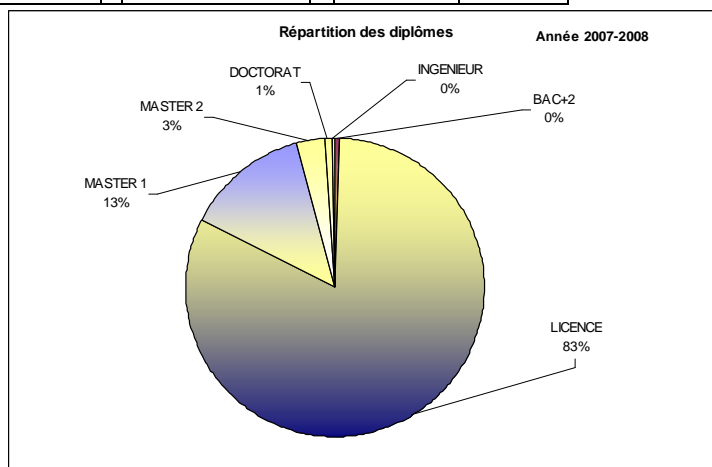
Année 2008-2009

Diplômes	1er degré		2nd degré		Total	
	Effectifs		Effectifs		Effectifs	%
BAC+2	0		5		5	0,3%
LICENCE	945		724		1669	85,8%
MASTER 1	66		142		208	10,7%
MASTER 2	30		18		48	2,5%
DOCTORAT	4		7		11	0,6%
INGENIEUR	5		0		5	0,3%
TOTAL	1050		896		1946	100,0%



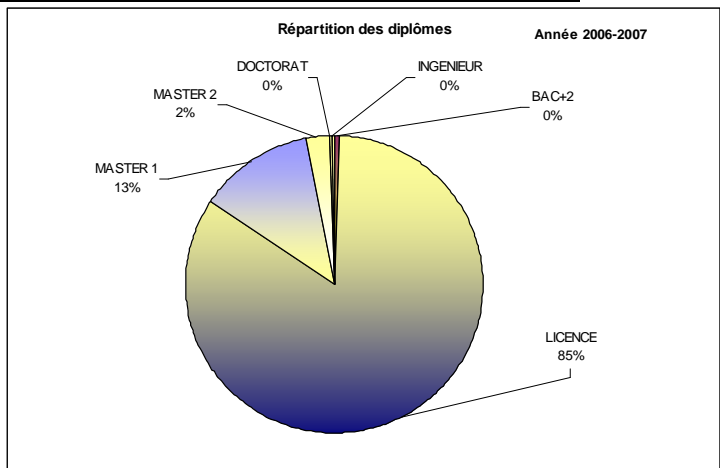
Année 2007-2008

Diplômes	1er degré		2nd degré		Total	
	Effectifs		Effectifs		Effectifs	%
BAC+2	2		7		9	0,4%
LICENCE	763		886		1649	82,2%
MASTER 1	78		187		265	13,2%
MASTER 2	18		45		63	3,1%
DOCTORAT	7		8		15	0,7%
INGENIEUR	3		3		6	0,3%
TOTAL	871		1136		2007	100,0%



Année 2006-2007

Diplômes	1er degré		2nd degré		Total	
	Effectifs		Effectifs		Effectifs	%
BAC+2			10		10	0,5%
LICENCE	844		1005		1849	84,0%
MASTER 1	37		236		273	12,4%
MASTER 2	12		42		54	2,5%
DOCTORAT	1		7		8	0,4%
INGENIEUR	4		2		6	0,3%
TOTAL	898		1302		2200	100,0%

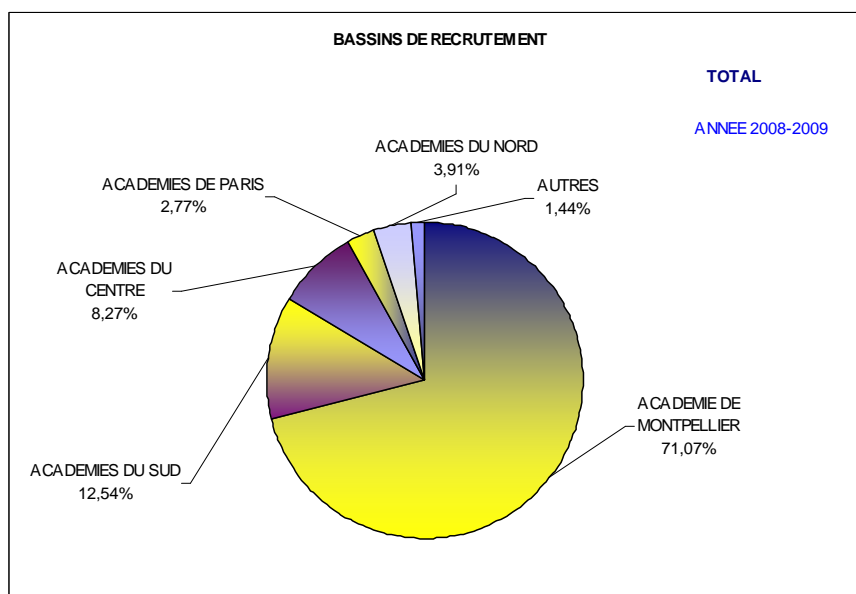
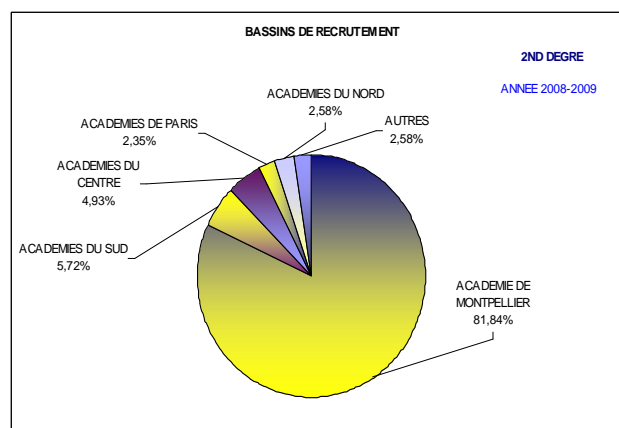
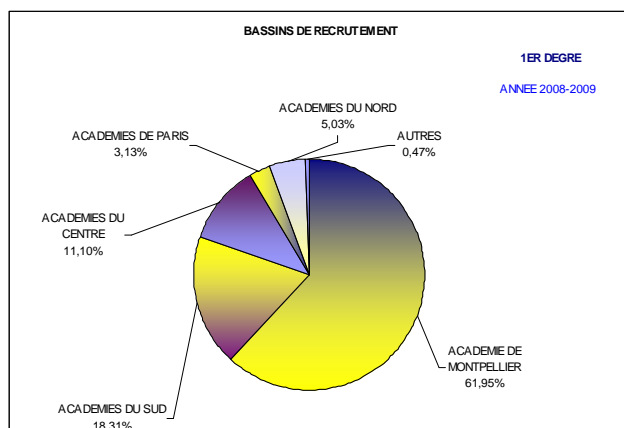


Bassins de recrutement des étudiants (2006 – 2009)

ACADEMIE DU SUD : TOULOUSE - BORDEAUX - AIX MARSEILLES - NICE
ACADEMIE DU CENTRE : POITIERS - LIMOGES - CLERMONT FERRANT - LYON - GRENOBLE - NANTES - ORLEANS TOURS- DIJON - BESANCON
ACADEMIE DE PARIS : PARIS - CRETEIL - VERSAILLES
ACADEMIE DU NORD : RENNES - CAEN - ROUEN - LILLIE - AMIENS - REIMS - NANCY METZ - STRASBOURG

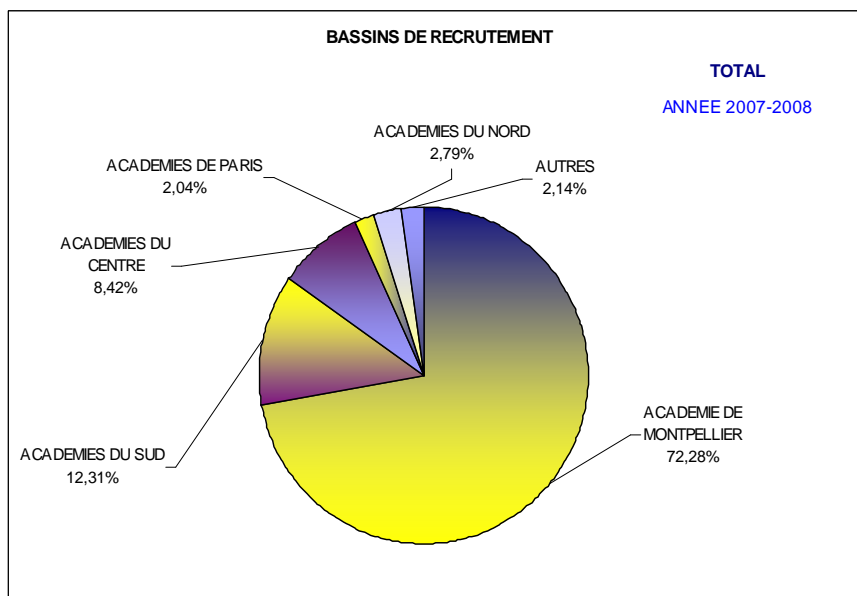
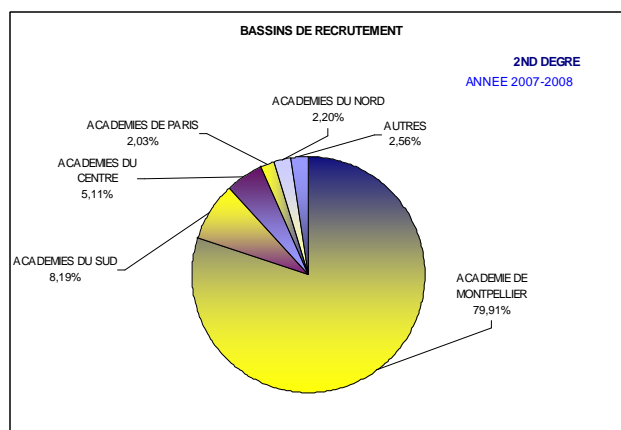
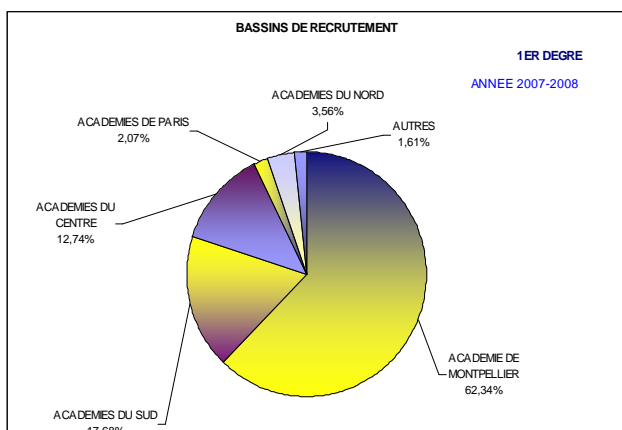
Année 2008-2009

	1er degré	2nd degré	total
ACADEMIE DE MONTPELLIER	653	730	1383
ACADEMIES DU SUD	193	51	244
ACADEMIES DU CENTRE	117	44	161
ACADEMIES DE PARIS	33	21	54
ACADEMIES DU NORD	53	23	76
AUTRES	5	23	28



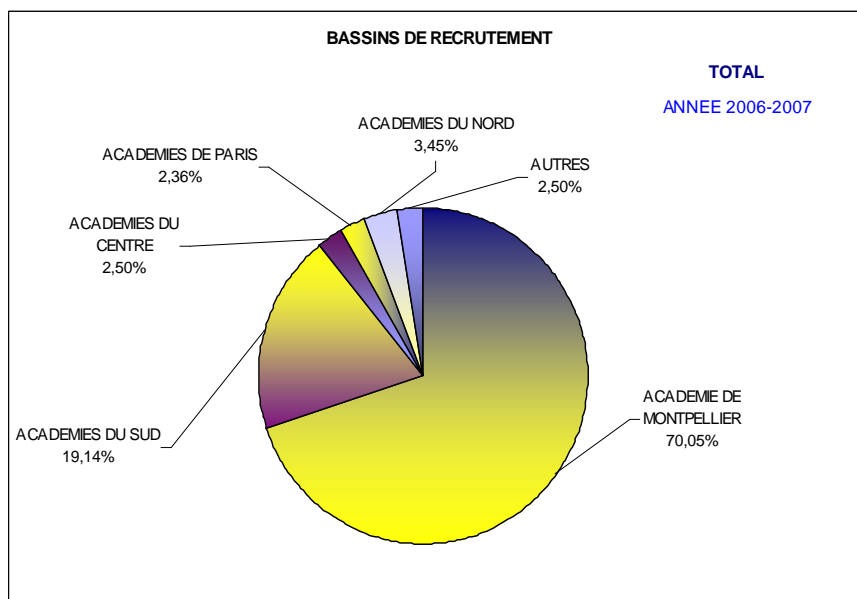
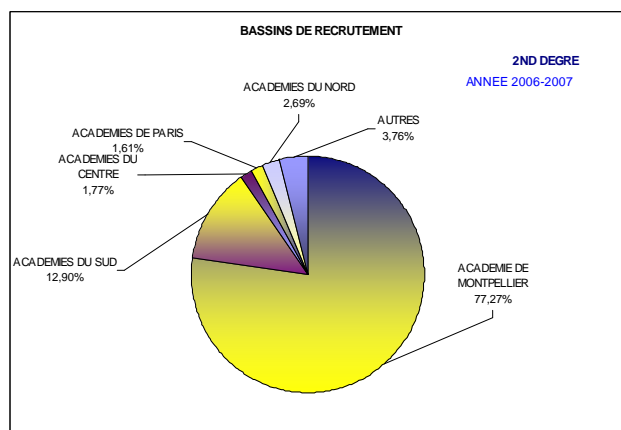
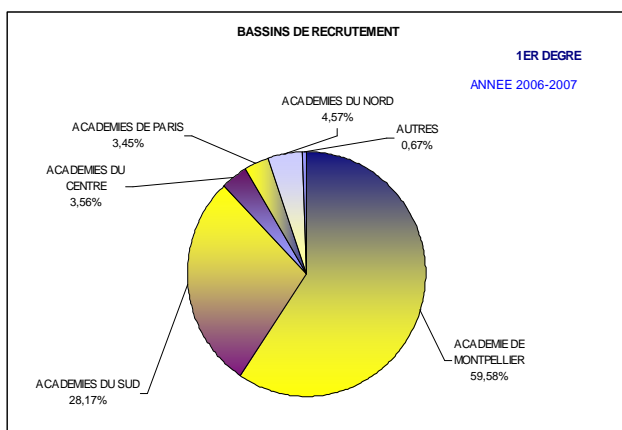
Année 2007-2008

	1er degré		2nd degré		total	
		%		%		%
ACADEMIE DE MONTPELLIER	543	62,34%	907	79,91%	1450	72,28%
ACADEMIES DU SUD	154	17,68%	93	8,19%	247	12,31%
ACADEMIES DU CENTRE	111	12,74%	58	5,11%	169	8,42%
ACADEMIES DE PARIS	18	2,07%	23	2,03%	41	2,04%
ACADEMIES DU NORD	31	3,56%	25	2,20%	56	2,79%
AUTRES	14	1,61%	29	2,56%	43	2,14%
TOTAL	871	100,00%	1135	100,00%	2006	100,00%



Année 2006-2007

	1er degré		2nd degré		total	
		%		%		%
ACADEMIE DE MONTPELLIER	535	59,58%	1006	77,27%	1541	70,05%
ACADEMIES DU SUD	253	28,17%	168	12,90%	421	19,14%
ACADEMIES DU CENTRE	32	3,56%	23	1,77%	55	2,50%
ACADEMIES DE PARIS	31	3,45%	21	1,61%	52	2,36%
ACADEMIES DU NORD	41	4,57%	35	2,69%	76	3,45%
AUTRES	6	0,67%	49	3,76%	55	2,50%
TOTAL	898	100,00%	1302	100,00%	2200	100,00%



III. OBJECTIFS ET COHERENCE DE LA MENTION

HISTORIQUE DE LA FORMATION, JUSTIFICATION DU NOUVEAU PROJET	
<input checked="" type="checkbox"/> Création	
<input type="checkbox"/> Renouvellement en l'état	
<p>Le projet est une création mais il s'appuie sur un historique qu'il convient de rappeler.</p> <p>Conformément à la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005, dans le cadre des décrets et textes réglementaires relatifs à la réforme de la formation des enseignants, dans l'esprit des circulaires de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle en date du 17 octobre 2008 et du 23 décembre 2009, l'IUFM de l'académie de Montpellier, école interne de l'université Montpellier 2, propose des formations de niveau master articulées sur l'ensemble du potentiel universitaire en région Languedoc Roussillon et débouchant sur une palette très large de métiers de l'éducation du premier et du second degré auxquels s'adjoignent des métiers liés au secteur éducatif, dans le cadre des collectivités territoriales et de l'entreprise.</p> <p>Une culture d'établissement voué à la formation des enseignants et aux métiers de l'éducation</p> <p>La préparation aux métiers de l'éducation et de l'enseignement s'inscrit dans une longue expérience de l'institut de formation. Un très important réseau de formateurs, de professeurs associés de terrain (PEMF), de directeurs d'école d'application (DEA,) et de professeurs à temps partagé lui est historiquement rattaché. Des relations étroites avec l'employeur facilitent la recherche des stages, les collaborations nécessaires pour la certification des étudiants à l'issue de leur formation.</p> <p>Outre cette bonne implantation dans le domaine professionnel, l'institut a développé des compétences de formation par une politique de recrutement d'enseignants chercheurs adaptée aux besoins de la formation. Dans les didactiques des disciplines scolaires, dans les disciplines contributives à la formation (psychologie, sociologie) et dans les domaines spécifiques de la professionnalité (ergonomie du travail, geste professionnel, gestion des apprentissages) l'institut s'est doté d'un potentiel reconnu, tant dans ses actions en France qu'à l'étranger (où il intervient dans de nombreux programmes internationaux d'expertise sur la didactique des sciences, les didactiques des langues et du français, l'ingénierie des formations d'enseignants). Les bons résultats enregistrés aux concours et à la certification finale sont un indicateur sérieux des compétences de l'institut dans ce domaine.</p> <p>Enfin, la recherche a été valorisée dans l'institut qui comptait, avant son intégration dans une université, trois laboratoires de recherche, une équipe d'accueil en rattachement premier (LIRDEF, EA 3749), une autre équipe d'accueil en rattachement second (DIPRALANG, UM3, EA 739) et une jeune équipe en rattachement second (SANTESIH, UM1). Ces structures restent fortement liées à la composante de formation qui porte la création de la mention et sont désormais rattachées dans les mêmes conditions à l'université Montpellier 2. La création du MEF doit permettre de structurer autour de ce projet des collaborations élargies en matière de recherche avec d'autres partenaires scientifiques, notamment avec le laboratoire CRISES de Montpellier 3.</p> <p>L'intégration dans une université scientifique.</p> <p>Composante de l'université Montpellier 2 depuis le 1^{er} janvier 2008, l'institut universitaire de formation des maîtres vient compléter, avec la présentation de ce master, l'offre de formation de l'université qui compte peu de diplômés orientés vers la formation de formateurs et d'enseignants. Le choix politique d'intégrer la formation des enseignants pleinement dans son potentiel, manifesté en février 2007 et concrétisé au 1^{er} janvier 2008, conduit l'université Montpellier 2 à mettre en place ce diplôme qui correspond à la fois à des potentialités réelles et à une volonté politique affichée.</p> <p>La mise en place de ce diplôme permet en outre de développer des synergies autour de l'enseignement des sciences, particulièrement déficitaire dans l'enseignement scolaire. Des collaborations avec la faculté des sciences permettront d'alimenter les parcours d'approfondissement ou de diversification. La spécialité 2, métiers de l'enseignement primaire et de la médiation scientifique et technique, sera particulièrement bénéficiaire de ces synergies.</p>	

Un positionnement interuniversitaire, interdisciplinaire, régional.

Les liens tissés par l'IUFM, composante de l'université Montpellier 2, antérieurement à son intégration, avec les autres universités de la région sont repris et développés dans ce projet : l'université Montpellier III, l'université Montpellier I, l'université de Perpignan Via Domitia et Unîmes entretenaient des relations croisées avec l'IUFM en matière de préparation de concours, de parcours pré-professionnels et de travaux de recherche ; à l'exception de l'UPVD, tous les partenaires universitaires entendent lier ces collaborations autour de la présente mention proposée par l'université Montpellier 2 et sa composante IUFM. En retour, et dans une même perspective de co-habilitation ou par le biais de conventions, les universités partenaires seront porteuses de masters disciplinaires auxquels l'IUFM collaborera pour la partie professionnelle. Cette création doit être replacée dans le cadre régional qui a vu se nouer les liens institutionnels et scientifiques entre les différents partenaires universitaires, autour de l'institut de formation.

Un ancrage dans le tissu économique et social de la région

Le projet de MEF se veut très ancré dans les problématiques scolaires, éducatives et sociales d'une région où les problèmes de grande pauvreté, de délinquance, santé, emploi, échec scolaire, instabilité du lieu d'habitation touchent des couches importantes de la population. Mais la région offre aussi un fort potentiel dans les domaines du tourisme, du tertiaire, de la recherche, de la culture, de l'enseignement et l'accompagnement éducatif et social.

Un rayonnement international confirmé

Il se traduit par un intense engagement en matière de collaborations internationales pour la Recherche, l'expertise de curricula, la participation à des programmes d'aide au développement éducatif de pays émergents, un volume important d'échanges internationaux, une forte mobilité d'étudiants et de formateurs, la participation à de multiples réseaux internationaux .

La création de cette mention de master s'inscrit donc dans un état des lieux à cinq niveaux :

- une expérience de la formation des enseignants confirmée par les résultats et reconnue aux plans national et international**
- un contexte d'université scientifique historiquement très ouverte sur la transmission et la diffusion des savoirs**
- un positionnement interuniversitaire ancien, source d'échanges entre disciplines scientifiques et de complémentarités dans l'implantation de l'offre de formation régionale.**
- la connaissance des besoins éducatifs et de formation dans le contexte économique et social de la région**
- une politique de rayonnement international confirmée**

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

La mention vise deux objectifs scientifiques conjoints et s'intègre dans un contexte très évolutif

Deux objectifs scientifiques majeurs.

D'une part, elle vise à construire les compétences propres aux métiers de l'enseignement, capables de prendre en compte des évolutions sociétales, culturelles, technologiques nouvelles. Cet objectif suppose la conjonction de travaux de recherche dans les didactiques disciplinaires et professionnelle et de pratiques de formation adaptées au niveau d'expertise des métiers visés. Les connaissances disciplinaires et pluri-disciplinaires requises, les différents savoirs et savoir-faire professionnels, les comportements attendus des futurs professionnels sont décrits dans le référentiel de compétences de la formation des maîtres en date du 19 décembre 2006 qui sert de référence principale à la mention.

D'autre part, elle vise à préparer l'accès à des métiers évolutifs, dans le secteur éducatif et de la formation. Cela suppose de travailler à l'identification des nouveaux champs professionnels et à leurs besoins en matière d'appui théorique et de construction de compétences. L'ergonomie du travail, l'anthropologie, les techniques de l'information et de la communication, les nouveaux champs de connaissances sont autant de terrains sur lesquels le master entend se situer. La recherche dans ces domaines est portée par les laboratoires associés à l'institut et ils font de ces nouveaux enjeux leurs axes de développement pour le quadriennal 2011-2014. L'exploitation de cette dimension dans la formation permet de viser des débouchés professionnels hors enseignement et d'élargir le spectre technologique et professionnel de la mention.

Des applications évolutives et de nouveaux objets de recherche

Du point de vue des applications technologiques, ces deux objectifs scientifiques se traduisent par la proposition d'expertises internationales en didactique des sciences, en didactique des langues et cultures, et en ingénierie de la formation et politiques éducatives. D'autres applications technologiques sont en émergence et devraient, dans le cadre de la mention, trouver matière à se développer : l'analyse des pratiques professionnelles, l'auto-confrontation, les pratiques de formation mixte, la recherche sur les conditions d'efficacité de l'enseignement à distance sont en fort développement et permettent de concerner des publics professionnels hors éducation.

Les objectifs scientifiques du master doivent être situés aussi, et pour une part importante qui concerne les métiers de l'enseignement, dans un continuum de formation qui englobe le cursus L et les modalités de formation postérieures, en situation professionnelle.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

La mention est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence, dans les domaines Arts-Lettres-Langues, Sciences-Technologie-Santé, Sciences Humaines et Sociales, Droit-économie-gestion, et à un public de professionnels en formation continue. Elle vise principalement à former à des métiers de l'enseignement ou du secteur éducatif et social impliquant une bonne connaissance du système éducatif et des modalités d'apprentissage, la capacité à analyser les situations professionnelles, et la maîtrise de connaissances académiques et didactiques fondées sur la polyvalence, en lien avec des situations d'enseignement et d'ingénierie éducative. Les différentes spécialités permettent de dégager des perspectives professionnelles précises :

Perspectives professionnelles

Cette mention propose 9 spécialités visant l'accès à des métiers différents, des conseillers principaux d'éducation aux professeurs de lycées professionnels. Le métier de professeur des écoles, présent dans trois spécialités, est associé, selon ces différentes spécialités à des débouchés vers des métiers de l'ingénierie et de la culture, de la médiation scientifique et technique, et de l'environnement scolaire. L'ensemble des spécialités prévoit des adaptations par le biais de parcours, vers des métiers relevant du secteur éducatif ou impliquant, avec d'autres compétences de gestion et de droit notamment, une bonne connaissance du système éducatif et de ses acteurs.

Ces perspectives peuvent, pour les étudiants, se transformer en fonction de l'évolution du projet personnel, des résultats aux évaluations, des places disponibles au concours, des parcours choisis. Elles sont les suivantes :

Préparation à trois métiers de l'éducation nationale accessibles par concours et formation professionnelle initiale à ces métiers.

- | | |
|--|--------------------|
| - le professorat des écoles (maternelle et élémentaire) accessible par le CRPE | -Spécialités 1,2,3 |
| -le métier de conseiller principal d'éducation accessible par le CRCPE | -Spécialité 4 |
| -le professorat de technologie accessible par le CAPET | -Spécialité 5 |
| -le professorat d'économie et gestion, accessible par le CAPET et le CAPLP | -Spécialité 6 |
| -le professorat en lycée professionnel accessible par le CAPLP | -Spécialité 7 |

Formation continue et développement professionnel.

Les spécialités 8 et 9 sont ouvertes dans des dispositifs adaptés relevant de la formation continue et de la VAE pour des enseignants en exercice voulant développer et approfondir leurs compétences professionnelles ou souhaitant se spécialiser dans divers domaines de leur métier. Elles s'adressent aussi à des professionnels hors enseignement qui souhaitent développer et valider leur compétence professionnelle en matière de formation et d'accompagnement des situations éducatives. Ces spécialités visent :

- | | |
|--|---------------|
| -le domaine de l'accompagnement de publics à besoins éducatifs particuliers | -spécialité 8 |
| -les aspects didactiques et professionnels de la formation de formateurs d'enseignants | -spécialité 9 |

Ouverture à de nouveaux métiers du secteur éducatif et de la formation, dans le cadre de l'entreprise, des collectivités territoriales et des organismes de formation.

Divers métiers relatifs au domaine de l'éducation et de la culture offrent aujourd'hui une gamme de spécialités diverses et de spécialisations. Il convient de les mettre à la portée d'étudiants issus de licences disciplinaires variées :

- métiers de l'ingénierie dans le domaine de la culture, pour l'enseignement à l'étranger ou la prise en compte des publics nouvellement arrivés, autour des métiers du livre et de la culture (spécialité 1)
- métiers de la médiation et de la vulgarisation scientifique et technique (spécialité 2)
- métiers de l'accompagnement éducatif, pour la petite enfance, l'enfance en difficulté, ou pour les enfants et adolescents en situation de handicap. (spécialité 3)
- préparation aux métiers visant l'ingénierie de la formation, la gestion des projets éducatifs, le travail collaboratif avec les différents partenaires de l'éducation (spécialité 4)
- préparation aux métiers visant la formation et l'ingénierie de la formation dans le domaine technique et technologique à destination d'entreprises y compris industrielles (spécialités 5 et 6)

Ouverture aux métiers de la recherche en éducation et dans les domaines conjoints.

Les métiers de l'éducation doivent aujourd'hui faire face à de nouveaux publics, à des transformations sociétales importantes et à des savoirs en constante transformation. Le développement de travaux de recherches en ergonomie, didactique, ingénierie, sciences de l'éducation et sciences du langage, est de première nécessité

pour répondre aux besoins du système éducatif, et plus généralement aux exigences contemporaines de la formation et de l'éducation. La mention et ses différentes spécialités sont appuyées sur les travaux de recherche les plus récents en matière d'éducation et formation, notamment sur les travaux des principales équipes de recherche d'appui. Les étudiants inscrits dans les spécialités 8 et 9, en priorité, ce qui n'exclut pas les étudiants inscrits dans les autres spécialités, sont incités à s'engager dans des études doctorales.

Métiers et poursuites d'études envisagées,

La mention est conçue autour des métiers de l'éducation et de la formation. Elle vise le professorat du premier degré et certains professorats du second degré (CAPET et CAPLP), le métier de conseiller principal d'éducation, et le développement professionnel des professeurs en activité. Mais elle vise aussi à travers des choix de spécialité très ciblés d'autres métiers (classement ROME) :

- 22111 Enseignant-enseignante des écoles
- 22121 Enseignant / Enseignante d'enseignement général
- 22122 Enseignant / Enseignante d'enseignement technique (agricole, professionnel, technologique)
- 22141 Personnel d'éducation et de surveillance d'établissement d'enseignement
- 22141 Cadre éducatif (enseignement privé)
- 22142 Administrateur/administratrice d'école maternelle ou primaire
- 22143 Administrateur / Administratrice d'enseignement secondaire et supérieur 22211 Formateur/formatrice
- 22212 Conseiller/conseillère en formation
- 22213 Responsable pédagogique
- 22213 Conseiller/ Conseillère pédagogique (généraliste ou spécialiste)
- 22214 Consultant en formation
- 22215 Concepteur-organisateur / Conceptrice-organisatrice en formation, charge/chargée d'études des questions pédagogiques
- 23111 Informateur social / Informatrice sociale
- 23112 Intervenant / Intervenante d'action sociale
- 23132 Animateur / Animatrice spécialiste d'activités culturelles et techniques
- 23152 Educateur-Intervenant éducatif / Educatrice-Intervenante éducative
- 23211 Conseiller/conseillère en développement local
- 23221 Conseiller/ Conseillère en emploi et insertion professionnelle
- 32122 Responsable de formation en entreprise

Les débouchés professionnels plus précis sont décrits au sein de chaque spécialité et en fonction de parcours de diversification associés. Il s'agit aussi de professionnalités émergentes qui se situent d'une part dans le champ des politiques éducatives locales, à travers la capacité à maîtriser les nombreux partenariats institutionnels, et d'autre part dans le champ des collectivités territoriales ou les secteurs associatifs, à la croisée de l'institution scolaire et des politiques territoriales, de la Ville ou du développement social.

PRESENTATION DES SPECIALITES

Domaine : SHS, ALL, STS, DEG

MASTER MENTION Métiers de l'éducation et de la formation (MEF)

Responsable : PR Dominique BUCHETON (7ème-70ème sections)

MENTION EDUCATION FORMATION : Métiers de l'éducation et de la formation								
<u>SPECIALITE</u> 1 Métiers de l'enseignement primaire, de l'ingénierie et de la culture	<u>SPECIALITE</u> 2 Métiers de l'enseignement primaire, de la médiation scientifique et technique	<u>SPECIALITE</u> 3 Métiers de l'enseignement primaire, de l'éducation et de l'environnement scolaire	<u>SPECIALITE</u> 4 Métiers de l'encadrement scolaire et de la médiation sociale	<u>SPECIALITE</u> 5 Métiers de l'enseignement de la Technologie et de la formation technique et technologique	<u>SPECIALITE</u> 6 Métiers de l'enseignement en Economie et gestion	<u>SPECIALITE</u> 7 Métiers de l'enseignement en lycée professionnel	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px auto; width: 80%;"> <u>SPECIALITE</u> 8 Métiers de l'Accompagnement des Publics à besoins éducatifs particuliers (M2) </div>	<u>SPECIALITE</u> 9 Métiers de la Formation d'enseignants, aspects didactiques et professionnels

PREVISIONS POUR LA PROCHAINE PERIODE

Filières et bassin de recrutement :

La mention s'adresse aux licences des domaines ALL, STS, SHS, DEG. Les spécialités 1, 2 et 3, orientées vers les métiers de l'enseignement primaire se distinguent par les filières d'origine des étudiants et se définissent, en conséquence, par un double objectif : celui de compenser les lacunes disciplinaires dans la perspective de la polyvalence du professeur des écoles ; celui d'orienter la recherche dans le domaine de la filière suivie pendant le cursus L pour asseoir cette dernière sur un ensemble de savoirs et de pratiques suffisamment étayés. Les origines des étudiants se répartissent en grandes masses de la manière suivante (voir statistiques p.3) : 40% SHS (dont STAPS), 30% ALL, 20% STS, autres 10%.

La spécialité 4 est ouverte à des étudiants des filières SHS en priorité, sans exclusive cependant.

Les spécialités 5, 6, 7 s'adressent plus spécifiquement à des étudiants issus de filières particulières : respectivement, l'AES et les autres filières liées à l'économie, les disciplines technologiques (génie mécanique, génie civil), enfin, les disciplines Lettres, Langues et Histoire-Géographie. Ces spécialités 5,6,7 accueillent aussi de nombreux professionnels en reprise d'études et reconversion professionnelle vers les métiers de l'enseignement.

Les spécialités 8 et 9 sont très directement ouvertes à des professionnels et sont conçues pour que les enseignements soient adaptés à différents cursus antérieurs.

L'excellence de certaines préparations aux concours existantes devrait conduire à maintenir ces flux extérieurs à l'académie de Montpellier (CAPLP Arts appliqués, Concours CPE en particulier, correspondant aux spécialités 7 et 4). Les métiers visés par les spécialités 1, 2 et 3, accueillent aussi des flux extérieurs à l'académie en fonction de la qualité de la préparation à un concours académique beaucoup plus sélectif (1/7 des candidats sont admis) que dans la partie centre et nord de la France (entre 1/4 et plus de 1/2 candidats admis). Les spécialités 1, 2 et 3 devraient conserver cette dynamique et accueillir des étudiants d'autres régions françaises désireux de préparer avec des exigences élevées les concours de leur région d'origine.

Flux attendus :

Les flux attendus sont importants et se répartissent sur différents sites d'enseignement, au plus près des possibilités de mise en stage sur le terrain professionnel et des ressources de professionnels disponibles pour accompagner la préparation du diplôme.

Des dispositifs sont prévus pour assurer l'homogénéité de l'offre sur les différents sites : cours en visio-conférence, balado-diffusion, utilisation de l'Environnement numérique de travail. Les responsables des UE assurent leurs enseignements magistraux dans les différents sites, ou en présentiel ou par le biais de ces dispositifs. Des commissions d'harmonisation inter-sites veillent à actualiser les dispositifs de formation pour que le diplôme ait la même valeur dans les différents sites où sont effectués les enseignements.

Flux attendus

Site		Effectifs M1	Effectifs M2	Total M1-M2	Total site
Carcassonne	Spé 1,2 3	125	95	220	220
	Spé 4 5 6 7	0	0	0	
Mende	Spé 1,2 3	60	45	105	105
	Spé 4 5 6 7	0	0	0	
Montpellier	Spé 1,2 3	280	245	525	695
	Spé 4 5 6 7,8,9	80	90	170	
Nîmes	Spé 1,2 3	200	175	375	460
	Spé 4 5 6 7	70	15	85	
Perpignan	Spé 1,2 3	185	160	345	385
	Spé 4 5 6 7	40	0	40	
		1040	825	1865	1865

IV. CONTEXTE

PLACE DE LA FORMATION DANS L'OFFRE DE L'ETABLISSEMENT

La formation proposée s'inscrit dans une offre globale de formation orientée vers la recherche et les métiers scientifiques et technologiques. Outre les IUT et Polytech, fortement orientés vers des métiers à forte implication technologique et scientifique, mais avec des diplômes et des formations adaptés (DUT, diplôme d'ingénieur), la faculté des sciences propose dans ses masters des accès vers la recherche et des débouchés professionnels dans l'entreprise. Elle vise, dans certains diplômes, la diffusion des savoirs et la vulgarisation scientifique. La proposition de la composante IUFM vient donc en complément pour étoffer cette offre. Elle se centre sur la diffusion des savoirs en général et met à profit l'ancrage dans une université scientifique pour développer les questions relatives à l'enseignement des sciences. Dans une perspective pluridisciplinaire, une mention de licence SFA a été créée pour permettre aux étudiants de poursuivre leurs études dans le cadre du master MEF.

Par ailleurs, l'université compte de nombreuses filières relevant des domaines SHS et DEG, au sein de l'IAE et des IUT, notamment. La proposition de l'IUFM complète cet ancrage dans les domaines SHS et DEG puisque les questions éducatives sont rattachées au premier domaine et qu'une des spécialités (économie-gestion) s'inscrit dans le second. Il s'agit donc, pour l'université, d'enrichir sa palette de formation dans des domaines qui sont en développement, souvent à l'interface des travaux scientifiques et des applications sociales et humaines qui en sont faites.

Enfin, centrée dans les spécialités 8 et 9 sur la formation de formateurs et de professionnels en activité, cette offre se construit en parallèle avec les propositions de formation continue que l'université peut offrir.

Néanmoins et pour l'ensemble de la formation proposée, les spécificités de la mention supposent des compétences peu présentes dans l'université, en dehors de la composante IUFM. Cette formation suppose donc une part d'autonomie relative en terme d'organisation et de ressources humaines.

PLACE DE LA FORMATION DANS LES CONTEXTES REGIONAL ET NATIONAL

Le contexte régional

L'insertion dans l'offre de formation s'opère au sein de l'université Montpellier 2. Elle prend appui sur les relations entre cette université et les autres universités de la région selon différentes modalités :

- des habilitations conjointes qui permettent de décliner l'offre avec chaque partenaire universitaire, dans les différentes implantations universitaires en région. Ainsi, l'université de Nîmes (Unîmes) collabore à la plupart des spécialités du master et prend en charge certaines UE de parcours. L'université Montpellier III est associée de la même manière et l'IUFM assure dans ses masters orientés vers l'enseignement du second degré des UE professionnalisantes. La même démarche est engagée avec Montpellier I, particulièrement avec l'UFR STAPS. Le cadre de l'université unique rend ces opérations nécessaires au regard des évolutions attendues. L'université de Perpignan peut s'associer au même principe.

-des relations avec des masters existants, dans lesquels l'IUFM assure une participation et qui peuvent avoir une capacité de formation de formateurs. Trois masters sont concernés : l'un installé à l'université Montpellier 2, proposé par la faculté des sciences et fortement associé à l'IUFM, le master « HPDS », dirigé par D.FAVRE, PU, IUFM, et particulièrement sa version professionnelle Didactique Epistémologie et Histoire des Sciences, apporte une capacité de formation de formateurs. Le master « Conseil et Formation », dirigé par R ETIENNE, PU, UM3, constitue une autre possibilité. Enfin, le master Enseignement du français dans des situations non maternelles, UM3, peut aussi apporter des perspectives complémentaires, en lien privilégié avec l'IUFM et le master MEF, notamment sa spécialité 9.

Le contexte national

Dans le contexte national, la position de l'institut est identique à celle des autres IUFM, couvre les mêmes missions et s'adresse aux mêmes publics. Toutefois, sa taille et son histoire font de l'IUFM de l'académie de Montpellier un des instituts importants : 8^{ème} sur 32 instituts par sa taille, il couvre les préparations à 32 concours. Il entretient des relations privilégiées avec les IUFM du Pôle Sud Est, réseau constitué par 8 instituts répartis dans 6 régions : Languedoc-Roussillon, Auvergne, Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'azur, Corse et Réunion. Ces coopérations permettent de mutualiser actions de formation et outils dans les domaines des TICE, de la recherche et des modalités de pilotage.

La conférence des directeurs d'IUFM joue le même rôle au niveau national en proposant des formations croisées France-Grande Bretagne, France-Irlande, France-Etats-Unis et France-Allemagne (en cours d'élaboration). Elle propose aussi des réseaux thématiques à disposition des différents instituts : Education à la santé, Education au développement durable. Enfin, les partenaires associatifs, mutualistes et professionnels de l'institut sont identifiés au niveau national.

L'institut possède un réseau de relations avec les universités françaises : échanges scientifiques et de recherche avec les universités de Toulouse-Le Mirail, Grenoble 3, Nice, Lille 3, notamment ; formations en commun avec diverses universités de l'arc méditerranéen pour les STAPS (CAPEPS).

Il a construit des relations étroites avec l' INRP qui soutient plusieurs de ses programmes de recherche, notamment sur la question de l'éducation prioritaire.

ADOSSEMENT A LA RECHERCHE

Un fort potentiel et un adossement essentiel

L'IUFM de Montpellier a développé depuis deux quadriennaux un potentiel de recherche tout à fait remarquable. Il permet d'adosser les enseignements du MEF aux travaux les plus actuels en matière de didactique, culture, éducation, et formation.

L'IUFM s'est en effet doté depuis deux quadriennaux d'un pôle recherche très actif qui structure et accompagne le développement et les collaborations de plusieurs équipes dans les domaines de recherche qui lui sont spécifiques. Au premier chef il regroupe le LIRDEF EA 3749 (laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation et formation) rattaché en premier rang à l'UM2 en second rattachement à l'UM3. Ce laboratoire comprend 25 enseignants chercheurs dont 12 HDR et 24 autres chercheurs docteurs. Le LIRDEF, selon les termes du rapport récent de l'AERES « *a vocation à être un élément fédérateur de recherche en éducation dans le PRES et la future université de Montpellier en collaboration avec les autres unités concernées dans le réseau régional* ».

Mais le pôle recherche fédère aussi autour du MEF les chercheurs de trois autres importants laboratoires : 5 enseignants chercheurs dont un professeur, de DIPRALANG EA 739 (UM3) sur les questions de langue et culture, contacts entre les langues, didactique du français, 6 enseignants chercheurs, dont deux professeurs, du laboratoire CRISE (UM3) sur les problématiques liées à la psychanalyse, la pédagogie institutionnelle, deux chercheurs (dont un professeur) du laboratoire SANTESIH de l'UM1 travaillant plus particulièrement sur les questions liées à la santé, au handicap et au corps. En outre, il soutient les travaux de recherche de 3MCF dans les domaines de l'éco-gestion (laboratoire GREGOR auquel est adossée également la spécialité 6), la géographie de la grande pauvreté, l'histoire contemporaine. Le master MEF est donc appuyé sur plusieurs laboratoires de recherche des universités Montpellier 1, 2 et 3 dont les travaux complémentaires tournés vers l'éducation, les didactiques disciplinaires, la formation, la culture irrigueront fortement la formation et la renouvelleront.

L'ensemble représente un potentiel total de plus de cinquante enseignants chercheurs disponibles pour la recherche et la formation des enseignants. Les bilans du précédent contrat quadriennal faisaient apparaître pour les deux laboratoires (LIRDEF et DIPRALANG-IUFM), restreints aux enseignants chercheurs directement associés à la formation des enseignants, 62 articles dans des revues à comité de lecture international, 118 dans des revues à comité de lecture nationale, 81 publications d'ouvrages ou de chapitres dans des ouvrages collectifs.

Au-delà, cet adossement à la recherche permettra notamment de construire chez les étudiants et futurs professionnels les attitudes et les méthodologies requises pour la recherche. Ces dernières contribuent également au développement professionnel du futur enseignant qui doit être en mesure d'innover et de se former, voire de s'autoformer (compétence 10 du cahier des charges de la formation des maîtres, 19/12/06). Elles permettent éventuellement des reconversions ou des réorientations vers des masters recherche ou des doctorats, si les étudiants à l'issue du M1 ou du M2 le souhaitent.

En outre, dans le cadre des partenariats et de l'habilitation conjointe, l'étudiant peut opter pour un séminaire de recherche proposé dans l'offre globale de formation des masters. Ainsi un étudiant titulaire d'une licence qui souhaite développer ses compétences dans ce domaine disciplinaire peut rejoindre un séminaire proposé par l'une des trois universités, dans sa discipline d'origine. Dans ce cadre, des partenariats avec des laboratoires de recherche disciplinaires sont établis (cf. description des différentes spécialités)

Les projets de recherche, les expertises associées à la mention MEF

L'IUFM développe divers projets multilatéraux ou bilatéraux. Ces actions de formation ou d'expertise renforcent la compétence des enseignants chercheurs et des formateurs en matière d'ingénierie de formation et de connaissance des autres systèmes éducatifs.

A titre d'exemples, l'IUFM de l'Académie de Montpellier :

- était partenaire du projet européen INTERREG TRANSFORMA sur la formation ouverte à distance (FOAD) avec l'université UOC de Barcelone, 2004-2007. Budget 900.000 euros.
- était partenaire du projet européen TEMPUS, avec quatre universités albanaises (sur la formation des enseignants de langues) avec les universités de Cologne et de Perugia ; 2004-2006
- est partenaire du projet Naresuan (financement A.U.F), université Naresuan Thaïlande, projet en cours sur la formation des enseignants de français, budget 100.000 euros
- est partenaire de trois projets en Algérie :
 - Fond de Solidarité Prioritaire (FSP) sur la formation initiale et continue des enseignants du primaire et

du secondaire (financement Ambassade).

- projet MEDA « Appui à la rénovation du système éducatif algérien », formation des chefs d'établissement et des inspecteurs. Budget 5.9 millions d'euros.

- projet FERQ et PAQSE

- est porteur du projet VALOFRASE, Valorisation du Français en Asie du Sud Est (formation des enseignants de sciences au Vietnam, Cambodge, Laos). Budget 87.000 euros (A.U.F, OIF et région Languedoc Roussillon).

-est porteur d'un projet de formation des enseignants de français à Cuba (financement région Languedoc Roussillon et Ambassade).

- est partenaire du projet PISE II, sur la mise en place d'une filière de formateurs à l'ENSup de Bamako au Mali, projet financé par l'Agence Française de Développement ;

-est responsable du contenu d'une étude d'impact sur les projets COMENIUS en Europe (financement Commission européenne), budget 300.000 euros.

- est partenaires d'un projet COMENIUS sur les disciplines non linguistiques, budget 532.000 euros.

L'IUFM est aussi résolument engagé dans une stratégie de délocalisation de masters. Le master « Histoire philosophie et épistémologie des sciences », pour l'université Montpellier 2 et l'université Lyon 1 ont l'habilitation est délocalisé en 2010 à l'Université pédagogique d'Hanoi, partenaire de l'IUFM.

Ces diverses actions contribuent à élever la capacité de formation et bénéficient directement aux étudiants en leur offrant des possibilités de mobilité, pour les stages, et d'association à des projets en cours, pour l'initiation à la recherche ou la diversification des compétences.

ADOSSEMENT AU MILIEU SOCIO-PROFESSIONNEL

Le milieu socio-professionnel auquel s'adosse la formation est essentiellement constitué par l'employeur Education Nationale. L'IUFM a construit, au fil des 18 années précédentes, des liens importants différents corps professionnels, de professeurs, de chefs d'établissements, d'inspecteurs, de cadres rectoraux. Ces réseaux sont garants d'interventions de qualité dans le cadre de la professionnalisation du diplôme. En outre, ils assurent deux débouchés professionnels dans l'Education Nationale, ou par concours, ou sous forme contractuelle. L'association du futur employeur à la professionnalisation du diplôme est un atout important dans ces deux perspectives.

En outre, l'IUFM est associé fortement à d'autres institutions publiques, privées ou associatives qui peuvent contribuer à la qualité du diplôme et proposer des voies professionnelles nouvelles :

-les collectivités territoriales : les conseils généraux notamment avec qui l'institut est en partenariat au delà des aspects immobiliers, pour des projets de valorisation du patrimoine culturel (dans le Gard par exemple avec un projet autour du Pont du Gard, en Lozère autour des actions pour la lecture), mais aussi les municipalités et agglomérations (en charge de l'enseignement primaire), le conseil régional (dans la conduite de différents projets internationaux, avec l'Asie du Sud Est, Cuba, les Etats-Unis).

-les entreprises à statut privé ou semi-public du secteur culturel (Musée Fabre à Montpellier : formation des animateurs du musée et utilisation des ressources muséographiques pour la formation des enseignants ; Opéra de Montpellier et CRDP pour un partenariat autour du pôle régional d'excellence consacré à la danse, par exemple), de santé ou de protection mutualiste (convention avec les Hôpitaux publics pour la formation de personnels de santé, par un des laboratoires de l'institut, avec la MGEN pour des actions de prévention des risques de santé, avec des compagnies d'assurance, la GMF, la MAIF pour différentes actions en matière de gestion des risques et de responsabilité professionnelle, avec l'IRTS pour des formations communes), d'enseignement (partenariats nombreux avec des institutions universitaires ou scolaires, publiques ou privées, en France et hors de France - voir ci dessous)

-des associations diverses susceptibles d'apporter des éléments professionnels à la formation et de constituer des perspectives de débouché professionnel : associations du péri-scolaire (CEMEA, AROEVEN, Ligue de l'enseignement, Francas, OCCE, Jeunesse au Plein Air...), du secteur industriel (MEDEF, CGPME), du secteur professionnel (fédérations syndicales, mutuelles, associations de professeurs).

Les perspectives d'emplois sont très majoritairement attendues dans le cadre de l'Education Nationale, sous une forme d'accès par concours ou par voie de contractualisation. Actuellement, le taux de réussite aux concours du premier degré avoisine les 30%, pour un flux un peu supérieur à ce que sera le flux entrant en master. Mais il est nettement supérieur si l'on prend en compte les tentatives ultérieures au concours et les voies d'accès par contractualisation. La part de marché dans les réussites indique clairement la qualité de la préparation puisqu'elle se situe aux alentours de 80%. Pour les concours nationaux (spécialités 4 à 7), les taux de réussite sont supérieurs aux moyennes nationales. Ces indicateurs permettent de construire une hypothèse vraisemblable de réussite aux concours autour de 40% des entrants en master. Les emplois contractuels peuvent fournir un complément d'accès au métier important, probablement en hausse dans les années à venir. On peut estimer autour de 30%, l'accès au métier par ce biais, étalé sur une à trois années.

Enfin, les orientations vers des métiers périphériques à l'éducation sont intégrées dans les objectifs du diplôme et doivent fournir les 30% restant. Les partenaires hors éducation nationale, associations péri-éducatives, les mutuelles, les collectivités territoriales sont en effet en recherche de cadres capables de gérer des actions ou des projets dans le cadre de leurs missions, à partir d'une bonne connaissance du système éducatif et de ses contraintes. La mention entend fournir les outils complémentaires pour accéder à ces compétences. Des conventions sont en cours d'achèvement avec certains des partenaires cités pour aboutir à des perspectives de stage et d'embauche.

Il faut signaler les cas particuliers des spécialités 5 et 6 (économie gestion et technologie) fortement liées par nature aux milieux professionnels du commerce ou de l'industrie. Ces deux spécialités développent leurs propres outils de professionnalisation hors éducation nationale, à partir de parcours spécifiques (voir maquette).

PARTENARIATS ACADEMIQUES REGIONAUX, NATIONAUX, INTERNATIONAUX

Partenaires régionaux

Les partenariats régionaux sont largement présents par l'histoire de l'IUFM : chaque université de la région est en convention avec l'institut pour la préparation des différents concours de recrutement, pour des actions dans le cadre de la pré-professionnalisation dans le cursus L, pour des échanges de services dans les cursus L et M, pour des participations aux travaux des laboratoires. Présent au sein de la Maison des Sciences de l'Homme, l'IUFM est un acteur important des actions inter-universitaires en région. Il avait, dans le cadre de l'UOMLR, la responsabilité de dossiers inter-universitaires sur les TICE. Sa présence dans le Pôle universitaire européen participait aussi de la même dynamique. Aujourd'hui disparues ces deux structures laissent la place à de nouvelles formes d'action au sein du PRES.

Par delà ces partenariats universitaires et inter-universitaires, l'institut a des liens avec l'IRTS et d'autres centres de formation, avec l'ensemble des établissements du second degré, les écoles, les services de formation continue du rectorat : en dehors du terrain professionnel offert, nombre de ces relations sont centrées sur des projets innovants (autour des TICE), des échanges internationaux (sur les classes bilingues), de production de ressources (en lien avec le CRDP).

Partenaires nationaux

Les autres IUFM constituent un ensemble de partenaires nationaux, par le biais de la Conférence des directeurs d'IUFM. Des réseaux (Education à la santé, Développement durable), des échanges internationaux (relations internationales dans le cadre d'échanges franco-britanniques, franco-américains), des mutualisations de ressources sont ainsi proposées. La recherche, avec des colloques nationaux (approche comparée des formations en Europe, mars 2009) ou des groupes de travail thématique, est impliquée dans ces partenariats inter-IUFM. Le pôle régional des IUFM du Sud Est est un relais important en matière de projets de recherche communs, de mutualisation d'outils (TICE notamment).

L'INRP constitue un partenaire naturel qui finance trois actions de recherche portées par l'institut, sur les langues régionales, les difficultés dans l'appropriation de l'écrit et, antérieurement, le lexique.

Enfin, l'institut entretient avec plusieurs universités des relations privilégiées en matière de recherche, de co-tutelle de thèses, de portage de projets communs.

Partenaires internationaux de l'IUFM

Les partenariats internationaux actifs de l'IUFM développés dans le cadre de projets multilatéraux et bilatéraux peuvent être consultés sur le site internet de l'atlas international des IUFM

(<http://www.iufm.education.fr/applis/atlas-ri/index.php>), ils concernent les pays suivants :

En Europe : Angleterre, Belgique, Bulgarie, Espagne, Italie, Irlande, Roumanie, Pologne, République Tchèque, Ukraine,

En Afrique et Golf Persique : Burkina- Faso, Mali, Sénégal, Maroc , Algérie, Sultanat d'Oman

En Amérique et Caraïbes : USA, Chili, Pérou, Mexique, Cuba,

En Asie : Thaïlande, Inde, Cambodge, Laos, Vietnam.

D'autres partenariats récents ont été développés récemment dans le cadre de divers réseaux universitaires et fournissent des lieux de stage aux étudiants du master MEF.

Des réseaux

Réseau LATINUS depuis octobre 2008	Réseau AVERROES depuis juin 2008 Projet ERASMUS MUNDUS auquel l'IUFM est associé (Maroc, Algérie, Tunisie). Porteur du projet Université Montpellier 2
L'Université de Sherbrooke L'Université de Liège L'Università degli Studi di Trento L'Universidad Autónoma de Nuevo León Mexique Le Collège Dawson	Université des Iles Baléares Université de Cadix 9 universités du SUD (Maroc, Algérie Tunisie) Voir site internet : http://www.capcampus.com/les-autres-types-de-bourse-1217/programme-averroes-a11138.htm
Réseau AUF, projet VALOFRASE Asie du Sud Est	
Des programmes Erasmus	
Allemagne	· la Pädagogische Hochschule Heidelberg

	· la Pädagogische Hochschule Freiburg
Espagne	· Escuela Universitaria de Magisterio La Inamaculada · Universitat Autònoma de Barcelona · Universitat de Lleida · Universitat de les Illes Balears · Universidad de Valladolid · Universidad de Granada
Belgique	· KATHO – Katholieke Hogeschool Zuid-West-Vlaanderen · ;Haute Ecole ISELL · ;XIOS Hogeschool Limburg · ;Artevelde Hogeschool
Pays bas	· Hogeschool Van Arnhem en Nijmegen
Grèce	· University Of Thessaly
Suisse	· Haute Ecole Pédagogique de Zurich
Danemark	· Aarhus College of Education
Norvège	· University of Agder
Hongrie	· Université de Szeged
Pologne	· Université de Varsovie

OUVERTURE INTERNATIONALE

Un réseau de relations internationales.

Les laboratoires associés à l'institut conduisent à des travaux de recherches et comptent des doctorants exerçant au sein de l'IUFM ou rattachés à d'autres institutions, en France et à l'étranger. Une part de la recherche s'effectue en lien avec des partenaires privilégiés : l'université de Sherbrooke au Canada (différentes actions de recherche communes), Peggia en Italie (pour un projet Tempus), le réseau AUF, notamment dans son implication en Asie du Sud Est (master avec l'université pédagogique de Hanoï), le réseau Latinus, dont l'IUFM est membre fondateur, avec l'université de Liège en particulier, constituent la part la plus constante des échanges. Il faut ajouter nombre de conventions avec des universités dans une vingtaine de pays, qui concernent en priorité la mobilité étudiante : notamment l'université de Leeds (Grande Bretagne), et les universités de Rochester-Nazareth college (USA), La Havane (Cuba), Autonoma de Barcelone (Espagne), Cuernavaca, (Mexique), etc... La perspective de stages à l'étranger est maintenue et encouragée, en particulier dans la spécialité 1. Les échanges Erasmus existants s'inscrivent dans cette dynamique.

Les différentes spécialités du master MEF sont appuyées sur cette dynamique internationale qui contribue directement à la formation des étudiants dans une triple perspective : développement de compétences en situation professionnelle, développement des capacités linguistiques, connaissance des systèmes éducatifs. En outre, la mobilité sortante des étudiants permet de mettre en œuvre une partie essentielle du projet de l'étudiant (semestre 2, UE diversification 30h). Elle se traduit par une prise en compte importante dans le Travail d'Entraînement à la Recherche.

La mobilité des étudiants du master MEF et des enseignants formateurs

Cette offre s'appuie sur la politique passée de l'IUFM de l'Académie de Montpellier, qui depuis plus de dix ans, fait de l'ouverture internationale un axe fort de la formation initiale des enseignants. Cette ouverture sur les réalités des autres systèmes éducatifs et sur les autres systèmes de la formation initiale des enseignants en Europe et hors d'Europe contribue, pour les étudiants, à l'approfondissement en situation professionnelle de chacune des dix compétences du cahier des charges de la formation. Elle permet, par le biais d'une première expérience professionnelle à l'étranger de donner du sens à l'approche comparée des autres systèmes éducatifs et participe à la préparation de l'épreuve orale des concours portant sur la connaissance du système éducatif. Elle renforce les compétences linguistiques et culturelles des étudiants et d'une manière générale, améliore la future employabilité de tous les étudiants.

La mise en œuvre de cette mobilité s'appuie sur une expérience mutualisée des coopérations développées avec des partenaires de plus de vingt cinq pays européens et extra européens constitués d'universités, de facultés de pédagogie, de centres de formation d'enseignants et d'un maillage d'établissements scolaires du primaire et du secondaire. La coopération internationale débouche sur la mobilité étudiante mais ne s'y limite pas : l'IUFM participe ou coordonne divers programmes de coopération multilatérale qui ont peu à peu contribué à créer une véritable culture professionnelle ouverte sur l'international par des actions de formation ou d'expertise à l'étranger, en particulier sur la formation des enseignants de langue étrangère (niveau primaire, secondaire et

universitaire), la formation des enseignants de sciences en langue étrangère, l'utilisation des TICE dans l'enseignement et l'ingénierie de formation. 70 missions à l'étranger ont été effectuées en 2007-2008 par des formateurs de l'IUFM.

L'IUFM entretient ces échanges par des invitations d'enseignants chercheurs et de responsables des systèmes éducatifs à Montpellier, et des missions de préparation des stages de ses étudiants. Ce dispositif permet d'améliorer les modalités des périodes de formation professionnelle à l'étranger dans le cadre de stages en pratique accompagnée :

- en sélectionnant mieux les candidats à la mobilité sur la base d'un projet individuel validé
- en assurant un volume de mobilité sortante conséquent (280 stagiaires du premier et second degré partis à l'étranger en 2007-2008, dont près de 45 % en Europe, 243 en 2009-2010).
- en rendant plus efficace la préparation à la mobilité (le parcours de diversification propose des UE « Enseigner à l'étranger », « enseigner aux migrants » qui sont chaînées à un projet de mobilité).
- en précisant, sur un plan contractuel, les modalités de l'encadrement des stagiaires à l'étranger.
- en évaluant mieux les compétences linguistiques et culturelles acquises à l'étranger (utilisation de référentiels de compétences).

Cette mobilité peut être aussi soutenue par la mise en œuvre de deux dispositifs de préparation aux certifications complémentaires délivrées par l'Education Nationale. Ces dispositifs assortis d'une période de formation à l'étranger sont :

- la préparation à la certification Français langue seconde (FLS) associé à un stage obligatoire dans des établissements à filière bilingue francophone essentiellement en Europe (Hongrie, Roumanie, Pologne, Rép. Tchèque) mais aussi hors d'Europe (Vietnam, Laos, Cambodge).
- la préparation à la certification des disciplines non linguistiques (DNL : maths, physique chimie, histoire géographie etc) en langue étrangère et à l'enseignement dans les sections européennes et de langues orientales (SELO). Ces stages centrés sur les DNL se déroulent en Angleterre, en Irlande, en Inde, aux USA, en Norvège pour l'anglais, à Cuba, au Chili, et en Espagne, au Mexique, au Pérou pour les DNL en espagnol et dans les dix écoles européennes en section espagnole.

Ces deux préparations peuvent être agrégées aux spécialités 1 pour la première, et 1, 2 et 3 pour la deuxième.

Les modalités de mise en œuvre de ces stages professionnels sont négociées par le service des relations internationales avec chaque partenaire étranger sur la base d'un cahier des charges communiqué aux étudiants, document incluant les modalités d'évaluation. Un catalogue de stages proposés permet aux étudiants de choisir la destination. Tout stage s'effectue, au moins pour partie, dans un établissement scolaire du premier ou du second degré. Le service des relations internationales assure la gestion des accords de stages contractualisés par l'IUFM. 10% des stages peuvent être à initiative individuelle mais sont gérés selon des modalités identiques. Le rythme de la formation conduit à privilégier le semestre 2 pour ces stages. La durée de trois semaines constitue la base de proposition, sans exclure d'autres durées et d'autres périodes.

Les autres mobilités associées au master MEF : une politique d'accueil des étudiants étrangers

Dans le cadre du master, sont accueillis des étudiants étrangers. Ils bénéficient à l'IUFM d'un encadrement individualisé assuré par un formateur-tuteur en liaison avec les conseillers pédagogiques (du second degré) et les maîtres formateurs (du premier degré) pour les stages en établissement. Le service des relations internationales de l'IUFM supervise le suivi de chacune des mobilités entrantes, qu'elle s'effectue dans le cadre du programme ERASMUS ou dans un autre dispositif (formations croisées, accords bilatéraux) et élabore le parcours pédagogique de chaque étudiant étranger. Ce suivi implique la gestion administrative du stage et son évaluation conforme aux attentes des partenaires, mais aussi systématiquement la gestion des modalités d'hébergement. Enfin, tous les étudiants étrangers sont associés aux modules de préparation à la mobilité et aux ateliers culturels. Ce suivi personnalisé s'applique à tout étudiant étranger.

L'IUFM accueille des enseignants chercheurs invités issus d'institutions partenaires. Ils séjournent un mois à l'IUFM et contribuent aux échanges sur la recherche en didactique. Ces enseignants chercheurs invités constituent des relais dans la mise en œuvre de l'accueil des étudiants de l'IUFM (12 enseignants chercheurs invités en 2007/2008). A titre d'exemples, en 2007/2008, des enseignants chercheurs invités venaient de Hongrie, du Québec, de Madagascar, du Maroc, de Norvège, du Vietnam, du Chili, du Brésil, de Pologne.

V. ORGANISATION DE LA MENTION

STRUCTURE DE LA FORMATION ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE

La mention est organisée en 4 semestres correspondant à 30 ECTS chacun. Elle représente un volume global de formation en présentiel de 960h environ, variable selon les spécialités, à raison de 240h par semestre, en moyenne. Elle comprend trois stages, répartis en S1 et S4 pour les stages dans le contexte professionnel de l'enseignement scolaire et en S3 pour les autres formes de stage (étranger, entreprise), exception faite des spécialités 8 et 9 qui, s'adressant principalement à des professionnels, sont soumises à un autre régime de stage, précisé dans la présentation de chaque spécialité. L'unité de la mention tient à un tronc commun centré sur la dimension professionnelle et la recherche. Les spécialités donnent lieu à des unités d'enseignement spécifiques. Les parcours sont appuyés sur des unités d'enseignement de diversification ou d'approfondissement communes à plusieurs spécialités.

Structure des unités d'enseignement :

Les contenus d'enseignement du master sont étagés en trois groupes d'Unités d'Enseignement réparties entre un tronc commun, des UE de spécialité et des UE d'approfondissement ou de diversification.

Les UE de tronc commun rassemblent les unités communes à toutes les spécialités et portant sur ce qui constitue le prérequis à toute spécialisation professionnelle :

- la connaissance du système éducatif, des publics et des apprentissages scolaires,
- la maîtrise de savoir-faire indispensables à ces métiers, tels que la capacité à utiliser une langue étrangère (niveau C1 du référentiel européen), les outils TIC (niveau C2i1 et volet A du C2i2e), et à développer une communication orale et écrite efficace, au sein de la classe mais aussi avec des partenaires institutionnels (parents d'élèves, collectivités territoriales, partenaires de l'école, encadrement et pilotage du système éducatif).
- la capacité à analyser des situations professionnelles, en priorité d'enseignement, mais pas exclusivement.

Appuyée sur les stages et reliée UE de recherche par la rédaction d'un Travail d'étude et de Recherche (M1) et de rapports de stage ou de mémoires (M2), cette partie du tronc commun vise à identifier les gestes professionnels, à développer la capacité à les analyser et à se les approprier. Elle est essentielle à tous les métiers visés par le master.

Le tronc commun est adapté, selon les spécialités, avec une coloration plus marquée second degré d'enseignement ou premier degré d'enseignement.

Les UE de spécialité sont spécifiques à chaque spécialité. Elles portent sur la dimension disciplinaire et académique des savoirs et se répartissent en UE de savoirs disciplinaires et didactiques et en UE de méthodologie et d'initiation à la recherche. La diversité des cursus préalables est prise en compte pour préparer au mieux à la polyvalence, à la diversité des métiers envisagés et aux réorientations professionnelles à l'issue du M1. Selon les cas, les spécialités comportent des unités de renforcement pour atteindre les prérequis en fonction du parcours antérieur : des UE de renforcement, notamment dans les trois spécialités consacrées aux métiers du premier degré sont ainsi conçues pour cet objectif.

Les UE d'initiation à la recherche font partie des UE de spécialité. Elles sont reliées soit à la recherche en éducation avec les laboratoires rattachés à la composante, soit à des domaines de recherche disciplinaire portés par les universités partenaires ou la faculté des sciences au sein de l'université Montpellier 2

Les UE de diversification et d'approfondissement sont communes à plusieurs spécialités et constituent un outil important d'adaptation au projet professionnel de l'étudiant. Elles permettent, en effet, des parcours de professionnalisation dans la gamme de métiers qu'offre le secteur éducatif et en dehors de lui. Elles sont conçues pour l'ensemble des spécialités mais certaines peuvent être chaînées à une spécialité particulière (exemple : les spécialités 3 et 4 sont chaînées en priorité avec l'UE de parcours consacrée aux « situations de handicap »).

Une large palette d'options dans ces UE de diversification permet aux étudiants de réaliser, en deux ans, un parcours permettant soit l'approfondissement du projet professionnel initial, soit sa réorientation vers d'autres projets. Elles s'opèrent en fonction des résultats aux évaluations du M1, en fonction aussi des rencontres et des motivations nouvelles résultant des stages sur le terrain. L'objectif visé est que ces deux années de master permettent l'émergence, l'accompagnement et la réalisation du projet professionnel et personnel de l'étudiant.

Certaines UE sont « offertes » par les universités partenaires qui co-habilitent la mention.

On distingue des **UE d'approfondissement** qui portent sur les métiers de l'enseignement. Elles ne sont pas chaînées et font l'objet de choix ouverts :

- l'école maternelle
- les Réseaux Ambition Réussite
- les publics à besoins spécifiques
- la scolarisation des migrants
- les usages du numérique en éducation
- les situations éducatives particulières
- les risques en situation éducative**
- les partenariats éducatifs** etc...

On distingue des **UE de diversification** qui portent sur des compétences ouvrant à des métiers hors domaine de l'enseignement et qui peuvent donner lieu :

Ou bien à des choix ouverts :

- droit administratif*
- conduite de projet
- ingénierie des projets internationaux
- gestion du risque*
- médiation scientifique et technique* etc...

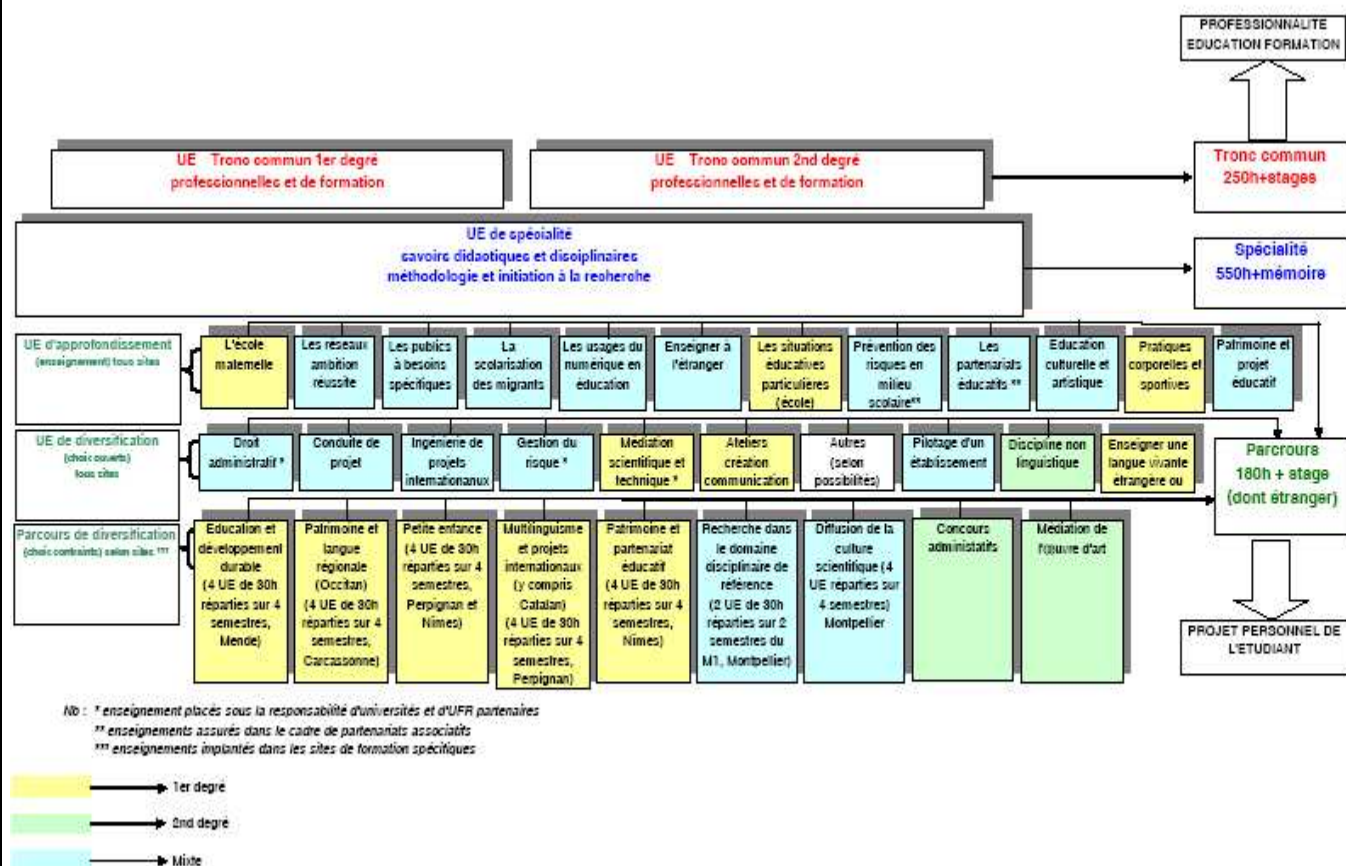
Ou bien à des choix contraints (chaînage), implantés dans des sites de formation spécifiques

- éducation et développement durable (4 UE de 30h réparties sur les 4 semestres, Mende)
- patrimoine et langue régionale (4 UE de 30h réparties sur 4 semestres, Carcassonne)
- petite enfance (4 UE de 30h réparties sur 4 semestres, Perpignan et Nîmes)
- bilinguisme et projets internationaux (4 UE de 30h réparties sur 4 semestres, Perpignan)
- patrimoine et partenariats éducatifs (4 UE de 30h réparties sur 4 semestres, Nîmes)
- la recherche dans le domaine disciplinaire de référence* (2UE de 30h réparties sur 2 semestres, Montpellier)

NB * enseignement placés sous la responsabilité d'universités et d'UFR partenaires

** enseignements assurés dans le cadre de partenariats associatifs

ARTICULATION DES SPECIALITES ET DES PARCOURS



Progressivité et modularité de la formation

Le master est organisé dans une logique modulaire où chaque semestre est orienté vers un objectif précis :

Le semestre 1 est consacré à l'orientation dans le contexte éducatif et scolaire. Un stage d'observation et de pratique accompagnée permet de construire les repères professionnels essentiels et alimente la réflexion théorique qui, en retour fournit les outils pour analyser les situations professionnelles. L'étudiant construit ou actualise les prérequis théoriques, épistémologiques, didactiques, méthodologiques pour une spécialisation ultérieure. Dans les spécialités 1, 2, et 3 les UE de renforcement disciplinaires y trouvent leur place.

Le semestre 2 est consacré aux prérequis à l'exercice du métier visé et à la préparation d'un concours de recrutement. D'une part, il porte sur les données didactiques et académiques exigées par les concours et l'exercice du métier. D'autre part, il poursuit le lien avec l'expérience professionnelle et la recherche. Le TER et un stage hors système éducatif français (entreprise ou enseignement à l'étranger) permettent de développer la dimension réflexive et professionnelle. L'orientation en fin de S2 est tributaire à la fois des premières expériences professionnelles et des éléments de prise de distance proposés.

Le semestre 3 est consacré à une forte élévation des compétences professionnelles. Il s'appuie sur des enseignements de tronc commun consacrés aux situations professionnelles de formation, à l'analyse des pratiques et aux outils théoriques qui permettent de les construire. La présence d'écrits de concours pendant le semestre 3

peut conduire à modifier les objectifs du semestre et les choix des étudiants à l'issue de celui-ci.

Le semestre 4 vise à confirmer le projet professionnel et à le traduire dans des pratiques effectives, qui sont utiles pour l'oral des concours et pour l'entrée en fonction dans un cadre professionnel : le stage en responsabilité dans le système éducatif, ou dans une situation professionnelle hors éducation pour les étudiants qui ont fait le choix de se réorienter, constitue l'élément central du semestre 4. Il est accompagné d'un écrit réflexif et professionnel qui peut entrer dans le cadre d'un portfolio.

Organisation pédagogique du diplôme

L'admission

Les conditions réglementaires d'admission en M1, telles qu'elles sont définies par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et l'université Montpellier 2, en fonction des possibilités d'accueil par site et par spécialité s'appliquent. L'admission dans une spécialité est prioritairement accordée à un étudiant inscrit dans la spécialité correspondant au domaine dans lequel il a obtenu sa licence. En cas d'impossibilité à accueillir tous les étudiants, l'admission en M1 prend en compte positivement les étudiants ayant suivi des UE de pré-professionnalisation en licence.

Les conditions réglementaires d'admission en M2, telles qu'elles sont définies par le ministère et l'université, s'appliquent ; elles s'effectuent par dossier d'inscription en fonction des capacités d'accueil dans les différents sites de l'IUFM et des capacités de mise en stage dans l'académie. L'examen du dossier pourra éventuellement être complété par un entretien. Les commissions d'admission proposeront un classement sur liste principale et complémentaire.

Le jury d'admission est présidé par le responsable du master et le directeur de l'IUFM. Il comprend les responsables de spécialité, les directeurs adjoints, des représentants des universités partenaires et des professionnels. Pour chaque spécialité des commissions préparatoires au jury d'admission sont constituées sous la responsabilité du responsable de spécialité et d'un directeur adjoint, responsable de filière, qui fait appel à des membres de l'équipe pédagogique et des professionnels, pour les entretiens, en cas de besoin.

L'évaluation :

Les modalités d'évaluation des acquis des étudiants des différentes spécialités de la mention s'inscrivent en conformité avec la réglementation en vigueur (article L613-1 du code de l'éducation ; arrêté du 09 avril 1997, arrêté du 25 avril 2002, note de la DGSIP du 08 avril 2009) et en accord avec les règles internes à l'université telles qu'elles sont définies par les conseils (CEVU, CA). Le principe général retenu pour la mention est celui d'une évaluation en contrôle continu, sauf exception concernant certaines spécialités et/ou UE et signalées dans le présent document. L'évaluation est soumise au principe de compensation semestrielle avec deux limites :

- pas de compensation pour les UE dont la note moyenne est inférieure à 6 ;
- les UE suivantes sont exclues de la compensation : TER en M1, évaluation du stage en responsabilité en M2, UE attestant le niveau requis en langue vivante.

A l'intérieur de chaque UE les notes sont intégralement compensables sans note éliminatoire. Des sessions de rattrapage sont organisées pour les UE non compensables.

Pour éviter des évaluations morcelées et s'intégrer dans une logique d'évaluation des compétences, les modalités d'évaluation de certaines UE sont regroupées.

Les professionnels en formation continue se voient proposer par le biais de la **VAE** une validation d'UE en fonction des compétences acquises. Les modalités de capitalisation des UE sont définies par le CEVU pour l'université

Les jurys d'examen comprennent l'équipe pédagogique et un professionnel correspondant à la spécialité. Le contrôle des connaissances prend la forme d'un contrôle continu, sauf exception. Les divers éléments d'évaluation obtenus sont conservés de manière cumulative et raisonnée. Cette conservation peut prendre la forme d'un portfolio. Le secrétariat du jury est assuré par les services administratifs de l'institut, sous la responsabilité des directeurs de sites et directeurs adjoints, responsables de filières.

MEF : Parcours et UE de diversification et d'approfondissement

n° des UE	Intitulé	Horaire	Spécialités concernés	Site(s) d'ouverture	ECTS	Responsables
S1/S3						
UE1	L'école maternelle	30h	1, 2, 3	Tous	3	M. CELLIER (MC), M. MARQUIE (MC), Y. SOULE (PRAG, dct)
UE 2	Les réseaux ambition réussite	30h	Toutes spécialités	Tous	3	D. BUCHETON (PU), M. RAMOS (PREC)
UE 3	Les publics à besoins éducatifs spécifiques	30h	Toutes spécialités	Tous	3	M. SEVENERY (PREC), S. CANAT (MC), A. DECROUN (PREC, dct)
UE 4	La scolarisation des migrants	30h	Toutes spécialités	Tous	3	T. TREFFAULT (MC)
UE 5	Les usages du numérique en éducation	30h	Toutes spécialités	Tous	3	P. POUZOULET (PREC), D. TUCHAIS (PRCE)
UE 6	Enseigner à l'étranger	30h	Toutes spécialités	Tous	3	F. DEMOUGIN (PU), A. CARLO (PRAG), J. SAUVAGE (PRCE, dct)
UE 7	Patrimoine et projet éducatif	30h	Toutes spécialités	Tous	3	R. AZEMAR (PRAG, dct)
UE 8	<i>Droit administratif</i>	30h	Toutes spécialités	Montpellier, Nîmes	3	C. FABRE (MC)
UE 9	<i>Conduite de projet</i>	30h	Toutes spécialités	Tous	3	J-P. UDAVE (PRAG)
UE 10	<i>Ingénierie de projets internationaux</i>	30h	Toutes spécialités	Tous	3	A. CARLO (PRAG), P. DEMOUGIN (MC)
UE 30	Enseigner une langue vivante étrangère ou régionale (S3)	30h	1, 2, 3	Tous	3	P. MONJO (PRAG), G. ARBOUSSET (PRCE)
S2/S4						
UE 11	Gestion des conflits	30h	Toutes spécialités	Tous	3	D. FAVRE (PU), D. POUTHIER (PLP)
UE 12	Pratiques corporelles et sportives	30h	1, 2, 3	Tous		J. GLEYSE (PU), B. GRELLETY (PRAG), D. CARBOU (PRAG)
UE 13	Les situations éducatives particulières (école)	30h	1, 2, 3	Tous	3	Y. SOULE (PRAG, dct), M-P. QUESSADA (PRAG, dct), G. AZEMA (PRAG)
UE 14	Prévention du risque en milieu scolaire	30h	Toutes spécialités	Tous	3	C. REYNAUD (MC), D. FAVRE (PU)
UE 15	Les partenariats éducatifs	30h	Toutes spécialités	Tous	3	M-D. BIDARD (PRAG), C. DUPUY (PRCE, dct), C. MIRGALET (PRAG), J-J. FELIX (PRAG)
UE 16	<i>Education culturelle et artistique</i>	30h	Toutes spécialités	Tous	3	A. LEROUGE (MCF), M-D. BIDARD (PRAG)
UE 17	<i>Pilotage d'un établissement</i>	30h	4, 5, 6, 7	Montpellier	3	J-P. VERAN (IA-IPR), R. ETIENNE (PU)
UE 18	<i>Ateliers création communication</i>	30h	Toutes spécialités	Tous	3	A. PIBAROT (MC), F. OZIL (PREC)
UE 19	<i>Education et grande pauvreté</i>	30h	Toutes spécialités	Montpellier		C. SELIMANOVSKI (MC)
UE 20	<i>Les outils de la classe</i>	30h	1, 2, 3	Perpignan	3	A. DECROUN (PREC, dct)
UE 21	<i>UE ouvertes par les universités partenaires qui co-habilitent la mention</i>	<i>A définir selon besoins</i>				
Parcours						
Parcours Education développement durable		4x30h	1, 2, 3	Mende	12	G. DIEUMEGARD (MC), J. FOSSATI (PRAG, dct), G. AZEMA (PRAG) (MENDE)
UE 22 (1)	Comprendre les enjeux de l'éducation au développement durable (S1)		1, 2, 3	Mende		
UE 22 (2)	Politique et contexte de l'EDD (S2)		1, 2, 3	Mende		
UE 22 (3)	Activités des professionnels et dispositifs en EDD (S3)		1, 2, 3	Mende		
UE 22 (4)	Médiation et conduite de projet en EDD (S4)		1, 2, 3	Mende		
Parcours Patrimoine et langue régionale		4x 30h		Carcassonne, Perpignan	12	G. ARBOUSSET (PRCE), B. GRELLETY (PRAG) CARCASSONNE)

UE 23 (1)	(S1)		1, 2, 3	Carcassonne, Perpignan		
UE 23 (2)	(S2)		1, 2, 3	Carcassonne, Perpignan		
UE 23 (3)	(S3)		1, 2, 3	Carcassonne, Perpignan		
UE 23 (4)	(S4)		1, 2, 3	Carcassonne, Perpignan		
Parcours Petite enfance		4x30h	1, 2, 3	Nîmes, Perpignan	12	H. MARQUIE (MC), M. CELLIER (MC), M-P. QUESSADA (PRAG, dct), N. GARDEZ (PRCE), (PERPIGNAN, NÎMES)
UE 24 (1)	La psychologie et le développement de l'enfant (S1)		1, 2, 3	Nîmes, Perpignan		
UE 24 (2)	Langage oral et écrit (S2)		1, 2, 3	Nîmes, Perpignan		
UE 24 (3)	La motricité (S3)		1, 2, 3	Nîmes, Perpignan		
UE 24 (4)	Vers la professionnalisation (S4)		1, 2, 3	Nîmes, Perpignan		
Parcours Patrimoine et partenariat éducatif		4x30h	1, 2, 3	Nîmes	12	C. MIRGALET (PRAG), M-P. QUESSADA (PRAG, dct), (NÎMES)
UE 25 (1)	Approche générale (S1)		1, 2, 3	Nîmes		
UE 25 (2)	Méthodologie de conception de projets (S2)		1, 2, 3	Nîmes		
UE 25 (3)	Penser le partenariat (S3)		1, 2, 3	Nîmes		
UE 25 (4)	Conception et mise en œuvre d'un projet (S4)		1, 2, 3	Nîmes		
Parcours Multilinguisme et projets internationaux		4x30h	1, 2, 3	Perpignan	12	R. PEIX (PRCE), L. BONET (PRCE, dct), N. GARDEZ (PRCE) (PERPIGNAN)
UE 26 (1)	S1		1, 2, 3	Perpignan		
UE 26 (2)	S2		1, 2, 3	Perpignan		
UE 26 (3)	S3		1, 2, 3	Perpignan		
UE 26 (4)	S4		1, 2, 3	Perpignan		
Parcours Recherche dans la discipline		2x30h	Toutes spécialités	Montpellier	6	Responsables masters Montpellier III (Montpellier)
UE 27 (1)	UE offerte en S1 par Université partenaire		Toutes spécialités	Montpellier		
UE 27 (2)	UE offerte en S2 par Université partenaire		Toutes spécialités	Montpellier		
Parcours Diffusion de la culture scientifique		4x30h	Toutes spécialités	Montpellier	12	V. DELAFOREST (PRAG), V. MUNIER (MC), S. VALETTE (PREC) (MONTPELLIER)
UE 28 (1)	Séminaire sur les enjeux scientifiques contemporains (S1)		Toutes spécialités	Montpellier		
UE 28 (2)	Démarches d'investigations en sciences (S2)		Toutes spécialités	Montpellier		
UE 28 (3)	Diversité des objets et des démarches pour construire un enseignement en sciences expérimentales (S3)		Toutes spécialités	Montpellier		
UE 28 (4)	Médias et communication scientifique (S4)		Toutes spécialités	Montpellier		
Parcours Médiation de l'œuvre d'art		2*30h	2 nd degré	Montpellier	6	E. VILLAGORDO (MC), M-D. BIDARD (PRAG) (MONTPELLIER-MONTPELLIER III)
UE 29 (1)	S1		2 nd degré	Montpellier		
UE 29 (2)	S2		2 nd degré	Montpellier		
UE 29 (3)	S3		2 nd degré	Montpellier		
UE 29 (4)	S4		2 nd degré	Montpellier		

POLITIQUE DES STAGES

La place indispensable des stages et leur articulation aux UE.

Les stages sont définis, préparés et exploités dans le tronc commun. Néanmoins, des articulations avec les spécialités sont nécessaires pour que les enseignements qui y sont dispensés puissent atteindre les objectifs professionnels définis par le cahier des charges de la formation des maîtres, en date du 19 décembre 2006. Le TER produit en semestre 2 prend appui sur des éléments de l'expérience professionnelle acquise lors des stages des semestres 1 et 2. Un rapport ou un mémoire prend place en semestre 4.

Le stage nourrit la maturation de l'identité professionnelle, alimente les questions adressées en formation, justifie une formation théorique d'autant plus approfondie que ses objets sont complexes et fournit terrain et matériau de la recherche. Pour permettre une véritable alternance, les temps de stage sont répartis sur les semestres 1 et 4, sous la forme de stages groupés (deux périodes de 2 semaines pour chaque semestre considéré, séparées par un temps de retour et d'analyse). Ils sont encadrés par des professionnels formés. Préparation, suivi et analyse du stage sont assurés en collaboration par les formateurs de terrain, les responsables des UE de Tronc Commun et des UE de spécialité et de parcours impliquées dans sa mise en œuvre.

Le second stage donne matière à rémunération sous forme d'un engagement contractuel par l'employeur Education Nationale. Cette possibilité est offerte aux étudiants admissibles au concours et à ceux qui ne le sont pas. L'employeur est associé à la mise en place des stages et à leur évaluation, réalisée sous l'autorité de l'équipe pédagogique du master.

Un bureau des stages est créé, sous l'autorité d'un directeur adjoint, pour coordonner avec les services de l'Education Nationale et les autres employeurs potentiels les conditions de mise en stage et pour veiller à l'harmonisation des modalités de suivi et d'évaluation.

Les stages d'observation et de pratique accompagnée (en S1) sont envisagés à partir de l'UE qui les prépare (30h). Le maître d'accueil fournit un rapport et l'étudiant insère dans son TER les éléments les plus pertinents de son expérience de terrain (observation et pratique accompagnée). Le stage en responsabilité (en S4) donne matière à un accompagnement prévu au sein de l'UE, en sus des 30h consacrées à la préparation et au suivi. Une visite formative (3h) suivie d'une visite évaluative (2h) sont nécessaires et doivent être prises en compte dans le fonctionnement du master. Ces visites sont prises en charge par des professionnels et des universitaires associés à l'UE. L'évaluation de ces stages est couplée avec le mémoire professionnel ou le portfolio produit dans l'UE conjointe.

MUTUALISATIONS ET COHABILITATIONS

L'ensemble de la mention est proposé à l'habilitation conjointe avec l'université Montpellier III et Unîmes.

Les éléments mutualisés sont les suivants, selon les spécialités traitées :

Du master MEF vers les autres masters :

UE professionnelles et de mise en stage

UE didactiques disciplinaires

Des autres masters vers le master MEF

UE de recherche

UE de diversification

Les documents relatifs aux cohabilitations rédigés par les responsables des établissements concernés sont joints en annexe. Le tableau ci dessous rend compte des échanges et de l'habilitation conjointe.

OFFRE DE FORMATION METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

UNIVERSITE MONTPELLIER I	UNIVERSITE MONTPELLIER III				UNIVERSITE MONTPELLIER II		UNÎMES
UFR STAPS	UFR 1	UFR 2	UFR3	UFR4	Faculté des sciences	Institut Universitaire de formation des maîtres	
CAPEPS	CAPES Arts plastiques Lettres classiques Lettres modernes Musique	CAPES Anglais Espagnol Italien	CAPES Histoire- géographie	CAPES SES	CAPES Mathématiques Physique-chimie Sciences de la vie et de la terre	CRPE Concours CPE CAPET Technologie CAPET-CAPLP Economie et gestion CAPLP Lettres Histoire, Langues-Lettres,	CAPET, CAPLP Arts appliqués
X	X	X	X	X	X	FORMATION PROFESSIONNELLE	X
<p>APPORTS DISCIPLINAIRES ET RECHERCHE</p>							
Master STAPS	Master Arts Master Lettres Master Musique	Master langues vivantes	Master Histoire	Master SES	Master Mathématiques Master physique chimie Master BGAE	Master Métiers de l'éducation et de la formation Spécialités 1,2, 3 Spécialité 4 Spécialité 5 Spécialité 6 Spécialité 7 Spécialités 8 et 9	MASTER ARTS APPLIQU.
Convention	CO-HABILITATION						

PUBLICS CONCERNES

Les publics concernés par la mention sont de diverses origines :

Spécialité 1, 2, 3 : étudiants des universités de la région principalement, et d'autres régions, toutes disciplines confondues.

Spécialité 4 : étudiants des universités de la région principalement, et d'autres régions, disciplines du domaine SHS

Spécialité 5 : étudiants des universités de la région principalement, et d'autres régions, disciplines du domaine STS, génie mécanique en particulier, et du domaine DEG (AES, Economie)

Spécialité 6 : étudiants des universités de la région principalement, et d'autres régions, disciplines du domaine DEG

Spécialité 7 : étudiants des universités de la région principalement, et d'autres régions, disciplines du domaine ALL

Spécialité 8 : professionnels en activité, dans l'enseignement scolaire ou dans des structures d'accompagnement médical ou social.

Spécialité 9 : professionnels en activité dans l'enseignement scolaire.

EQUIPE PEDAGOGIQUE (équipe de formation)

Pilotage de la mention :

Le **comité de pilotage** de la mention est dirigé par le responsable de la mention et le directeur de l'IUFM. Il comprend les responsables des 9 spécialités, les deux directeurs adjoints chargés des formations et des ressources et, pour la partie professionnelle, deux représentants du rectorat (un inspecteur d'académie et un IPR d'une des disciplines concernées) et deux représentants des autres partenaires professionnels (un représentant d'une collectivité territoriale, un représentant d'un organisme culturel ou associatif), deux représentants étudiants. Le rôle du comité est de suivre la mise en œuvre des formations prévues par la maquette, d'organiser la réorientation des étudiants, de veiller à la mise en stage des étudiants.

Le master s'appuie sur les différents sites de formation de l'IUFM pour répartir l'offre de formation au plus près des terrains professionnels et des possibilités de stages. Dans chaque site, un correspondant de chaque spécialité assure, avec le directeur de site, la cohérence des enseignements et les opérations d'évaluation en liaison avec le responsable de la spécialité et le directeur adjoint.

Le conseil de perfectionnement de la mention est présidé par le responsable de la mention et le directeur de l'IUFM. Il comprend les responsables de spécialités, les directeurs adjoints, des représentants des universités partenaires, des professionnels intervenant dans la formation et les représentants étudiants élus au conseil de l'institut. Il se réunit au moins une fois par an. Ce conseil statue sur les orientations pédagogiques de la formation, prend connaissance des résultats de l'observatoire des formations, service auquel un agent de catégorie A est affectée. Il s'appuie aussi sur le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'université. Il propose toute modification ou innovation qu'il juge utile.

Chaque spécialité dispose d'un conseil de perfectionnement, présidé par le responsable de la spécialité et un directeur adjoint responsable de filière. Il comprend les responsables de parcours au sein de la spécialité, les responsables d'UE, un professionnel et les représentants étudiants élus au conseil de l'institut. Chacun de ces conseils se réunit au moins 2 fois par an. Il identifie les problèmes ou les points à améliorer, en s'appuyant notamment sur les résultats de l'observatoire des formations.

L'IUFM s'inscrit dans la politique développée par l'université Montpellier 2 en matière d'évaluation des enseignements et des formations. L'IUFM a mis en place un observatoire des formations qui assure depuis 2006 une évaluation régulière des formations, sur des bases statistiques et à partir d'enquêtes. Le recours au Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est sollicité pour améliorer les perspectives d'emploi à l'issue du master

Les équipes pédagogiques en charge des différentes spécialités du master Métiers de l'Education et de la Formation assurent par le biais de déplacements physiques, de visio-conférences et de balado-diffusion, l'unité des enseignements dispensés. Dans ce domaine, l'IUFM a accumulé une expérience très solide de la délocalisation des formations. Dans cette perspective, l'équipe de direction de l'IUFM, comprenant notamment les directeurs adjoints et les directeurs de sites, assure toute la logistique nécessaire.

La présence de professionnels de grande qualité, ayant déjà une expérience de la participation à la formation, est un atout majeur pour ce master. Elle tient aussi à la répartition de la formation sur les différents sites.

Pour des raisons de moyens disponibles et de gestion des flux étudiants, les sites de formation limitent l'ouverture des parcours. Dans cette hypothèse, les parcours ouverts sont définis par rapport à des contextes locaux et à une analyse fine des besoins et des synergies à mettre en œuvre.

L'équipe pédagogique est ainsi constituée :

Equipe pédagogique : universitaire (responsables de spécialités/ parcours/représentant es qualité)			
Nom & prénom	Grade	Section CNU/CNRS	Composante/ Unité de recherche
<u>Responsables de la mention</u>			
BUCHETON Dominique (responsable scientifique)	PU	07/70	IUFM, resp. LIRDEF (UM2)
DEMOUGIN Patrick (coordination pédagogique)	MC	09	IUFM directeur, DIPRALANG (UM3-UM2)
<u>Responsables des spécialités</u>			
DEMOUGIN Françoise (spé1)	PU	07	IUFM, DIPRALANG (UM3-UM2)
BRONNER Alain (Spé 2)	PU	26	IUFM, LIRDEF (UM2)
GLEYSSE Jacques (Spé 3)	PU	74	IUFM, resp. SANTESIH (UM1-UM2)
LEBLANC Serge (Spé 4)	MC	74	IUFM LIRDEF (UM2)
ZOIA Geneviève (Spé 4)	MC hdr	20	IUFM , LIRDEF (UM2)
DIEUMEGARD Gilles (Spé5)	MC	70	IUFM, LIRDEF (UM2)
JEAN Alain (Spé5)	Dct	70	IUFM, LIRDEF (UM2)
FABRE Claude (Spé 6)	MC	06	IUFM, CREGOR (UM2)
FAVARD Eric (Spé 7)	Dct		IUFM
DEMOUGIN Patrick (Spé 7)	MC	09	IUFM, DIPRALANG (UM3-UM2)
CANAT Sylvie (Spé 8)	MC	70	UM3, CRISES (UM3)
CHABANNE Jean-Charles (Spé9)	PU	70	IUFM, co- resp. LIRDEF (UM2)
LEROUGE Alain (coord.pédagogique Spé 9)	MC	70	IUFM direct.Adjoint, LIRDEF (UM2)
UDAVE Jean Paul (coord. Pédagogique Spé1 à 8)	Prag		IUFM direct.Adjoint

Intervenant extérieur : mentionnés dans les rubriques propres à chaque spécialité

PILOTAGE DE LA FORMATION (Conseil de perfectionnement de la mention)

Le rôle du **comité de pilotage** de la mention est constitué des responsables de mention et de spécialité désignés dans le tableau ci-dessus. S'y adjoignent

Comité de pilotage (Universitaires et professionnels)		
Nom & prénom	profession	Employeur - service
BUCHETON Dominique	PU Resp. Mention	IUFM-UM2, LIRDEF
DEMOUGIN Patrick	MC Directeur	IUFM-UM2 DIPRALANG
BECK Dominique	IA DSDEN	Inspection académique Pyrénées orientales
BRONNER Alain	PU, resp	IUFM, UM2

	Spécialité 2	
CANAT Sylvie	MC resp . spécialité 8	UM3,
CHABANNE Jean Charles	PU resp. spécialité 9	IUFM, UM2
CREISSEN Bernard	directeur	MGEN, mutualité
DEMOUGIN Françoise	PU, resp. Spécialité1	IUFM, UM2
FABRE Claude	MC, resp. spécialité 6	IUFM, UM2
FAVARD Eric	Dct resp. spécialité 7	IUFM, UM2
FRAISSE Jacques	Directeur IRTS	IRTS
GODARD Florence	IA-IPR SVT	Rectorat,
GUILLON	Directeur adjoint	CEMEA
JEAN Alain	Dct, resp spécialité 5	IUFM, UM2
LEBLANC Serge	MC hab, resp Spécialité 4	IUFM, UM2
LEROUGE Alain	Directeur adjoint	IUFM, UM2
LIMOUZIN Jacques	IPR, doyen	Rectorat,
UDAVE Jean Paul	Directeur adjoint	IUFM, UM2

ANNEXES MENTION EDUCATION FORMATION

1- LISTE DES RESPONSABLES DE LA MENTION ET DES SPECIALITES

Responsable scientifique de la mention		
Nom	BUCHETON Dominique	
Discipline	Sciences de l'éducation, sciences du langage	section CNU 70-07
Fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Coordonnées	dominique.bucheton@montpellier.iufm.fr	

Responsable pédagogique de la mention		
Nom	DEMOUGIN Patrick	
Discipline	Langue et littérature françaises	section CNU : 9
fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
coordonnées	patrick.demougin@montpellier.iufm.fr	

Responsable de la spécialité Métiers de l'enseignement primaire, de l'ingénierie et de la culture		
Nom	DEMOUGIN Françoise	
Discipline	Sciences du langage, Langue et littérature françaises	section CNU : 07/09
fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
coordonnées	francoise.demougin@montpellier.iufm.fr	

Responsable de la spécialité Métiers de l'enseignement primaire, de la médiation scientifique et technique

Nom	BRONNER Alain	
Discipline	Mathématiques appliquées	section CNU :26
Fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Coordonnées	alain.bronner@montpellier.iufm.fr	

Responsable de la spécialité Métiers de l'enseignement primaire, de l'éducation et de l'environnement scolaire

Nom	GLEYSE Jacques	
Discipline	STAPS	section CNU : 74
fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
coordonnées	jacques.gleyse@montpellier.iufm.fr	

Responsable de la spécialité métiers de l'encadrement éducatif, vie scolaire et médiation sociale

Nom	ZOIA Geneviève	
Discipline	Sociologie	section CNU : 20
fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
coordonnées	geneviève.zoia@montpellier.iufm.fr	

Co- Responsable de la spécialité métiers de l'encadrement scolaire et de la médiation sociale

Nom	LEBLANC Serge	
Discipline	STAPS	section CNU : 74
fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Coordonnées	serge.leblanc@montpellier.iufm.fr	

Responsable de la spécialité métiers de l'enseignement technologique et de la formation dans les domaines technique et technologique en entreprise

Nom	JEAN Alain	
Discipline	technologie	section CNU :
Fonction	<input type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Coordonnées	alain.jean@montpellier.iufm.fr	

Co-responsable de la spécialité métiers de l'enseignement technologique et de la formation dans les domaines technique et technologique en entreprise

Nom	DIEUMEGARD Gilles	
Discipline	Psychologie	section CNU : 16
Fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Coordonnées	gilles.dieumegard@montpellier.iufm.fr	

Responsable de la spécialité Economie Gestion

Nom	FABRE Claude	
Discipline	Sciences de Gestion	section CNU : 06
Fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Coordonnées	claude.fabre@montpellier.iufm.fr	

Responsable de la spécialité métiers de l'enseignement en lycée professionnel		
Nom	DEMOUGIN Patrick	
Discipline	Langue et littérature françaises	section CNU : 9
Fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Coordonnées	patrick.demougin@montpellier.iufm.fr	

Co-responsable de la spécialité métiers de l'enseignement en lycée professionnel		
Nom	FAVARD Eric	
Discipline	Géographie	section CNU :
fonction	<input type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
coordonnées	eric.favard@montpellier.iufm.fr	

Responsable de la spécialité Accompagnement des publics à besoins éducatifs particuliers		
Nom	CANAT Sylvie	
Discipline	Sciences de l'éducation	section CNU : 70
fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
coordonnées		

Responsable de la spécialité Métiers de la formation des enseignants, aspects didactiques et professionnels.		
Nom	CHABANNE Jean Charles	
Discipline	Sciences de l'éducation	section CNU : 70
fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
coordonnées	jean-charles.chabanne@montpellier.iufm.fr	

Co-responsable de la spécialité Métiers de la formation des enseignants, aspects didactiques et professionnels		
Nom	LEROUGE Alain	
Discipline	Sciences de l'éducation	section CNU : 70
fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
coordonnées	alain.lerouge@montpellier.iufm.fr	

Coordonnateur pédagogique des spécialités du MEF		
Nom	UDAVE Jean Paul	
Discipline	Histoire	section CNU :
fonction	<input type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> Chercheur	
HDR	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
coordonnées	jean-paul.udave@montpellier.iufm.fr	

2-LISTE DES ENSEIGNANTS–CHERCHEURS et ENSEIGNANTS personnels de la composante IUFM de l'UM2, intervenant dans la mention

Afin d'atteindre ses objectifs de professionnalisation, l'IUFM a constitué au fil des années des équipes d'enseignants associant enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels confirmés. Les professionnels sont dans le second degré des formateurs à temps partagé ou des formateurs associés qui exercent au moins à mi-temps dans les établissements d'enseignement secondaire. Dans le second degré, il s'agit des directeurs d'école d'application et des professeurs maîtres formateurs, titulaires du CAFPEMF, dont une partie du service d'enseignement est du à l'IUFM. Ces professionnels forment un réseau inscrit dans un maillage

territorial lié aux sites de l'IUFM. Cette répartition territoriale facilite la mise en stage des étudiants. A ces professionnels s'ajoute un vaste réseau de vacataires.

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS et ENSEIGNANTS

Nom	Prénom	Grade	Localisation	Discipline/ Sections CNU
Responsables et coordonnateurs de spécialités				
BUCHETON resp t.c.	Dominique	PR	MONTPELLIER	07-70
DEMOUGIN spé1	Françoise	PR	NIMES	07-09
BRONNER spé2	Alain	PR	MONTPELLIER	26
GLEYSE spé3	Jacques	PR	MONTPELLIER	74
LEBLANC spé4	Serge	MCF	MONTPELLIER	74
PIQUEMAL	Gérard	CPE	MONTPELLIER	Vie scolaire et sciences de la formation
ZOIA spé 4	Geneviève	MCF, hdr	MONTPELLIER	20
JEAN spé5	Alain	PRCE, dct	MONTPELLIER	Technologie
FABRE spé6	Claude	MCF	MONTPELLIER	06
DEMOUGIN spé7	Patrick	MCF	NIMES	09
CANAT spé 8	Sylvie	MCF	MONTPELLIER III	70
CHABANNE spé9	Jean-Charles	PR	MONTPELLIER	70
LEROUGE spé 9	Alain	MCF	MONTPELLIER	70
UDAVE coord.péda.spé	Jean Paul	Agrégé	MONTPELLIER	Histoire
Enseignants chercheurs				
ALBERTO	Rui	MCF	MONTP/NIMES	18
ASDIH	Carole	MCF	MONTPELLIER	16
BACHTOLD	Manuel	MCF	MONTPELLIER	28
BONTE	Eric	MCF	MONTPELLIER	27
CELLIER	Micheline	MCF	NIMES	09
DIEUMEGARD	Gilles	MCF	NIMES	70-16
FAVRAT	Jean-François	MCF	NIMES	26
FRATISSIER	Michel	MCF	MONTPELLIER	22
GAUCHER	Pierre	MCF	MONTPELLIER	18
GUEDJ	Muriel	MCF	MONTPELLIER	18
MARQUIE	Hélène	MCF	PERPIGNAN	16
MOLINATTI	Grégoire	MCF	MONTPELLIER	68
MUNIER	Valérie	MCF	MONTPELLIER	28
OUDOM	Jean-Michel	MCF	MONTPELLIER	25
PARAYRE	Marc	MCF	PERPIGNAN	09
PIBAROT	Annie	MCF	MONTPELLIER	09
PILLET	Elisabeth	MCF	MONTPELLIER	09
REYNAUD	Christian	MCF	MONTPELLIER	70
SELIMANOVSKI	Catherine	MCF	MONTPELLIER	23
TREFAULT	Nicolas	MCF	PERPIGNAN	07
VIGNES	Michel	MCF	PERPIGNAN	28
VILLAGORDO	Eric	MCF	PERPIGNAN	18
DREYFUS	Martine	MCF, hdr	MONTPELLIER	07
MOUAHID	Gabriel	MCF, hdr	PERPIGNAN	67
DUSSEAU	Jean-Michel	PR	MONTPELLIER	28
ETIENNE	Richard	PR	MONTPELLIER	70
FAVRE	Daniel	PR	MONTPELLIER	70
PATURET	Jean-Bernard	PR	MONTPELLIER III	70
SALIGNON	Bernard	PR	MONTPELLIER III	18
Enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur				
POUTHIER	Dominique	PLP	MONTPELLIER	Maths-sciences

PASSELAIGUE-THEYS	Dominique	PLP2	NIMES	Physique-Chimie
ALIAGA	Isabelle	PRAG	MONTPELLIER	Espagnol
ARBUS	Bernard	PRAG	PERPIGNAN	Education musicale
ARINO	Marie-Christine	PRAG	PERPIGNAN	Histoire-Géographie
ARNAUD	Jacqueline	PRAG	MONTPELLIER	EPS
AZEMA	Guillaume	PRAG	MENDE	EPS, directeur de site
BEL	Jean-Paul	PRAG	MONTPELLIER	Sciences physiques
BIDARD	Marie-Dominique	PRAG	MONTPELLIER	Arts plastiques
BRIANT	Nathalie	PRAG	MONTPELLIER	Mathématiques
BRUN	Laurie	PRAG	NIMES	Lettres modernes
CARBOU	Danielle	PRAG	PERPIGNAN	EPS
CARLO	Alain	PRAG	MONTPELLIER	Histoire Géographie
CHEVALIER	Magali	PRAG	NIMES	Lettres modernes
DE LA FOREST	Valérie	PRAG	MONTPELLIER	Sc. de la vie et de la terre
FAURE-VIALLE	Brigitte	PRAG	PERPIGNAN	SVT
FELIX	Jean-Jacques	PRAG	MONTPELLIER	EPS
GIRMENS	Yves	PRAG	PERPIGNAN	Mathématiques
GRELLETY	Bernard	PRAG	CARCASSONNE	EPS, directeur de site
JOUAN	Sylvie	PRAG	MENDE	Philosophie
JULIA	Gilbert	PRAG	PERPIGNAN	Mathématiques
LACAGE	Michel	PRAG	MENDE	Mathématiques
LAURET-GERONIMI	Adeline	PRAG	MONTPELLIER	Sc. de la vie et de la terre
MARZOUK	Viviane	PRAG	CARCASSONNE	Lettres modernes
MASOLIVER	Brigitte	PRAG	PERPIGNAN	Mathématiques
MELET	Christine	PRAG	MONTPELLIER	Mathématiques
MIRGALET	Christine	PRAG	NIMES	Arts plastiques
MOKADDEM	Salim	PRAG	MONTPELLIER	Philosophie
MONJO	Patricia	PRAG	MONTPELLIER	Anglais
NICOLAZO-CRACH	Paul	PRAG	CARCASSONNE	Mathématiques
PARIS	Michel	PRAG	MONTPELLIER	Sciences Physiques
PERRIN	Jacques	PRAG	PERPIGNAN	EPS
PERXACHS	Jean-Louis	PRAG	MENDE	Sciences Physiques
RIGAL	Christian	PRAG	MONTPELLIER	EPS
RIVIERE-PENANCIER	Mary-Eve	PRAG	MONTPELLIER	Arts plastiques
SAEZ	Gérard	PRAG	MONTPELLIER	Lettres modernes
FREISS	Michel	PRAG, dct	CARCASSONNE	Anglais
ALLEMAND	Jacques	PRAG, dct	PERPIGNAN	Lettres modernes
AZEMAR	Rémi	PRAG, dct	MONTPELLIER	Histoire-Géographie
DESCHAMPS	Anik	PRAG, dct	NIMES	Histoire-Géographie
FAVARD	Eric	PRAG, dct	MONTPELLIER	Histoire
FOSSATI	Jacques	PRAG, dct	MONTPELLIER	Sc. de la vie et de la terre
LARGUIER	Mirène	PRAG, dct	MONTPELLIER	Mathématiques
MORAND	Brigitte	PRAG, dct	MONTPELLIER	Histoire-Géographie
MOUTOT	Gilles	PRAG, dct	MONTPELLIER	Philosophie
QUESSADA	Marie-Pierre	PRAG, dct	NIMES	SVT, directeur de site
SOULE	Yves	PRAG, dct	MONTPELLIER	Lettres modernes
ANCELY	Claude	PRCE	CARCASSONNE	Sc. de la vie et de la terre
ARBOUSSET	Gilles	PRCE	MONTPELLIER	Occitan
BLEUZE	Fabienne	PRCE	NIMES	Documentation
BOISSARD	Vincent	PRCE	NIMES	Mathématiques
BORD/VILANOVA	Odile	PRCE	PERPIGNAN	Anglais
CALA	Brigitte	PRCE	NIMES	EPS
COUBES	Anne	PRCE	MONTPELLIER	Documentation
COUILLAUD	Florence	PRCE	MENDE	Lettres modernes
DESQ	Monique	PRCE	MONTPELLIER	Ingénierie de la formation, sciences de la formation

GARDEZ	Nicole	PRCE	PERPIGNAN	Anglais, Directeur de site
GUY	Michel	PRCE	CARCASSONNE	Mathématiques
HERBLOT	Martine	PRCE	MENDE	Documentation
IBANEZ	Stéphanie	PRCE	CARCASSONNE	Education musicale
KRÜGER WERL	Brigitte	PRCE	CARCASSONNE	Documentation
KUHR	Laurent	PRCE	NIMES	Philosophie
LEY	Béatrice	PRCE	MONTPELLIER	Ingénierie de la formation
LLORCA-TONNABEL	Jacqueline	PRCE	MONTPELLIER	Documentation
MARTINEZ	Jean-Michel	PRCE	CARCASSONNE	Philosophie
NARO	Candide	PRAG	MONTPELLIER	Economie-gestion
NIARFEIX	Madeleine	PRCE	MONTPELLIER	Anglais
PEIX	Rita	PRCE	PERPIGNAN	Espagnol, Catalan
RAVIER	Jean-Marc	PRCE	NIMES	Mathématiques
SAUVAGE	Jérémi	PRCE, dct	NIMES	Lettres modernes
SICART	Jean-Marcel	PRCE	MONTPELLIER	Technologie
TUCHAIS	Denis	PRCE	MONTPELLIER	Documentation
VENTRESQUE	Françoise	PRCE, dct	CARCASSONNE	Lettres modernes
WILHEM	Sylvie	PRCE	PERPIGNAN	Documentation
DUPUY	Catherine	PRCE-dct	MONTPELLIER	Lettres modernes
POUZOLET	Pascale	PREC	MONTPELLIER	TICE
Personnels IUFM du premier degré				
BECHARD	Jean-Pierre	PREC	NIMES	Sans discipline
BETROM	Patrice	PREC	MONTPELLIER	Audio-visuel
DECRON	Alain	PREC, dct	PERPIGNAN	Sciences de la formation
MAURY	Bernard	PREC	MONTPELLIER	TICE
OZIL	Florence	PREC	MONTPELLIER	Sciences de la formation
RAMOS	Michel	PREC	MONTPELLIER	Sciences de la formation
ROUILLON	Angèle	PREC	PERPIGNAN	Sciences de la formation
SALA	Céline	PREC, dct	PERPIGNAN	Sciences de la formation et histoire
TAULE	Marguerite	PREC	MONTPELLIER	Sans discipline
VALETTE	Serge	PREC	MONTPELLIER	Sciences de la formation
Professionnels : Formateurs du second degré à temps partagés et associés (à mi-temps)				
GUIOT	Lise		PERPIGNAN	Lettres-Modernes
MERCIER	Daniel	COP	MONTPELLIER	Sciences de la formation, éducation à l'orientation
BARBIER	Christophe	CPE	PERPIGNAN	Vie scolaire
BOUMAZA	Rania	CPE	NIMES	Vie scolaire
BOST	Marie-Pierre	PLP	MONTPELLIER	Economie-gestion (vente)
DUMONTEIL	Anne	PRAG	CARCA / MONTP	Arts plastiques
DURAND	Benoît	PRAG	CARCASSONNE	EPS
FAVIER	Noémie	PRAG, dct	CARCASSONNE	Physique Chimie
FERRER	Laura	PRCE	CARCASSONNE	Espagnol
GARSAULT	Christine	PRAG	MONTPELLIER	EPS
JORGENSEN	Catherine	PRAG	MONTPELLIER	Lettres modernes
LAGARRIGUE	Séverine	PRAG	NIMES	Education musicale
LAMON	Patrick	PRAG	MONTPELLIER	Education musicale
MICHON	Florence	PRAG	MONTPELLIER	Education musicale
NARO	Candide	PRAG	MONTPELLIER	Economie et Gestion
NIGOUL	Daniel	PRAG	MONTPELLIER	Lettres classiques
THIBEAU	Elisabeth	PRAG	NIMES	Espagnol
VILA PASOLA	Mariane	PRAG	PERPIGNAN	Espagnol
ALIBERT	Marc	PRCE	CARCASSONNE	Histoire-Géographie
BONET	Luc	PRCE	PERPIGNAN	Catalan

CARTIER	Didier	PRCE	NIMES	Philosophie
CHAMBOURDON	Christèle	PRCE	MONTPELLIER	Education musicale
COLENO	Yves-Patrick	PRCE	MONTPELLIER	SES
DELPRAT	Daniel	PRCE	NIMES	EPS
FERRON	Christian	PRCE	PERPIGNAN	Philosophie
FUMEL	Hervé	PRCE	MENDE	Histoire-Géographie
GAGNOUD	Anne	PRCE	MONTPELLIER	Anglais
JAOUL	Alexis	PRCE	CARCASSONNE	Histoire-Géographie
MARGUERIT	Richard	PRCE	NIMES	Mathématiques
NANTIER	Sylvie	PRCE	CARCASSONNE	Arts plastiques
PAGES	Vincent	PRCE	NIMES	Histoire-Géographie
RICO	Frédéric	PRCE	PERPIGNAN	Arts plastiques
SAVAJOL ARTES	Anne-Marie	PRCE	MENDE	EPS
SEMOUD	Catherine	PRCE	MONTPELLIER	Technologie
ULRICH	Sabine	PRCE	NIMES	Anglais
MARZUOLA	Patrick	PRCE bi-ad	NIMES	Arts appliqués
FLORY	Liliane	PRCE	CARCASSONNE	Lettres
GRAS	Selvi	PRCE	CARCASSONNE	Espagnol
Professionnels : Directeurs d'écoles d'applications et professeurs des écoles maîtres formateurs				
BALMIGERE	Jérôme	DEA	CARCASSONNE	
BEN-SAÏD	Myriam	DEA	MONTPELLIER	
BROSSARD	Erick	DEA	PERPIGNAN	
CABROL	Dominique	DEA	MONTPELLIER	
CARAYON	Brigitte	DEA	MONTPELLIER	
CORONES	Brigitte	DEA	PERPIGNAN	
COSTA	Odile	DEA	CARCASSONNE	
COULOMB	Janick	DEA	NIMES	
ELBAZ-ROUSSEAU	Carole	DEA	NIMES	
GABOURDES	Béatrice	DEA	NIMES	
GARREAU	Mary-Dominique	DEA	MONTPELLIER	
GOUTORBE-DENIS	Patricia	DEA	MENDE	
HERNANDEZ	Monique	DEA	PERPIGNAN	
LAPIERRE	Catherine	DEA	NIMES	
LETI	Catherine	DEA	NIMES	
MASSON	Yvonne	DEA	MONTPELLIER	
PELON	Antoine	DEA	MONTPELLIER	
PLYER	Valérie	DEA	MONTPELLIER	
RIPERT	Dominique	DEA	MONTPELLIER	
ROLLAND	Marie-Hélène	DEA	CARCASSONNE	
ROULPH	Max	DEA	NIMES	
TALAGRAND	Véronique	DEA	NIMES	
VALDIVIA	Jean	DEA	PERPIGNAN	
VIDIELLA	Christian	DEA	MONTPELLIER	
VILLECOURT	Sophie	DEA	MONTPELLIER	
WILLERS	Serge	DEA	PERPIGNAN	
ALDIGUIER	Martine	IMF	MONTPELLIER	
ALIBERT	Fabienne	IMF	CARCASSONNE	
ALONSO	Annick	IMF	PERPIGNAN	
ANDEVERT	Catherine	IMF	NIMES	
ANDRE	Vincent	IMF	NIMES	
ANDRIEU-BONNET	Dominique	IMF	NIMES	
ARBOUET	Françoise	IMF	MONTPELLIER	

ARCANGIOLI	Bruno	IMF	NIMES	
AUBERT	Sandrine	IMF	PERPIGNAN	
AUGEARD	Marie-Claude	IMF	PERPIGNAN	
BACCA	Yvan	IMF	MONTPELLIER	
BARBERO	Annelise	IMF	MONTPELLIER	
BARRAT	Muriel	IMF	MONTPELLIER	
BATLLE	Fabrice	IMF	PERPIGNAN	
BAUMEL	Cécile	IMF	NIMES	
BELLOCQ	Carole	IMF	CARCASSONNE	
BELREPAYRE	Carine	IMF	MONTPELLIER	
BERTRAND	David	IMF	MENDE	
BERTRAND	Danielle	IMF	MONTPELLIER	
BOLLESTEROS	Marie-Martine	IMF	CARCASSONNE	
BON	Pascale	IMF	NIMES	
BONET FARGETTE	Catherine	IMF	CARCASSONNE	
BORRAT	Corinne	IMF	PERPIGNAN	
BOUISSOU	Delphine	IMF	CARCASSONNE	
BOURDOISEAU	Jean-Michel	IMF	NIMES	
BOUTIN	Cathy	IMF	MENDE	
BOYER	Martine	IMF	MENDE	
BRUNOT	Geneviève	IMF	NIMES	
CALVIN	Nathalie	IMF	MONTPELLIER	
CAMBON	Germain	IMF	MONTPELLIER	
CANFRAN	Nathalie	IMF	NIMES	
CARBONES	Céline	IMF	PERPIGNAN	
CASEILLES	Elisabeth	IMF	PERPIGNAN	
CASSU	Damienne	IMF	PERPIGNAN	
CASTEL	Françoise	IMF	CARCASSONNE	
CAYLET	Jacques	IMF	MONTPELLIER	
CHANQUES	Evelyne	IMF	MONTPELLIER	
CHIFFRE	Laure	IMF	PERPIGNAN	
CHRISTEN	Jocelyne	IMF	NIMES	
COLIN	Elodie	IMF	PERPIGNAN	
COMTE	Daniel	IMF	MONTPELLIER	
COUTELIER	Corinne	IMF	PERPIGNAN	
DAZAT	Christine	IMF	MONTPELLIER	
DE ANDRADE	Annick	IMF	CARCASSONNE	
DE LA CHAPELLE	Agnès	IMF	MONTPELLIER	
DEQUIN	Pascale	IMF	PERPIGNAN	
DESTREM	Brigitte	IMF	CARCASSONNE	
DUTREIL	Mickael	IMF	MONTPELLIER	
ETIENNE	Christine	IMF	NIMES	
EYNARD	Sophie	IMF	PERPIGNAN	
FARGE	Christine	IMF	NIMES	
FASTRE	Pascale	IMF	PERPIGNAN	
FAUCHE	Viviane	IMF	NIMES	
FERCHAUD	Céline	IMF	PERPIGNAN	
FERRANDI	Muriel	IMF	CARCASSONNE	
FERRON-DEGREZ	Pascale	IMF	PERPIGNAN	
FRATISSIER-ADELAINE	Sophie	IMF	MONTPELLIER	
GAILLARD	Christelle	IMF	MONTPELLIER	

GARCIA	Emmanuel	IMF	NIMES	
GAVARD	Mireille	IMF	MONTPELLIER	
GEROMIN	Carole	IMF	CARCASSONNE	
GIRARDEAU	Catherine	IMF	MONTPELLIER	
GIRAUD	Irène	IMF	MONTPELLIER	
GISPERT	Roland	IMF	MONTPELLIER	
GONCALVES	Patricia	IMF	MONTPELLIER	
GRIENENBERGER	Olga	IMF	MONTPELLIER	
GUARISE	Sophie	IMF	NIMES	
GUILBERT	Edith	IMF	PERPIGNAN	
GUILLEMET	Jean-Pierre	IMF	PERPIGNAN	
HOCDE	Josiane	IMF	MONTPELLIER	
HURLIN	Régine	IMF	NIMES	
ISNARD-BILIOTTI	Dominique	IMF	NIMES	
JANSSEN	Benoit	IMF	NIMES	
JEAN	Christian	IMF	MENDE	
KRIER	Laurence	IMF	CARCASSONNE	
LACOSTE	Jean-Philippe	IMF	CARCASSONNE	
LAMBERT	Stéphanie	IMF	PERPIGNAN	
LARGUIER	Virginie	IMF	MENDE	
LASSALVY	Sébastien	IMF	NIMES	
LATES	Bernard	IMF	CARCASSONNE	
LATTIER	Renaud	IMF	NIMES	
LAURENCE	Vincent	IMF	MONTPELLIER	
LAUTIER	Bernard	IMF	CARCASSONNE	
LAUX	Sandrine	IMF	MONTPELLIER	
LAVALLARD	Jean-Michel	IMF	NIMES	
LE MOYEC	Isabelle	IMF	MONTPELLIER	
LECLERCQ	Christine	IMF	MONTPELLIER	
LELIEVRE	Marie-Claude	IMF	MONTPELLIER	
LEMARCHAND	Huguette	IMF	PERPIGNAN	
LEPINAY	Isabelle	IMF	MONTPELLIER	
LUCAS	Françoise	IMF	PERPIGNAN	
MANCHON	Christine	IMF	PERPIGNAN	
MARCAILLOU	Cathy	IMF	CARCASSONNE	
MARGAILL	Elisabeth	IMF	PERPIGNAN	
MARSCHALL	Estelle	IMF	PERPIGNAN	
MATHIEU	Céline	IMF	MONTPELLIER	
MAURY	Pierre	IMF	PERPIGNAN	
MAZEYRIE	Céline	IMF	MONTPELLIER	
MESMIN	Philippe	IMF	MONTPELLIER	
MINES	Josée Paule	IMF	PERPIGNAN	
MIRABEL	Sabine	IMF	NIMES	
MODESTIN	Annie	IMF	NIMES	
MONFRAIX	Colette	IMF	CARCASSONNE	
MONIRA	Stéphane	IMF	MONTPELLIER	
MOREAU	Alain	IMF	MONTPELLIER	
MOREL	Françoise	IMF	MONTPELLIER	
MORIN	Agnès	IMF	MONTPELLIER	
MOSCA	Gisèle	IMF	MONTPELLIER	
NATALIZI	Sandrine	IMF	NIMES	

NUEL	Karyn	IMF	NIMES	
OLIBE	Géraldine	IMF	PERPIGNAN	
OMS	André	IMF	PERPIGNAN	
PALES	Catherine	IMF	PERPIGNAN	
PARIS	Nathalie	IMF	PERPIGNAN	
PASSARRIUS	Carine	IMF	PERPIGNAN	
PESCAROU	Isabelle	IMF	CARCASSONNE	
PETIT	Jacques	IMF	MONTPELLIER	
PLA	Emmanuelle	IMF	PERPIGNAN	
PLA	Rose-Marie	IMF	PERPIGNAN	
POLGE	Pauline	IMF	MONTPELLIER	
POURCELLY	Martine	IMF	MONTPELLIER	
PREDAL	Pascale	IMF	PERPIGNAN	
PRINGAULT	Cécile	IMF	MONTPELLIER	
PUIGGALI	Claude	IMF	PERPIGNAN	
PUYOL	Géraldine	IMF	CARCASSONNE	
RASAMIARISOA	Catherine	IMF	MONTPELLIER	
RASTEL	Laurence	IMF	NIMES	
RAVISCIONI	Jessica	IMF	MONTPELLIER	
RAYNAL	Carole	IMF	MENDE	
REYNAUD	Laurent	IMF	PERPIGNAN	
RICCIO	Germaine	IMF	MONTPELLIER	
ROCHERIEUX	Christophe	IMF	MONTPELLIER	
ROIGT	Richard	IMF	PERPIGNAN	
ROSSIGNOL	Julie	IMF	MENDE	
ROUDIL	Ingrid	IMF	NIMES	
ROUS	David	IMF	PERPIGNAN	
RUIZ	Christine	IMF	MONTPELLIER	
SAINT MARTIN	Laury	IMF	CARCASSONNE	
SAVIGNAC	Anne	IMF	MONTPELLIER	
SERRA	Marie-José	IMF	PERPIGNAN	
SEVENERY-BIOT	Myriam	IMF	NIMES	
SIMON	Cathy	IMF	PERPIGNAN	
SIRVEN	Sandrine	IMF	CARCASSONNE	
SPIEGEL	Emmanuel	IMF	NIMES	
SPIEGEL	Vincent	IMF	NIMES	
SZOSTAK	Emmanuelle	IMF	PERPIGNAN	
TAIBAOU	Elisabeth	IMF	NIMES	
TEIXIDO	Monique	IMF	PERPIGNAN	
THERON	Magali	IMF	NIMES	
TURREL	Martine	IMF	MONTPELLIER	
VALLADIER	Fabienne	IMF	NIMES	
VANDEPUTTE	Dominique	IMF	PERPIGNAN	
VENCK	Philippe	IMF	CARCASSONNE	
VEYRUNES	Martine	IMF	NIMES	
VIDIELLA	Sylvie	IMF	MONTPELLIER	
VINCENT	Arnaud	IMF	NIMES	
VINOT	Agnès	IMF	MONTPELLIER	
VOISIN	Bénédicte	IMF	MONTPELLIER	
ZIMMERMANN	Claire	IMF	MENDE	

C.V du responsable de la mention portant sur la période 2005 - 2009

Dominique BUCHETON

Situation actuelle :

PU 07/70^{ème} section

Structure(s) de rattachement :

Etablissement : IUFM UM2

Laboratoire LIRDEF

Activités de recherche et résultats marquants :

1 : Analyse du travail enseignant (l'équipe que je dirige a montré l'existence d'un certain nombre d'invariants dans les gestes professionnels (le modèle du multi-agenda) et affirmé la nécessité de ne pas dissocier dans l'analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves les approches ergonomiques, pédagogiques et didactiques. Elle a mis en évidence des corrélations entre les *postures* des enseignants et celles des élèves, explicatives notamment d'un certain nombre de décrochages des élèves. Ces travaux centraux nous ont conduit à des explorations dans d'autres directions :

2. L'étude du développement professionnel (2thèses en cours). L'observation longitudinale d'enseignants en formation initiale ou en formation continue permet d'identifier un certain nombre de seuils à franchir. Elle montre aussi que ce développement se fait sur trois registres corrélés cognitif (conceptualisation des situations et objets à enseigner, registre des gestes professionnels (ouverture des postures d'étayage) registre identitaire (réassurance- appartenance à un collectif professionnel) Ces résultats devraient permettre de modifier les dispositifs de formation et d'évaluation de la formation

3 Des travaux en ergonomie et didactique du français, de la littérature et de la philosophie (2 Thèses) : les travaux précédents permettent aujourd'hui une reprise « ergonomique des gestes didactiques des enseignants dans des situations et contextes précis. Les méthodologies d'auto-confrontation, adoptées permettent d'approcher mieux l'activité réelle des enseignants dans la classe de français (littérature et premiers apprentissages du lire écrire) et de comprendre mieux les décisions efficientes ou non qu'ils adoptent.

4. La nécessité d'approches anthropologiques du langage dans l'activité des maîtres et des élèves. Un grain d'analyse très fin est nécessaire pour comprendre la co-activité des maîtres et des élèves, des formateurs et formés. Des travaux sur le pouvoir réflexif et intégrateur du langage sont en cours et se développeront fortement dans l'équipe au prochain quadriennal.

5. L'ensemble des travaux précédents nous amène aujourd'hui à analyser les gestes professionnels, postures et dispositifs de formation pour comprendre les conditions d'un développement accéléré et efficient des enseignants en formation leur intégration de savoirs opératifs et conceptuels, leur capacité à s'ajuster dans des situations diverses

Productions scientifiques :

ACL : *Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées par l'AERES ou dans les bases de données internationales (ISI Web of Knowledge, Pub Med...)*

acl Bucheton, D. & Soulé, Y. (2009) : *Les gestes professionnels de l'enseignant dans la classe : un multiagenda de préoccupations enchevêtrées*. Article accepté sous réserve de modifications. *Éducation et didactique*, Nantes : CREAD, papier & en ligne <http://education-et-didactique.bretagne.iufm.fr/> [AERES : B]

ACLN : *Articles dans des revues avec comité de lecture non répertoriées dans des bases de données internationales*

acln Bucheton D., Bronner A., Decron A. et al. (2005) : Les gestes professionnels : entre routines, événements et ajustements. *La Lettre de l'AIRDF* 36, Namur : AIRDF, 19-24.

ASCL : *Articles dans des revues sans comité de lecture*

ascl Bucheton, D. (2006) : Les postures d'écriture et de lecture : la diversité des modes de penser-parler-apprendre. *Langage & Pratiques* Revue de l'Association Romande des Logopédistes Diplômés) 37, pp 29-39, Lausanne : ARLD.

ascl Bucheton, D. (2007) : « On n'échappe pas au socio-culturel ». *La Lettre de l'AIRDF* 41, 16-18.

ascl Bucheton, D. (2007) : Gestes professionnels des maîtres, travail, apprentissage des élèves. *Revue du réseau Delay*, Lyon.

ascl Bucheton, D. Lacage, M. (2008) : L'atelier : une forme de soutien prometteuse. *XYZEP* (Revue du Centre Alain Savary) 33, Lyon : INRP.

ascl Bucheton, D. Soulé, Y. (2008) : Des postures enseignantes aux postures des élèves : une dynamique didactique plus ou moins efficiente. *La Lettre de l'AIRDF* 42, 12-15.

ascl Bucheton, D. Soulé, Y. (2009) : La réforme de la formation des enseignants : un rendez-vous à ne pas manquer. *Les cahiers pédagogiques*.

ascl Bucheton, D. Soulé, Y. (2009) : Objectiver, enseigner et conjuguer mieux les savoirs professionnels en formation. *Les Cahiers pédagogiques*.

INV : *Conférences données à l'invitation du Comité d'organisation dans un congrès national ou international*

inv Bucheton, D. (2005) : Conférence d'ouverture au colloque du CERFEE : *Professionnaliser l'enseignement supérieur : un défi pour la recherche et la formation*, org. D. Bucheton & R. Etienne, sept. 2005.

inv Bucheton, D. (2005) : Didactique professionnelle, didactiques disciplinaires : Le rôle intégrateur du langage. Conférence invitée aux Journées d'étude « *Didactiques des disciplines, didactique professionnelle, didactique des savoirs professionnels : quels enjeux pour la professionnalisation des enseignants?* », organisées par la Chaire de

- recherche du Canada sur l'intervention éducative et par le Centre de recherche sur l'intervention éducative (CRIE), 7-8 mai 2005, Sherbrooke, Québec.
- inv Bucheton, D. (2005) : Gestes professionnels, gestes de métier : le rôle d'ajustement du langage. Conférence invitée au séminaire de l'ERT, IUFM de Toulouse, mai 2005.
- inv Bucheton, D. (2005) : Gestes professionnels, le rôle intégrateur du langage. Conférence invitée au séminaire du CNAM, Paris, dir. P. Pastré, déc. 2005.
- inv Bucheton, D. (2006) : L'agir professionnel des enseignants : des ajustements spécifiques en ZEP. Conférence invitée à la journée d'étude du centre A. Savary, Lyon, INRP.
- inv Bucheton, D. (2006) : La co-référenciation : une affaire d'ajustement des gestes professionnels. Conférence invitée à la journée d'étude ARCd : *La construction de la référence*, ENS Lyon.
- inv Bucheton, D. (2006) : Méthodes d'analyse des pratiques enseignantes : quels cadres théoriques pour quel ethos scientifique?. Conférence invitée aux Journées d'étude du CRIE, Sherbrooke, « Les méthodes d'analyse des pratiques enseignantes : à quels cadres conceptuels recourir ? ».
- inv Bucheton, D. (2006) : Quelle place pour le langage dans une modélisation de l'agir enseignant? Conférence invitée au séminaire *Recherche et formation sur l'analyse de pratiques*, IUFM, Clermont-Ferrand.
- inv Bucheton, D. (2007) : Gestes professionnels et empan d'ajustement de l'agir des enseignants. Conférence invitée aux Journées d'étude du CREAD : *Etude de cas: le début d'ateliers d'écriture au CP*, IUFM-Université de Nantes.
- inv Bucheton, D. (2007) : ZEP : quelle professionnalisation pour les enseignants. Conférence invitée à la *Conférence de Consensus sur les ZEP* organisée par le MEN, le centre A. Savary, l'INRP et l'IUFM de Créteil, Paris, 24 janvier 2007.
- inv Bucheton, D. (2007) : Conférencier invité : « Socle commun : quelle culture et professionnalisation pour les enseignants ? ». Colloque : « *Culture et culture scolaire* », organisé par l'IUFM et l'inspection académique des P.O., Perpignan, 31 Janvier 2007.
- inv Bucheton, D. (2007) : Conférencier invité : « Gestes professionnels et empan d'ajustement de l'agir enseignant. Etude de cas : le début d'ateliers d'écriture au CP ». Journées d'étude, Université de Nantes/I.A., Nantes.
- inv Bucheton, D. (2007) : Grand témoin invité au colloque AIDFLM : *Le socio-culturel en question*, Lille, 14 au 17 sept. 2006.
- inv Bucheton, D. (2008) : Gestes professionnels et postures des enseignants et des élèves : quelles interactions ? Conférence invitée aux Journées d'étude et de formation INRP : *Analyse du travail enseignant : nouvelles pratiques et organisateurs de l'activité*, 20-21 nov. 2008, Lyon, INRP.
- inv Bucheton, D. (2008) : Le multi agenda : Une formalisation commune de l'agir enseignant pour la formation. Conférence invitée aux Journées : *Le Conseil en formation*, IUFM d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 17-18 janvier 2008.
- inv Bucheton, D. (2008) : Plus de professionnalité pour les maîtres : le défi pour les ZEP . Conférence invitée aux Rencontres nationales pour les réseaux ambition réussite, organisées par le MEN, Paris, 30 janvier 2008.
- ACTI** : *Communications avec actes dans un congrès international.*
- acti Bucheton, D., Brunet, L.M., Dupuy C., Soulé Y. (2005) : Le modèle des gestes professionnels des enseignants et leurs ajustements, communication au symposium du REF « Gestes professionnels et didactique du français », Montpellier.
- acti Bucheton, D., Soulé, Y. (2007) : « Les Gestes professionnels d'évaluation, postures d'étayage et leurs effets dans la classe de français » Communication au symposium *Les gestes d'évaluation dans la classe de français* REF, 8-11 octobre 2007. Publiée Publié dans Bucheton, D. et Dezutter, O. (dir.), *Le développement des gestes professionnels dans l'enseignement du français. Un défi pour la recherche et la formation*, De Boeck, Perspectives en éducation et formation, 2008.
- acti Dupuy, C., Bucheton, D., Brunet, L.M., Soulé, Y. (2007). « *Voyage au centre du métier. Le modèle des gestes professionnels des enseignants et leurs ajustements.* Communication au yposium : « Des gestes professionnels du maître aux gestes d'étude des élèves : le cas de la classe de français », au colloque du Réseau International de Recherche en Éducation et Formation (REF), septembre 2005, Univ. Montpellier 3. Publié dans Bucheton, D. et Dezutter, O. (dir.), *Le développement des gestes professionnels dans l'enseignement du français. Un défi pour la recherche et la formation*, De Boeck, Perspectives en éducation et formation, 2008.
- acti Bucheton, D. (2008) Le pouvoir réflexif et intégrateur du langage en formation
Analyse longitudinale d'un dispositif de formation et de ses effets, Sorbonne. *L'agir professoral, de l'interaction à la mise en discours de l'action* (EADILTEC Paris III)
- acti Soulé, Y., Dupuy, C., Bucheton, D. (2009) : Analyse linguistique de la dynamique des gestes professionnels des maîtres et des gestes d'étude des élèves : Etude des processus d'affiliation cognitive, langagière, culturelle à la discipline français. Communication en symposium au colloque du REF, Nantes, juin 2009.
- ACTN** : *Communications avec actes dans un congrès national.*
- actn Bucheton, D., Brunet, L.M., Liria, A. (2005) : « *L'activité enseignante, une architecture complexe de gestes professionnels* ». Communication au 5^e Colloque International Recherches(s) et formation : *Former des enseignants professionnels, Savoirs et compétences*, Nantes, 14 -16 février 2005. Publication des actes sur CDROM.
- actn Bucheton, D. (2006) : Les gestes professionnels des enseignants et leur empan d'ajustement : dynamiques et logiques d'arrière-plan. Communication auprès du réseau OPEN, 7-8 nov. 2006. A paraître.
- COM** : *Communications orales sans actes dans un congrès international ou national.*
- com Baconnet, S., Soulé, Y., Bucheton, D. (2008) : « Articuler didactique et pédagogie pour favoriser le développement professionnel. Une étude de cas : le développement professionnel d'une stagiaire professeur des écoles. Colloque

« La formation des enseignants en Europe : approche comparative », Paris, 9 déc. 2008.

com Bucheton, D. (2007) : Les gestes professionnels des enseignants : entre gestes de métier et ajustement dans l'action. Communication au Colloque : la ricerca sull'insegnamento e la formazione docente, Naples, 22-23 Novembre.

com Bucheton, D. (2007) : S'ajuster, une macro-compétence pour enseigner. Communication au Colloque CERFEE/LIRDEF « *Compétences et socialisation* », Montpellier, 8 sept. 2007.

com Bucheton, D. (2007) : Discutante invitée à la Journée d'étude : « *Hétérogénéité et variation : quels objets socio-linguistiques aujourd'hui ?* », Montpellier, nov. 2007, org. M. Dreyfus.

OS : *Ouvrages scientifiques (ou chapitres de ces ouvrages).*

os Bucheton, D. (2008) : Didactique professionnelle, didactiques disciplinaires : le rôle intégrateur du langage. Dans Y. Lenoir et P. Pastré (dir.), *Didactique professionnelle et didactiques disciplinaires en débat*, chapitre 12, pp. 285-310. Toulouse : Octarès.

os Soulé, Y. Baconnet, S., Bucheton, D. , (2009) L'atelier dirigé un dispositif intégrateur pour articuler didactique et pédagogie en formation des professeurs d'école Recherche sur la formation des enseignants en Europe contextes, nouveaux dispositifs, nouvelles pratiques Baillat G. Vicot D. (dir) Sous presse.

DO : *Directions d'ouvrages ou de revues.*

do Bucheton, D. & Dezutter, O. (dir.) (2008) : *Le développement des gestes professionnels dans l'enseignement du français : un défi pour la recherche et la formation*. Actes du symposium : « Des gestes professionnels du maître aux gestes d'étude des élèves : le cas de la classe de français », colloque du Réseau International de Recherche en Éducation et Formation (REF), septembre 2005, Univ. de Sherbrooke. Bruxelles : De Boeck, coll. « Perspectives en éducation et formation ».

do Bucheton, D. (dir.) (2009) : *L'agir enseignant : des gestes professionnels ajustés*. Publication des travaux de l'Equipe de Recherche Technologique en Éducation (ERTé 40), " Conditions et difficultés d'entrée dans les situations d'apprentissage : les langages, avecteurs de la construction des savoirs " , 2004-2006, IUFM de Montpellier. Toulouse : Octares.

do Soulé, Y., Tozzi, M. & Bucheton, D. (2008) : *La Littérature en débats. Discussions à visée littéraire et philosophique à l'école primaire*. Coll. "Argos références". Créteil/Montpellier : CRDP.

do Bucheton, D. Soulé Y. (2009) : *Les ateliers d'écriture au CP : une réponse à l'hétérogénéité des élèves*. Coll Paris : Delagrave.

ICS : *Information et culture scientifique et technique*

ics Bucheton, D. (2005) : Didactique de l'écriture : vers de nouveaux gestes professionnels. Conférence. Bordeaux, CRDP.

ics Bucheton, D. (2007) : Conférencier invité à la Journée d'étude des Réseaux ambition réussite, Rieux-la-Pape, 17 octobre 2007.

ics Bucheton, D. (2007) : Socle commun : quelle culture et professionnisation pour les enseignants ? Colloque : *Culture et culture scolaire*, organisé par l'IUFM et l'inspection académique des P.O.

ics Bucheton, D. (2008) : Faire écrire les élèves avec une attention particulière à leurs difficultés : quels gestes professionnels? Journée d'étude IUFM, site d'Antony, académie de Versailles, 26 mars 2008.

ics Chabanne, J.C. & Bucheton, D., (2008) : « Les « écrits intermédiaires » pour penser, apprendre et se construire ». Dans *Québec français* 149, revue de l'AQPF, Association québécoise des professeurs de français, printemps 2008, 60-61. Québec : AQPF.

Activités relevant des missions autres que la recherche :

-Direction du laboratoire LIRDEF (2005-2010)

-Enseignement en formation des maîtres à l'IUFM

- didactique du Français (30 heures) ;

- direction et enseignement dans un groupe d'étude « incubateur » depuis 3 ans expérimentant de nouveaux dispositifs de formation à partir du modèle théorique de l'agir enseignant élaboré par mon équipe. Nous expérimentons le rôle de la vidéo en formation et étudions les gestes professionnels des formateurs (60h)

-Formation des formateurs IUFM (30H)

- Enseignement et formation continue : travail avec le groupe maîtrise des langues de l'Hérault pour promouvoir des dispositifs de recherche-action formation autour des ateliers dirigés (40h)

- Enseignement dans le master *conseil et formation* à l'université Montpellier (20h)

- Nombreuses conférences dans diverses académies pour diffuser les travaux sur les gestes professionnels et postures des élèves

-Travail contractuel avec l'INRP (2008-2009) pour la valorisation et la diffusion des travaux (collaboration avec trois autres équipes de recherche (PAEDI ; UMR ADEF, ESCOL), pour mettre au point des dispositifs de formation en direction des cadres de l'éducation nationale exerçant en ZEP. Expérimentation de ces dispositifs.

-Membre du Conseil scientifique du centre A. Savary INRP jusqu'en 2008

-Membre du pôle ressource recherche, intervention travail social et formation (depuis 2008), suivi et accompagnement des travaux, mise en place d'un dispositif de recherche contractualisé, Expertise des projets présentés

-Elaboration et responsabilité du Master MEF (métier de l'éducation et de la formation) pour les enseignants du primaire)

- Elue dans le cadre de la mission administrative du Pôle SHS de l'UM2

VI. PRESENTATION DES SPECIALITES

SPECIALITES 1, 2, 3 :

Métiers de l'enseignement primaire, de l'ingénierie et de la culture

Métiers de l'enseignement primaire et de la médiation scientifique et technique

Métiers de l'enseignement primaire et de l'environnement scolaire

DISPOSITIONS COMMUNES AUX SPECIALITES 1, 2 et 3

Métiers de l'enseignement primaire

La mention comprend trois spécialités consacrées aux métiers de l'enseignement primaire. Ces trois spécialités ont des structures communes et sont conçues de manière complémentaire. Elles sont justifiées par trois déterminations : le cursus antérieur de l'étudiant, son projet professionnel et les perspectives de recherche.

Elles correspondent, en effet, à des origines différentes des étudiants, selon le domaine d'acquisition de la licence. Les spécialités 1 à 3 sont déterminées par ces domaines, respectivement : ALL, STS, SHS et DEG. Chaque spécialité propose des débouchés différents, en liaison avec son domaine. Enfin, la recherche est menée en lien avec ce domaine.

Ces trois spécialités sont ouvertes sur les cinq sites de l'IUFM.

Structure commune de la formation

Les trois spécialités comprennent des UE communes orientées vers le professorat des écoles (UE dites de **tronc commun**). Elles comprennent également des UE propres à la **spécialité**, centrées sur les apports didactiques et disciplinaires, sur les renforcements nécessaires et sur la recherche. Elles comprennent enfin des UE de **parcours** correspondant au projet personnel de l'étudiant. Ces parcours peuvent être libres ou chaînés : ils permettent dans l'un et l'autre cas de renforcer la spécialité, ou de construire à partir d'elle une reconversion du projet professionnel.

Les UE communes sont déterminées par la nécessité de professionnaliser les étudiants : réparties sur les 4 semestres, elles comprennent 5 UE consacrées à la connaissance du système éducatif (UE1), à l'approche des processus d'apprentissage (UE7), à l'analyse des situations professionnelles (UE13) et à la pratique de la communication orale (UE14), à l'acquisition des gestes professionnels (UE19). Ce tronc commun aux trois spécialités est le support premier de la professionnalité enseignante.

Les UE propres à chacune des trois spécialités portent sur les savoirs disciplinaires et didactiques et sur l'initiation à la recherche. Il convient de distinguer deux cas :

- des UE présentant les mêmes intitulés mais proposées dans chaque spécialité,
- des UE spécifiques, propres à chaque spécialité.

Les premières sont au nombre de 8 : elles concernent la culture humaniste (UE2) et la culture scientifique (UE3), la polyvalence (UE8), la langue vivante (UE9), la programmation de l'enseignement (UE15), les TICE (UE16), l'enseignement du français (UE20) et l'enseignement des mathématiques UE (21). Les secondes sont au nombre de 6 : elles concernent les renforcements disciplinaires nécessaires dans les disciplines où l'étudiant n'a pas suivi de cursus antérieurement (UE 4 et 10, de renforcement disciplinaire), les savoirs dans les arts et l'EPS (UE 17 Polyvalence 2), et l'initiation à la recherche (UE5, UE11 et UE22 consacrées à des séminaires propres à chaque spécialité).

Les **parcours** permettent de suivre quatre UE d'approfondissement ou de diversification sur les deux années. Elles permettent de renforcer l'ancrage dans la spécialité (approfondissement) ou de construire à partir d'elle un projet de réorientation (diversification). Par exemple, un étudiant de la spécialité 1 peut prendre des UE d'approfondissement (scolarisation des migrants, enseigner à l'étranger...) qui renforcent ses compétences dans le domaines des enseignements de la langue et de la culture) ou s'orienter vers une reconversion en prenant des UE de diversification (droit administratif, techniques de la communication...) qui l'éloignent des compétences attendues dans le cadre de la spécialité. Il peut aussi, selon son site de rattachement, bénéficier d'un parcours très centré sur sa spécialité : *Projet éducatif et partenariat culturel* lui permettra de mettre à profit toutes ses compétences dans le domaine de la culture et de la langue pour aborder de nouveaux champs professionnels en relation avec la spécialité qu'il suit.

L'ensemble des trois spécialités est conçu, sauf indication particulière, dans un partage égal de temps consacré au **CM et aux TD. Les 1035 h d'enseignement se déclinent en 535 HTD et en 500 HCM.**

Éléments pédagogiques communs aux trois spécialités

Evaluation selon des outils communs aux trois spécialités

Les UE sont évaluées par des modalités précisées dans les fiches décrivant les enseignements (voir en annexe). Elles comportent des évaluations certificatives portant sur les connaissances et les capacités développées par les étudiants. Les évaluations chaîneront des UE entre elles autant que possible de manière à éviter la dispersion ou l'émiettement du travail de l'étudiant en organisant son activité autour d'un axe central prenant en compte la nécessaire polyvalence des métiers du premier degré. Comme dans l'ensemble de la mention, elles développeront également un système de compensation semestriel à l'exclusion du TER, du stage en responsabilité et de la langue vivante. Pour les autres UE, la compensation ne s'applique qu'à partir de la note de 06/20.

Articulations entre stages et UE

Les stages sont définis, préparés et exploités dans le tronc commun. Néanmoins, des articulations dans chaque spécialité sont nécessaires pour que les enseignements qui y sont dispensés puissent atteindre les objectifs professionnels définis par le cahier des charges de la formation des maîtres, en date du 19 décembre 2006.

Ainsi, en semestre 1, les étudiants consacreront une partie de leur stage à exploiter des éléments d'observation et de construction didactique envisagé dans les UE 2 et 3. Au semestre 4, les UE 20 et 21 sont appelées à intervenir dans le stage et à s'appuyer sur les éléments d'expérience professionnelle qui s'en dégagent.

Articulation entre TER et UE, passage en M2

Le TER produit en semestre 2 prend appui sur des éléments de l'expérience professionnelle acquise lors des stages des semestres 1 et 2. Il doit être articulé au stage et au projet personnel de l'étudiant. Il peut intégrer des éléments des UE d'approfondissement ou de diversification.

Le passage en M2 est conditionné par deux éléments essentiels : les résultats des évaluations des UE suivies en S1 et S2 et l'obtention du TER.

Mobilité internationale

La mobilité internationale dans ces trois spécialités existe par le biais de stages possibles (notamment en lien avec un parcours spécifique) dans les systèmes éducatifs étrangers, le service des Relations internationales de l'IUFM ayant établi des partenariats depuis plusieurs années dans ce cadre. Elle s'effectue dans le cadre défini au niveau de la mention.

Pilotage et évaluation des trois spécialités

Pilotage

Chaque spécialité est dirigée par un responsable (ou deux notamment dans les cas de fort partenariat interuniversitaire), entouré d'une équipe pédagogique réunissant les responsables des UE, un directeur adjoint et un professionnel. Dans les différents sites des correspondants de la spécialité veillent à la cohérence des dispositifs, en lien avec le directeur du site.

Evaluation des formations

La formation est évaluée en fonction des débouchés professionnels obtenus à l'issue du cursus. La préparation du concours de professeur des écoles étant intégrée dans les objectifs de cette spécialité de master, la réussite à ce concours constitue un premier indicateur sur la pertinence des choix qui sont présentés dans ce document. Un taux de réussite compris entre 25% et 30% des préparants peut être considéré comme un résultat positif, puisque les taux de réussite, dans l'académie de Montpellier entre présents au concours et reçus, est nettement inférieur. Il correspond, en outre, aux taux de réussite obtenus par l'IUFM avant la réforme des concours et de la formation. Le pilotage de la spécialité, en lien avec le pilotage de l'ensemble du master, prend en compte les résultats obtenus dans toutes les académies où se présenteront ses étudiants. Ce taux guide les admissions dans la spécialité, en fonction des postes offerts au concours. Un affaiblissement du taux conduit à réduire les admissions et à exiger des pré-requis plus importants (notamment des cursus d'excellence ou ayant intégré des éléments de préprofessionnalisation).

Un deuxième critère est appliqué, puisque la réussite au concours ne concerne qu'un quart des étudiants. Leur embauche comme contractuels de l'Education Nationale constitue un débouché moins valorisant, mais conforme aux compétences reconnues par le master.

Un troisième critère consiste à suivre les cohortes à n+1, n+2, n+3 et à vérifier que les étudiants ont obtenu des emplois ou bien dans la spécialité d'enseignement de la langue à l'étranger ou dans des situations particulières en France, ou bien auprès de collectivités territoriales et d'entreprises dans la conduite de projets à vocation

éducative et culturelle.

Un quatrième critère consiste à suivre les réorientations vers d'autres métiers, liés à la spécialité. Ils peuvent être aussi atteints après une réorientation dans d'autres M2, rejoints par les étudiants, à l'issue du M1 ou à l'issue du M2 : ils peuvent concerner les métiers des bibliothèques, la préparation de concours administratifs, l'accès à des formations aux métiers de la fonction publique territoriale. Au sein de l'IUFM, *le service de la scolarité et l'observatoire des formations et des statistiques* sont en charge de ce suivi.

A ces évaluations quantitatives, s'ajoutent des évaluations opérées en fonction des compétences attendues par l'employeur Education Nationale. La référence est constituée par les dix compétences décrites dans le cahier des charges de la formation des maîtres. En lien avec les corps d'inspection de l'Education nationale, des ajustements sont opérés régulièrement sur les contenus et les modalités de formation dans la spécialité visée.

Régulation des flux

Les résultats des évaluations décrites ci-dessus conditionnent la définition d'une politique de régulation des flux assurée par le pilotage de l'institut en liaison avec les responsables de la mention et des trois spécialités visées.

L'admission en M1 se fait selon les modalités indiquées pour l'ensemble de la mention, après obtention d'une licence dans un des quatre domaines où elle est inscrite, sauf dérogation explicite par un parcours personnel de l'étudiant dûment justifié. L'admission en M2 est plus sélective, liée notamment aux résultats du M1.

Réorientation

Les réorientations s'opèrent au sein de la spécialité ou dans les spécialités du même master. Les réorientations hors du master ne sont pas envisagées ici. Elles peuvent s'opérer à l'issue de chaque semestre, mais les temps forts de réorientation sont à l'issue du semestre 2 et à l'issue du semestre 3.

A l'issue du semestre 2, l'étudiant peut reformuler son projet et souhaiter s'orienter vers le métier de Conseiller principal d'éducation, ou réactiver ses compétences dans une discipline académique pour viser un concours du second degré. Les passerelles sont prévues au sein du master MEF pour rejoindre la spécialité consacrée aux métiers du lycée professionnel, et avec les masters visant le second degré, où l'IUFM assure la responsabilité de la partie professionnalisation. Ces réorientations à l'intérieur des métiers de l'Education Nationale sont aisées à opérer.

Les réorientations plus complexes concernent les étudiants souhaitant se former pour des métiers hors Education Nationale : il convient alors de renforcer les parcours et de proposer, en fonction des projets de l'étudiant et des capacités de l'institut, des UE de gestion de droit, de conduite de projet, ou de spécialisation plus poussée dans des domaines linguistiques (phonétique corrective, langage des sourds, traitement des dysphasies et culturels, histoire des arts, pratiques artistiques) . Les 180 heures dévolues au parcours peuvent ainsi se voir sensiblement augmentées en M2, au détriment d'heures de spécialité très centrées sur le métier d'enseignant. Dans la même logique, le stage peut être déporté du milieu scolaire vers des milieux professionnels adéquats. Le recours à des UE d'autres masters ou à des formations existantes dans le domaine est envisagé.

Une commission de la spécialité réunie au niveau régional, mais appuyée sur des réunions préalables dans les différents sites d'enseignement, fait le bilan des enseignements délivrés, à chaque fin de semestre, et examine les demandes de réorientations. Des entretiens individuels et des bilans de compétences peuvent accompagner ce dispositif.

ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS
des spécialités 1, 2 et 3 de la mention Métiers de l'éducation et de la formation

Métiers de l'enseignement primaire :		UE TRONC COMMUN	UE de spécialité				UE de parcours UE optionnelles (au choix)
			obligatoires en fonction de la spécialité choisie				
Total heures enseignement : 1035 h		UE professionnelle. Education et formation	UE savoirs didactiques et disciplinaires			UE méthodologie et initiation à la recherche	UE de diversification ou d'approfondissement spécialisation professionnelle
MI	S1 255 h 8 semaines de cours	UE 1 30h Le système éducatif et ses valeurs Encadrement du SOPA (2x 2 semaines)	UE 2 60h Culture humaniste EC : 40h langue française, littérature EC :20h histoire géographie	UE 3 60h Culture scientifique EC 40h : maths EC 20h : sciences	UE 4 45h Renforcement disc. Spé. sciences : Culture humaniste, EPS, Arts Spé lettres : Culture scientifique, EPS, Arts Spé. SHS lettres, maths et sciences , EPS et arts.(en fonction du cursus suivi)	UE 5 30h Séminaire recherche Au choix : didactique et professionnelle en liaison avec la discipline d'origine Ou recherche dans la discipline d'origine (+ 30h diversification)	UE6 30h Une UE de diversification ou d'approfondissement au choix Ou recherche (discipline d'origine) Ou Parcours langue rég.
	S2 270 h 11 semaines de cours	UE 7 30h Apprentissage Psychologie et sociologie de l'éducation	UE 8 120h Polyvalence 1 EC : Culture humaniste (60h, 2/3 pour les lettres ; 1/3 pour hist-géo, EC) EC : Culture scientifique (60h, 2/3 pour les maths ;1/3 pour les sciences) UE 9 30 h LVER		UE10 30h Renforcement disc. Spé. sciences : Culture humaniste Spé lettres : Culture scientifique Spé. SHS lettres, maths et sciences	UE11 30h Séminaire recherche 2 (suite) et Mémoire (TER)	UE 12 30h Une UE de diversification ou d'approfondissement au choix Ou recherche Ou parcours langue régionale + stage étranger ou divers.
		6	6	6	3	6	3
		3	9+3		3	9	3

M2	S3 270 h 10 semaines de cours :	UE 13 60 h Situations et pratiques professionnelles (en lien avec les disciplines) UE 14 60 h Oral professionnel (Y compris corps et voix)	UE 15 30 h Programmer un enseignement (maths, français et LVER)		UE17 60h Polyvalence 2 Au choix EC 1 : Arts visuels ou Musique ou EPS (30h) EC 2 : complém. 1(15h) EC 3 : complém. 2(15h)	UE 18 30h Une UE de diversification ou d'approfondissement au choix Ou parcours langue régionale	
		6+6	UE 16 30 h TICE , recherche documentaire et ens. disc.		6	6	
	S4 240 h 6 à 8 semaines de cours	UE19 60h Compétences et gestes prof. (en lien avec les disciplines) et SR (108h) (options 1 et 2) Ou stage en diversification (option 3)	UE 20 30 h Enseigner le français Option 1 : prépa. Leçon Option 2 : culture humaniste (écrit) Option 3 : usage du français en situations professionnelles	UE 21 30 h Enseigner les maths Option 1 : prépa. Leçon Option 2 : culture scientifique (écrit) Option 3 : outils mathématiques et scientifiques en situation professionnelle		UE 22 30 h Séminaire recherche 3 Ecrit réflexif et professionnel	UE 23 60 h Approfondissement Option 1 : prép. Oral Option 2 : prép. Ecrits Ou Diversification (option 3) Ou Situation professionnelle Ou Recherche UE 24 30h Situations éducatives particulières (publics et dispositifs spécifiques) 6+3
		9	3	3	6	6	
		30 ects	48 ects		21 ects	21 ects	
		240 h + stages	515 h		90h + mémoires	180 h	

ENSEIGNEMENTS DE TRONC COMMUN, structure et objectifs

Les enseignements de tronc commun constituent le fondement de la professionnalité enseignante. Ils sont organisés autour de situations et de gestes professionnels indispensables à la maîtrise des compétences professionnelles décrites dans le cahier des charges de la formation des enseignants, en date du 19 décembre 2006. Ils s'adressent à tous les étudiants, quels que soient leur cursus antérieur et le choix de spécialité opéré.

La progressivité de la professionnalisation est intégrée dans celle de la mention. **Le semestre 1** est consacré à l'orientation dans le contexte éducatif et scolaire. L'UE de tronc commun intègre un stage d'observation et de pratique accompagnée, à cette fin. **Le semestre 2** est consacré aux prérequis et aux outils d'analyse nécessaires à l'exercice du métier visé et à la préparation d'un concours de recrutement. **Le semestre 3** est consacré à une forte élévation des compétences professionnelles, ce qui justifie un volume horaire plus important pour les UE de tronc commun, pendant cette période. Il est centré, dans le tronc commun, sur les situations et les pratiques professionnelles. **Le semestre 4** vise à confirmer le projet professionnel et à le traduire dans des pratiques effectives et réfléchies. A cette fin, il porte sur les gestes professionnels.

Les UE de tronc commun intègrent les stages et sont reliées aux UE de recherche (UE 5, 11 et 22). Elles alimentent les séminaires de recherche en questions, retours d'expériences, substrats théoriques. Ces UE sont aussi reliées aux UE de spécialité, tout particulièrement aux disciplines enseignées à l'école. Elles se prolongent et s'approfondissent dans les UE de parcours.

Le **coordonnateur** des enseignements de tronc commun est le responsable du département des sciences de la formation. Il assure la cohérence des dispositifs, veille au lien entre les différentes UE et s'assure des conditions de réalisation et d'exploitation des stages. Il participe ou est représenté dans les conseils de perfectionnement des trois spécialités.

COORDONNATEUR DU TRONC COMMUN

Michel RAMOS, responsable du département des sciences de la formation, IUFM,

DESCRIPTION DES UE

UE1 Le système éducatif et ses valeurs – stage d'observation et de pratique accompagnée (108h)

30h, 3 ects, semestre 1

Cette UE vise à situer le cadre institutionnel de l'école, dans son histoire récente, et à en dégager les grands enjeux sociétaux. Les questions relatives à l'autorité, à la citoyenneté, à la violence, les aspects éthiques et déontologiques du métier d'enseignant sont abordés, en lien avec la compétence 1 du cahier des charges pour la formation des maîtres. Les outils pour préparer et exploiter le stage intégré dans l'UE sont proposés au niveau de l'école, de la classe et de la relation professeur-élève.

Responsables : J. GLEYSE (PU), G. ZOIA (MC hdr)

UE7 Apprentissages, psychologie et sociologie de l'éducation

30h, 3 ects, semestre 2

Cette UE vise à fournir les outils théoriques pour analyser de manière fine le processus d'apprentissage. La psychologie et la sociologie, ainsi que d'autres outils élaborés dans la recherche en éducation à partir des didactiques professionnelles et disciplinaires, sont convoqués. L'approche est centrée sur la relation apprenant-enseignant et sur les conditions et paramètres qui font varier les apprentissages. Cette UE vis donc l'acquisition de connaissances et de capacités qui concourent à la maîtrise des compétences 1, 3, 4, 5, et 7.

Responsable : C. ASDIH (MC), H. MARQUE (MC)

UE 13 Situations et pratiques professionnelles

60h, 6 ects, semestre 3

Cette UE est construite en lien étroit avec les disciplines et vise à aborder de manière systématique les situations professionnelles que peut rencontrer l'enseignant, selon les niveaux et les âges (cycles, classes), les publics et les cadres de travail (environnement social et géographique, genre...), les dispositifs particuliers (Education prioritaire, Elèves nouvellement arrivés, ASH). L'UE intègre la description des pratiques professionnelles qui consistent à programmer l'activité, définir des objectifs, conduire un projet, développer une séquence, évaluer, ... Le lien avec les compétences 5, 6 et 7 du cahier des charges pour la formation des maîtres est souligné.

Responsable : M. RAMOS (PREC), Y. SOULE (PRAG, dct)

UE 14 Oral professionnel

60h, 6 ects, semestre 4

Cette UE vise à donner aux étudiants les outils pour aborder de manière efficace les situations d'oral professionnel. Elle comprend trois éléments constitutifs (EC) qui portent sur la maîtrise de la communication orale en situation professionnelle, sur la préparation d'un oral de concours de recrutement et sur l'oral dans la situation scolaire.

EC1 : Parler en public. Cet EC porte sur la maîtrise des paramètres vocaux, proxémiques et gestuels impliqués dans les situations de communication collective et/ou professionnelle. L'enseignement est construit à partir d'outils théoriques issus des travaux sur la communication orale et s'appuie sur des pratiques effectives qui placent les étudiants en situations simulées. Il implique aussi la maîtrise de formes de communication professionnelle, propres aux métiers de l'enseignement et hors enseignement (conduite de réunion, exposé, entretien...)

EC2 : Préparer l'oral d'un concours. Cet EC vise à préparer les conditions de passage en situation d'examen ou de concours. Les enseignements portent sur des aspects méthodologiques de la préparation (fiches, mémorisation...) et sur des simulations d'oraux, dans lesquels sont impliqués les contenus de l'UE 17 (Polyvalence 2, arts visuels, EPS, musique)

EC3 : L'oral à l'école. Cet EC vise à préciser les enjeux de l'oral dans la classe. A la fois objet d'enseignement et vecteur de communication, l'oral fait l'objet de mises au point didactiques et professionnelles. La conduite du questionnement, l'étayage, la reformulation et divers autres gestes professionnels liés à la communication orale sont abordés dans cet EC, à travers des cadres théoriques et des situations concrètes d'enseignement.

Cette UE prépare donc la maîtrise des compétences 2, 4, 5, 6 et 7 du cahier des charges.

Responsable : C. DUPUY (PRCE, dct), G. SAEZ (PRAG), A. DECROIX (PREC, dct)

UE 19 Compétences et gestes professionnels- stage en responsabilité professionnelle (108h)

60h, 6 ects, semestre 4

Cette UE vise la confirmation du projet professionnel et l'acquisition des comportements nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant (options 1 et 2) ou d'autres métiers de secteur péri-éducatif (option 3). Elle est fondée sur une approche théoriquement fondée sur le geste professionnel (voir adossement à la recherche) et conçue en terme de compétences. Elle s'appuie sur le stage en responsabilité et débouche sur le mémoire professionnel préparé dans l'UE 22 (séminaire recherche 3). La connaissance et la capacité à convoquer les différents aspects du milieu professionnel dans tous ses aspects (école, environnement, partenaires, parents ...) et de ses divers dispositifs d'aide et d'accompagnement (réseaux divers, structures particulières...) est visée. Cette UE s'appuie, notamment, sur des dispositifs d'analyse des pratiques, ancrés dans les situations réelles d'enseignement (stage, analyse située ou différée) ou par le biais de vidéos (auto-confrontation ou hétéro-analyse). Il s'agit donc d'entraîner à la mobilisation de connaissances, de capacités et d'attitudes qui fondent la compétence professionnelle.

Responsable : S. LEBLANC (MC)

SPECIALITE 1

INTITULE DE LA SPECIALITE

SPECIALITE 1

Métiers de l'enseignement primaire, de l'ingénierie et de la culture

RESPONSABLE (S) DE LA SPECIALITE

Pr Françoise DEMOUGIN, 7^{ème} section, Université Montpellier 2, IUFM, EA 739 Montpellier

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE

Objectifs scientifiques de la spécialité

Les objectifs scientifiques de la spécialité sont intégrés dans ceux de la mention. En effet, la spécialité est articulée étroitement au sein du master MEF avec les deux autres spécialités centrées respectivement sur la médiation scientifique et technique et sur l'environnement scolaire. Les UE sont pour une part commune. Les éléments de différenciation tiennent à trois aspects scientifiques complémentaires :

1-Les renforcements nécessaires liés au cursus de licence des étudiants : pour la spécialité « ingénierie et culture », les enseignements de mathématiques, de sciences, d'EPS et arts sont renforcés, dans une perspective académique, en M1 pour permettre de préparer le concours de professeur des écoles dans des conditions efficaces. Les autres spécialités développent, parallèlement, des renforcements adéquats en fonction des lacunes des futurs candidats aux concours.

2-Le développement de compétences dans les domaines de l'ingénierie et de la culture : la spécialité « ingénierie et culture » propose en M1 et M2, au sein de ses UE et dans des UE de parcours, la mise en projet d'actions culturelles et linguistiques qui constituent un premier ancrage professionnel pour les compétences attendues. Stages dans des classes de systèmes scolaires européens, francophones ou bilingues, mise en situation dans des cours de français pour migrants, immersion dans des activités muséales ou de bibliothèques, participation à des activités de planification et d'accompagnement au sein de collectivités territoriales des publics scolaires (aide aux devoirs, enfance en difficulté, politique de la ville). Ces UE sont construites sur des bases partenariales, pour la partie expérientielle, et en collaboration possible avec des masters existants, pour la partie proprement académique.

3-La capacité à s'initier à la recherche dans le domaine des arts, des langues et des lettres : la spécialité permet de développer l'initiation à la recherche dans le domaine scientifique où l'étudiant a acquis sa licence. Ainsi, les étudiants de la spécialité peuvent participer aux séminaires de M1 proposés par l'université Montpellier III, dans les domaines des Lettres, des langues vivantes, de l'histoire et des arts. Ils effectuent le TER université dans ce domaine. Par delà les masters consacrés aux métiers du 2nd degré, qui peuvent offrir ces séminaires, des collaborations sont possibles avec des masters spécifiquement consacrés aux métiers des bibliothèques, à l'intervention sociale, à la médiation culturelle.

Ces enseignements de spécialité dans le cadre du master MEF sont appuyés sur les ressources de deux laboratoires existants au sein de l'IUFM et travaillant en collaboration avec l'ensemble des partenaires universitaires en région. **Dipralang, EA 739**, en particulier avec sa composante Didaxis, travaille sur l'enseignement de la langue-culture, les situations de bilinguisme et langues en contacts ainsi que sur certains aspects historiques des démarches didactiques dans ces domaines. Elle compte 5 enseignants chercheurs au sein de l'IUFM, 2 docteurs, et des équipes d'enseignants des premiers et seconds degrés associés aux recherches du laboratoire fortes d'une vingtaine de personnes réparties sur les différents sites de l'institut. Il faut ajouter le laboratoire **Lirdef, EA 3749**, en particulier par sa composante Alfa, qui aborde les questions des enseignements culturels à travers la problématique du geste professionnel. Il compte, pour le domaine considéré, 4 enseignants chercheurs en poste à l'IUFM, 1 docteur, 3 doctorants, et des équipes d'enseignants des premiers et seconds degrés répartis sur les différents sites.

Ces deux équipes conduisent à des travaux de recherches et comptent des doctorants exerçant au sein de l'IUFM ou rattachés à d'autres institutions, en France et à l'étranger. Une part de la recherche s'effectue en lien avec des partenaires privilégiés : l'université de Sherbrooke au Canada, le réseau AUF, notamment dans son implication en Asie du Sud Est, le réseau Latinus, dont l'IUFM est membre fondateur, avec l'université de Liège en particulier, constituent la part la plus constante des échanges auxquels il faut ajouter nombre de conventions avec des universités dans une vingtaine de pays, mais qui concernent en priorité la mobilité étudiante. Le master, dans sa spécialité Ingénierie et culture débouche sur des possibilités de doctorat, en fonction des thématiques des deux laboratoires, et selon les conditions d'accès prévues par les Ecoles Doctorales. (voir liste des partenaires internationaux en annexe).

Objectifs professionnels de la spécialité

La spécialité s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence dans le domaine des Arts, des Langues et des Lettres. Le prérequis d'une compétence reconnue dans ce domaine permet d'asseoir la spécialité du master sur une culture générale et des éléments de spécialisation qui seront retravaillés et développés dans une perspective professionnelle et avec une exigence de théorisation correspondant au niveau M. En outre, l'obtention d'UE de pré-professionnalisation dans le cursus L, sans être un prérequis, est souhaitable. Elle permet de mieux délimiter le projet professionnel de l'étudiant et accélère le processus d'orientation et de spécialisation dans le cursus M. Ces UE de pré-professionnalisation sont à l'heure actuelle présentes sur le site universitaire régional et y sont associés, pour la plupart, des enseignants chercheurs constituant l'équipe du présent master.

La spécialité vise, au sein du master Métiers de l'Education et de la Formation, les métiers liés à l'enseignement primaire, dans un contexte spécifiquement centré sur **la dimension linguistique et culturelle des apprentissages scolaires**. Au premier chef, le métier de professeur des écoles constitue une perspective professionnelle centrale ; il faut ajouter les métiers où la connaissance des conditions et des usages de l'enseignement primaire est requise ou peut servir de base à **des développements professionnels complémentaires** : sont ainsi visés, par le biais d'UE de spécialité et d'UE de parcours, la compétence à enseigner le français à de jeunes migrants en France, la compétence à enseigner le français dans des situations de français langue étrangère et seconde hors de France, la compétence à concevoir et développer, auprès de collectivités territoriales et de partenaires du monde de la culture, des projets culturels et éducatifs à destination des publics scolaires et étudiants.

Développée autour de la polyvalence nécessaire au métier de professeur des écoles, cette spécialité reprend les éléments de culture générale, de connaissance du système éducatif, d'analyse des situations professionnelles proposées par le tronc commun, et les infléchit en direction des apprentissages spécifiquement linguistiques et culturels. Elle apporte ainsi aux étudiants, en lien avec leur cursus antérieur, une forme de spécialisation au sein de la polyvalence du métier de professeur des écoles et des possibilités de réorientation de leur projet professionnel dans des domaines connexes, liés au domaine scolaire et associatif, dans le cadre de l'entreprise, des collectivités territoriales et d'emplois à l'étranger.

La structure de l'IUFM, présente dans cinq sites départementaux, augmente la possibilité de stages et d'expériences professionnelles dans les domaines visés. L'appui sur des équipes de recherche-action locales, insérées dans les activités de recherche fondamentale des deux laboratoires, permettent d'envisager un accompagnement par la recherche de manière déconcentrée, en lien avec des terrains d'expériences suffisants. Les enseignements sont dispensés par des enseignants chercheurs, quels que soient les sites, ou par le biais de visio-conférences, ou par leur présence effective permanente ou temporaire, selon les cas. La dimension professionnelle est assurée par des professeurs des premiers et second degrés exerçant pour partie à l'IUFM et pour partie dans leurs classes. Pour certains enseignements des équipes pluricatégorielles sont constituées pour répondre aux exigences universitaires et professionnelles de la formation.

ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

Métiers de l'enseignement primaire :		UE TRONC COMMUN	UE de spécialité Fond grisé : UE relevant de la spécialité 1				UE de parcours UE optionnelles (au choix)	
Total heures enseignement : 1035 h		<i>UE professionnelle. Education et formation</i>	<i>UE savoirs didactiques et disciplinaires</i>				<i>UE méthodologie et initiation à la recherche</i>	<i>UE de diversification ou d'approfondissement spécialisation professionnelle</i>
M1	S1 255 h 8 semaines de cours	UE 1 30h Le système éducatif et ses valeurs Encadrement du SOPA (2x 2 semaines) 6	UE 2 60h Culture humaniste EC : 40h langue française, littérature EC :20h histoire géographie 6	UE 3 60h Culture scientifique EC 40h : maths EC 20h : sciences 6	UE 4 45h Renforcement disc. Spé. sciences : Culture humaniste, EPS et arts. Spé lettres : Culture scientifique, EPS et arts Spé. SHS lettres, maths et sciences , EPS et arts (en fonction du cursus suivi) 3	UE 5 30h Séminaire recherche Au choix : didactique et professionnelle en liaison avec la discipline d'origine Ou recherche dans la discipline d'origine (+ 30h diversification) 6	UE6 30h Une UE de diversification ou de approfondissement au choix Ou recherche (discipline d'origine) <i>Ou Parcours langue rég.</i> 3	
	S2 270 h 11 semaines de cours	UE 7 30h Apprentissage Psychologie et sociologie de l'éducation 3	UE 8 120h Polyvalence 1 EC : Culture humaniste (60h, 2/3 ; 1/3) EC : Culture scientifique (60h, 2/3;1/3) UE 9 30 h LVER 9+3		UE10 30h Renforcement disc. Spé. sciences : Culture humaniste Spé lettres : Culture scientifique Spé. SHS lettres, maths et sciences 3	UE11 30h Séminaire recherche 2 (suite) et Mémoire (TER) 9	UE 12 30h Une UE de diversification ou de approfondissement au choix Ou recherche Ou parcours langue régionale + stage étranger ou divers. 3	
M2	S3 270 h 10 semaines de cours :	UE 13 60 h Situations et pratiques professionnelles (en lien avec les disciplines) UE 14 60 h Oral professionnel (Y compris corps et voix) 6+6	UE 15 30 h Programmer un enseignement (maths, français et LVER) UE 16 30 h TICE , recherche documentaire et ens. disc. 3+3		UE17 60h Polyvalence 2 Au choix EC 1 : Arts visuels ou Musique ou EPS (30h) EC 2 : complém. 1(15h) EC 3 : complém. 2(15h) 6	UE 18 30h Une UE de diversification ou de approfondissement au choix Ou parcours langue régionale 6		
	S4 240 h 6 à 8 semaines de cours	UE19 60h Compétences et gestes prof. (en lien avec les disciplines) et SR (108h) (options 1 et 2) Ou stage en diversification (option 3) 9	UE 20 30 h Enseigner le français Option 1 : prépa. Leçon Option 2 : culture humaniste (écrit) Option 3 : usage du français en situations professionnelles 3	UE 21 30 h Enseigner les maths Option 1 : prépa. Leçon Option 2 : culture scientifique (écrit) Option 3 : outils mathématiques et scientifiques en situation professionnelle 3	UE 22 30 h Séminaire recherche 3 Ecrit réflexif et professionnel 6	UE 23 60 h Approfondissement, diversification Ou Recherche UE 24 30h Situations éducatives particulières (publics et dispositifs spécifiques) 6+3		
		30 ects	48 ects				21 ects	21 ects
		240 h + stages	515 h				90h + mémoires	180 h

MASTER MEF, SPECIALITE 1 : responsable Pr Françoise DEMOUGIN

n° des UE	Intitulé	Horaire	modalités		Évaluation	ECTS	Responsables
			CM	TD			
UE 1-1	Système éducatif et valeurs	30h	20	10	RAPPORT STAGE	3	J. GLEYSE (PU), G. ZOIA (MC hdr)
UE 1-2	Culture humaniste	60h	30	30	Ecrit temps limité	6	M. CELLIER (MC), R. AZEMAR (PRAG)
UE 1-3	Culture scientifique	60h	30	30	Ecrit temps limité	6	V. MUNIER (MC), P. BONTE (MC)
UE 1-4	Renforcement culture scientifique 1	30h		30	Ecrit temps limité	3	G. MOUAHID (MC), M. LACAGE (PRAG)
UE 1-5	Séminaire Recherche 1 (langue et culture)	30h	30		Compte rendu	9	E. VILLAGORDO (MC)
UE 1-6	Diversification – Approfondissement	30h	30		XXXXXXXXXX	3	XXXXXXXXXX
Total S1		240h	140	100		30	
n° des UE			CM	TD			
UE 1-7	Apprentissages, psycho, socio de l'éducation	30h	20	10	Ecrit temps limité	3	C. ASDIH (MC), H. MARQUE (MC)
UE 1-8	Polyvalence 1	120h	60	60	Ecrit temps limité	9	M. PARAYRE (MC), M. FRATISSIER (MC)
UE 1-9	LVER	30h		30	ORAL	3	P. MONJO (PRAG), I. ALIAGA (PRAG)
UE 1-10	Renforcement culture scientifique 2	30h		30	Ecrit temps limité	3	J.FOSSATI (PRAG, dct), V. BOISSARD (PRCE)
UE 1-11	Séminaire Recherche 2 (langue et culture)	30h	30		TER	9	F. DEMOUGIN (PU)
UE 1-12	Diversification – Approfondissement	30h	30		XXXXXXXXXX	3	XXXXXXXXXX
Total S2		270h	140	130		30	
			CM	TD			
UE 1-13	Situations et pratiques professionnelles	60h	40	20	Etude de cas	6	M. RAMOS (PREC), Y. SOULE (PRAG, dct)
UE 1-14	Oral professionnel	60h	20	40	Oral , simulation	6	C. DUPUY (PRCE, dct), G. SAEZ (PRAG), A. DECROU (PREC, dct)
UE 1-15	Programmer un enseignement	30h	30		Etude de cas	3	A. BRONNER (PU), P.DEMOUGIN (MC), C. GRENN (PRAG)
UE 1-16	TICE et documentation	30h	10	20	Dossier	3	P. POUZOULET (PREC) F. BLEUZE (PRCE)
UE 1-17	Polyvalence 2	60h	30	30	Oral	6	P. GAUCHER (MC), C. RIGAL (PRAG), C. MIRGALET (PRAG)
UE 1-18	Diversification – Approfondissement	30h	30		XXXXXXXXXX	6	XXXXXXXXXX
Total S3		270h	170	100		30	
			CM	TD			
UE 1-19	Compétences et gestes professionnels	60h	30	30	STAGE+PORTFOLIO	12	S. LEBLANC (MC)
UE 1-20	Enseigner le français	30h	10	20	Ecrit	3	F. VENTRESQUE (PRCE, dct)
UE 1-21	Enseigner les mathématiques	30h	10	20	Ecrit	3	M. LARGUIER (PRCE, dct), N. BRIAND (PRAG)
UE 1-22	Séminaire Recherche 3	30h	30		Idem 1-19	3	D. BUCHETON (PU)
UE 1-23	Diversification –Approfondissement	60h	30	30	XXXXXXX	6	XXXXXXX
UE 1-24	Situations éducatives particulières	30h	30		Dossier	3	Y. SOULE (PRAG, dct), M-P. QUESSADA (PRAG, dct) S. VALETTE (PREC)
Total S4		240h	140	100		30	

RESPONSABLE DE LA SPECIALITE

Françoise Demougin est Professeur des Universités à Montpellier, anciennement professeur agrégé des Lettres. Elle est qualifiée en 7^{ème} et 9^{ème} sections du CNU (Sciences du langage et Langue et littérature françaises). Elle est responsable de la composante IUFM de l'équipe de recherche Dipralang-Didaxis (EA 739) et membre du bureau du pôle recherche de l'IUFM de Montpellier-Montpellier 2. Elle est notamment responsable des modules de pré-professionnalisation à Unîmes. Elle dirige plusieurs thèses en didactique du français et en sciences du langage. Elle est membre de l'AUF et de l'ACLEJ et intervient en formation de formateurs en France et à l'étranger. Son travail de recherche et d'enseignement porte depuis plusieurs années sur des publics d'étudiants pour l'ensemble du système éducatif en formation initiale et continue (migrants, PE, PLC, CAPA-SH).

Publications récentes choisies relatives à la spécialité :

Demougin, F. (2010). *Enjeux et réalités de l'école maternelle*, L'Harmattan, Paris. (avec C. Canat et C. Rousseau-Elbaz)

Demougin, F. (2009). « L'homme et l'animal dans la littérature de jeunesse : quand l'animal perd son âme », *Francoffonia* n°18, P.U. de Cadiz.

Demougin, F. (2009). « l'album lu : entre conscience et expérience », *Modernités* n°28, Presses universitaires de Bordeaux.

Demougin (F., (2008). « Continuer la culture : le littéraire et le transculturel à l'œuvre en didactique des langues », *Eléments de linguistique appliquée* n°152, *Vers une approche transculturelle en didactique des langues-cultures*, Paris, Klincksieck.

Demougin, F. (2008). "violences et misères symboliques en classe : comment résister?" in *La violence verbale*, Coll Espaces discursifs, L'Harmattan, Paris

Demougin, F. (coord.) (2008). *Approche culturelle de l'enseignement du français*, *Tréma* n°30, IUFM de Montpellier-Montpellier 2.

Demougin, F. (coord.) (2006). *Lire dans la langue de l'autre*, Presses de l'Université Paul Valéry, Montpellier III, Série Langues et cultures.

Demougin, F. (2005). *Lire l'image, lire le texte, lire la littérature*, Doubles Pages, Paris.

DESCRIPTIF DES UE

La spécialité 1, métiers de l'enseignement primaire, de l'ingénierie et de la culture, assure des UE propres à son domaine. Il s'agit de :

UE2 Culture humaniste

60h, 6 ects, Semestre1

Cette UE vise la mise en place des savoirs fondamentaux dans le domaine des Lettres, de la langue, de l'histoire et de la géographie, disciplines enseignées à l'école primaire et support aux épreuves écrites du concours de recrutement. Elle doit permettre l'acquisition des connaissances, capacités et attitudes qui concourent à la maîtrise des compétences 2 et 3 du cahier des charges. Elle comprend deux éléments constitutifs (EC) :

EC1 : Langue et littérature française, 40h

Cet EC propose un enseignement systématique de la grammaire du français, de l'orthographe et du lexique. Il propose, en outre, des outils pour aborder la lecture littéraire, les genres littéraires, la littérature de jeunesse.

EC2 : Histoire et géographie, 20h

Cet EC propose la mise en place de repères communs, temporels et spatiaux pour comprendre l'unité et la complexité du monde. L'évaluation porte sur un entraînement à l'épreuve écrite n°1 du concours impliquant des connaissances en langue française et en histoire-géographie

Responsable : M. CELLIER (MC), R. AZEMAR (PRAG)

UE5 Séminaire recherche 1

30h, 6 ects, semestre 1

Le séminaire de recherche du semestre 1 peut être pris dans d'autres spécialités ou mentions, notamment en lien avec le champ disciplinaire de l'étudiant lors de son cursus de licence. La spécialité propose un séminaire sur l'enseignement de la langue et de la culture, incluant les disciplines relatives à l'histoire, aux arts et aux lettres, aux langues, ancré principalement dans les situations de l'école primaire mais pas exclusivement. Le lien avec le

stage d'observation est recommandé. Les étudiants sont invités à s'appropriier les méthodologies de la recherche en Lettres et sciences humaines et à les appliquer dans le champ de la didactique des disciplines (Lettres, langue, histoire, géographie, arts visuels, musique) : recueil et traitement de données prélevées dans des manuels, des productions d'élèves, des outils pédagogiques, des situations d'enseignement. Le séminaire est animé par des équipes pluridisciplinaires du domaine ALL. Il participe à l'acquisition des compétences 2, 3 et 10. L'évaluation porte sur une analyse de documents ou de données et peut être couplée avec l'UE1 et son stage.
Responsable : E. VILLAGORDO (MC)

UE8 Polyvalence1

EC1 Culture humaniste

60h, 4,5 ects, Semestre 2

Cet EC de l'UE polyvalence partagée avec la spécialité 2 vise à construire la notion de polyvalence, élément central de la compétence du professeur des écoles. La notion fait l'objet d'une réflexion et est illustrée par des objets d'enseignement tels que la lecture-écriture (qui convoque des compétences dans la langue, la culture, les pratiques sociales, les théories de l'apprentissage, en particulier de la lecture, ...), le langage oral et écrit (qui suppose des connaissances sur les troubles de l'acquisition, l'anthropologie de l'écrit, les didactiques particulières de l'écrit et de l'oral), la représentation du temps en histoire (qui invite à rassembler des connaissances en historiographie, sur les théories du récit, sur la périodisation...) et sur les enjeux liés à la représentation de l'espace. Elle vise notamment les compétences 2 et 3 du cahier des charges.

L'évaluation porte sur un entraînement à l'épreuve écrite n°1 du concours de recrutement.

Responsable : M. PARAYRE (MC), M. FRATISSIER (MC)

UE9 LVER

30h 3 ects semestre 2

Cette UE vise à atteindre et confirmer le niveau 2 du CLES en langue vivante étrangère ou régionale conformément aux textes qui régissent le concours de professeur des écoles. En effet la compétence en langue n'est pas évaluée par le concours mais est attestée par le master. Cette UE n'est donc pas compensable. L'étudiant peut être dispensé s'il présente le certificat correspondant.

Responsable : P. MONJO (PRAG), I. ALIAGA (PRAG)

UE11, Séminaire recherche 2 – mémoire (TER)

30h, 9 ects, semestre 2

Cette UE, en lien notamment avec la compétence 10 du cahier des charges, vise la rédaction du TER. Elle reprend les mêmes perspectives que le séminaire du premier semestre et les développe sur un point particulier. Un accompagnement à la méthodologie du mémoire est proposé dans cette UE en accompagnement de la rédaction du TER.

L'évaluation porte sur le TER et peut être couplée avec l'UE1 (stage d'observation et de pratique accompagnée)

Responsable : F. DEMOUGIN (PU)

UE15 Programmer un enseignement (partagée avec spécialités 2 et 3)

30h, 3 ects, semestre 3

Cette UE vise pour partie la programmation de l'enseignement du français, en complémentarité avec celui des mathématiques et de la langue vivante. Une partie de l'UE est consacrée à la connaissance des programmes de français à l'école primaire et à des exercices de programmation de l'activité sur des périodes diverses (année, trimestre, semaine, séquence ...). Elle participe donc notamment à la maîtrise de la compétence 4 du cahier des charges.

Responsable : A. BRONNER (PU), P. DEMOUGIN (MC), C. GREEN (PRAG)

UE16 TICE, recherche documentaire (partagée avec spécialités 2 et 3)

30h, 3 ects, semestre 3

Cette UE est consacrée à l'acquisition du C2i2e (compétence 8 du cahier des charges), nécessaire pour que l'étudiant puisse accéder, en cas de réussite au concours, à la mise en stage lors de l'année scolaire. Cette UE propose des enseignements sur les aspects juridiques de l'utilisation des TICE et vérifie l'ensemble des items prévus dans le référentiel de compétences du C2i2e. Elle vise l'acquisition de compétences didactiques et pédagogiques fondées sur l'utilisation des TICES dans les diverses disciplines. L'évaluation s'effectue sur des travaux pratiques réalisés dans d'autres UE. Une partie de l'évaluation peut être différée au semestre 4, lors du

stage en responsabilité.

Responsable : P. POUZOULET (PREC), F. BLEUZE (PRCE)

UE17 Polyvalence 2

30h à 45h, 2 à 5 ects, semestre 3

En lien avec la compétence 3, cette UE est organisée en fonction d'un choix de dominante entre EPS, musique et arts visuels. Dans tous les cas, les deux EC suivantes sont assurées dans la spécialité. Si l'une fait l'objet du choix dominant (épreuve du concours) elle correspond à 30h d'enseignement. Si elle fait l'objet d'un choix mineur, elle correspond à 15h d'enseignement.

EC Arts visuels

Cet EC présente les objectifs et les démarches en arts visuels adaptés à l'enseignement primaire.

EC Musique

Cet EC présente les objectifs et les démarches en musique adaptés à l'enseignement primaire.

Les évaluations de ces deux EC sont intégrées dans l'évaluation générale de l'UE.

Responsable : P. GAUCHER (MC), C. RIGAL (PRAG), C. MIRGALET (PRAG)

UE20 Enseigner le français

30h, 3 ects, semestre 4

Cette UE vise à maîtriser la compétence 4 du cahier des charges pour la formation des maîtres. L'étudiant est invité à concevoir et mettre en œuvre, en lien avec le stage en responsabilité (UE19), une leçon en français. L'UE aborde les différents niveaux d'enseignement, l'école maternelle et l'école élémentaire, et les principales questions (langue, lecture, lecture-écriture, oral, littérature de jeunesse) sous forme de synthèses brèves alimentées par les travaux des étudiants. Ces caractéristiques sont applicables pour l'option 1. Les options 2 et 3 supposent des adaptations, selon les objectifs visés par l'étudiant : nouvelle présentation des épreuves écrites du concours, réorientation vers d'autres métiers. L'UE s'infléchit alors vers la question des usages du français en situations professionnelles (techniques rédactionnelles, mise au point de documents...).

L'évaluation peut être couplée avec l'UE 19 (stage en responsabilité).

Responsable : F. VENTRESQUE (PRCE,dct)

UE22 Séminaire recherche 3

30h, 3 ects, semestre 4

Cette UE vise à préparer l'étudiant à la compétence 9 du cahier des charges de la formation des maîtres : innover, se former. Dans son domaine de spécialité, mais aussi sur tous les autres points concernés par la polyvalence, l'étudiant est invité à réunir une documentation issue de ses travaux pendant l'ensemble du master et de lectures et recherches en cours. La constitution d'un portfolio, alimenté aussi par les expériences en stage dans l'UE19 est l'objectif visé.

L'évaluation se fait sous la forme d'une présentation du portfolio et est groupée avec l'évaluation de l'UE19.

Responsable : D. BUCHETON (PU)

Des UE sont proposées à la spécialité 1 par la spécialité 2

UE3 Culture scientifique, 60h, 6 ects, semestre 1

UE4 renforcement disciplinaire, Culture scientifique, 30h, 3 ects, semestre 1

UE10 Renforcement disciplinaire, Culture scientifique, 30h, 3 ects, semestre 2

UE21 Enseigner les mathématiques, 30h, 3 ects, semestre 4

Voir descriptif dans les présentations de la spécialité 2

Des UE de parcours sont proposées à l'ensemble des spécialités

UE6 approfondissement ou diversification

UE12 approfondissement ou diversification

UE18 approfondissement ou diversification

UE23 approfondissement ou diversification

UE 24 situations éducatives particulières

Voir descriptif à part.

ASPECTS FORMATION A ET PAR LA RECHERCHE

Oui. Inscrit dans l'ensemble de la mention

ASPECTS FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMPETENCES TRANSVERSES

Oui. Inscrits dans l'ensemble de la mention

ASPECTS FORMATION CONTINUE ET PAR L'ALTERNANCE

Oui. Ouvert notamment aux enseignants titulaires via la VAE

SPECIALITE 2

INTITULE DE LA SPECIALITE

SPECIALITE 2

Métiers de l'enseignement primaire, de la médiation scientifique et technique

RESPONSABLE (S) DE LA SPECIALITE

Pr Alain BRONNER, 26^{ème} section, Université Montpellier 2, IUFM, LIRDEF EA 3749

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE

Objectifs scientifiques de la spécialité

La spécialité est étroitement articulée avec les deux autres spécialités du master MEF, centrées respectivement sur l'ingénierie et la culture et sur l'environnement scolaire, en y partageant les UE de tronc commun. Les éléments de différenciation tiennent, d'une part aux renforcements nécessaires liés au cursus de licence des étudiants, et d'autre part à certaines UE d'approfondissement et de diversification qui pourront être plus adaptées au cursus des étudiants de cette spécialité « médiation scientifique et technologique ». La différenciation apparaît aussi au niveau de certaines options des UE professionnelles pour ceux qui souhaiteraient se réorienter en cours de master.

Pour cette spécialité, les enseignements de lettres, d'histoire-géographie, d'EPS et des disciplines artistiques sont renforcés en M1, dans une perspective académique, pour permettre de préparer le concours de professeur des écoles dans des conditions efficaces. Les autres spécialités développent, parallèlement, des renforcements adéquats en fonction des cursus des futurs candidats aux concours.

En outre, la spécialité propose en M1 et M2, au sein de ses UE et dans des UE de parcours, la conception de projets liés aux sciences ou des actions de culture et médiation scientifiques qui constituent un premier ancrage professionnel pour les compétences attendues : recherche en histoire des sciences ou en didactique des sciences, immersion dans des activités muséales ou de bibliothèques, participation à des activités de planification et d'accompagnement au sein de collectivités territoriales des publics scolaires. Ces UE sont construites sur des bases partenariales, pour la partie expérimentale, et en collaboration possible avec des masters existants, pour la partie proprement académique. Ainsi, des UE peuvent être prises dans le master Histoire, Philosophie et Didactique des Sciences, appuyé sur le laboratoire LIRDEF (EA 3947) de l'université Montpellier 2. D'autres collaborations sont construites avec des masters inscrits dans les disciplines scientifiques, auprès de la faculté des sciences de l'université Montpellier 2.

La formation proposée dans cette spécialité sera assurée en partie par les forces de l'école interne IUFM à travers les formateurs des départements de mathématiques et de sciences. Ces enseignements de spécialité dans le cadre du master MEF sont aussi appuyés sur les ressources du laboratoire LIRDEF et en particulier sur ses composante ERES (Études et Recherches sur l'Enseignement Scientifique) et DidSoc (Didactique et Socialisation).

La composante ERES compte 2 PU, 5 MCF, 3 docteurs, et 7 doctorants. Cette composante, en partenariat avec 2 Enseignants-Chercheurs de Montpellier 3, appartenant à la Jeune Équipe « Développement, Cognition, Acquisition » (JE n° 2687) a obtenu le label Équipe de Recherche Technologique en éducation (« Acquisition et mobilisation de connaissances en milieu scolaire », ERT n° 2010). Les problématiques de recherche de cette composante portent en grande partie sur des concepts de physique et de mathématiques présents dans les programmes de l'école primaire ou du collège (nombres, calculs, angle, alignement, grandeur, mesure, proportionnalité...).

La composante DidSoc est constituée de 5 PU, 3 chercheurs, 5 MCF, 8 docteurs, et 7 doctorants. Les enseignants-chercheurs de ces deux composantes du laboratoire LIRDEF participent actuellement de façon active à la préparation au CRPE et à la formation des Professeurs des Écoles stagiaires. Ils interviennent également dans des UE de préprofessionnalisation de licence à la faculté des sciences de l'université Montpellier 2 et du master HPDS (Histoire, Philosophie, Didactique des sciences).

La structure de l'IUFM, présente dans cinq sites départementaux, augmente la possibilité de stages et d'expériences professionnelles dans les domaines visés. L'appui sur des équipes de recherche-action locales, insérées dans les activités de recherche fondamentale du laboratoire, permet d'envisager un accompagnement par la recherche de manière déconcentrée, en lien avec des terrains d'expériences suffisants. Les enseignements sont dispensés par des enseignants chercheurs, quels que soient les sites, ou par le biais de visio-conférences, ou par

leur présence effective permanente ou temporaire, selon les cas. La dimension professionnelle est assurée par des professeurs des premier et second degrés exerçant pour partie à l'IUFM et pour partie dans leurs classes. Pour certains enseignements des équipes pluri-catégorielles sont constituées pour répondre aux exigences universitaires et professionnelles de la formation (voir liste des intervenants en annexe) .

Objectifs professionnels de la spécialité

La spécialité **Métiers de l'enseignement primaire** et de la **médiation scientifique et technique** vise, au sein du master Métiers de l'Education et de la Formation, les métiers liés à l'enseignement primaire, dans un contexte spécifiquement centré sur la dimension scientifique des apprentissages scolaires. Au premier chef, le métier de professeur des écoles constitue une perspective professionnelle centrale ; il faut ajouter les métiers où la connaissance des conditions et des usages de l'enseignement primaire peut servir de base à des développements professionnels complémentaires : sont ainsi visés, par le biais d'UE de spécialités et d'UE de parcours :

- les métiers de la diffusion et de la vulgarisation scientifique nécessitant une mise en scène et une médiation des savoirs scientifiques et techniques (musées ; centres de culture scientifique, technique et industrielle ; journaux) ;
- l'animation scientifique au sein d'associations (par exemple « Les petits débrouillards », « Planète Sciences », le « Collectif Inter Associatif pour la Réalisation d'Activités Scientifiques et Techniques Internationales (CIRASTI) », la fédération des Centres de Loisirs, etc.) ;
- et la compétence à concevoir et développer, auprès de collectivités territoriales et de partenaires du monde de la culture (MJC), des projets culturels et éducatifs à destination des publics scolaires et adultes. En particulier, le parcours Education au Développement Durable proposé à Mende permet d'accéder à des métiers en liaison avec le Parc national des Cévennes (animateur, concepteur de produits).

Développée autour de la polyvalence nécessaire au métier de professeur des écoles, cette spécialité reprend les éléments de culture générale, de connaissance du système éducatif, d'analyse des situations professionnelles proposées par le tronc commun, et les infléchit en direction des apprentissages spécifiquement scientifiques et culturels. Elle apporte ainsi aux étudiants, en lien avec leur cursus antérieur, une forme de spécialisation au sein de la polyvalence du métier de professeur des écoles et des possibilités de réorientation de leur projet professionnel dans des domaines connexes, liés au domaine scolaire et/ou associatif, dans le cadre de l'entreprise ou des collectivités territoriales.

La spécialité s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence dans le domaine des Sciences fondamentales ou appliquées. Le prérequis d'une compétence reconnue dans ce domaine permet d'asseoir la spécialité du master sur une culture scientifique générale et des éléments de spécialisation qui seront retravaillés et développés dans une perspective professionnelle et avec un niveau de théorisation correspondant au niveau M.

En outre, l'obtention d'UE de pré-professionnalisation dans le cursus L, sans être un prérequis, est souhaitable. Elle permet de mieux délimiter le projet professionnel de l'étudiant et accélère le processus d'orientation et de spécialisation dans le cursus M. Ces UE de pré-professionnalisation sont à l'heure actuelle présentes sur le site universitaire régional et y sont associés, pour la plupart, des enseignants chercheurs constituant l'équipe du présent master.

Métiers de l'enseignement primaire :		UE TRONC COMMUN	UE de spécialité Fond grisé : UE relevant de la spécialité 2			UE de parcours UE optionnelles (au choix)	
Total heures enseignement : 1035 h		<i>UE professionnelle. Education et formation</i>	<i>UE savoirs didactiques et disciplinaires</i>			<i>UE méthodologie et initiation à la recherche</i>	<i>UE de diversification ou d'approfondissement spécialisation professionnelle</i>
M1	S1 240 h 8 semaines de cours	UE 1 30h Le système éducatif et ses valeurs Encadrement du SOPA (2x 2 semaines) 6	UE 2 60h Culture humaniste EC : 40h langue française, littérature EC :20h histoire géographie 6	UE 3 60h Culture scientifique EC 40h : maths EC 20h : sciences 6	UE 4 45h Renforcement disc. Spé. sciences : Culture humaniste, EPS et arts Spé lettres : Culture scientifique, EPS et arts Spé. SHS lettres, maths, sciences , EPS et arts selon le cursus suivi 3	UE 5 30h Séminaire recherche Au choix : didactique et professionnelle en liaison avec la discipline d'origine Ou recherche dans la discipline d'origine (+ 30h diversification) 6	UE6 30h Une UE de diversification ou de approfondissement au choix Ou recherche (discipline d'origine) <i>Ou Parcours langue rég.</i> 3
	S2 270 h 11 semaines de cours	UE 7 30h Apprentissage Psychologie et sociologie de l'éducation 3	UE 8 120h Polyvalence 1 EC : Culture humaniste (60h, 2/3 ; 1/3) EC : Culture scientifique (60h, 2/3;1/3) UE 9 30 h LVER 9+3		UE10 30h Renforcement disc. Spé. sciences : Culture humaniste Spé lettres : Culture scientifique Spé. SHS lettres, maths et sciences 3	UE11 30h Séminaire recherche 2 (suite) et Mémoire (TER) 9	UE 12 30h Une UE de diversification ou de approfondissement au choix Ou recherche Ou parcours langue régionale + stage étranger ou divers. 3
M2	S3 270 h 10 semaines de cours :	UE 13 60 h Situations et pratiques professionnelles (en lien avec les disciplines) UE 14 60 h Oral professionnel (Y compris corps et voix) 6+6	UE 15 30 h Programmer un enseignement (maths, français et LVER) UE 16 30 h TICE , recherche documentaire et ens. disc. 3+3		UE17 60h Polyvalence 2 Au choix EC 1 : Arts visuels ou Musique ou EPS (30h) EC 2 : complém . 1(15h) EC 3 : complém. 2(15h) 6	UE 18 30h Une UE de diversification ou de approfondissement au choix Ou parcours langue régionale 6	
	S4 240 h 6 à 8 semaines de cours	UE19 60h Compétences et gestes prof. (en lien avec les disciplines) et SR (108h) (options 1 et 2) Ou stage en diversification (option 3) 9	UE 20 30 h Enseigner le français Option 1 : prépa. Leçon Option 2 : culture humaniste (écrit) Option 3 : usage du français en situations professionnelles 3	UE 21 30 h Enseigner les maths Option 1 : prépa. Leçon Option 2 : culture scientifique (écrit) Option 3 : outils mathématiques et scientifiques en situation professionnelle 3		UE 22 30 h Séminaire recherche 3 Ecrit réflexif et professionnel 6	UE 23 60 h Approfondissement, diversification Ou Recherche UE 24 30h Situations éducatives particulières (publics et dispositifs spécifiques) 6+3
		30 ects	48 ects			21 ects	21 ects
		240 h + stages	515 h			90h + mémoires	180 h

ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

MASTER MEF, SPECIALITE 2 : responsable Pr Alain BRONNER

n° des UE	Intitulé	Horaire	modalités		Évaluation	ECT S	Responsables
			CM	TD			
UE 2-1	Système éducatif et valeurs	30h	20	10	RAPPORT STAGE	3	J. GLEYSE (PU), G. ZOIA (MC, hdr)
UE 2-2	Culture humaniste	60h	30	30	Ecrit temps limité	6	M. CELLIER (MC), R. AZEMAR (PRAG)
UE 2-3	Culture scientifique	60h	30	30	Ecrit temps limité	6	V. MUNIER (MC), P. BONTE (MC)
UE 2-4	Renforcement culture humaniste 1	30h		30	Ecrit temps limité	3	F. VENTRESQUE (PRCE, dct), B. MORAND (PRAG, dct)
UE 2-5	Séminaire Recherche 1 (démarche scientifique)	30h	30		Compte rendu	9	M. BACHTOLD (MC), G. MOLINATTI (MC)
UE 2-6	Diversification – Approfondissement	30h	30		XXXXXXXXXX	3	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
<i>Total S1</i>		<i>240h</i>	<i>140</i>	<i>100</i>		<i>30</i>	
			CM	TD			
UE 2-7	Apprentissages, psycho, socio de l'éducation	30h	20	10	Ecrit temps limité	3	C. ASDIH (MC), H. MARQUIE (MC)
UE 2-8	Polyvalence 1	120h	60	60	Ecrit temps limité	9	M. PARAYRE (MC), M. FRATISSIER (MC)
UE 2-9	LVER	30h		30	ORAL	3	P. MONJO (PRAG), N. GARDEZ (Prce)
UE 2-10	Renforcement culture humaniste 2	30h		30	Ecrit temps limité	3	E. PILLET (MC), C. DUPUY (PRCE, dct),
UE 2-11	Séminaire Recherche 2 (démarche scientifique)	30h	30		TER	9	A. BRONNER (PU)
UE 212	Diversification – Approfondissement	30h	30		XXXXXXXXXX	3	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
<i>Total S2</i>		<i>270h</i>	<i>140</i>	<i>130</i>		<i>30</i>	
			CM	TD			
UE 2-13	Situations et pratiques professionnelles	60h	40	20	Etude de cas	6	M. RAMOS (PREC), Y. SOULE (PRAG, dct),
UE 2-14	Oral professionnel	60h	20	40	Oral, simulation	6	M. DREYFUS (MC, hdr), G. SAEZ (PRAG), C. ANCELY (PRCE)
UE 2-15	Programmer un enseignement	30h	30		Etude de cas	3	A. BRONNER (PU), P. DEMOUGIN (MC), C. GREEN (PRAG)
UE 2-16	TICE et documentation	30h	10	20	Dossier	3	P. POUZOULET (PREC), A. COUBES (PRCE)
UE 2-17	Polyvalence 2	60h	30	30	Oral	6	P. GAUCHER (MC), C. RIGAL (PRAG), M-D. BIDARD (PRAG)
UE 2-18	Diversification – Approfondissement	30h	30		XXXXXXXXXX	6	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
<i>Total S3</i>		<i>270h</i>	<i>170</i>	<i>100</i>		<i>30</i>	
			CM	TD			
UE 2-19	Compétences et gestes professionnels	60h	30	30	STAGE+PORTFOLIO	12	S. LEBLANC (MC)
UE 2-20	Enseigner le français	30h	10	20	Ecrit	3	J-C. CHABANNE (PU)
UE 2-21	Enseigner les mathématiques	30h	10	20	Ecrit	3	M. LARGUIER (PRCE, dct), N. BRIAND (PRAG)
UE 2-22	Séminaire Recherche 3	30h	30		Idem 1-19	3	D. BUCHETON (PU)
UE 2-23	Diversification –Approfondissement	60h	30	30	XXXXXXX	6	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
UE 2-24	Situations éducatives particulières	30h	30		Dossier	3	Y. SOULE (PRAG, dct), M-P. QUESSADA (PRAG, dct), B. GRELLETY (Prag)
<i>Total S4</i>		<i>240h</i>	<i>140</i>	<i>100</i>		<i>30</i>	

RESPONSABLE DE LA SPECIALITE

Alain BRONNER est professeur des Universités à l'université Montpellier 2, précédemment agrégé de Mathématiques. Il est qualifié en 26° section du CNU (Mathématiques appliquées). Il est responsable de la spécialité professionnelle DEHS du master HPDS et de plusieurs UE de ce master dont l'UE d'« approfondissement en didactique des mathématiques » de la spécialité Recherche du Master HPDS à l'UM2. Il intervient depuis plus de quinze ans dans la formation des professeurs d'école et de la préparation au capes de mathématiques.

Membre de l'équipe ERES au sein du laboratoire LIRDEF, il mène des recherches en didactique des mathématiques dans les domaines du numérique et de l'algébrique, et des environnements informatiques en algèbre. Il a développé un observatoire des pratiques enseignantes sur le numérique et l'algébrique à travers des méthodologies originales d'analyse de pratiques d'enseignement sur ces domaines. En liaison avec des enseignants chercheurs de physique il participe à des recherches inter-didactiques mathématiques-physique.

Publications récentes choisies relatives à la spécialité :

- Bronner, A., (2009), L'analyse du travail didactique du professeur dans la classe, *Ouvrage collectif sous la direction de Dominique Bucheton, L'agir Enseignant : Des gestes professionnels ajustés*, Octarès
- Bronner, A., (2007). La question du numérique : Le numérique en questions, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Montpellier 2.
- Bronner, A., (2006) « Installation et régulation par l'enseignant de l'espace parole-pensée-actions-relations. Gestes d'étude, Gestes professionnels, évènements et ajustements ». *Journées d'études IVDA 2005*. Presses Universitaires de Franche-Comté
- Bronner, A., (1997). Étude didactique des nombres réels, idécimalité et racine carrée, *Thèse de doctorat*, Université Joseph Fourier, Grenoble.
- Bronner, A., (1997), *Les rapports d'enseignants de Troisième et de Seconde aux objets « nombre réel » et « racine carrée »*, Recherches en Didactique des Mathématiques (RDM) n° 17.3, numéro spécial de la revue sur l'enseignant, La pensée sauvage, Grenoble.

DESCRIPTIF DES UE

La spécialité 1, métiers de l'enseignement primaire, de l'ingénierie et de la culture, assure des UE propres à son domaine. Il s'agit de :

UE3 Culture scientifique

60h, 6 ects, Semestre1

Cette UE vise la mise en place des savoirs fondamentaux dans le domaine des mathématiques et des sciences, disciplines enseignées à l'école primaire et supports aux épreuves écrites du concours de recrutement. Elle comprend deux éléments constitutifs (EC) :

EC1 : Mathématiques, 40h

Cet EC propose un enseignement des notions mathématiques nécessaires à la maîtrise des contenus enseignés à l'école primaire, incluant une approche historique et épistémologique de la discipline. Il propose, en outre, une introduction à la didactique des enseignements scientifiques pour sensibiliser les étudiants aux transformations nécessaires entre le savoir savant et le savoir à enseigner.

EC2 : Sciences expérimentales, 20h

Cet EC propose la mise en place des principaux repères en sciences et les bases méthodologiques de la démarche expérimentale.

Les contenus et l'évaluation de cette UE seront avec l'épreuve écrite n°2 du concours de recrutement de professeurs des écoles, impliquant des connaissances en mathématiques et en sciences. Elle vise également à développer la compétence 3 du *Cahier des charges pour la formation des maîtres* (maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale)

Responsable : V. MUNIER (MC), P. BONTE (MC)

UE5 Séminaire recherche 1

30h, 6 ects, semestre 1

La spécialité propose un séminaire sur l'enseignement des sciences et des mathématiques, incluant les disciplines relatives à la physique, aux sciences du vivant, à la chimie, aux mathématiques, ancré principalement dans les situations de l'école primaire mais pas exclusivement. Le lien avec le stage d'observation est recommandé. Les

étudiants sont invités à s'approprier les méthodologies de la recherche en lien avec les cadres théoriques principaux de la didactique de la discipline choisie dans le séminaire. Les données étudiées pourront être des extraits de manuels, des productions d'élèves, des outils pédagogiques, des situations d'enseignement, des logiciels, des verbatim de séances, etc. Le séminaire est animé par des équipes pluridisciplinaires du domaine STS. L'évaluation porte sur une analyse de documents ou de données et peut être couplée avec l'UE1 et le stage. Le séminaire de recherche du semestre 1 peut aussi être pris dans d'autres spécialités ou mentions, notamment en lien avec le champ disciplinaire de l'étudiant lors de son cursus de licence. Les compétences professionnelles visées sont les compétences 3 et 10.

Responsable : M. BACHTOLD (MC),

UE8 Polyvalence1

EC1 Culture scientifique

60h, 4,5 ects, Semestre 2

Cet EC de l'UE polyvalence partagée avec la spécialité 1 vise à construire la notion de polyvalence, élément central de la compétence du professeur des écoles. La notion fait l'objet d'une réflexion dans le domaine de l'épistémologie et de la didactique des enseignements scientifiques et elle est illustrée par des objets d'enseignement interdisciplinaires dans le domaine des sciences, des techniques et des mathématiques tels que la mesure des grandeurs, la proportionnalité... La polyvalence de la culture scientifique concourt à l'élaboration d'une représentation globale et cohérente du monde, tant par les contenus d'enseignement que par les méthodes mises en œuvre. Les sciences expérimentales et la technologie permettent de mieux comprendre la nature et le monde construit par et pour l'Homme. Les mathématiques fournissent des outils pour modéliser des phénomènes et anticiper des résultats.

Les contenus et l'évaluation de cette UE seront avec l'épreuve écrite n°2 du concours de recrutement de professeurs des écoles, impliquant des connaissances en mathématiques et en sciences. Elle notamment est en relation avec la compétence 2 du cahier des charges pour la formation des maîtres.

Responsable : M. PARAYRE (MC), M. FRATISSIER (MC)

UE9 LVER

30h 3 ects semestre 2

Cette UE vise à atteindre et confirmer le niveau 2 du CLES en langue vivante étrangère ou régionale. L'étudiant peut être dispensé s'il présente le certificat correspondant. Cette UE n'est pas compensable, le niveau 2 du CLES étant une condition imposée par l'employeur pour le recrutement des enseignants.

Responsable : P. MONJO (PRAG), N. GARDEZ (PRCE)

UE11, Séminaire recherche 2 – mémoire (TER)

30h, 9 ects, semestre 2

Cette UE vise la rédaction du TER. Elle reprend les mêmes perspectives que le séminaire du premier semestre et les développe sur un point particulier. Un accompagnement à la méthodologie du mémoire est proposé dans cette UE en accompagnement de la rédaction du TER.

L'évaluation porte sur le TER et peut être couplée avec l'UE1 (stage d'observation et de pratique accompagnée)

Responsable : A. BRONNER (PU)

UE15 Programmer un enseignement (partagée avec spécialités 2 et 3)

30h, 3 ects, semestre 3

Cette UE vise pour partie la programmation de l'enseignement des mathématiques, en complémentarité avec celui du français et des langues vivantes. Une partie de l'UE est consacrée à la connaissance des programmes de mathématiques à l'école primaire. Elle doit permettre aux étudiants de repérer les notions essentielles des programmes, notamment celles qui sont en lien avec des obstacles épistémologiques. Elle a également pour but d'étudier les transformations des savoirs de référence en savoirs à enseigner et à les mettre en cohérence avec le développement cognitif des élèves. Des programmations de l'enseignement à différentes échelles temporelles (année, trimestre, semaine, séquence ...) seront travaillées dans cette UE. L'intégration des TICE fait partie de cet UE, et elle est en lien avec l'obtention du C2I (partie B). Cette UE vise donc la maîtrise des connaissances, capacités et attitudes liée notamment à la compétence 4 du cahier des charges (concevoir et mettre en œuvre son enseignement)

Responsable : A. BRONNER (PU), P. DEMOUGIN (MC), C. GREEN (PRAG)

UE16 TICE, recherche documentaire (partagée avec spécialités 2 et 3)**30h, 3 ects, semestre 3**

Cette UE est consacrée à l'acquisition du C2i2e, nécessaire pour que l'étudiant puisse accéder, en cas de réussite au concours, à la mise en stage lors de l'année scolaire suivant sa réussite. En lien avec les disciplines scientifiques, il sera étudié l'intégration dans les séquences de classe de quelques logiciels d'aide à l'apprentissage, par exemple pour le calcul ou la géométrie. Cette UE propose des enseignements sur les aspects juridiques de l'utilisation des TICE et vérifie l'ensemble des items prévus dans le référentiel de compétences du C2i2e. Elle vise aussi la maîtrise des outils de recherche documentaire. L'évaluation s'effectue sur des travaux pratiques réalisés dans d'autres UE. Une partie de l'évaluation peut être différée au semestre 4, lors du stage en responsabilité.

Responsable : P. POUZOLET (PREC), A. COUBES (PRCE)

UE17 Polyvalence 2**30h à 45h, 2 à 5 ects, semestre 3**

Cette UE est organisée en fonction d'un choix de dominante entre EPS, musique et arts visuels. Dans tous les cas, les trois EC sont assurées dans les spécialités 1 et 3. Si l'une fait l'objet du choix dominant (épreuve du concours) elle correspond à 30h d'enseignement. Cette UE participe aussi à l'acquisition de la compétence 3d cahier des charges pour la formation des maîtres.

Responsable : P. GAUCHER (MC), C. RIGAL (PRAG), M-D. BIDARD (PRAG)

UE21 Enseigner les mathématiques**30h, 3 ects, semestre 4**

Cette UE, pour les étudiants inscrits à l'option 1, vise principalement à maîtriser la compétence 5 du cahier des charges pour la formation des maîtres. L'étudiant est invité à concevoir et mettre en œuvre, en lien avec le stage en responsabilité (UE19), une séquence de mathématiques. L'UE aborde les différents niveaux d'enseignement, l'école maternelle et l'école élémentaire, et les principales questions (numération, calcul, gestion de données, grandeurs et mesures, géométrie) en lien avec des travaux des étudiants. Elle aborde également les méthodes et les démarches spécifiques de l'activité mathématique, et en particulier la place et le rôle fondamentaux de la résolution de problèmes. L'UE vise donc les compétences 4, 5 et 6 du cahier des charges.

Les étudiants souhaitant se présenter de nouveau aux écrits du concours (option 2) ou se réorienter vers d'autres métiers (options 3) se voient proposer des programmes adaptés. L'option 3 suppose de travailler sur les usages des mathématiques en milieu professionnel et pour la gestion (statistiques, moyennes, taux, courbes).

L'évaluation peut être couplée avec l'UE 19 (stage en responsabilité).

Responsable : M. LARGIER (PRCE, dct), N. BRIAND (PRAG)

UE22 Séminaire recherche 3**30h, 3 ects, semestre 4**

Cette UE vise à préparer l'étudiant à la compétence 10 du cahier des charges de la formation des maîtres : innover, se former. Dans son domaine de spécialité, mais aussi sur tous les autres points concernés par la polyvalence, l'étudiant est invité à réunir une documentation issue de ses travaux pendant l'ensemble du master et de lectures et recherches en cours. La constitution d'un portfolio, alimenté aussi par les expériences en stage dans l'UE19, est l'objectif visé.

L'évaluation se fait sous la forme d'une présentation du portfolio et est groupée avec l'évaluation de l'UE19.

Responsable : D. BUCHETON (PU)

Des UE sont proposées à la spécialité 2 par la spécialité 1

UE2 Culture humaniste, 60h, 6 ects, semestre 1**UE4 renforcement disciplinaire, Culture humaniste, 30h, 3 ects, semestre 1****UE10 renforcement disciplinaire, Culture humaniste, 30h, 3 ects, semestre 2****UE21 enseigner le français, 30h, 3 ects, semestre 4**

Voir descriptif dans la présentation de la spécialité 1

Des UE de parcours sont proposées à l'ensemble des spécialités

UE6 approfondissement ou diversification**UE12 approfondissement ou diversification****UE18 approfondissement ou diversification**

UE23 approfondissement ou diversification

UE 24 situations éducatives particulières

Voir descriptif à part.

ASPECTS FORMATION A ET PAR LA RECHERCHE

Oui. Inscrit dans l'ensemble de la mention

ASPECTS FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMPETENCES TRANSVERSES

Oui. Inscrits dans l'ensemble de la mention

ASPECTS FORMATION CONTINUE ET PAR L'ALTERNANCE

Oui. Ouvert notamment aux enseignants titulaires via la VAE

SPECIALITE 3

INTITULE DE LA SPECIALITE

SPECIALITE 3

Métiers de l'enseignement primaire, de l'Education et de l'environnement scolaire

RESPONSABLE (S) DE LA SPECIALITE

Pr Jacques GLEYSE, 74^{ème} section, Université Montpellier 2, IUFM, SANTESIH, Montpellier 1

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE

Objectifs scientifiques de la spécialité

La spécialité est articulée étroitement au sein du master MEF avec les deux autres spécialités centrées respectivement sur la médiation scientifique et technique et sur la médiation linguistique et culturelle. Les UE sont pour une part commune. Les éléments de différenciation tiennent aux renforcements nécessaires liés au cursus de licence des étudiants : pour la spécialité « éducation, environnement scolaire », au choix des étudiants, les enseignements de mathématiques et de sciences, ou bien ceux de français et culture humaniste, sont renforcés, dans une perspective académique, en M1 pour permettre de préparer le concours de professeur des écoles dans des conditions efficaces. Les autres spécialités développent, parallèlement, des renforcements adéquats en fonction des lacunes des futurs candidats aux concours.

En outre, la spécialité propose en M1 et M2, au sein de ses UE et dans des UE de parcours, la mise en projet d'actions dans le cadre de l'accompagnement social et de l'action éducative et sportive qui constituent un premier ancrage professionnel pour les compétences attendues : stage dans des classes de systèmes scolaires francophones présentant de fortes difficultés sociales (grands groupes, situation sanitaire difficile, moyens éducatifs faibles), mise en situation dans des associations d'aide aux devoirs, participation à des activités de planification et d'accompagnement au sein de collectivités territoriales des publics en difficulté (retour à l'emploi, alphabétisation, insertion sociale). Ces UE sont construites sur des bases partenariales, pour la partie expérimentale, et en collaboration possible avec des masters existants, pour la partie proprement académique. D'autres collaborations sont possibles avec des masters spécifiquement consacrés aux métiers de l'intervention sociale.

Ces enseignements de spécialité dans le cadre du master MEF sont appuyés sur les ressources de deux laboratoires existants au sein de l'IUFM et travaillant en collaboration avec l'ensemble des partenaires universitaires en région. La jeune équipe (J.E. 2516) SANTESIH, travaille sur la question du handicap, du traitement corporel et social de ces questions, notamment. Elle travaille également sur les stéréotypes de genre et sur les processus de construction et de réduction des stigmatisations. Elle compte un professeur des universités et deux maîtres de conférences en poste à l'IUFM, des PRAG docteurs ou doctorants, un ATER IUFM et des enseignants chercheurs au sein de l'université Montpellier 1 (2 MCF habilités et 5 MCF, 3 PRAG docteurs et un ATER). La jeune équipe accueille également des professeurs invités et forme cette année 7 doctorants et 6 M2 en STAPS ou Sociologie générale.

Il faut ajouter le laboratoire Lirdef, EA 3237, en particulier par sa composante Alfa, qui aborde les questions des enseignements culturels à travers la problématique du geste professionnel. Il compte, pour le domaine considéré, 4 enseignants chercheurs en poste à l'IUFM, 1 docteur, 3 doctorants, et des équipes d'enseignants des premiers et seconds degrés répartis sur les différents sites. (voir présentation des laboratoires en annexe). Enfin, le laboratoire Dipralang, EA 739, aborde dans l'un de ses axes de recherche la question de la violence verbale.

Ces trois équipes conduisent à des travaux de recherches et comptent des doctorants exerçant au sein de l'IUFM ou rattachés à d'autres institutions, en France et à l'étranger. Une part de la recherche s'effectue en lien avec des partenaires privilégiés : l'université de Sherbrooke au Canada, des universités brésiliennes (Campinas, SP, Natal, RN), l'université de Torino (Italie), de Conception (Chili), de Louvain La Neuve (Belgique), constituent la part la plus constante des échanges auxquels il faut ajouter nombre de conventions avec des universités dans une vingtaine de pays, mais qui concernent en priorité la mobilité étudiante. Le master, dans sa spécialité Education, environnement scolaire, débouche sur des possibilités de doctorat, en fonction des thématiques des deux laboratoires, et selon les conditions d'accès prévues par les Ecoles Doctorales. (voir liste des partenaires internationaux en annexe)

Objectifs professionnels de la spécialité

La spécialité vise, au sein du master Métiers de l'Éducation et de la Formation, les métiers liés à l'enseignement primaire, dans un contexte spécifiquement centré sur la médiation sociale. Au premier chef, le métier de professeur des écoles constitue une perspective professionnelle centrale ; il faut ajouter les métiers où la connaissance des conditions et des usages de l'enseignement primaire est requise ou peut servir de base à des développements professionnels complémentaires : sont ainsi visés, par le biais d'UE de spécialité et d'UE de parcours, la compétence à concevoir et développer, auprès de collectivités territoriales et de partenaires du monde de la culture et des sports, des projets éducatifs et d'accompagnement social à destination des publics scolaires et étudiants.

Développée autour de la polyvalence nécessaire au métier de professeur des écoles, cette spécialité reprend les éléments de culture générale, de connaissance du système éducatif, d'analyse des situations professionnelles proposées par le tronc commun, et les infléchit en direction des actions de médiation sociale, du sport et de l'accompagnement des situations particulières (handicap, difficulté scolaire). Elle apporte ainsi aux étudiants, en lien avec leur cursus antérieur, une forme de spécialisation au sein de la polyvalence du métier de professeur des écoles et des possibilités de réorientation de leur projet professionnel dans des domaines connexes, liés au domaine scolaire et associatif, dans le cadre de l'entreprise et des collectivités territoriales. Des contacts sont pris avec les conseils généraux pour évaluer leurs besoins dans ce domaine.

La spécialité s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, incluant les STAPS, les Sciences de l'éducation, la psychologie, l'ethnologie, la philosophie, l'histoire, la géographie et la sociologie. Le pré-requis d'une compétence reconnue dans ce domaine permet d'asseoir la spécialité du master sur une culture générale et des éléments de spécialisation qui seront retravaillés et développés dans une perspective professionnelle et avec un niveau de théorisation correspondant au niveau M.

En outre, l'obtention d'UE de pré-professionnalisation dans le cursus L, sans être un pré-requis, est souhaitable. Elle permet de mieux délimiter le projet professionnel de l'étudiant et accélère le processus d'orientation et de spécialisation dans le cursus M. Ces UE de pré-professionnalisation sont à l'heure actuelle présentes sur le site universitaire régional et y sont associés, pour la plupart, des enseignants chercheurs constituant l'équipe du présent master.

La structure de l'IUFM, présente dans cinq sites départementaux, augmente la possibilité de stages et d'expériences professionnelles dans les domaines visés. L'appui sur des équipes de recherche-action locales, insérées dans les activités de recherche fondamentale des deux laboratoires, permettent d'envisager un accompagnement par la recherche de manière déconcentrée, en lien avec des terrains d'expériences suffisants. Les enseignements sont dispensés par des enseignants chercheurs, quels que soient les sites, ou par le biais de visio-conférences, ou par leur présence effective permanente ou temporaire, selon les cas. La dimension professionnelle est assurée par des professeurs des premiers et second degrés exerçant pour partie à l'IUFM et pour partie dans leurs classes. Pour certains enseignements des équipes pluricatégorielles sont constituées pour répondre aux exigences universitaires et professionnelles de la formation.

Des UE d'approfondissement et de diversification chaînées constituent un parcours « médiation de l'œuvre d'art » Ces UE sont conçues et réalisées en partenariat avec les UFR concernés de l'Université Montpellier 3 et les institutions culturelles régionales, notamment la DRAC et les musées régionaux. Ce parcours débouche sur des métiers liés à la vulgarisation et la diffusion artistique.

ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

Métiers de l'enseignement primaire :		UE TRONC COMMUN		UE de spécialité Fond grisé : UE relevant de la spécialité 2			UE de parcours UE optionnelles (au choix)	
Total heures enseignement : 1035 h		<i>UE professionnelle. Education et formation</i>		<i>UE savoirs didactiques et disciplinaires</i>			<i>UE méthodologie et initiation à la recherche</i>	<i>UE de diversification ou d'approfondissement spécialisation professionnelle</i>
M1	S1 255 h 8 semaines de cours	UE 1 30h Le système éducatif et ses valeurs Encadrement du SOPA (2x 2 semaines) 6	UE 2 60h Culture humaniste EC : 40h langue française, littérature EC :20h histoire géographie 6	UE 3 60h Culture scientifique EC 40h : maths EC 20h : sciences 6	UE 4 45h Renforcement disc. Spé. sciences : Culture humaniste, EPS et arts Spé lettres : Culture scientifique, EPS et arts Spé. SHS lettres, maths, sciences , EPS et arts du fonction du cursus suivi 3	UE 5 30h Séminaire recherche Au choix : didactique et professionnelle en liaison avec la discipline d'origine Ou recherche dans la discipline d'origine (+ 30h diversification) 6	UE6 30h Une UE de diversification ou de approfondissement au choix Ou recherche (discipline d'origine) <i>Ou Parcours langue rég.</i> 3	
	S2 270 h 11 semaines de cours	UE 7 30h Apprentissage Psychologie et sociologie de l'éducation 3	UE 8 120h Polyvalence 1 EC : Culture humaniste (60h, 2/3 ; 1/3) EC : Culture scientifique (60h, 2/3;1/3) UE 9 30 h LVER 9+3		UE10 30h Renforcement disc. Spé. sciences : Culture humaniste Spé lettres : Culture scientifique Spé. SHS lettres, maths et sciences 3	UE11 30h Séminaire recherche 2 (suite) et Mémoire (TER) 9	UE 12 30h Une UE de diversification ou de approfondissement au choix Ou recherche Ou parcours langue régionale + stage étranger ou divers. 3	
M2	S3 270 h 10 semaines de cours :	UE 13 60 h Situations et pratiques professionnelles (en lien avec les disciplines) UE 14 60 h Oral professionnel (Y compris corps et voix) 6+6	UE 15 30 h Programmer un enseignement (maths, français et LVER) UE 16 30 h TICE , recherche documentaire et ens. disc. 3+3		UE17 60h Polyvalence 2 Au choix EC 1 : Arts visuels ou Musique ou EPS (30h) EC 2 : complém . 1(15h) EC 3 : complém. 2(15h) 6	UE 18 30h Une UE de diversification ou de approfondissement au choix Ou parcours langue régionale 6		
	S4 240 h 6 à 8 semaines de cours	UE19 60h Compétences et gestes prof. (en lien avec les disciplines) et SR (108h) (options 1 et 2) Ou stage en diversification (option 3) 9	UE 20 30 h Enseigner le français Option 1 : prépa. Leçon Option 2 : culture humaniste (écrit) Option 3 : usage du français en situations professionnelles 3	UE21 30h Enseigner les mats Option 1 : prépa. Leçon Option 2 : culture scientifique (écrit) Option 3 : outils mathématiques et scientifiques en situations professionnel 3	UE 22 30 h Séminaire recherche 3 Ecrit réflexif et professionnel 6	UE 23 60 h Approfondissement, diversification Ou Recherche UE 24 30h Situations éducatives particulières (publics et dispositifs spécifiques) 6+3		
		30 ects		48 ects			21 ects	21 ects
		240 h + stages		515 h			90h + mémoires	180 h

MASTER MEF, SPECIALITE 3 : responsable Pr Jacques GLEYSE

n° des UE	Intitulé	Horaire	modalités		Évaluation	ECTS	Responsables
			CM	TD			
UE 3-1	Système éducatif et valeurs	30h	20	10	RAPPORT STAGE	3	J. GLEYSE (PU), G. ZOIA (MC , hdr)
UE 3-2	Culture humaniste	60h	30	30	Ecrit temps limité	6	M. CELLIER (MC), R. AZEMAR (PRAG)
UE 3-3	Culture scientifique	60h	30	30	Ecrit temps limité	6	V. MUNIER (MC), P. BONTE (MC)
UE 3-4	Renforcement culture humaniste /scientifique	30h		30	Ecrit temps limité	3	G. MOUHAI (MC), V. MARZOUK (PRAG),
UE 3-5	Séminaire Recherche 1 (environnement scolaire)	30h	30		Compte rendu	9	D. FAVRE (PU)
UE 3-6	Diversification – Approfondissement	30h	30		XXXXXXXXXXXX	3	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Total S1		240h	140	100		30	
			CM	TD			
UE 3-7	Apprentissages, psycho, socio de l'éducation	30h	20	10	Ecrit temps limité	3	C. ASDIH (MC), H. MARQUIE (MC)
UE 3-8	Polyvalence 1	120h	60	60	Ecrit temps limité	9	M. PARAYRE (MC), M. FRATISSIER (MC), M. GUEDJ (MC),
UE 3-9	LVER	30h		30	ORAL	3	P. MONJO (PRAG)
UE 3-10	Renforcement culture humaniste/scientifique 2	30h		30	Ecrit temps limité	3	E. PILLET (MC), C. ANCELY (PRCE)
UE 3-11	Séminaire Recherche 2 (environnement scolaire)	30h	30		TER	9	J. GLEYSE (PU)
UE 3-12	Diversification – Approfondissement	30h	30		XXXXXXXXXXXX	3	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Total S2		270h	140	130		30	
			CM	TD			
UE 3-13	Situations et pratiques professionnelles	60h	40	20	Etude de cas	6	M. RAMOS (PREC), Y. SOULE (PRAG, dct),
UE 3-14	Oral professionnel	60h	20	40	Oral , simulation	6	M. DREYFUS (MC, hdr), G. SAEZ (PRAG), G. MOUTOT (PRAG, dct)
UE 3-15	Programmer un enseignement	30h	30		Etude de cas	3	A. BRONNER (PU), P. DEMOUGIN (MC), I. ALIAGA (PRAG)
UE 3-16	TICE et documentation	30h	10	20	Dossier	3	P. POUZOULET (PREC), B. MAURY (PREC)
UE 3-17	Polyvalence 2	60h	30	30	Oral	6	P. GAUCHER (MC), C. RIGAL (PRAG), M-E. PENANCIER (PRAG)
UE 3-18	Diversification – Approfondissement	30h	30		XXXXXXXXXXXX	6	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Total S3		270h	170	100		30	
			CM	TD			
UE 3-19	Compétences et gestes professionnels	60h	30	30	STAGE+PORTFOLIO	12	S. LEBLANC (MC)
UE 3-20	Enseigner le français	30h	10	20	Ecrit	3	J-C. CHABANNE (PU)
UE 3-21	Enseigner les mathématiques	30h	10	20	Ecrit	3	M. LARGUIER (PRCE, dct), N. BRIAND (PRAG)
UE 3-22	Séminaire Recherche 3	30h	30		Idem 1-19	3	D. BUCHETON (PU)
UE 3-23	Diversification –Approfondissement	60h	30	30	XXXXXXX	6	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
UE 3-24	Situations éducatives particulières	30h	30		Dossier	3	Y. SOULE (PRAG, dct), M-P. QUESSADA (PRAG, dct), G. AZEMA (PRAG)
Total S4		240h	140	100		30	

RESPONSABLE DE LA SPECIALITE

Jacques GLEYSE

Professeur des universités, depuis 2003, qualifié en 74^{ème} section, Jacques GLEYSE est responsable de l'axe IUFM de la jeune équipe, Santesih, JE 2516 (Montpellier I et Montpellier II), ED 60 (Montpellier I Agrégé en 1983, Maître de conférences en 1991, il est directeur depuis 7 ans de la *Revue STAPS International Journal of Sport Science and Physical Education*. Il assure de nombreuses responsabilités dans la préparation du CAPEPS et de l'Agrégation interne. Sa spécialisation porte sur Santé, Education, Handicaps, Corps, Culture.

Il a publié récemment, en lien avec la spécialité qu'il dirige, les ouvrages suivants :

Gleyse J. *Archéologie de l'Education physique et sportive au XXe siècle en France*. Paris, PUF, 1995, Rééd. L'harmattan 2006.

Gleyse J., Jorand D. & Garcia C. [AERES STAPS 1] (2001) Mystique de droite et mystique de gauche en éducation physique sous la IIIe République, *International Journal of the History of sport, STADION*, XXVII, *Le sport en France de 1870 à 1940*, Gounod A. (dir.) Academia Verlag, Sankt Augustin, 125-137.

Gleyse J., Garcia C., Canal J.-L. [ISI IF 1.1, AERES STAPS 1] (2004) Image of women in Literature on Physical Education and Sport : Representations of Social Transformation in France under the Thrid Republic, 1870-1939, *Sport, Education and Society*, Vol 9, 3, Novembre 2004, 363-381.

Gleyse J. & Soares C. [AERES Sciences de l'Education] (2008) Os manuais escolares franceses de Educação Física, de Hygiene e de Moral entre 1880-2004 seriam sexistas?, *Educação e sociedade* Campinas, SP, Brésil, V. 28, 102, jan-abr, 137-159.

Gleyse J. (2010, sous presse) *Le Verbe et la chair ou Les bréviaires de la République. Une archéologie du corps dans les manuels scolaires de morale et d'hygiène (1880-1964)*. Paris, L'Harmattan, Manuels du Monde (dir. M. Verdelhan-Bourgade).

DESCRIPTIF DES UE

La spécialité 3, métiers de l'enseignement primaire, bénéficie des UE proposées par les spécialités 1 et 2. Elle assure en propre :

UE5 Séminaire recherche 1

30h, 6 ects, semestre 1

Le séminaire de recherche du semestre 1 peut être pris dans d'autres spécialités ou mentions, notamment en lien avec le champ disciplinaire de l'étudiant lors de son cursus de licence. La spécialité propose un séminaire sur la relation éducative, incluant l'ensemble des situations relatives à l'école primaire mais pas exclusivement. Le lien avec le stage d'observation est recommandé. Les étudiants sont invités à s'approprier les méthodologies de la recherche en éducation et à les appliquer dans le champ de la relation éducative. Des développements dans le domaine plus précis de l'EPS sont envisagées : recueil et traitement de données prélevées dans des manuels, des productions d'élèves, des outils pédagogiques, des situations d'enseignement. Le séminaire est animé par des équipes pluridisciplinaires du domaine SHS. Ce séminaire participe à l'acquisition de la compétence 10 du cahier de charges pour la formation des maîtres (se former et innover).

L'évaluation porte sur une analyse de documents ou de données et peut être couplée avec l'UE1 et son stage.

Responsable : D. FAVRE (PU)

UE9 LVER

30h 3 ects semestre 2

Cette UE vise à atteindre et confirmer le niveau 2 du CLES en langue vivante étrangère ou régionale. L'étudiant peut être dispensé s'il présente le certificat correspondant. Cette UE n'est pas compensable car l'obtention du certificat conditionne le recrutement comme professeur d'école.

Responsable : P. MONJO (PRAG)

UE11, Séminaire recherche 2 – mémoire (TER)**30h, 9 ects, semestre 2**

Cette UE vise la rédaction du TER. Elle reprend les mêmes perspectives que le séminaire du premier semestre et les développe sur un point particulier. Un accompagnement à la méthodologie du mémoire est proposé dans cette UE en accompagnement de la rédaction du TER.

L'évaluation porte sur le TER et peut être couplée avec l'UE1 (stage d'observation et de pratique accompagnée).

Responsable : J. GLEYSE (PU)

UE16 TICE, recherche documentaire (partagée avec spécialités 2 et 3)**30h, 3 ects, semestre 3**

Cette UE est consacrée à l'acquisition du C2i2e, nécessaire pour que l'étudiant puisse accéder, en cas de réussite au concours, à la mise en stage lors de l'année scolaire suivant sa réussite. Cette UE propose des enseignements sur les aspects juridiques de l'utilisation des TICE et vérifie l'ensemble des items prévus dans le référentiel de compétences du C2i2e. L'UE vise aussi à faire acquérir les compétences nécessaires pour enseigner en terme de recherche documentaire. L'évaluation s'effectue sur des travaux pratiques réalisés dans d'autres UE. Une partie de l'évaluation peut être différée au semestre 4, lors du stage en responsabilité.

Responsable : P. POUZOULET (PREC), B. MAURY (PREC)

UE17 Polyvalence 2**15 à 30h, 2 à 5 ects, semestre 3**

Cette UE est organisée en fonction d'un choix de dominante entre EPS, musique et arts visuels. Dans tous les cas, les trois EC sont assurés dans les spécialités 1 et 3. Si l'une fait l'objet du choix dominant (épreuve du concours) elle correspond à 30h d'enseignement. La spécialité assure l'EC consacrée à l'enseignement de l'EPS. Cette UE participe à l'acquisition des connaissances, capacités et attitudes liées à la compétence 3 du cahier des charges.

Responsable : P. GAUCHER (MC), C. RIGAL (PRAG), M-E. PENANCIER (PRAG)

UE22 Séminaire recherche 3**30h, 3 ects, semestre 4**

Cette UE vise à préparer l'étudiant à la compétence 10 du cahier des charges de la formation des maîtres : se former et innover. Dans son domaine de spécialité, mais aussi sur tous les autres points concernés par la polyvalence, l'étudiant est invité à réunir une documentation issue de ses travaux pendant l'ensemble du master et de lectures et recherches en cours. La constitution d'un portfolio, alimenté aussi par les expériences en stage dans l'UE19 est l'objectif visé.

L'évaluation se fait sous la forme d'une présentation du mémoire et est groupée avec l'évaluation de l'UE19.

Responsable : D. BUCHETON (PU)

Des UE sont proposées à la spécialité 3 par les spécialités 1 et 2

UE2 Culture humaniste, 60h, 6 ects, semestre 1**UE3 Culture scientifique, 60h, 6 ects, semestre 1****UE4 renforcement disciplinaire, Culture humaniste ou culture scientifique, 30h, 3 ects, semestre 1****UE10 renforcement disciplinaire, Culture humaniste ou culture scientifique, 30h, 3 ects, semestre 2****UE21 enseigner le français, 30h, 3 ects, semestre 4****UE22 enseigner les mathématiques, 30h, 3 ects, semestre 4**

Voir descriptif dans la présentation des spécialités 1 et 2

Des UE de parcours sont proposées à l'ensemble des spécialités

UE6 approfondissement ou diversification**UE12 approfondissement ou diversification****UE18 approfondissement ou diversification****UE23 approfondissement ou diversification**

UE 24 situations éducatives particulières

Voir descriptif à part.

ASPECTS FORMATION A ET PAR LA RECHERCHE

Oui. Inscrit dans l'ensemble de la mention

ASPECTS FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMPETENCES TRANSVERSES

Oui. Inscrits dans l'ensemble de la mention

ASPECTS FORMATION CONTINUE ET PAR L'ALTERNANCE

Oui. Ouvert notamment aux enseignants titulaires via la VAE

SPECIALITES 4,5,6,7 :
Métiers de l'encadrement éducatif, vie scolaire et
médiation sociale,
Métiers de l'enseignement de la technologie et de la
formation dans les domaines techniques et technologiques
Métiers de l'enseignement en Economie et gestion des
entreprises
Métiers de l'enseignement en lycée professionnel

DISPOSITIONS COMMUNES AUX SPECIALITES 4, 5, 6 et 7
Métiers de l'enseignement secondaire et de l'encadrement scolaire

La mention comprend trois spécialités consacrées aux métiers de l'enseignement secondaire et une spécialité consacrée aux métiers de l'encadrement scolaire, de la vie scolaire et de la médiation sociale. Elles ont en commun un enracinement dans le second degré et une ouverture sur le monde de l'entreprise.

Structure commune de la formation

Les quatre spécialités comprennent des UE communes. Il s'agit, d'une part, d'UE permettant d'acquérir une culture commune au métier d'enseignant et d'éducateur autour des grandes problématiques du système éducatif, de ses publics et de ses valeurs en lien avec le Cahier de charges pour la formation des maîtres qui définit les compétences attendues pour les enseignants et les éducateurs (arrêté du 19 décembre 2006). Et d'autre part, d'UE permettant d'acquérir une solide connaissance du monde de l'entreprise afin de favoriser dans l'exercice du métier les liens entre l'école et l'entreprise, dans un souci de formation et d'insertion professionnelle. Ces UE forment un **tronc commun**. Ces spécialités comprennent également des UE propres à la **spécialité** et des UE de **parcours** qui permettent à l'étudiant de construire un parcours individuel afin de favoriser les réorientations. Ces parcours peuvent être libres ou chaînés : ils permettent, dans l'un et l'autre cas, de renforcer la spécialité ou de construire à partir d'elle une réorientation du projet professionnel. Ces spécialités ont également en commun de former non seulement des enseignants et des CPE qui prépareront dans le cadre des masters les concours d'enseignement ou de CPE mais aussi d'offrir d'autres débouchés professionnels notamment dans le domaine de la formation ou dans celui des carrières administratives. Elles sont donc organisées en parcours différents. Cette différenciation s'affirme nettement au niveau du M2.

Trois UE communes permettent d'acquérir des compétences professionnelles communes aux métiers d'enseignant et d'éducateur. La première UE située en S1 a pour objectif la connaissance du système éducatif ses valeurs, son fonctionnement, ses enjeux et celles des contextes sociaux et éducatifs du métier d'enseignant. La seconde UE placée en S2 concerne la relation pédagogique, la gestion du groupe classe et la question de l'autorité. Enfin, en S4, l'UE sera consacrée au développement des compétences d'analyse des situations de travail et préparera à l'épreuve orale. Les connaissances et compétences acquises dans ces UE sont transférables dans la perspective de parcours orientés vers les métiers de la formation.

Dans le cadre du tronc commun, deux UE sont destinées à apporter une connaissance du monde de l'entreprise. En effet, les spécialités MEF du second degré peuvent amener les étudiants à trouver une insertion professionnelle soit en entreprise pour certains parcours, soit en lycée professionnel (étudiants préparant les CA PLP ou certains CPE). Pour d'autres étudiants, la nature de la discipline enseignée impose une bonne connaissance de l'entreprise (éco-gestion, technologie). La première UE en S1, aborde la question de manière assez générale. Les étudiants de la spécialité éco-gestion peuvent en être dispensés. Cette sensibilisation peut être approfondie par un stage en entreprise placé entre le M1 et le M2. Ce stage est obligatoire dans certaines spécialités pour les étudiants qui n'ont pas une expérience antérieure suffisante en entreprise. La seconde en S3 est plus professionnalisante car elle est tournée vers la relation entre l'école et l'entreprise et permet notamment d'acquérir les outils qui permettent de concevoir, d'accompagner, d'exploiter et d'évaluer les stages en entreprise effectués par les élèves au cours de leur scolarité.

Le tronc commun est complété par une UE destinée à développer des compétences en TICE (compétence 8 du cahier des charges) et en LVE. Au total, le tronc commun couvre 210h /étudiant d'enseignements.

Outre les UE de tronc commun, la professionnalisation est assurée par des UE visant l'acquisition de compétences plus spécifiquement didactiques et par des stages. Les compétences visées sont les dix compétences définies par le cahier des charges pour la formation des maîtres (arrêté du 19 décembre 2006).

Ces spécialités, comme les trois premières de la mention, ont en effet, pour caractéristique de regrouper quatre types d'UE :

- **UE de professionnalisation,**
- **UE centrées sur les savoirs disciplinaires,**
- **UE d'initiation à la recherche,**
- **UE de diversification.**

Les UE disciplinaires sont propres à chaque spécialité ou à chaque parcours au sein des spécialités. Chacune comporte un séminaire d'initiation à la recherche qui peut s'effectuer dans la discipline d'origine ou sur des problématiques liées à l'enseignement ou l'éducation. Ces UE débouchent notamment sur un TER en M1. Les UE de diversification permettent des approfondissements ou la construction d'un parcours débouchant sur les métiers de la formation en entreprise ou sur les carrières administratives.

Éléments pédagogiques communs aux quatre spécialités

Evaluation selon des outils communs aux quatre spécialités

Les UE sont évaluées par des modalités précisées dans les fiches décrivant les enseignements (voir en annexe). Elles comportent des évaluations certificatives portant sur les connaissances et les capacités développées par les étudiants. Les évaluations chaîneront des UE entre elles autant que possible de manière à éviter la dispersion ou l'émiettement du travail de l'étudiant en organisant son activité autour d'un axe central donnant sens à l'ensemble des apprentissages et dans le souci de la préparation aux concours. Elles développeront également un système de compensation, comme dans l'ensemble de la mention. Il est exclusif du TER, du stage en responsabilité et de la langue vivante. Il ne s'applique qu'à partir de la note de 06/20.

Articulation entre stages et UE

Les stages sont définis, préparés et exploités dans le cadre des UE professionnalisantes (de didactique et de tronc commun). Ils autoriseront la mise en œuvre des enseignements acquis au cours des différentes UE.

Articulation entre TER et UE, passage en M2

Le TER produit en semestre 2 prend appui sur des éléments de l'expérience professionnelle acquise lors des stages des semestres 1 et 2. Il doit être articulé au stage et au projet personnel de l'étudiant. Il peut intégrer des éléments des UE d'approfondissement ou de diversification.

Le passage en M2 est conditionné par deux éléments essentiels : les résultats des évaluations des UE suivies en S1 et S2 et l'obtention du TER. Il est décidé par le jury du master de chaque spécialité (responsable de la spécialité, directeur adjoint, responsables d'UE).

Mobilité internationale

La mobilité internationale dans ces spécialités existe par le biais de stages possibles (notamment en lien avec un parcours spécifique) dans les systèmes éducatifs étrangers, le service des Relations internationales de l'IUFM ayant établi des partenariats depuis plusieurs années dans ce cadre. Elle s'effectue dans le cadre défini au niveau de la mention.

Pilotage et évaluation des trois spécialités

Pilotage

Chaque spécialité est dirigée par un responsable, entouré d'une équipe pédagogique réunissant les responsables des UE, un directeur adjoint et un professionnel.

Evaluation des formations

La formation est évaluée en fonction des débouchés professionnels obtenus à l'issue du cursus. La préparation des concours d'enseignement et de CPE étant intégrée dans les objectifs de ces spécialités de master, la réussite à ces concours constitue un premier indicateur sur la pertinence des choix qui sont présentés dans ce document. Un taux de réussite compris entre 20% et 30% des « préparants » peut être considéré comme un résultat positif, puisque les taux de réussite, dans l'académie de Montpellier entre présents aux concours et reçus est nettement inférieur. Il correspond, en outre, aux taux de réussite obtenus par l'IUFM avant la réforme des concours et de la formation. Le pilotage de la spécialité, en lien avec le pilotage de l'ensemble du master, prend en compte les résultats obtenus dans toutes les académies où se présenteront ses étudiants. Ce taux guide les admissions dans la

spécialité, en fonction des postes offerts au concours. Un affaiblissement du taux conduit à réduire les admissions et à exiger des pré-requis plus importants (notamment des cursus d'excellence ou ayant intégré des éléments de préprofessionnalisation).

Un deuxième critère est appliqué, puisque la réussite au concours ne concerne qu'un cinquième des étudiants. Leur embauche comme contractuels de l'Education Nationale constitue un débouché moins valorisant, mais conforme aux compétences reconnues par le master.

Un troisième critère consiste à suivre les cohortes à n+1, n+2, n+3 et à vérifier que les étudiants ont obtenu des emplois ou bien dans la spécialité d'enseignement de la langue à l'étranger ou dans des situations particulières en France, ou bien auprès de collectivités territoriales et d'entreprises dans la conduite de projets à vocation éducative et culturelle.

Un quatrième critère consiste à suivre les réorientations vers d'autres métiers, liés à la spécialité. Ils peuvent être aussi atteints après une réorientation dans d'autres M2, rejoins par les étudiants, à l'issue du M1 ou à l'issue du M2 : ils peuvent concerner les métiers des bibliothèques, la préparation de concours administratifs, l'accès à des formations aux métiers de la fonction publique territoriale.

A ces évaluations quantitatives, s'ajoutent des évaluations opérées en fonction des compétences attendues par l'employeur Education Nationale. La référence est constituée par les dix compétences décrites dans le cahier des charges de la formation des maîtres. En lien avec les corps d'inspection de l'Education nationale, des ajustements sont opérés régulièrement sur les contenus et les modalités de formation dans la spécialité visée.

Régulation des flux

Les résultats des évaluations décrites ci-dessus conditionnent la définition d'une politique de régulation des flux assurée par le pilotage de l'institut en liaison avec les responsables de la mention et des quatre spécialités visées. L'admission en M1 se fait selon les modalités indiquées pour l'ensemble de la mention, après obtention d'une licence dans un des quatre domaines où elle est inscrite, sauf dérogation explicite par un parcours personnel de l'étudiant dûment justifié. Elle peut se faire par VAE. L'admission en M2 est plus sélective, liée notamment aux résultats du M1.

Réorientation

Les réorientations possibles sont définies au sein de chaque spécialité.

Une commission de la spécialité fait le bilan des enseignements délivrés, à chaque fin de semestre, et examine les demandes de réorientation. Des entretiens individuels et des bilans de compétences peuvent accompagner ce dispositif.

COORDONNATEUR DU TRONC COMMUN

Jean Paul UDAVE, directeur adjoint, IUFM,

DESCRIPTION DES UE TRONC COMMUN DES SPECIALITES 4, 5, 6 et 7

N° UE	M1 ; S1
libellé	Le système éducatif : valeurs, fonctionnement, enjeux ; contextes sociaux et éducatifs du métier d'enseignant
Responsable	Jacques GLEYSE, PU ; Geneviève ZOIA, MCF HDR, entourés d'une équipe pédagogique composée d'enseignants et de professionnels.
Nombre d'heures CM/TD	30 heures étudiant (20CM ; 10 HTD)
ECTS	3
Objectifs & Contenu	Cette UE permet d'acquérir d'une part les connaissances de base concernant le système éducatif de manière à ce que l'enseignant sache situer son action dans un contexte institutionnel, et d'autre part, des savoirs concernant les publics, les contextes environnementaux, sociaux et culturels qui interagissent avec l'école et participent à la détermination du rapport à l'école. Cette approche inclut une dimension historique. Cette UE permet également de connaître les droits, les obligations et l'éthique du fonctionnaire (et notamment de l'enseignant) ainsi que les valeurs qui régissent l'institution scolaire. Cette UE s'appuie sur l'expérience acquise au cours du stage d'observation et de pratique accompagnée.
Modalités de contrôle des connaissances	Contrôle continu vérifiant l'acquisition de connaissances.

Commentaires éventuels	Cette UE est obligatoire pour les étudiants des spécialités 4,5, 6 et 7.
------------------------	--

N° UE	M1, S1
libellé	CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE
responsable	FABRE Claude, MCF ; NARO Candide, PRAG
Nombre d'heures CM/TD	30 heures étudiants : 10CM ; 20 HTD
ECTS	3
Objectifs & Contenu	Cette UE vise à donner une bonne connaissance de l'entreprise tant dans ses aspects théoriques que pratiques. A côtés d'enseignement généraux, elle vise à une découverte pratique du monde de l'entreprise régionale et à initier des liens avec le tissu local. L'objectif est de permettre à des enseignants qui auront à former des élèves destinés à s'insérer dans des entreprises, à se former une représentation du monde de l'entreprise conforme avec les réalités régionales.
Modalités de contrôle des connaissances	Contrôle continu Etude de cas
Commentaires éventuels	Cette UE est facultative pour les étudiants de la spécialité 4 (encadrement éducatif), obligatoire pour les étudiants des spécialités 5 et 7 et n'est pas proposée à la spécialité 6 (les UE de spécialités traitent de ces questions).

N° UE	M1, S1
libellé	TICE INTEGREES AUX DISCIPLINES
responsable	Pouzzoulet Pascale, chargée de mission TICE
Nombre d'heures CM/TD	30 heures étudiants : 9CM ; 21 HTD
ECTS	3
Objectifs & Contenu	Cette UE vis d'une part à faire acquérir les connaissances et les savoir-faire indispensables à l'obtention du C2i2e (compétence 8 du cahier des charges). Elle comprend trois thèmes : <ol style="list-style-type: none"> 1. maîtrise des outils et du cadre réglementaire de l'utilisation des TICE et enjeux pour le système éducatif. Comment les TICE peuvent –elles être un élément d'évolution du système éducatif ? 2. TICE et recherche documentaire 3. TICE appliqués aux disciplines (cette partie est prise en charge par les enseignants des disciplines).
Modalités de contrôle des connaissances	Contrôle continu Validation du C2i2e
Commentaires éventuels	Cette UE est obligatoire pour les étudiants des spécialités 4,5, 6 et 7.

N° UE	M1, S2
libellé	LANGUE VIVANTE ETRANGERE
responsable	MONJO Patricia, PRAG anglais, responsable du département langues ALIAGA Isabelle, PRAG espagnol
Nombre d'heures CM/TD	30 heures étudiants : 10CM ; 20 HTD
ECTS	3
Objectifs & Contenu	Cette UE doit permette aux étudiants d'acquérir ou de maintenir un niveau CLES niveau 2 conformément au cahier des charges pour la formation des maîtres.
Modalités de contrôle des connaissances	Contrôle continu Interrogation orale
Commentaires éventuels	Cette UE est obligatoire pour les étudiants des spécialités 4,5, 6 et 7.

N° UE	M2, S3
libellé	RELATION ECOLE- ENTREPRISE ET PROJET PEDAGOGIQUE
responsable	FABRE Claude MCP ; BOST Marie-Pierre, PLP
Nombre d'heures CM/TD	30 heures étudiants : 10CM ; 20 HTD
ECTS	3
Objectifs & Contenu	Dans le prolongement de l'UE Connaissance du système éducatif, cette UE à caractère professionnalisant a pour objectif de permettre de développer des compétences liées à la mise en stage en entreprise des élèves de lycée professionnel (voire de collège) notamment et la conduite de projets pédagogiques exploitant l'expérience professionnelle des élèves. Elle vise également à développer les

	habitudes de travail en partenariat dans le domaine envisagé. Elle comprend deux thèmes : 1. approche interdisciplinaire de ces problématiques (10h/étudiant) 2. exploitation pédagogique disciplinaire de la période de formation en entreprise (20h/étudiant)
Modalités de contrôle des connaissances	Contrôle continu Montage de projet
Commentaires éventuels	Cette UE est facultative pour les étudiants de la spécialité 4 (encadrement éducatif), obligatoire pour les étudiants des spécialités 5 et 7 et n'est pas proposée à la spécialité 6 (les UE de spécialités traitent de ces questions).

N° UE	M2 ;S3
libellé	LA RELATION PEDAGOGIQUE : GESTION DU GROUPE CLASSE ET AUTORITE
Responsable	Daniel FAVRE, PU, entouré d'une équipe pédagogique composée d'enseignants et de professionnels Serge Leblanc, MCF, Christian REYNAUD, MCF, entourés d'une équipe pédagogique composée d'enseignants et de professionnels.
Nombre d'heures CM/TD	30 heures étudiants : 10CM ; 20 HTD
ECTS	3
Objectifs & Contenu	Cette UE contribue à préparer les étudiants à l'exercice de la responsabilité totale d'une classe au cours du stage en responsabilité en complément de l'UE qui apportera les contenus didactiques. Elle vise à apporter les connaissances qui permettent d'analyser et de comprendre les dynamiques relationnelles au sein du groupe classe. Elle doit permettre au futur enseignant de se positionner en tant qu'adulte, enseignant et éducateur face à un public adolescent. Elle vise à aider à construire une relation d'autorité fondée sur le respect des élèves et à anticiper diverses situations problématiques. Elle aborde la question de la sanction et de sa dimension éducative.
Modalités de contrôle des connaissances	Contrôle continu Analyse d'une situation professionnelle sous forme d'étude de cas (rédigée ou vidéo)
Commentaires éventuels	Cette UE est obligatoire pour les étudiants des spécialités 4,5, 6 et 7.

N° UE	M2, S4
libellé	SITUATIONS DE TRAVAIL, ANALYSE REFLEXIVE ET PREPARATION DE L'EPREUVE ORALE
responsable	Serge LEBLANC, MCF, entouré d'une équipe pédagogique composée d'enseignants et de professionnels
Nombre d'heures CM/TD	30 heures étudiants : 10CM ; 20 HTD
ECTS	3
Objectifs & Contenu	Cette UE a un double objectif. D'une part, elle vise à accompagner les étudiants dans l'acquisition de gestes professionnels efficaces et évolutifs en favorisant l'appropriation d'outils d'analyse de l'activité professionnelle reproductibles dans d'autres contextes. Elle s'appuie sur les travaux concernant l'analyse située du travail, l'ergonomie du travail et les gestes professionnels. D'autre part, elle prépare à l'épreuve orale concernant la connaissance du système éducatif et notamment à la compétence 1 (agir en fonctionnaire de l'Etat de manière éthique et responsable), y compris du point de vue de la maîtrise technique et émotionnelle de la communication orale. Cette UE s'appuie sur les connaissances acquises dans les UE transversales du S1 et du S3 et sur l'expérience acquise au cours du stage en responsabilité.
Modalités de contrôle des connaissances	Contrôle continu Analyse d'une situation professionnelle sous forme d'étude de cas (rédigée ou vidéo).
Commentaires éventuels	Cette UE est obligatoire pour les étudiants des spécialités 4,5, 6 et 7.

SPECIALITE 4

Métiers de l'encadrement éducatif : vie scolaire et médiation sociale

INTITULE DE LA SPECIALITE

Métiers de l'encadrement éducatif : vie scolaire et médiation sociale

RESPONSABLE (S) DE LA SPECIALITE

Serge Leblanc, Gérard Piquemal, Geneviève Zoïa

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE

La proposition s'adresse prioritairement aux étudiants visant la fonction de CPE. Elle s'efforce de répondre à la double exigence d'un objectif de professionnalisation et d'une formation scientifique de haut niveau. En effet, d'une part les évolutions dans le champ éducatif, familial et institutionnel entraînent la nécessité d'une maîtrise de savoirs universitaires que les responsables adossent aux travaux développés dans le laboratoire de rattachement. D'autre part, la complémentarité croissante entre les différentes fonctions de conseil, de régulation, de communication, de médiation, de coordination, de manager de service du CPE dessine une professionnalité exigeante et complexe. Celui-ci doit être capable de porter une ambition éducative au sein d'un établissement, en la fondant sur une analyse-diagnostic du contexte de l'établissement. Pour répondre à ce double enjeu, la proposition vise l'articulation entre des connaissances théoriques et la construction d'une culture professionnelle fondée sur la connaissance de principes éducatifs, éthiques, légaux.

La spécialité vise également des débouchés dans le champ scolaire et social de l'encadrement et de la médiation : personnels Education nationale, cadres de l'éducation spécialisée, de directeur d'établissement, responsable de circonscription d'action sociale, chef de service. En effet, les territoires ont généré des besoins nouveaux et des services collectifs se développent nécessitant la coordination en réseau d'équipes d'ingénierie sociale pluridisciplinaires, dans lesquelles les professionnels mettent en place des expérimentations en matière d'emploi, de formation et d'insertion pour les publics en difficulté sociale. La spécialité est étudiée de façon à constituer une voie d'accès à nombre de ces métiers qui existent à la croisée de la politique de la ville et du développement participatif local : **métiers de l'intervention sociale, des politiques territoriales et transversales de l'action publique. Trois parcours de diversification et de spécialisation sont proposés, médiation sociale, gestion des conflits et médiation, gouvernance d'un établissement,** ce dernier plus particulièrement ouvert en formation continue. Ces parcours visent d'une part la capacité à concevoir, mettre en œuvre, porter et évaluer une politique éducative et sociale dans une dynamique partenariale, au niveau d'un établissement ou d'une organisation. D'autre part, ils visent la capacité aux différents modes de gestion des conflits, à l'éthique de la médiation et à la négociation. Dans tous les cas, le management participatif, la conduite de projet, le pilotage et l'évaluation d'actions concertées font l'objet d'un travail spécifique. Les objectifs sont de répondre à des besoins sociaux en matière d'encadrement dans secteur éducatif et associatif, dans le cadre de la Politique de la Ville et plus largement des politiques contractuelles et partenariales. Les compétences attendues consistent à développer des fonctions transversales, évaluer les actions menées, initier à la lutte contre les discriminations, promouvoir l'égalité de genre, faciliter la mobilité des habitants des territoires en difficulté sociale.

Enfin, une formation de qualité doit être en prise avec le monde contemporain, en associant les étudiants à la définition des contenus de formation et à ses orientations. Le dispositif proposé ici intègre non seulement des procédures d'entrée et d'évaluation destinées à une meilleure connaissance des publics, mais également des conseils réguliers associant l'ensemble des partenaires. Cette approche privilégie une participation active des étudiants à la construction de leur parcours, dans le but de développer une autonomie professionnelle aujourd'hui indispensable. Une démarche qualité, en conformité avec le cadre général du Master dans lequel s'inscrit la spécialité, est développée.

ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

Voir tableau de présentation générale p.96

Responsables de la spécialité

Geneviève ZOÏA

Situation actuelle :

Maître de conférences, HDR

Thèse de l'EHESS Paris, anthropologie

HDR : Ethnicité, cultures, justice. Une anthropologie de l'éducation

Structure(s) de rattachement :

Etablissement : Université Montpellier 2, IUFM

Laboratoire LIRDEF (EA3749)

Expérience professionnelle :

Ingénierie de formation à l'Association de Développement, d'Animation et de Gestion d'Etablissements Spécialisés (l'Adages), Montpellier, 1998-2000

Responsable de Programmes de recherches sur la ville pour l'association Recherche et Société, 1990-2000

2000-2009 : maître de conférences à l'Iufm, Université Montpellier 2

Membre de la composante Travail Développement et Formation au Lirdef (EA3749)

Direction de recherche dans le cadre de consultations interministérielles et académiques

Responsabilités pédagogiques :

Encadrement des mémoires du Master 2 CFE (2004-2010).

Intervenant sur l'UE « *Politiques de formation* » et « *Fondements épistémologiques/éthiques de formation* » du Master 1 Conseil et Formation en Education Université Montpellier 3 (2008-2010).

Formation des Professeurs Lycée-Collège stagiaires (PLC2) de l'IUFM Montpellier (2004-2010) : - responsable d'un « *Groupe de formation transversale* »

Formation des Professeurs de collèges stagiaires (PE2) de l'IUFM Montpellier (2004-2010) : - responsable d'un « *Groupe de formation transversale* » en pratique accompagnée

Co-responsable de l'épreuve Sciences Humaines et Sociales du concours de médecine Montpellier

Visites certificatives des Professeurs des écoles

Responsable de l'UE MC4 du M1 de la spécialité Maladies chroniques et Sociétés dans le Master « Santé, Humanité, Société », Montpellier 1

Membre du comité de pilotage de la spécialité Maladies chroniques et Sociétés dans le Master « Santé, Humanité, Société », Montpellier 1

Travaux scientifiques, expertises, responsabilités :

2000 : Programme Interministériel « *Cultures, Villes et Dynamiques sociales* » Apprentissage, transmission et créativité de la ville et dans la ville, « *Trajectoires adolescentes et appropriations différenciées de la ville* ».

Analyse des élèves nouvellement arrivés (ENA), quantitative et qualitative, des parcours d'émigration des adolescents sur plus de deux années. 2004 : Dilemio, Comenius 2/1, Union Européenne. Zoïa G. (direction de l'équipe française) Rapport pour la partie française en collaboration avec Abdou Bayou, CPE en réseau d'éducation prioritaire: « *Contextes sociaux des apprentissages* », in *Methodology of language teaching and learning in multicultural contexts with the aim of maximizing equality of opportunity*. Union Européenne. (code. 94401-CP-1-2001-1-FR. 2006. 2006-8 : Consultation de recherche nationale « *Renouveler l'urbain au nom de la mixité ?* » PUCA, Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables « *Sectorisation scolaire et mixité social*. Production et usages de l'offre scolaire dans la « *ville à trois vitesses* ». La notion de mixité sociale est à la fois une expression contemporaine forte de la pensée du lien social et un outil mobilisé par les politiques publiques. Nous examinons ici cette notion à partir d'une entrée spécifique qui est celle des mobilités engendrées par la question scolaire. 2009/10 : Agence Nationale pour la Cohésion sociale et l'Egalité des Chances (ACSE)/ Inspection académique de l'Aude. Zoïa G., « *Etude sur le parcours et le devenir des élèves nouvellement arrivés en France (ENA) du département de l'Aude*

- Jury concours médecine, discipline Sciences Humaines et Sociale

- Membre du comité de pilotage de la spécialité Maladies chroniques et Sociétés dans le Master « Santé, Humanité, Société », Montpellier 1

- Membre du comité de pilotage de la spécialité Maladies chroniques et Sociétés dans le Master « Santé, Humanité, Société », Montpellier 1

- Membre du comité de pilotage de la spécialité Maladies chroniques et Sociétés dans le Master « Santé, Humanité, Société », Montpellier 1

- Membre du comité de pilotage de la spécialité Maladies chroniques et Sociétés dans le Master « Santé, Humanité, Société », Montpellier 1

Domaines de compétences :

Sociologie et ethnologie du système éducatif. Identités, territoires, inégalités.

Publications récentes choisies relatives à la spécialité :

Zoïa G., Visier L, *La carte scolaire et le territoire urbain*. Préface F. Dubet , Coll. La Ville en débat, PUF, 2009

Zoïa G., « *Mixité sociale et choix du collège* » in *Les sentiments de justice à et sur l'école*, dir. Duru-Bellat M. & Meuret D., Bruxelles, De Boeck, 2009.

Zoia G., Schiff C, « *L'accueil à l'école des élèves étrangers en France* », Paris, La Documentation française, 2004.

Zoïa G., " *Que se passe-t-il entre eux et nous ?* » Une expérience émancipatrice avec des jeunes de banlieue », in Payet, J.-P., Rostaing, C. & Giuliani, F. (sous presse, 2010). *La relation d'enquête. La sociologie au défi des*

acteurs faibles. Rennes : PUR.

Zoïa G., (2010) « La ville, l'école et la mixité sociale », in Les Annales de la Recherche Urbaine, n° 105, varia

Serge LEBLANC

Situation actuelle :

Professeur ou MC

Thèse : Leblanc, S. (2001). Conception d'un système multimédia en relation avec l'analyse des cours d'action des utilisateurs. Contribution à l'étude de l'activité de découverte-apprentissage dans un contexte d'autoformation. Thèse de doctorat en STAPS non publiée. Université Montpellier I.

Habilitation à diriger des recherches en didactique : Non

Structure(s) de rattachement :

Etablissement : IUFM-Université Montpellier 2

Laboratoire LIRDEF

Expérience professionnelle :

De 1982-1988 : Professeur d'Education Physique et Sportive, responsabilités au sein de l'établissement et en formation continue

De 1988-2003 : Professeur à l'Ecole Nationale de Voile (détaché auprès du MJS), formation d'adultes, ingénierie de formation, conception d'environnements numériques et recherche

De 2004 à 2010 : Enseignant-chercheur (IUFM-UM2), responsable de groupes de formation, d'une spécialité de Master (IUFM et UM3), directeur d'une équipe de recherche et directeur-adjoint du LIRDEF (EA3749)

Responsabilités pédagogiques :

Master 2 Conseil et Formation en Education (CFE) Université Montpellier 3 (2004-2010) :

- Responsable et intervenant sur l'UE « *Méthodologie de la recherche* » (2007-2010),

- Co-responsable (Bucheton, D.) et intervenant sur les UE « *Approches conceptuelles* » et « *Didactique professionnelle* ».

Encadrement des mémoires professionnels et de recherche du M2 CFE (2004-2010).

Master 2 CFE UM 3 en version FOAD semi-présentielle (<http://u-nity.unige.ch/>) (2009-2010) :

- Responsable et intervenant sur l'UE « *Méthodologie de la recherche* »,

- Intervenant sur l'UE « *Didactique scolaire et professionnelle* » du master 1 Conseil et Formation en Education Université Montpellier 3 (2008-2010).

Formation des Professeurs Lycée-Collège stagiaires (PLC2) de l'IUFM Montpellier (2004-2010) :

- Responsable et intervenant sur un « *Groupe de formation transversale* »,

- Co-responsable d'un module optionnel « *Corps et voix* » dans la formation des PLC2 de l'IUFM Montpellier (2006-2010),

- Visites avec autoconfrontation des enseignants pour analyser l'activité professionnelle *in situ*.

Travaux scientifiques, expertises, responsabilités :

Travaux scientifiques

L'ensemble de mes travaux de recherche s'inscrit dans un programme de recherches technologiques (Leblanc *et al.*, 2008) articulant l'étude de questions-clés d'apprentissage / développement individuel et collectif dans le cadre de la formation de cadres sportifs, d'enseignants, ou de formateurs, la conception « d'outils prometteurs », et la production de savoirs scientifiques. Mes recherches ont porté et portent sur l'analyse de l'activité de différents acteurs (stagiaires et formateurs) impliqués dans des dispositifs de formation « innovants » utilisant notamment a) des espaces numériques spécifiques, b) des situations de simulations vidéo, c) des techniques d'entretien favorisant l'accès à l'expérience pour accompagner le développement professionnel. Elles ont porté tout d'abord sur le versant théorique, épistémologique et méthodologique pour clarifier le type d'articulation recherche et formation mené, et le type d'utilisation des enregistrements vidéo permettant de constituer des corpus empiriques dans le cadre du programme du cours d'action (Leblanc, Ria et Veyrunes, sous presse). Elles ont permis également de construire dans le domaine de la formation une démarche de conception « orientée-activité » qui prend en compte le caractère complexe, opaque, invisible et évolutif de l'activité réelle mobilisée aussi bien dans les situations de travail que dans les situations de formation. Cette démarche itérative et asymptotique est guidée à la fois par des visées de connaissances dans des registres de l'activité peu ou pas explorés par la recherche et par des visées d'utilité sociale construites en collaboration avec les acteurs.

- Participation au réseau VISA dirigé par Andrée Tiberghien et Gérard Sensévy : constitution d'une base de données de corpus vidéographiques de situations d'enseignement, de formation et d'apprentissage à destination de la communauté scientifique (2007-2010). <http://visa.inrp.fr>

- Participation au programme de recherche sur la « *Professionalité enseignante* » piloté par Luc Ria du laboratoire PAEDI, EA4281, de Clermont 2 et de l'INRP-ENS-LSH de Lyon (2009-2010).

- Participation aux travaux de l'équipe CRAFT de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de Genève dirigée par Marc Durand (2005-2010) regroupant une vingtaine de chercheurs de 10 laboratoires.

Expertise et responsabilités

- Expertise scientifique dans le cadre du projet international « E-Poïesis » de développement « d'Environnements numériques en formation universitaire et professionnelle » (<http://u-nity.unige.ch/>) de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de Genève, en partenariat avec le Centre de Formation Universitaire à Distance Suisse (Brigg) et le LIRDEF de Montpellier (2006-2009).
- Expertise scientifique dans le cadre de différentes revues et ouvrages scientifiques (2005-2009) : Computers & Education, RES Académica, STAPS, Réseau Éducation Formation.
- Expertise scientifique et suivi des usages de la Banque de Séquences Didactiques (2005-2010). <http://www.cdp-montpellier.fr/bsd>.
- Directeur de l'équipe de recherche Travail, Formation et Développement, TFD (comprenant 8 MCF, 1 PR, 1 docteur, 10 doctorants) du LIRDEF, EA 3749 (2004-2010). <http://www.lirdef.fr>
- Rédaction de deux rapports d'activité de recherche (contrat 2005-2009 et 2011-2014) et présentation du bilan-projet de l'équipe TFD lors de l'audit de l'AERES (15 janvier 2010)
- Directeur-adjoint du LIRDEF et membre du pôle recherche de l'IUFM-UM2.
- Directeur du contrat de recherche « IMASUP » (2006-2009). Projet IUFM-MSH financé par la Direction de la Technologie du Ministère de la recherche et de la technologie.

Domaines de compétences :

Analyse de l'activité des acteurs *in situ* (enseignants, stagiaires en formation et formateurs) ; Conception d'artefacts et de dispositifs de formation « orientés-activité » ; Analyse des effets sur l'activité en formation de situations de vidéo-formation, de l'utilisation d'espaces numériques, et de situations d'accompagnement exploitant l'autoconfrontation.

Publications récentes choisies relatives à la spécialité :

Leblanc, S., Saury, J., Sève, C., Durand, M., & Theureau, J. (2001). An Analysis of a User's Exploration And Learning of a Multimedia Instruction System. *Computers & Education* 36, 59-82. [A] [IF 0.571]

Leblanc, S., Gombert, P., & Durand, M. (2002-2004). *Réfléchir les pratiques : sport, éducation, formation*. CDROM, version serveur Internet, Montpellier, Saint-Pierre Quiberon, IUFM / ENV Éditeurs. http://www.env.jeunesse-sports.fr/cr/productions/reflechir_pratique.asp

Leblanc, S. (2007). Concepts et méthodes pour valoriser l'activité professionnelle au sein de la formation initiale et continue des enseignants. *Formation et pratiques d'enseignement en questions*, 6, 11-33.

Leblanc, S., Ria, L., Dieumegard, G., Serres, G., & Durand, M. (2008). Concevoir des dispositifs de formation professionnelle des enseignants à partir de l'analyse de l'activité. *@ctivités*, 5 (1) pp. 58-78. <http://www.activites.org/v5n1/v5n1.pdf>.

Leblanc, S., Ria, L., Veyrunes, P. (sous presse). Vidéo et analyse in situ des situations d'enseignement et de formation dans le programme cours d'action. In L. Veillard et A. Tiberghien (Eds.), *Le cas du développement d'une base de données de vidéo de situations d'enseignement et d'apprentissage* (pp. 30-60). Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

Gérard PIQUEMAL

Situation actuelle :

Statutairement CPE hors-classe (7^{ème} échelon)

Maîtrise en psychologie (1982) et suivi d'un DESS Psychologie du développement (Université P. Valéry-Montpellier III)

Diplôme universitaire « Apprentissage et socialisation » (2002), (Université Montpellier II)

Master 2 en sociologie clinique et psychosociologie (Université Diderot Paris 7) ; le travail de recherche a porté sur l'identité professionnelle des CPE ; thèse à suivre dans le même champ.

Structure(s) de rattachement :

Etablissement : IUFM / Université Montpellier II

Expérience professionnelle :

Successivement fonctions d'éducation : surveillant d'externat, puis CPE pendant près de vingt ans ; fonction de direction d'établissement : proviseur-adjoint ; fonctions dans la formation : formateur CPE et dans le domaine transversal (prévention de la violence, champ éducatif), puis responsable ingénierie formation au rectorat dans les mêmes domaines et aujourd'hui responsable du service formation continue de l'IUFM de Montpellier (UM2).

Responsabilités pédagogiques :

Co-responsable de la spécialité « Métiers de l'encadrement éducatif : vie scolaire et médiation sociale », avec une mission de coordination globale de la spécialité

Co-responsabilité des UE :

Analyse de situations éducatives et de pratiques professionnelles

Encadrement éducatif et politique d'établissement

Travaux scientifiques, expertises, responsabilités :

Responsable du service « formation continue 2nd degré » de l'IUFM de l'académie de Montpellier ; supervision académique des formations initiale et continue des CPE

Domaines de compétences :

Fonction CPE : histoire, évolution, pratiques, identité professionnelle

Champ relationnel : écoute, gestion des conflits, relation éducative, autorité

Analyse de pratiques sous un angle psychosociologique

DESCRIPTIF DES UE

Introduction

Les contenus pédagogiques de cette spécialité sont agencés sur les quatre semestres autour d'une triple logique : la préparation au concours de CPE, la professionnalisation et l'ouverture vers d'autres débouchés. Un principe de spécification progressive permet d'ordonner ces contenus en initiant la formation par une approche générale pluridisciplinaire et macroscopique (S1 et S2) pour aller vers une approche de plus en plus spécifique, organisée autour de compétences professionnelles précises (S3 et S4). Un principe d'alternance vise à articuler les contenus des UE des différents semestres aux pratiques professionnelles cibles¹. Les UE de professionnalisation apparaissent très tôt et les étudiants sont immergés dans différents milieux professionnels (scolaire et social) au cours de stages répartis le long de la formation et visant le développement de compétences particulières. Les stages s'échelonnent sur 4 semaines en S1 et 6 semaines entre la fin du S3 et le début du S4. Ces stages d'observation, de pratique accompagnée ou en responsabilité, sont encadrés par un tuteur professionnel et par un universitaire. Ils sont préparés d'une part dans le cadre d'UE de professionnalisation qui visent à développer une démarche réflexive sur les pratiques professionnelles, et d'autre part dans le cadre de séminaires de méthodologie de recherche. Ils sont exploités à travers la production du TER (S2) et du mémoire professionnel (S4). L'ensemble des contenus et des modalités qui organise les semestres et les UE est sous-tendu par le souci d'adaptation et de mobilité des publics. L'expérience montre que les étudiants développent en cours de formation, des compétences allant dans le sens de co-construction de leur parcours avec les responsables de la formation. La spécialité propose aux publics un cadre capable de s'adapter aux inflexions de parcours. Cette démarche implique la mise en place rigoureuse de structures adaptées pour que les phases d'entrée, d'accompagnement et de sortie des publics soient encadrées et accompagnées. Un dispositif d'accueil examine la cohérence des projets des étudiants avant leur intégration dans la spécialité. Il est attentif à l'origine et à la connaissance des publics, aux parcours initiaux, aux possibilités d'adaptations spécifiques dans le cas de reprises d'études. De même, un dispositif de suivi des étudiants en fin de M1 et à l'issue du M2 est prévu, de façon à favoriser des passerelles et à faciliter les réorientations vers d'autres spécialités du Master ou d'autres Masters. Nous prévoyons aussi la mise en place d'une instance de régulation de la politique pédagogique, associant l'ensemble des partenaires de la situation de formation. Conformément au principe général retenu au niveau de la mention, la spécialité s'appuie sur une évaluation continue. Pour favoriser la logique d'évaluation par compétences et éviter des évaluations trop fragmentées, les épreuves d'évaluation associent différentes UE, selon la cohérence et la complémentarité des exigences professionnelles et scientifiques. Ainsi, la spécialité s'appuie sur une articulation des UE non seulement progressive au fil des semestres, mais également transversale : les études de dossiers sur des problématiques éducatives sont en cohérence avec les préparations aux écrits et les UE pluridisciplinaires correspondantes de chaque semestre.

La délivrance des certifications M1 et M2 sera assurée par un jury constitué de professionnels et d'universitaires, qui se réunira annuellement.

a) Semestres 1 et 2 du M1

La visée principale en S1 et S2 est la compréhension de l'environnement institutionnel, social et éducatif, indispensable pour appréhender le métier de CPE et pour développer la culture scientifique nécessaire aux épreuves du concours. Ces dernières font appel à cinq champs de connaissances distincts : la philosophie, l'histoire, la sociologie de l'éducation, la connaissance du système éducatif et la psychologie de l'adolescent. Cependant, nous concevons la professionnalisation en lien étroit avec ces apports. Les stages d'observation en établissement scolaire et dans le champ social, ainsi que la réalisation d'un TER sont articulés avec les différentes UE afin de relier ces éclairages théoriques larges en lien avec la réalité des contextes professionnels étudiés. Ainsi, la formation prend la forme de cours magistraux sur les différents champs disciplinaires, de TD (étude de dossiers, méthodologie de l'écrit, étude des ouvrages de référence pour le concours) et de TP (préparation de la mise en stage, retour et exploitation des observations de stage, accompagnement du TER).

¹ Se reporter aux fiches en annexe 1 du document détaillant les contenus

Les volumes horaires se répartissent entre ces trois modalités de formation qui organisent aussi l'évaluation des étudiants, visant, selon les différents rythmes temporels, la préparation au concours et la professionnalisation : un écrit (de type dissertation ou note de synthèse), un oral collectif (étude de dossiers), et un oral articulé au TER (de type professionnel). Ces épreuves sont construites de manière à évaluer simultanément plusieurs UE d'un semestre.

Par ailleurs, une sélection pour l'entrée en M2 aura lieu, à partir de l'avis d'une commission d'évaluation des dossiers de candidatures d'une part et de la décision du jury d'autre part.

b) Semestres 3 et 4 du M2

L'approche devient spécifique en S3 et S4. Elle est d'une part soumise au début du S3 aux exigences du concours et à la préparation spécifique aux épreuves, et d'autre part à la nécessité du développement des compétences professionnelles du métier de CPE : conseil et gestion d'équipe, travail partenarial, organisation de la vie de l'établissement scolaire. Des situations d'ancrage dans le travail à partir d'études de cas ou de traces d'activité réelles sont proposées pour analyser les principaux problèmes professionnels et envisager des pistes de transformation. Cette démarche de formation est alimentée par les objets de recherche et les données empiriques recueillies par les stagiaires sur leur terrain d'étude dans le cadre de leur mémoire professionnel. Les ancrages théoriques développés dans l'UE Recherche (12 et 16) sont mobilisés pour leur exploitation (sciences du travail, sociologie/anthropologie, des sciences de l'éducation). Ils contribuent à développer des études de terrain en milieu scolaire, de l'éducation spécialisée, de l'intervention sociale ou des politiques de la ville. Les modalités de formation accordent une place plus grande aux TD, compte tenu de la nature du travail lors de ces deux semestres, le premier tourné vers la préparation spécifique du concours (dissertation, étude de dossiers, étude de cas, oral professionnel), le deuxième vers les dimensions professionnelles du métier de CPE (étude de situations professionnelles réelles, analyse de pratiques, séminaire de recherche en lien avec ces objets). L'accent porte en S4 sur l'encadrement éducatif. Dans la mesure où le concours est prévu courant novembre, une épreuve spécifique de préparation valide à la fois une UE du master et entraîne aux épreuves. Elle est envisagée sous la forme d'un écrit (de type dissertation), sous la forme d'un oral collectif (étude de cas ou de situations professionnelles réelles), sous la forme d'un oral articulé au mémoire professionnel ou de recherche. Ces épreuves sont construites de manière à évaluer simultanément plusieurs UE, ou regroupement d'UE. Le S4 doit être pensé à plusieurs régimes à l'aide de l'alternative écrits réflexifs/ écrits plus orientés vers la recherche.

Une équipe pédagogique constituée d'enseignants-chercheurs et de professionnels fait fonctionner l'ensemble des UE. Les UE disciplinaires « Philosophie, Psychologie, Sociologie de l'éducation », « Méthodologie de l'écrit » et « Analyse de pratiques professionnelles » sont pilotées par des enseignants-chercheurs du laboratoire auquel est adossé la spécialité (LIRDEF). Les UE relatives à la culture et aux compétences professionnelles sont supervisées par des professionnels. (cf annexe 2).

Master mention MEF : Spécialité **Métiers de l'encadrement éducatif : vie scolaire et médiation sociale**

Métiers de l'encadrement éducatif : vie scolaire et médiation sociale		UE de professionnalisation		UE de spécialité				UE optionnelles (au moins une au choix)
		Tronc commun	Stage professionnel et UE spécifiques de professionnalisation	UE pluridisciplinaires		UE communication écrite et orale	UE recherche	UE de diversification ou de spécialisation professionnelle
M1	S1	TICE appliquée à la discipline 30h / 3 ects Connaissance de l'entreprise (facultatif) 30h / 3 ects	UE 5 Préparation et Accompagnement SOPA* (observation et entretiens) 4 semaines de stage + 30h / 6 ects	UE 1 Histoire de l'éducation et connaissance des structures éducatives 60h / 6 ects	UE 2 Sociologie de l'éducation : famille, école, société 30h / 6 ects	UE 3 Approche des écrits : épreuves de concours et écrits professionnels 30h / 3 ects	UE 4 Séminaire de recherche : méthodologie et cadres d'analyse scientifique 60h / 6 ects	
	S2	LVE 30h / 3 ects		UE 6 Philosophie de l'éducation 30h / 6 ects	UE 7 Sociologie de la jeunesse et problématiques adolescentes 60h / 6 ects	UE 8 Questions d'éducation : analyse et argumentation 60h / 6 ects	UE 9 Travail d'étude et de recherche 30h / 6 ects	A1 : Médiation sociale (15h) B1 : Gestion des conflits et médiation (15h) 30h / 3 ects
M2	S3	Connaissance de l'entreprise (facultatif) 30h / 3 ects	UE 13 Analyse de situations éducatives et de pratiques professionnelles 30h / 6 ects en lien avec 2 semaines de stage en Janvier	UE 10 Psychologie des adolescents et accompagnement éducatif 60h / 6 ects	UE 11 L'expérience scolaire : rapport à l'école, orientation, santé 60h / 6 ects	UE 12 Problématiques éducatives : étude de dossiers 60h / 6 ects		A2 : Médiation sociale B2 : Gestion des conflits et médiation C1 : Gouvernance d'un établissement 30h / 6 ects
	S4		UE 18 Accompagnement Stage en responsabilité 4 semaines de stage + 30h / 6 ects	UE 14 Encadrement éducatif et politique d'établissement 60h / 6 ects	UE 15 Ingénierie sociale : partenariat et conduite de projet 30h / 3 ects	UE 16 Communication et épreuves orales 60h / 6 ects	UE 17 Mémoire professionnel 30h / 6 ects	A3 : Médiation sociale B3 : Gestion des conflits et médiation C2 : Gouvernance d'un établissement 30h / 3 ects
960 H		60h	10 semaines + 90h	210h	180h	210h	120h	90h
120 ECTS		6 ECTS	18 ECTS	24 ECTS	21 ECTS	21 ECTS	18 ECTS	12 ECTS

*SOPA = stage d'observation et de pratique accompagnée

MEF, SPECIALITE 4: responsables Geneviève ZOIA (MC hdr), Serge LEBLANC (MC), Gérard PIQUEMAL (CPE)

n° des UE	Intitulé	Horaire	modalités		Évaluation	ECTS	Responsables
			CM	TD			
UE 4-1	Histoire de l'éducation	60h				6	A. DESCAMPS (PRAG), C. SALA (PREC, dct)
UE 4-2	Sociologie de l'éducation, famille, violence	30h				6	G. ZOIA (MC, hdr)
UE 4-3	Approche des écrits	30h				3	L. BRUN (PRAG), J-C. CHABANNE (PU)
UE 4-4	Séminaire recherche 1	60h				6	S. LEBLANC (MC), G. ZOIA (MC, hdr)
UE 4-5	Préparation et accompagnement SOPA	30h				6	R. BOUMAZA (CPE), C. BARBIER (CPE)
UE TC	TICE	30h				3	
<i>Total S1</i>		<i>240h</i>				<i>30</i>	
n° des UE			CM	TD			
UE TC	Langue vivante	30h				3	
UE 4-6	Philosophie de l'éducation	30h				6	L. KUHR (PRCE), C. FERRON (PRCE)
UE 4-7	Sociologie des adolescents	60h				6	G. ZOIA (MC)
UE 4-8	Questions d'éducation	60h				6	D. CARTIER (PRCE), C. FERRON (PRCE)
UE4-9	Séminaire 2, TER	30h				6	S. LEBLANC (MC), G. ZOIA (MC, hdr)
UE DIV	Approfondissement Diversification	30h				3	
<i>Total S2</i>		<i>240h</i>				<i>30</i>	
			CM	TD			
UE 4-10	Psychologie des adolescents, accompagnement éducatif	60h				6	C. ASDIH (MC), H. MARQUIE (MC)
UE 4-11	L'expérience scolaire, orientation, santé	60h				6	G. ZOIA (MC, hdr), C. ASDIH (MC)
UE 4-12	Problématiques éducatives	60h				6	C. BARBIER (CPE), R. BOUMAZA (CPE)
UE 4-13	Analyse de situations éducatives et de pratiques professionnelles	30h				6	S. LEBLANC (CPE), G. PIQUEMAL (CPE)
UE DIV	Approfondissement Diversification	30h				6	
<i>Total S3</i>		<i>240h</i>				<i>30</i>	
			CM	TD			
UE 4-14	Encadrement éducatif, politique d'établissement	60h				6	G. PIQUEMAL (CPE), J-P. VERAN (IA-IPR)
UE 4-15	Ingénierie sociale, conduite de projet	30h				3	G. ZOIA (MC, hdr), G. PIQUEMAL (CPE)
UE 4-16	Communication et épreuves orales	60h				6	C. BARBIER (CPE), R. BOUMAZA (CPE)
UE 4-17	Mémoire professionnel	30h				6	S. LEBLANC (MC), R. BOUMAZA (CPE)
UE 4-18	Accompagnement stage en responsabilité	30h				6	C. BARBIER (CPE), R. BOUMAZA (CPE)
UE DIV	Approfondissement Diversification	30h				3	
<i>Total S4</i>		<i>240h</i>				<i>30</i>	

ASPECTS FORMATION A ET PAR LA RECHERCHE

Cette spécialité s'appuie sur les travaux d'enseignants-chercheurs appartenant au laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Education et Formation (LIRDEF). Impliqués dans le pilotage de la plupart des UE de la spécialité, ils sont de plusieurs origines scientifiques (sociologie, ethnologie, psychologie, ergonomie, sciences de l'éducation, philosophie, sciences du langage, STAPS). Leurs travaux permettent d'appréhender la complexité des métiers cibles (CPE et métiers émergents dans le champ du social) à travers l'analyse de l'activité des acteurs, l'analyse des pratiques et usages sociaux dans des contextes sensibles et spécifiques (Education prioritaire), l'analyse des interactions pédagogiques, des partenariats éducatifs (familles-école, enseignants-acteurs sociaux). Ces éclairages sont également des outils pour analyser des situations concrètes et complexes issues des terrains de stage en lien avec les TER, les mémoires professionnels ou de recherche.

Les méthodologies de recueil et d'analyse de données in situ (observation de type ethnologique, enregistrements vidéo de traces d'activité, entretien d'auto-confrontation, entretien clinique), adossées notamment à ces cadres théoriques issus de l'ergonomie, des sciences du travail, de la psychologie clinique, de l'ethnologie et de la sociologie constituent les bases de l'UE « Initiation à la recherche ». Nous abordons les problématiques contemporaines qui interrogent les nouvelles conditions d'exercice du métier : nouveaux publics, questions de territoire et de mixité, identités culturelles, enjeux éthiques, harmonisations des politiques européennes.

ASPECTS FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMPETENCES TRANSVERSES

L'évolution du métier de Conseiller Principal d'Education : l'histoire d'un élargissement et d'une transversalité des fonctions.

Partant de l'élargissement de la fonction par sa capacité d'adaptation, cette spécialité est centrée sur la professionnalité CPE, tout en visant l'acquisition de compétences pour les fonctions éducatives dans le champ social et les fonctions d'encadrement et de pilotage d'une politique éducative. L'émergence des CPE en 1970, en lieu et place des surveillants généraux, doit beaucoup à des transformations sociétales. Les nouveaux CE/CPE doivent faire valoir d'autres compétences que celles inhérentes au « maintien de l'ordre », davantage tournées vers l'animation, la responsabilisation et le suivi individuel. Le changement amené par la massification introduit dans la question éducative le paramètre de l'hétérogénéité du public scolaire et questionne la relation école/familles. Le texte de 1982 (faisant encore référence sur les missions) stabilise l'identité professionnelle autour d'une ambition éducative en lien étroit et completif avec les apprentissages et consacre la dimension pédagogique du CPE. Dans cette perspective, le CPE, placé au cœur des différentes logiques et de leur mise en tension, devient un acteur du modèle démocratique de l'école. Les CPE sont mandatés pour faire vivre les différentes instances de participation des élèves, sont sollicités sur la question de l'éducation à la citoyenneté, comme ils sont propulsés en première ligne avec le thème de « la violence à l'école ». Les textes de juillet 2000 leur imposent en outre de mettre en pratique le nécessaire équilibre entre les dimensions du juridique et de l'éducatif. Pour assumer ces responsabilités élargies, les CPE peuvent compter sur des personnels aux missions diversifiées : surveillance et logistique administrative, ainsi qu'aux statuts différenciés. Cela les engage à l'affirmation de compétences de pilotage et de régulation d'un service.

Enfin l'autonomie renforcée des établissements permet à chaque entité de construire sa politique éducative en fonction des particularités de son environnement. Le CPE contribue à cette orientation par sa capacité à établir et analyser des indicateurs pertinents. Sur le même axe, il développe un véritable partenariat territorial : liens interinstitutionnels, prise en compte des réseaux associatifs de quartier, médiations avec les familles... Ces évolutions témoignent de la nécessaire ouverture du métier à la fois aux processus psychologiques comme aux logiques sociales et culturelles. La connaissance des publics scolaires, des dispositifs ou des textes, la gestion des situations de conflit comme les activités de médiation, la gestion des ressources humaines, inscrivent les compétences requises dans le champ plus large du social. Les publics suivant cette spécialité pourront donc envisager des débouchés autres que celui de la fonction CPE, en cohérence avec leur parcours

ASPECTS FORMATION CONTINUE ET PAR L'ALTERNANCE

Deux types d'ouverture sont envisagés sur le plan de la formation continue :

- Un accès à la certification qui pourrait combiner des parcours par la voie de la formation et/ou de la Validation d'Acquis d'Expérience (VAE) offrant ainsi la possibilité d'acquérir un niveau I dans le cadre de projet d'évolution et de mobilité professionnelles.
- L'ouverture de certaines UE de la spécialité, dans le cadre du PAF, constituant une offre permanente de formation continue pour les personnels et permettant la capitalisation d'ects dans le cadre d'un parcours à plus long terme.

VII. BILAN DE FONCTIONNEMENT DES SPECIALITES

La spécialité n'existait pas précédemment. Aussi donnons-nous ici, pour la dernière période, les éléments saillants de bilan concernant la préparation au concours CPE (CPE1) ainsi que la formation des CPE stagiaires (CPE2) dans le cadre de l'IUFM de Montpellier.

Cette nouvelle spécialité se présente en effet à la fois comme un prolongement et une extension de ces deux niveaux de formation.

Origines constatées des étudiants, attractivité

Depuis sa création, l'IUFM de l'académie de Montpellier forme les CPE. Actuellement, la deuxième année s'attache, sur le principe de l'alternance (situation d'exercice en pleine responsabilité et accompagnement formatif), à la professionnalisation des stagiaires CPE. Elle est fondée sur l'approfondissement des problématiques professionnelles, en particulier par le biais de la boucle réflexive que permet l'analyse des pratiques.

Ce travail s'articule aux dix compétences définies par le cahier des charges pour la formation des maîtres, lequel est nécessairement adapté par les formateurs à la spécificité de la fonction.

Si la première année est inévitablement orientée par la perspective d'un concours très sélectif, elle s'attache toutefois à intégrer une dimension préprofessionnelle. Ce point est d'autant plus pertinent que la spécificité du concours CPE est d'avoir des exigences de type universitaire -la définition des épreuves, le programme et la bibliographie en témoignent- en même temps qu'il impose une perception suffisamment précise et réfléchie des postures et pratiques professionnelles mises en œuvre sur le terrain.

Sur ce point, il est important de préciser que la plupart de nos étudiants sont en poste d'assistants d'éducation à mi-temps, ce qui représente une première expérience de terrain, opportunité que nous pouvons offrir à tous grâce à notre réseau de formateurs. Les résultats aux concours -plus de la moitié des reçus est en fonction en établissement- montrent que ce vécu professionnel est profitable pour peu qu'il soit pédagogiquement exploité en formation.

Nos étudiants sont d'origines très diverses sur le plan des champs disciplinaires en formation universitaire originelle, même si la majorité d'entre eux viennent des sciences humaines et sociales.

La préparation relève, au sein de notre IUFM, d'un travail d'équipe coordonné par un responsable pédagogique. Elle implique des universitaires sur les aspects « disciplinaires » (sciences de l'éducation) et méthodologiques, ainsi que des professionnels : responsables institutionnels (IA-IPR, personnels de direction), CPE et enseignants sur le volet « connaissance du système éducatif » et les aspects plus concrets du métier.

Les résultats des étudiants de notre IUFM se situent la plupart des années au-dessus de la moyenne nationale, et ont été exceptionnels (3^{ème} rang national) pour la dernière session en date de 2009 : 24 admissibles et 13 admis définitifs, soit un taux de plus de 20 % de réussite au concours au regard des inscrits pédagogiques (présents aux deux épreuves écrites), là où la moyenne nationale n'atteint pas les 4%. La qualité reconnue de cette formation nous a valu de maintenir au fil des ans un effectif relativement stable, malgré la chute du nombre de postes ouverts ces dernières années au concours. A titre d'exemple, cette discipline est la seule à avoir connu, avec 75 étudiants, une augmentation du nombre d'inscrits en 2008-2009. A noter la même année l'ouverture d'un groupe sur le site de Perpignan de façon à mieux couvrir l'ensemble du territoire académique.

Sexe, Série du bac, Boursiers, Age : répartition en %

	CPE 1			CPE 2		
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<i>Part des filles</i>	79 %	89 %	74 %	66 %	85 %	82 %
<i>Part des bacheliers L</i>	42 %	37 %	40 %	61 %	62 %	28 %
<i>Part des bacheliers ES</i>	32 %	37 %	30 %	26 %	24 %	28 %
<i>Part des bacheliers S</i>	13 %	16 %	12 %	13 %	7 %	28 %
<i>Part des bacheliers Technologiques</i>	13 %	8 %	16 %	0	7 %	16 %
<i>Part des bacheliers professionnels</i>	0	2 %	2 %	0	0	0
<i>Part des étudiants boursiers</i>	41 %	30 %	16 %	0	0	0

<i>Age moyen</i>	26 ans	27 ans	28 ans	29 ans	31 ans	27 ans
------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

RESULTATS CONNUS DE L'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS

Les bilans faits avec les étudiants attestent une perception unanime d'une programmation cohérente sur l'année. La qualité scientifique des enseignements (niveau d'approfondissement théorique en phase avec les attendus du concours) est reconnue. La fréquence des devoirs et l'accompagnement méthodologique permettent, de l'avis des étudiants, une réelle progression au fil du temps. La préparation aux épreuves orales est ressentie comme rigoureuse. Selon leur suggestion, elle s'enrichira cette année de simulations filmées de façon à pouvoir travailler leur posture par le biais d'une auto-confrontation.

MESURES PRISES EN CONSEQUENCE DE CES RESULTATS

D'évidence la demande et les ressources existent pour mettre en place une formation qui s'inscrirait dans une continuité relative. Il ne s'agit pas de reproduire pour autant ce qui existait précédemment, mais de s'y appuyer pour mettre en place un cursus articulé, de façon plus ouverte, au champ du social dont certains métiers connexes montrent une « parenté » certaine avec la fonction du CPE, ce qui offrira des possibilités d'insertion professionnelle diversifiées aux étudiants sortants. Cet élargissement du public potentiel nous permet de miser sans problème sur un flux entrant autour de 100 étudiants sur l'ensemble des deux sites et des deux années.

La sensibilisation à l'action éducative (aux fonctions qui l'incarnent, aux problématiques de terrain qu'elle rencontre) sera renforcée dans les modules préprofessionnels d'ores et déjà existant en cours de Licence et amenés à se développer.

Documents joints dans les annexes

Annexe 1 : Présentation de la spécialité par semestres (4 pages)

Annexe 2 : Présentation de l'équipe pédagogique

Annexe 3 : Référentiel fonctions principale / parcours de formation master MEF spécialité 4

ANNEXE MASTER MEF – SPECIALITE « METIERS DE L'ENCADREMENT EDUCATIF : VIE SCOLAIRE ET MEDIATION SOCIALE »

Annexe1

MASTER MEF - SPECIALITE « METIERS DE L'ENCADREMENT EDUCATIF : VIE SCOLAIRE ET MEDIATION SOCIALE »

Présentation de la spécialité par semestres

M1 / S1 - 240h - 4 semaines de stage / 30 ECTS

UE 1. 60h / 6 ECTS / Histoire de l'éducation et connaissance des structures éducatives

- Histoire de l'éducation (48h)
Evolution des politiques éducatives et des institutions scolaires
L'organisation scolaire du second degré
+ Création, définition et évolution de la fonction CPE
- Connaissance des cadres (12h)
 - La diversité et la complémentarité des structures éducatives
 - Cadre légal, impact des évolutions juridiques sur les pratiques

UE 2. 30h / 6 ECTS / Sociologie de l'éducation : famille, école, société

- Sociologie de l'éducation et de la nation
- Sociologie de la famille
- Les conflits de socialisation
- Les inégalités sociales à l'école
- Les politiques publiques d'éducation
- Sociologie de la violence sociale

UE 3. 30h / 3 ECTS / Approche des écrits : épreuves de concours et écrits professionnels

- Préparation aux écrits types de concours et plus spécifiquement aux épreuves écrites du concours CPE
- Méthodologique de lecture en lien direct avec la bibliographie du concours CPE

UE 4. 60h / 6 ECTS / Séminaire de recherche : méthodologies et cadres d'analyse scientifique

- Démarche de recherche et de documentation
- Approche de socio-ethnologie et d'analyse du travail

UE 5. 30h / 6 ECTS / Préparation et accompagnement du Stage d'observation et de pratique accompagnée

Immersion dans un contexte et posture de collaboration
Recueil d'informations, entretiens et observation
Préparation et analyse d'interventions ciblées

TRONC COMMUN :

- TICE appliquée à la discipline / 30h / 3 ECTS
- Connaissance de l'entreprise (facultatif)

UE de diversification ou de spécialisation professionnelle :

Démarrage en S2

Quatre semaines de stage + 30 heures de préparation et d'accompagnement

M1 / S2 - 240h - 30 ECTS

UE 6. 30h / 6 ECTS / Philosophie de l'éducation

- Finalités et éthique de l'éducation
- Citoyenneté, laïcité

UE 7. 60h / 6 ECTS / Sociologie de la jeunesse et problématiques adolescentes

- Sociologie de la jeunesse (30h)
 - Culture et socialisation juvéniles
 - Violence et incivilités
- Problématiques adolescentes (30h)
 - Développement du jeune et construction identitaire
 - Les enjeux de la relation parents-adolescents
 - Les jeunes et le groupe

UE 8. 60h / 6 ECTS / Questions d'éducation : analyse et argumentation

- Dissertations sur des questions d'éducation
- Écrits professionnels

en lien étroit avec :

- la bibliographie du concours CPE
- l'actualité éducative et les grands débats

UE 9. 30h / 6 ECTS / Travail d'étude et de recherche

- Production d'une recherche qui vise la compréhension d'un terrain de l'éducatif en milieu scolaire, de l'éducation spécialisée, de l'intervention sociale ou des politiques de la ville.

TRONC COMMUN :

- **LVE / 30h / 3 ECTS**

UE de diversification : 30h / 3 ects

- **Médiation sociale / 15h / 1.5 ECTS**
 - De l'adaptation à l'inclusion : publics en difficultés
 - Politiques de la Ville
- **Gestion des conflits et médiation / 15h / 1.5 ECTS**
 - Le conflit : représentations, définitions, réactions et analyse
 - Les différents modes de gestion d'un conflit

M2 / S3 - 240h - 2 semaines de stage / 30 ECTS

UE 10. 60h / 6 ECTS / Psychologie des adolescents et accompagnement éducatif

- La relation éducative (30h)
 - Accompagnement éducatif de la personne ou des groupes
 - L'entretien éducatif
 - Autorité et sanction éducatives
- Psychologie de l'adolescence (30h)
 - Les transformations pubertaires et identitaires : image du corps / image de soi, sexualité
 - Prévention des risques

UE 11. 60h / 6 ECTS / L'expérience scolaire : rapport à l'école, orientation, santé

- Approche psychosociologique du sens de l'expérience scolaire :
 - Rapport à l'école et au savoir
 - Adolescence et projet : l'orientation
 - Santé des adolescents

UE 12. 60h / 6 ECTS / Problématiques éducatives : études de dossiers

- Notes de synthèse
- Études de dossiers

en lien étroit avec l'actualité éducative et les grands débats

UE 13. 30h / 6 ECTS / Analyse de situations éducatives et de pratiques professionnelles

- Méthodologies d'analyse de situations professionnelles : auto-confrontation (vidéo), analyse à partir du récit...
- Préparation du stage en responsabilité : **deux semaines de stage en responsabilité début janvier**
- L'autorité et la gestion de conflits en situation professionnelle
- Le corps et la voix comme outils de communication
- Les difficultés typiques de l'entrée dans le métier (enseignants et CPE)

TRONC COMMUN :

- Connaissance de l'entreprise : relation école/entreprise (facultatif)

UE de spécialisation professionnelle : 30h / 6 ects

- **Médiation sociale / 30h / 6 ECTS**
 - Les métiers de l'intervention sociale
 - Médiation culturelle
- **Gestion des conflits et médiation / 30h / 6 ECTS**
 - La médiation : un processus de coopération
 - Le rôle du médiateur : un agir communicationnel
- **Gouvernance d'un établissement / 30h / 6 ECTS**
 - Les évolutions institutionnelles
 - Les actions individuelles et collectives situées par rapport à une politique d'établissement

M2 / S4 - 240h - 4 semaines de stage / 30 ECTS

UE 14. 60h / 6 ECTS / Encadrement éducatif et politique d'établissement

- Objectifs et indicateurs pour la définition d'une politique éducative
- Gestion d'équipe et responsabilité d'un service

UE 15. 30h / 3 ECTS / Ingénierie sociale : partenariat et conduite de projet

- Partenariat interne et externe (travail en réseau)
- Travail en équipe sur des projets collectifs

UE 16. 60h / 6 ECTS / Communication et épreuves orales

- En lien direct avec les épreuves orales du concours CPE mais aussi plus globalement sur la dimension communication en situation éducative

UE 17. 30h / 6 ECTS / Mémoire professionnel

- Analyse réflexive et critique de situations choisies issues du stage en responsabilité, étayée par des éclairages scientifiques
- Élaboration d'un écrit de type réflexif ou approfondissement du TER

UE 18. Accompagnement du Stage en responsabilité 30h / 6 ECTS

- Méthodologies d'analyse de situations professionnelles : auto-confrontation à partir de traces écrites, audio, vidéo, ou récit d'expérience sur la base de l'évocation mémorielle
- Exploitation de l'expérience du stage en responsabilité pour analyser des problèmes professionnels cruciaux et typiques du métier de CPE

Quatre semaines de stage en responsabilité

UE de spécialisation professionnelle :

- **Médiation sociale / 30h / 3 ECTS**
 - Établir un diagnostic et un projet socio-éducatif
 - Travail en équipe pluri-professionnelle
 - Anticiper et faire face aux situations de crise
- **Gestion des conflits et médiation / 30h / 3 ECTS**
 - Médiation ou activités de médiation ?
 - La médiation scolaire : médiation par les pairs ou par les adultes
- **Gouvernance d'un établissement / 30h / 3 ECTS**
 - Les démarches de diagnostic, d'évaluation et d'autoévaluation
 - Travail d'équipe interprofessionnelle et délégation

Composition de l'équipe pédagogique

- **Responsables de la spécialité :**

Serge Leblanc MCU EA3749 / IUFM /UM2-Montpellier

Gérard Piquemal PRCE / IUFM /UM2-Montpellier

Geneviève Zoïa MCU EA3749 / IUFM /UM2-Montpellier

- **Serge Leblanc** est Maître de Conférences à Montpellier, anciennement professeur agrégé d'EPS. Il est responsable de l'équipe de recherche « Travail Formation et Développement » du laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Education et Formation (LIRDEF). Il est responsable du module de « Méthodologie du mémoire » et co-responsable du module « Approches conceptuelles » du Master 2 Conseil Formation et Education (UM3 Montpellier). Au sein de la formation des enseignants (PLC2), il est responsable d'un « groupe de formation transversale ».
- **Gérard Piquemal** est actuellement responsable du service « Formation continue second degré » de l'IUFM de l'académie de Montpellier. Il est également en charge d'une supervision globale des formations initiale et continue des CPE sur le plan académique. Il a successivement occupé des fonctions d'éducation (CPE pendant près de vingt ans), de direction d'établissement et de formation : d'abord en tant que formateur CPE ainsi que plus largement sur le champ transversal (problématiques éducatives, relationnelles, prévention de la violence), puis en tant que responsable de formation au sein du rectorat et ensuite à l'IUFM.
- **Geneviève Zoïa** est maître de conférences en ethnologie à l'Université Montpellier 2 (IUFM)et enseigne depuis plusieurs années à des publics d'étudiants pour l'ensemble du système éducatif en formation initiale et continue (CPE, PE, PLC,CAPA-SH). Elle est membre du Lirdef et mène ses recherches dans les domaines de l'éducation, de l'immigration, de la ville et de la culture. Elle a participé à de nombreux programmes de recherche nationaux et assuré la direction scientifique de plusieurs études, dont les dernières : « Emigrer en France à l'âge du collège » dans le cadre du programme de recherche interministériel « Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville » (Documentation Française, 2003). Et : « Carte scolaire et territoire urbain » dans le cadre du programme de recherche PUCA « Renouveler l'urbain au nom de la mixité ? » (PUF, 2009).
- **Équipe pédagogique :**
 - Asdih Carole (Montpellier), MCF Psychologie IUFM/UM2-Montpellier
 - Barbier Christophe (Perpignan), CPE, formateur associé IUFM/UM2-Montpellier
 - Boumaza Rania (Nîmes), CPE, formateur associé IUFM/UM2-Montpellier
 - Brun Laurie (Nîmes), PRAG IUFM/UM2-Montpellier
 - Cartier Didier (Nîmes), Professeur agrégé Philosophie, formateur associé IUFM
 - Chabanne Jean-Charles (Perpignan), PU lettres, IUFM /UM2-Montpellier
 - Deschamps Anick, (Nîmes) PRAG Histoire-Géographie IUFM Montpellier
 - Ferron Christian (Perpignan), Philosophie, formateur associé IUFM
 - Kühr Laurent (Nîmes), PIUFM Philosophie, IUFM /UM2-Montpellier
 - Leblanc Serge (Montpellier), MCF / IUFM/UM2-Montpellier
 - Ley Béatrice (Montpellier), PRCE IUFM /UM2-Montpellier
 - Marquié Hélène (Perpignan), MCF Psychologie IUFM /UM2-Montpellier
 - Piquemal Gérard (Montpellier), CPE IUFM /UM2-Montpellier
 - Pouthier Dominique(Montpellier), PLP IUFM /UM2-Montpellier
 - Sala Céline (Perpignan), PIUFM /UM2-Montpellier
 - Véran Jean-Pierre, IA IPR – EVS, Académie de Montpellier
 - Zoïa Geneviève (Montpellier), MCF Sociologie / UM2-Montpellier

Référentiel fonctions principales / parcours de formation master MEF spécialité 4**CPE : Fonctions principales / formation MEF « Encadrement éducatif : vie scolaire et médiation sociale »**

Accompagnement éducatif Conseil en éducation	Conception et mise en œuvre d'un projet éducatif pour l'établissement	Veille informative, analyse et évaluation	Encadrement et pilotage d'un service
<p>Accompagnement auprès des élèves comme de leurs parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individualisé • En partenariat interne et externe <p>Conseil auprès de la direction de l'établissement, des professeurs et des personnels non enseignants.</p>	<p>Auprès de l'ensemble des acteurs (élèves comme personnels) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une politique éducative, en concertation directe avec le CE et sous son autorité, • En appui sur une vision globale : - de l'élève, en tant qu'individu situé dans son parcours scolaire - de la vie dans l'établissement 	<p>Veille dans les domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Institutionnel (éducatif et scolaire) • Législatif (enfance et jeunes mineurs) <p>Analyse et diagnostic de la population scolaire, des parcours, de l'évolution du contexte et de l'environnement de l'établissement, ...</p>	<p>Organiser et réguler le travail du service « vie scolaire »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe et en partenariat externe <p>Pilotage de la mise en œuvre de la politique éducative, sous l'autorité du CE</p>
Visées principales			
<p>Assurer un suivi global, individualisé et collectif, des élèves, sur le plan des acquisitions cognitives comme au niveau comportemental, dans une approche intégrative faisant le lien entre le pédagogique et l'éducatif.(*)</p> <p><i>*extrait du document de travail sur les 10 compétences adaptées au CPE</i></p>	<p>Garantir des principes et des règles fondamentales de la vie démocratique. Favoriser et valoriser chez les élèves la prise d'autonomie et l'esprit d'initiative. Initier et soutenir des activités permettant d'acquérir les compétences sociales et civiques.(*)</p>	<p>... les cadres de référence et d'application des fonctions éducatives dans l'établissement</p> <p>Elaborer un diagnostic éducatif et des propositions pour une politique éducative d'établissement, des éléments de régulation et d'évaluation de cette politique (*)</p>	<p>Placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement personnel (circulaire 1982)</p>

ANNEXE 3

MASTER MEF - SPECIALITE « METIERS DE L'ENCADREMENT EDUCATIF : VIE SCOLAIRE ET MEDIATION SOCIALE »**Formation MASTER**

S1 :	U1 – U2 et <i>U5</i>	U2	U1 - U3 - U4 et Tice	U1 et Tice
S2 :	U6 – U7 et médiation	U7	U8 – U9	Médiation - Pilotage
S3 :	U10 – U11 – <i>U13</i>	U12	U11 - U12	Médiation - Pilotage
S4 :	<i>U18</i>	U15 et U17		U14 – U15 – U16 – <i>U18</i> et Pilotage

*Italique : stage***gras : recherche**

SPECIALITE 5

Métiers de l'enseignement de la Technologie et de la formation dans les domaines technique et technologique en entreprise

INTITULE DE LA SPECIALITE

Métiers de l'enseignement de la technologie et de la formation dans les domaines technique et technologique en entreprise

Parcours 1 : Enseignement de la technologie

Parcours 2 : Formations en entreprise dans les domaines techniques et technologiques

RESPONSABLE (S) DE LA SPECIALITE

Gilles DIEUMEGARD

Alain JEAN

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE

Au sein du Master Métiers de l'Éducation et de la Formation, cette spécialité vise deux objectifs principaux. La première visée est celle des métiers de l'enseignement secondaire spécialisé dans la technologie enseignée au collège. Cette discipline connue pour sa plurivalence, reste une discipline d'enseignement général apportant une culture technologique à des collégiens. Une culture conséquente et adaptée à ces divers domaines de l'enseignement de la technologie au collège est donc prévue dans les UE correspondantes à **un premier parcours intitulé « Enseignement de la technologie »**. Des contenus de divers domaines techniques sont ajoutés à une approche didactique et épistémologique de la discipline ainsi qu'à un solide enseignement du système éducatif français. Ces diverses études sont constamment mises en relation de façon interactive, afin de pouvoir adapter les discours et les contenus au public des élèves du collège.

La deuxième visée concerne **un deuxième parcours intitulé « Formations en entreprise dans les domaines techniques et technologiques »**. Un certain nombre d'étudiants investis dans un premier temps vers le métier d'enseignant de technologie au collège bifurquent en cours d'année suite à une prise de conscience du métier, ou à l'échec au concours pour devenir soit PLP (Professeurs de Lycées Professionnels) dans divers domaines techniques et technologiques, soit formateurs, consultants dans les entreprises industrielles, de service ou des collectivités départementales, régionales ou territoriales, en demande de formation dans un domaine technique. Ce n'est pas tant l'unique compétence « enseignement » qui est recherchée, mais l'association de cette dernière avec de réelles compétences d'analyse technologique, fonctionnelle et systémique dans plusieurs domaines techniques et technologiques. Ce ne sont pas des spécialistes très pointus dans un domaine particulier qui sont demandés en formation d'entreprises, mais des personnels ayant une certaine culture pluri-technologique, capables de s'adapter à divers systèmes regroupant de la mécanique, de l'électronique, de l'électrotechnique... , associés à des connaissances en économie-gestion. Parmi les entreprises esquissées précédemment, nous trouvons par exemple la SNCF, des entreprises d'informatique ou des entreprises spécialisées dans la formation recherchant des formateurs ayant une culture technologique. Ici encore il nous semble que l'approche technique n'est pas suffisante pour former des professionnels de la communication technique avec des publics très divers en formation. Ce parcours permettra également aux étudiants d'acquérir des compétences dans les domaines de formation en entreprise, dans le domaine industriel ou dans les organismes de formation employés par les

départements ou la région en regard aux différents publics locaux qu'ils soient permanents, temporaires ou saisonniers. Un des soucis de ce parcours est de s'adapter, de s'ajuster aux spécificités de notre région, relativement peu investie dans et par l'industrie.

Ces deux visées essentielles demandent donc à cette spécialité de s'ouvrir vers des perspectives d'éducation scolaire en relation avec la technologie, mais également vers des perspectives de formations technologiques et industrielles. Le terme « industriel » ne doit pas prêter à confusion, il s'agit d'un terme générique dans le domaine technologique qui ne qualifie et ne restreint pas ici le type d'entreprises visées par les étudiants diplômés. Ainsi, petites, moyennes mais également grandes entreprises seraient concernées par les compétences des étudiants issus de notre formation. Quant aux domaines d'activités, le champ est très large et concerne tout type d'activités de productions ou de services utilisant des systèmes techniques comme c'est actuellement le cas pour une grande proportion d'entreprises (domaine alimentaire, industriel, de vinification, de production de fruits et légumes, de services automatisés, d'emballage, de distribution et même touristiques...). Ceci nous amène vers des compétences pluri-technologiques, des connaissances des entreprises et de façon plus large du monde du travail et de la formation. Le premier parcours concernera les étudiants intéressés par l'enseignement de la technologie, le second sera destiné à ceux qui se dirigent vers les métiers de consultants de type technologique ou pluri techniques, de formateurs capables d'élaborer des contenus techniques de formation à destinations d'entreprises autour de systèmes complexes qui sont ou qui doivent être en fonctionnement, dans un souci d'optimisation tout en prenant en compte la sécurité, de maintenance, d'évolution ou de formation de nouveaux arrivants, de conseillers, d'agents d'encadrement de la maintenance, de techniciens d'analyses industrielles.

ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

[Voir tableau page suivante](#)

MASTER MEF Métiers de l'enseignement de la technologie et métiers de la formation dans les domaines techniques et technologiques en entreprise		Tronc commun <i>Tous sites</i>		UE de spécialité			<i>UE optionnelles (au moins une au choix)</i>	
		<i>UE prof. éducation et formation</i>	<i>Stage professionnel</i>	<i>UE savoirs didactiques</i>	<i>UE savoirs disciplinaires</i>	<i>UE recherche</i>	<i>UE de diversification ou de spécialisation professionnelle</i>	
M 1	S1 Parcours 1 8 semaines de cours Parcours1 270h + stage 72h 30ECTS Parcours2 270h + stage de 72h 30 ECTS	UE 5.1 Le système éducatif : valeurs, fonctionnemen t, enjeux ; contextes sociaux et éducatifs 30h / 3 ECTS UE 5.2 TICE intégrées 30h / 3 ECTS UE 5.3 Connaissance de l'entreprise 30h / 3ECTS	<u>Parcours 1 et 2</u> Stage d'observation et de pratique accompagnée 4 semaines 3 ECTS	UE 5.4 Didactique et accompagnement du stage 60H/6 ECTS	<u>Parcours 1</u> UE 5.5.1 Curriculum en technologie 30H/3ECTS <u>Parcours 2</u> UE 5.5.2 Analyse de systèmes technologiques 30H/3ECTS	UE 5.6 Approches disciplinaires 30h / 3 ECTS	UE 5.7 Séminaire de recherche : méthodologie 30h / 3ECTS	UE5.8 <u>Concours administratifs</u> ou <u>Renforcement disciplinaire</u> Parcours 1 <u>Renforcement disciplinaire</u> Parcours 2 ou <u>recherche</u> ou <u>Droit d'entreprise et du travail</u> ou <u>autre</u> 30h/ 3 ECTS
	S2 Parcours 1 : 12 semaines de cours Parcours1 270h 30 ECTS Parcours2 270h + stage 90h 30 ECTS	UE 5.9 LVE 30h /3 ECTS	<u>Parcours 1</u> UE 5.10.1 Épistémologie de la technologie 60h/6 ECTS <u>Parcours 2</u> UE 5.10.2 Analyse du travail 30h/3ECTS	UE 5.11 Savoirs disciplinaires des systèmes technologiques 60h/6ECTS <u>Parcours2</u> UE 5.11.2 Ingénierie de formation et systèmes industriels 60H/6ECTS	<u>Parcours1</u> UE 5.12.1 Travaux pratiques en technologie. 60h / 6 ectS <u>Parcours2</u> UE 5.12.2 Stage en entreprise/ accompagnement 120h acc/3ECTS	UE 5.13 Séminaire de recherche TER 30h / 6 ECTS	UE 5.14 <u>Concours administratifs</u> ou <u>Renforcement disciplinaire</u> Parcours 1 ou <u>Renforcement disciplinaire</u> Parcours 2 ou <u>recherche</u> ou <u>Droit d'entreprise et du travail</u> Ou <u>autre</u> 30h/ 3 ECTS	
M 2	S3 Parcours 1 : 10 semaines de cours pour le parcours1 Parcours1 300h 30 ECTS Parcours2 300h 30 ECTS	UE 5.15 <u>Parcours 1</u> (facultatif pour le parcours2) La relation pédagogique, gestion du groupe, classe et autorité3 30h / 3 ECTS UE 5.16 Le monde de l'entreprise 30h/3ECTS	<u>Parcours 1</u> UE 5.17.1 Didactique de la technologie 60h/6ECTS <u>Parcours2</u> UE 5.17.2 Communication et didactique professionnelle 60H 6ECTS	<u>Parcours1</u> UE 5.18.1 Mise en place de travaux pratiques en technologie 30h / 3 ECTS <u>Parcours 2</u> UE 5.18.2 Ingénierie pédagogique 60h/6ECTS	UE 5.19 Concepts et principes de systèmes techniques 30h/3ECTS UE 5.20 Épreuve de synthèse et étude de systèmes 60H/6ECTS	UE 5.21 Séminaire de recherche dans un contexte professionnel 30h / 3 ECTS	UE 5.22 <u>Concours administratifs</u> ou <u>Renforcement disciplinaire</u> Parcours 1 ou <u>Renforcement disciplinaire</u> Parcours 2 ou <u>recherche</u> Ou <u>Droit d'entreprise et du travail</u> Ou <u>autre</u> 30h/ 3 ECTS	
	S4 Parcours1 : 8 semaines de cours Parcours1 210h + stage 108h 30 ECTS Parcours2 210h + stage 300h 30 ECTS	UE 5.23 <u>Parcours 1</u> (facultatif pour le parcours2) Situation de travail, analyse réflexive et préparation de l'épreuve orale 30h / 3 ECTS	<u>Parcours 1</u> (facultatif pour le parcours2) Stage en responsabilité 6 semaines 6 ECTS	<u>Parcours 1</u> UE 5.24.1 Leçon portant sur les programmes 30h 3ECTS <u>Parcours 1</u> UE 5.25.1 Méthodologie de l'épreuve sur dossier 90h / 9 ECTS <u>Parcours 2</u> UE 5.25.2 Projets de formation 60H/6ECTS	<u>Parcours 2</u> UE5.26.2 Stage en entreprise et accompagnement 300+30h acc/9 ECTS <u>Parcours 2</u> UE 5.37.2 Conception et réalisation d'une formation 60h/6ECTS	UE 5.28 Mémoire 30h/6 ECTS	UE 2.29 <u>Concours administratifs</u> ou <u>Renforcement disciplinaire</u> Aspects disciplinaires de systèmes technologiques ou <u>recherche</u> Ou <u>Droit d'entreprise et du travail</u> ou <u>autre</u> 30h/ 3 ECTS	
	PARCOURS 1- 1050 h Parcours 2- 1050 h	210h	10 semaines	Parcours 1- 210 h Parcours 2- 150 h	Parcours1- 210 h Parcours 2- 210 h	Parcours1- 180 h Parcours 2- 210 h + stages 90h et 300h	120 h	120 h

	PARCOURS 1- 120 ECTS Parcours 2- 120 ECTS	Parcours 1 21 ECTS Parcours2 15ECTS	Parcours 1- 10ECTS Parcours 2- 3 ECTS	Parcours 1- 21 ECTS Parcours 2- 15 ECTS	Parcours 1- 21 ECTS Parcours 2- 27 ECTS	Parcours1- 18 ECTS Parcours 2- 31 ECTS	17 ECTS	12 ECTS
--	--	--	--	--	--	---	----------------	----------------

MASTER MEF, SPECIALITE 5 responsable Alain JEAN (Pcert, dct), Gilles DIEUMEGARD (MC)

n° des UE	Intitulé	Horaire Parcour1	Horaire Parcours 2	modalités		Évaluation	ECTS		Responsables
				CM	TD		Parcours1	Parcours2	
UE 5-1	Système éducatif et valeurs	30h	30h	20h	10h	RAPPORT STAGE	3	3	J.GLEYSE (PU), G.ZOIA (MC hdr)
UE 5-2	TICE intégrées aux disciplines	30h	30h				3	3	P. POUZZOULET
UE5-3	Connaissance de l'entreprise	30h	30h				3	3	C. FABRE, C. NARO
UE 5-4	Didactique et accompagnement du stage	60h	60h	39	15h	Contrôle continu	6	6	A. JEAN Prce Dct, C VERSELIN Prce
UE 5-5-1	P1. Curriculum en technologie	30h	0	18h	12h	Épreuve orale	3	3	JM SICART Prce, A. SUCHON Prce
UE 5-5-2	P2. Analyses de systèmes technologiques	0	30h	18h	12h	Épreuve orale	3	3	A. JEAN Prce Dct, VERSELIN Prce
UE 5-6	Approches disciplinaires	30h	30h	30h		Épreuve écrite	3	3	JM SICART Prce , SUCHON Prce
UE 5-7	Séminaire recherche méthodologie	30h	30h	12h	18h	Ecrit court	3	3	A. JEAN Prce Dct, Gilles DIEUMEGARD
UE 5-8	Approfondissement diversification	30h	30h		30h		3	3	
<i>Total S1</i>		<i>270h</i>	<i>270h</i>	<i>137h</i>	<i>97h</i>		<i>30</i>	<i>30</i>	
n° des UE									
UE 5-9	Langue vivante étrangère	30h	30h		30h	Epreuve orale	3	3	P. MONJO, I. ALIAGA
UE 5-10-1	P1 Épistémologie de la technologie	60h	0	60h	60h	Épreuve orale	6		JM SICART Prce, C.VERSELIN Prce
UE 5-10-2	P2 Analyse du travail	0	30h		30h	ÉPREUVE ECRITE		3	G. DIEUMEGARD (MC), A. JEAN
UE 5-11	Savoirs disciplinaires de systèmes technologiques	60h	60h	54h	6h	Épreuve écrite	6	6	A. JEAN Prce Dct, A.SUCHON Prce
UE 5-11-2	P2 Ingénierie de formation et systèmes industriels	0	60h	24h	36h	ÉPREUVE ORALE		6	G. DIEUMEGARD (MC), JMS SICART
UE 5-12-1	P1Travaux pratiques en technologie	60h	0		60h	ÉPREUVE ORALE/TP	6		JM SICART Prce , C . VERSELIN Prce
UE 5-12-2	P2 Stage en entreprise/accompagnement	0	30h		30h	Contrôle continu		3	G. DIEUMEGARD (MC), JMS SICART
UE 5-13	Séminaire de recherche TER	30h	30h		30h	Écrit/oral TER	6	6	G. DIEUMEGARD (MC), A. JEAN Prce Dct
UE 5-14	Approfondissement Diversification	30h	30h		30h		3	3	
<i>Total S2</i>		<i>270h</i>	<i>270h</i>	<i>138h</i>	<i>312h</i>		<i>30</i>	<i>30</i>	
				CM	TD				
UE 5-15	P1 Relation pédagogique, autorité	30h	0	10h	20h	Étude de cas	3		D.FAVRE (PU)
UE 5-16	Relation école- entreprise et projet pédagogique	30h	30h			Oral/TP1	3	3	C. FABRE, MP. BOST
UE 5-17-1	P1 Didactique de la technologie	60h	0	18h	42h	Contrôle continu	6		A. JEAN Prce Dct, C ;VERSELIN Prce
UE 5-17-2	P2 Communication et didactique professionnelle	0	60h	6h	54h	Épreuve orale		6	G. DIEUMEGARD (MC), A. JEAN
UE 5-18-1	P1 Mise en place de TP en technologie	30h	0		30h	Oral/TP1	3		JM SICART Prce, A.SUCHON Prce
UE 5-18-2	P2 Ingénierie pédagogique	0	60h	24h	36h	Épreuve orale		6	JMS. SICART Prce, A.SUCHON Prce
UE 5-19	Concepts et principes de systèmes techniques	30h	30h	9h	21h	Épreuve orale	3	3	JM SICART Prce , A.SUCHON Prce
UE5-20	Épreuve de synthèse et étude de systèmes	60h	60h	48h	12h	Épreuves écrites	6	6	A. JEAN PRce Dct, C VERSELIN Prce

UE 5-21	Séminaire de recherche, contexte professionnel	30h	30h		30h	Contrôle continu	3	3	G. DIEUMEGARD (MC), A. JEAN Prce Dct
UE 5-22	Approfondissement Diversification	30h	30h		30h		3	3	
<i>Total S3</i>		<i>300h</i>	<i>300h</i>	<i>115h</i>	<i>275h</i>		<i>30</i>	<i>30</i>	
n° des UE	Intitulé	Horaires Parcours1	Horaires Parcours2	CM	TD	Evaluation	ECTS		
							Parcours1	Parcours2	
UE 5-13	P1 Situations de travail , analyse réflexive- stage	30h	0		30	STAGE+PORTFOLIO	9		S.LEBLANC (MC)
UE 5-24-1	P1 Leçon portant sur les programmes	30h	0	9	21h	Oral/TP1	3		JM SICART Prce, C VERSELIN Prc
UE 5-25-1	P1 Méthodologie de l'épreuve sur dossier	90h	0	15	75h	Épreuve orale2	9		A. JEAN Prce Dct, A.SUCHON Prce
UE 5-25-2	P2 Projets de formation	0	60h	24	36h	Épreuve orale		6	A. JEAN Prce Dct, C.VERSELIN Prce
UE 5-26-2	P2 Stage en entreprise et accompagnement	0	30h		30h	Contrôle continu		9	G. DIEUMEGARD (MC), SICART
UE 5-27-2	P2 Conception et réalisation d'une formation	0	60h		60h	Épreuve orale 2		6	G. DIEUMEGARD (MC), JEAN
UE 5-28	Mémoire	30h	30h		30h	Soutenance	6	6	A. JEAN Prce Dct, G DIEUMEGARD
UE 5-29	Approfondissement Diversification	30h	30h		30h		3	3	
<i>Total S4</i>		<i>210h</i>	<i>210h</i>	<i>48h</i>	<i>312h</i>		<i>30</i>	<i>30</i>	

Responsables de la spécialité

Alain JEAN

Situation actuelle :

Prce Docteur Sciences de l'éducation
Thèse en Sciences de l'éducation soutenue en juin 2008
Qualifié en 70°section (n°09270194504)

Structure(s) de rattachement :

Etablissement : IUFM Université Montpellier 2
Laboratoire LIRDEF composante TF&D (Travail Formation et Développement)

Expérience professionnelle :

Enseignement.

Depuis 2001. Préparation au CAPET de Technologie.
Dès 2004. Formation de formateurs. Conception, Organisation et mise en oeuvre des formations des nouveaux formateurs recrutés dans les instituts du Pôle Sud Est des IUFM.
En 2008 et depuis
Responsabilité, conception et la mise en oeuvre du plan de formation et des dispositifs de formation des professeurs stagiaires en situation PLP (Professeur de Lycée Professionnels).
En 2004 et depuis :
Enseignement en M2 « Conseil et Formation en éducation ». UM 3. Direction de mémoires
En 2007 et depuis,
M2. Membre de l'équipe de pilotage du M2 Conseil et Formation en Education de l'Université Montpellier3.
Enseignement en M1. « Éducation, formation et travail et emploi » module « didactiques scolaires et professionnelles » (unité d'enseignement V21SEC1) et UE « Éducation, formation et travail et emploi » sur l'ingénierie et la conduite de dispositifs de formation. (unité d'enseignement SEM412)a.
En 2009. M2 en FOAD. Membre de l'équipe de pilotage et intervenons dans le Master CFE FOAD.

Recherche

De 2004 à 2008
Membre de l'ERTé 40. Équipe de Recherche Technologique (ERT 40 de l'IUFM de Montpellier 2003-2007) (LIRDEF, EA 3749).
Composante TF&D du LIRDEF.
Membre du CERFEE. Représentant de la composante TF&D du LIRDEF au laboratoire CERFEE (UM3)
Depuis 2008. Recherche sur une épreuve de M2.
Depuis 2009. Travail social. Recherche à l'IRTS (Institut Régional de Travail Social) sur l'analyse de l'activité des ES et ETSn. L'action 4 dont nous avons la charge exploratoire est centrée sur « La sécurisation des parcours professionnels des ES (Educateurs Spécialisés) & ETS (Educateurs Techniques Spécialisés).
2009. Recherche sur la « résistance à la formation ».

Responsabilités pédagogiques :

Divers

Responsable de la filière technologie à l'IUFM de Montpellier.
Responsable de la formation des PLC1 en, technologie.
Responsable de la formation des PLP pluridisciplinaires
Responsable de spécialité
Responsable de la spécialité 5 du Master MEF : « Métiers de l'enseignement de la technologie et métiers de la formation dans les domaines techniques et technologiques en entreprises » du Master MEF.

Responsabilité d'UE :

Master MEF Spécialité 5 : Métiers de l'enseignement de la technologie et métiers de la formation dans les domaines techniques et technologiques en entreprises »
Master MEF Spécialité 9 « Métiers de la formation d'enseignants : aspects didactiques et professionnels »
Co-responsable de 3 UE
Master MEF Domaine transversal 2°degré
Co-responsable d'une UE

Travaux scientifiques, expertises, responsabilités :

Travaux

JEAN, A. (2003). Expertise de la production du Groupe d'Études et de Recherche «Sciences et TICE », pour diffusion dans l'académie de Montpellier.
JEAN, A. (2007). Expertise scientifique de propositions de communications pour le colloque « L'interpellation. Perspectives linguistiques et didactiques » Paris la Sorbonne. Université de Paris-Sorbonne et Université de

Nice (ex-EA 3560, École Doctorale *Sens et Texte* ; IUFM Célestin Freinet) A Paris, Maison de la Recherche, 16 et 17 mai 2008.

JEAN, A. (2009). Rapport d'une recherche commanditée par l'IRTS (Institut Régional du Travail Social), portant sur la « La sécurisation des parcours professionnels des ES (Educateurs Spécialisés) & ETS (Educateurs Techniques Spécialisés) »

Responsabilités

Membre du comité de rédaction de la revue du CERFEE (UM3) : *Cahiers des Etudes et de la Recherche en Formation, Education et Enseignement*, depuis 2009 en tant que représentant de la composante TF&D du LIRDEF

2004-2008. Formation de formateurs. Responsable inter-académique du Pôle Sud-Est des IUFM (regroupant la formation de formateurs des IUFM de : Aix-Marseille, Clermont-Ferrand, la Corse, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nice, la Réunion), des projets innovants et des ressources pour la formation à l'IUFM de Montpellier.

1998-2001. Directeur du Centre Académique de Formation à la Technologie de l'académie de Montpellier, regroupant les formations continues des enseignants en poste et la formation initiale de l'IUFM de Montpellier.

2001- 2004. Formation Continue. Responsable de la formation continue du premier et du second degré en relation avec la DAFPI (Délégation Académique à la Formation et à l'Innovation).

2001-2004. Formation Continue. Responsable de la structure « Groupes d'Étude et de Recherche » de l'académie de Montpellier dans le cadre de la formation continue (collaboration IUFM, DAFPEN de l'Académie de Montpellier).

Domaines de compétences :

Analyse du travail et de l'activité

Analyse de pratiques

Didactique disciplinaire, démarches de résolution de problème, démarche d'investigation...

Didactique professionnelle. Conception et analyse de dispositifs de formation.

Traitement des imprévus

Résistance à la formation

Utilisation de la vidéo en formation : simulation

Ingénierie de la formation

Formation des enseignants. Formation de formateurs

Publications récentes choisies relatives à la spécialité :

JEAN, A. (2009). *Le traitement des imprévus par les professeurs stagiaires de technologie en formation initiale à l'IUFM. Quels gestes professionnels d'ajustement ? Quelle utilisation pour leur professionnalité ?* Lille : ANRT

JEAN, A., ÉTIENNE, R. (2008). « La gestion des imprévus par un professeur stagiaire ». In D. Bucheton (2008). *L'agir enseignant : des gestes professionnels ajustés*. Toulouse : Octarès.

JEAN, A. (à paraître). « L'analyse des imprévus et des événements dans le cadre de la cohérence entre théorie et pratique ». In J. Desjardins, M. Altet, R. Étienne, L. Paquay, Ph. Perrenoud. *La formation des enseignants: entre recherche de cohérence et refus de la pensée unique*. Bruxelles : de Boeck Université.

JEAN, A., ETIENNE, A. (à paraître). « Gestes, combinaisons de gestes, styles et genres de résistance dans un système de formation. Vers une conception dramaturgique du développement professionnel fondée sur l'articulation des dispositifs ? » In M. Altet, R. Etienne, L. Paquay, Ph. Perrenoud. *Métier d'étudiant et résistance au paradigme d'une formation professionnalisante à l'enseignement et à une théorie de la pratique en formation*. Bruxelles : De Boeck Université

JEAN, A. (2004). Autour des visites formatives. *Les Cahiers du CERFEE*, n°20, p. 93-103. Montpellier : Service des publications de l'université Montpellier 3.

ÉTIENNE, R., JEAN, A. (2007). Analyse de l'autorité et autorité de l'analyse. *Les Cahiers du CERFEE*, n°22, p. 89-106. Montpellier : Service des publications de l'université Montpellier 3.

JEAN, A. (2009). Le cas des gestes professionnels convoqués par les jeunes enseignants de technologie pour traiter les imprévus surgissant en classe. *les Cahiers des Etudes et de la Recherche en Formation, Education et Enseignement*, n°26. Montpellier : Presses Universitaires de la Méditerranée.

JEAN, A, ETIENNE, R. (soumis). L'imprévu : objet, outil ou méthode pour la formation initiale des enseignants. *Recherche et formation*.

JEAN, A. (Sollicitation, parution en novembre 2010). Analyse de l'expérience des étudiants et des enseignants lors d'une épreuve professionnelle de Master et rétro-ingénierie de formation. *Travail et apprentissage. Revue de Didactique Professionnelle*, n°6

JEAN, A. (2009). Face à l'imprévu : formation, improvisation ou bricolage ? *Cahiers Pédagogiques*, 477, 49-51

JEAN, A. (2007). Attention aux contenus factices. *Cahiers Pédagogiques*, 455, 15-17.

JEAN, A. (2007). D'où vient notre discipline ? Site des *Cahiers Pédagogiques*, 455, site internet : http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=3213

JEAN, A. (2000). Créer des animations pour site internet avec le logiciel Flash. *Éducation technologique*, 10, 61-

65. Paris : Delagrave/CNDP

JEAN, A. (2005). Influences de l'introduction des nouveaux programmes pour la formation en IUFM. *Éducation technologique*, 28, 146-150. Paris : Delagrave/CNDP

GILLES DIEUMEGARD

Situation actuelle :

Maître de Conférences en 16^{ème} section

Thèse en Sciences de l'Éducation soutenue en 2004

Structure(s) de rattachement :

IUFM – Site de Nîmes

LIRDEF (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches en Didactique, Éducation et Formation)

Expérience professionnelle :

Responsable de projets d'innovation en formation d'adultes (1992 – 2000)

Consultant en développement pédagogique (2001-2002)

ATER – IUFM de Montpellier (2003-2005)

Responsabilités pédagogiques :

Responsable de la spécialité « Métiers de l'enseignement de la technologie et métiers de la formation dans les domaines techniques et technologiques en entreprises » du Master MEF, et dans ce master des UE

Responsable de l'UE « Adaptations pédagogiques et didactiques en faveur des élèves à besoins spécifiques » du Master MEF spécialité « Accompagnement de publics à besoin éducatifs particuliers par une pédagogie institutionnelle adaptée »

Responsable des UE « Approches comparées des théories de l'apprentissage » et « Apprentissage et cognition » du Master MEF spécialité « Métiers de la formation d'enseignants : aspects didactiques et professionnels »

Travaux scientifiques, expertises, responsabilités :

Recherches sur l'analyse de l'activité des cadres de l'industrie (2000-2001)

Recherches sur l'activité des apprenants en FOAD (2002-2005)

Recherches sur l'activité d'étude d'élèves de collège (2006-...)

Membre du Conseil d'Administration de l'Association pour la Recherche Cognitive (ARCo)

Domaines de compétences :

Théories de l'apprentissage et de la cognition

Méthodes d'analyse de l'activité

Apprentissage en contexte scolaire

Apprentissage en FOAD

Publications récentes choisies relatives à la spécialité :

Dieumegard, G., Saury, J., Durand, M. (2004). L'organisation de son propre travail : une étude du cours d'action de cadres de l'industrie. *Le Travail Humain*, 67(2), 157-179.

Dieumegard, G., Leblanc, S., Saury, J., Durand, M. (2004). L'organisation temporelle de l'activité des apprenants dans un dispositif d'e-formation. *Journal of Distance Education*, 19(2), 59-76.

Dieumegard, G., Durand, M. (2005). L'expérience des apprenants en e-formation : revue de littérature. *Savoirs*, 7, 93-109.

Dieumegard, G., Clouaire, P., Leblanc, S. (2006). L'organisation de l'activité d'étude en e-formation. La difficile synchronisation des acteurs. *Distances et Savoirs*, 4(2), 201-222.

Dieumegard, G. (2009). Connaissances et cours d'expérience. Vers une grammaire minimale de description dans les situations d'éducation et de formation. *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 3(2), 318-338.

DESCRIPTIF DES UE

3.1 Définition des UE, répartition et nombre

Cette spécialité est organisée autour de deux parcours :

- Le parcours1 « Enseignement de la technologie »
- Le parcours2 : « Formations en entreprise dans les domaines techniques et technologiques »

Les possibilités de passages d'un parcours à l'autre sont offertes pendant le cursus selon les réalités découvertes et les évolutions des étudiants.

L'ensemble de cette spécialité est constitué de 29 UE qui s'ajoutent aux UE de tronc commun aux spécialités du 2^o degré. Afin d'optimiser les enseignements, 13 UE sont communes aux deux parcours. :

- 7 UE sont particulières au parcours 1
- 8 UE sont particulières au parcours 2.

Les enseignements sont structurés en savoirs didactiques, savoirs disciplinaires, initiation à la recherche diversification. L'ensemble permet donc des parcours diversifiés selon les projets personnalisés des étudiants. Les besoins de renforcement relatifs aux disciplines abordées et aux domaines techniques et technologiques de cette spécialité, sont rendus possibles par la présence des deux parcours.

La recherche de cohérence entre les UE d'un même parcours n'exclue pas les passages de l'un à l'autre pendant le M1 ou le M2.

Le descriptif des UE est détaillé dans les fiches correspondantes, mais de façon globale,

- les 6 UE de savoirs didactiques ont été élaborées afin de prendre en compte la diversité des publics et des contenus pluridisciplinaires des domaines techniques et technologiques ? Il est apparu d'autre part, la nécessité d'aborder l'ergonomie, l'analyse du travail et la didactique professionnelle dans la conception de dispositifs de formation à destination d'entreprise dans les domaines techniques et technologiques.

- les 15 UE de savoirs disciplinaires sont nécessaire à l'acquisition de connaissances d'une part exigées par les épreuves du concours, d'autre parts par les aspects multidisciplinaires des systèmes complexes utilisés par les entreprises. Il s'agit donc par l'intermédiaire de ces UE de préparer au concours l'ensemble des étudiants mais également de les préparer à des analyses de systèmes complexes hors de toute perspective de concours.

- Les UE de diversification permettent aux étudiants de préparer des concours administratifs, de s'initier à la recherche, d'aborder le monde des entreprises, le code du travail et du droit en entreprise ou d'autres domaine encore.

- Les UE spécifiques aux parcours peuvent servir de renforcement afin d'approfondir les domaines de l'autre parcours que celui choisi afin soit d'ouvrir l'orientation des étudiants, soit d'acquérir plus de connaissance dans les multiples domaines techniques et technologiques.

- Les UE du tronc commun sont réparties en deux groupes :

- Les stages. Le premier stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA) est prévu pendant le S1 (premier semestre du M1). Le second, qui est un stage en responsabilité est prévu pendant le S3 du M2. Deux périodes de 3 semaines seront organisées de janvier à fin février.

- Les UE inter disciplines qui comme leur nom l'indique développeront des compétences interdisciplinaires

Il est à noter deux UE particulières à cette spécialité et plus exactement au parcours 2. Il s'agit de deux stages en entreprise visant l'étude et la mise en formation de systèmes réels d'entreprise

3.2 Articulation entre stages et UE

Comme il est précisé plus haut, les stages sont pensés et organisés en interrelations avec un certain nombre d'UE. Un premier stage en entreprise de 90 h prévu en fin de S2 pour les deux parcours permet une prise de connaissance du monde de l'entreprise. Ensuite, plus particulièrement

Pour le **parcours 1**, les stages se présentent sous deux formes :

- Les stages d'observation et de pratique Accompagnée (SOPA) essentiellement situés en S1, ont pour objectif un premier contact avec l'enseignement. Ils pourront selon les cas, orienter les étudiant vers l'un ou l'autre des deux parcours de la spécialité.
- Les stages en responsabilité en S4 prévus par le ministère à raison de 108 heures.

Pour le **parcours 2** un premier stage en entreprise de 90 heures est prévu en début de S2, afin de prendre connaissance des métiers de la formation en entreprise. Le second plus conséquent de 300 heures devrait se construire autour d'un projet de formation sur un système technique et servir d'appui au mémoire de M2.

3.3 Modalités d'enseignement et évaluations des UE

L'organisation des enseignements est développée de façon précise dans les fiches des 18 UE. Les évaluations prévues combinent contrôle continu, quand cela est possible, et évaluations terminales lorsqu'elles sont nécessaires. Dans certains cas, les connaissances et compétences développées par plusieurs UE d'un même semestre sont évaluées par une seule épreuve.

Les UE permettent de délivrer des ECTS à raison de 6 ECTS pour 60h ou 3 ECTS pour 30h.

L'ensemble constitue un total de 120 ECTS sur les deux années de Master.

Des modalités de compensation sont envisageables et prévues dans les fiches détaillées des UE

La plupart des enseignements sont effectués sous la forme de travaux dirigés ou de cours magistraux selon le nombre d'étudiants concernés. Cette organisation dépend également des UE de tronc commun, des UE de parcours ou de diversification ou de renforcement. Les groupes sont constitués de 20 étudiants au maximum.

3.4 Intervenants

Responsables de la spécialité :

M JEAN Alain ; Formateur IUFM Université Montpellier2. Qualifié MCF en 70° section. (Bibliographie en annexes). Laboratoire : LIRDEF Composante TF&D (Travail Formation et Développement).

M DIEUMEGARD Gilles, MCF Psychologie (16° section) et Sciences de l'éducation (70° section) (Bibliographie en annexes). Laboratoire : LIRDEF Composante TF&D (Travail Formation et Développement).

Intervenants

M. ANGILELLA Damien ; Professeur certifié de technologie. Conseiller pédagogique tuteur. Formateur en fabrication

M AURIAC Jean-Marc ; Professeur Agrégé d'Économie et Gestion comptable. Classes prépa. aux grandes écoles.

Mme Sylvie GERBAIX ; MCF en Sciences de Gestion, Université Montpellier 2

Laboratoire : CREGOR, Centre de Recherche en Gestion des Organisations.

M. IBERT Didier ; Professeur agrégé hors classe Sciences Industrielles en classes prépa. aux grandes écoles. PCSI/MPSI

Mme VERSELIN Claudine ; Professeur certifié. hors classe. Formatrice en mécanique

M SICART Jean Marcel ; Professeur certifié hors classe. Affecté formateur IUFM Université Montpellier2

M SUCHON Alain ; Certifié hors classe. Conseiller pédagogique/tuteur depuis 2000. Formateur en automatismes, électronique.

ASPECTS FORMATION A ET PAR LA RECHERCHE

Les deux parcours proposent une initiation à la recherche dans deux domaines. Le domaine de l'ergonomie, de l'analyse du travail et de la didactique professionnelle en lien avec la formation et l'éducation, ainsi que le domaine des mutations organisationnelles et technologiques et du rôle des Technologies de l'Information et de la Communication pour la formation. Dans ce sens, les enseignements de cette spécialité sont adossés à deux laboratoires de recherche, offrant ainsi des possibilités de doctorat et fonction des thématiques des deux laboratoires et selon les conditions d'accès prévues par les Écoles doctorales.

Le premier le LIRDEF, EA 3749 existe au sein de l'IUFM compte, pour les domaines dont il est question. La composante particulièrement impliquée dans cette spécialité est TF&D (Travail Formation et Développement) est dirigée par Serge Leblanc MCF. Elle centre ses travaux sur la didactique professionnelle (Pastré, Mayen & Vergnaud, 2006)² et l'approche de l'action située (Suchman, 1987)³ et de la cognition située (Theureau, 2002)⁴. A ce titre elle est particulièrement impliquée dans des recherches en lien direct avec les enseignements proposés par cette filière. Elle aborde également la formation des enseignants et les gestes professionnels d'ajustement (Bucheton, 2006)⁵ convoquées par les enseignants en situation de classe. Ce modèle a été élaboré au sein d'une ERT pluridisciplinaire intégrant entre autres, l'enseignement technologique. Une présentation plus détaillée du LIRDEF figure en début du dossier du master MEF.

² Pastré, P., Mayen, P et Vergnaud, G. (2006). « Note de synthèse. La didactique professionnelle ». In *Revue Française de pédagogie*, 154, p. 145-198.

³ Suchman, L. (1987). *Plans and situated actions: the problem of human machine interaction*. Cambridge: Cambridge University Press.

⁴ Theureau, J. (2002). « L'hypothèse de la cognition située et l'analyse du travail de l'ergonomie de langue française ». 37^{ème} Congrès SELF, 25-27 septembre 2002, Aix-en-Provence.

⁵ Bucheton, D. (2009, dir.). *L'agir enseignant : des gestes professionnels ajustés*. Toulouse : Octarès.

Le deuxième laboratoire est le GREGOR (EA 731) est un des deux laboratoires du Département de Recherche "Sciences de Gestion" de l'Université Montpellier 2. Issu du CREGO, le laboratoire de Gestion de l'UM2 depuis plus de 25 ans, le GREGOR regroupe depuis 2007 les chercheurs spécialisés dans l'étude des Organisations. En 2008 le GREGOR réunit 32 chercheurs et 16 doctorants : 24 Enseignants-chercheurs permanents (dont 8 HDR), 8 enseignants-chercheurs docteurs, et 21 étudiants en thèse. Il se structure en trois groupes de recherche, correspondant aux grandes disciplines scientifiques du domaine de l'Organisation. Le thème de recherche du GREGOR est l'étude des mutations organisationnelles et technologiques et du rôle des Technologies de l'Information et de la Communication pour la formation. Plus particulièrement, le Groupe S.I. (Systèmes d'Information, association scientifique nationale AIM), dont le responsable est Bernard Fallery se trouve lié à nos enseignements. La double compétence de ce laboratoire est particulièrement intéressante dans une filière où ces deux domaines en constituent le socle au même titre que les autres (<http://www.cregor.net/groupe-de-recherche-s-i>).

ASPECTS FORMATION CONTINUE ET PAR L'ALTERNANCE

5.1 Intégration de la formation par l'intermédiaire de la VAE

Le nombre d'enseignants de Technologie en poste en collège ayant déjà pris contact afin d'examiner la possibilité d'intégrer le M1 ou le M2, laisse présager une demande dans l'avenir. L'agrégation n'existant pas dans cette discipline, le Master reste un des seuls éléments permettant une progression de carrière pour les enseignants de technologie. Nous pouvons également envisager comme c'était déjà régulièrement le cas, les candidatures de personnels ayant assuré des fonctions de cadre en entreprise pendant une durée d'au moins cinq années.

Une commission spécialement constituée, examinera au cas par cas, les demandes d'équivalence partielles ou globales, permettant de prendre en compte la Validation des Acquis de l'Expérience, afin de dispenser de certaines UE, voire du M1, les candidats en faisant la demande.

5.2 Adaptation à des entrées en cours de cursus

Même si elle ne constitue pas l'idéal en termes de formation et de professionnalisation, cette intégration reste possible. Dans ce cas, les stages d'Observation et de Pratique Accompagnée n'auront pas été suivis, ainsi que certaines UE. La commission évoquée dans le paragraphe précédent sera chargée d'examiner les cohérences de formations ultérieures des candidats potentiels, d'accepter l'intégration sans conditions particulière si le M1 suivi est en adéquation avec le nôtre, avec des conditions d'obtention d'UE de M1 si l'adéquation est plus discutable, et le refus en cas d'incohérence et d'incompatibilité totale.

Ces entrées en cours de cursus, qu'elles correspondent à des reprises de formation, à des processus de VAE ou des passerelles de Masters sont facilitées également par les deux parcours proposés (« **Enseignement de la technologie** » et « **Formations en entreprise dans les domaines techniques et technologiques** ») dans cette spécialité.

VII. BILAN DE FONCTIONNEMENT DES SPECIALITES

ORIGINES DES ETUDIANTS

La filière s'adresse à des étudiants titulaires d'une Licence dans des domaines variés tels le génie électrique, le génie mécanique, l'économie/gestion, les automatismes, les sciences physiques ou encore titulaires d'une licence pluridisciplinaire. Des contacts positifs ont été pris avec les responsables de ces licences à l'UM2. La filière s'adresse également à des étudiants ayant obtenu toute Licence professionnelle en relation avec le domaine technique ou industriel. Enfin, les personnes issues du monde des entreprises techniques ou industrielles, ayant assurés des fonctions de cadre pendant une période minima de cinq années ont également toutes leurs chances de succès dans l'obtention du Master2 de cette spécialité, sous réserve d'acceptation d'intégration par la commission citée ci-dessous.

L'obtention d'une UE de pré-professionnalisation dans le cursus L est souhaitable pour l'étudiant, sans être une nécessité d'entrée dans le Master. Elle permet de mieux délimiter le projet professionnel de l'étudiant et optimise le processus d'orientation et de spécialisation dans le cursus M.

REGULATION DES FLUX

Concernant le parcours 1 :

En M1, l'utilisation de salles spécialisées comportant du matériel important, et onéreux, oblige à limiter le nombre d'inscriptions. Actuellement, selon les salles spécialisées dont nous disposons dans les différents domaines techniques, notre capacité d'admission est d'environ trente-cinq étudiants. L'admission pourrait donc se faire sur dossier en fonction de nos capacités d'accueil. Ces dernières pourraient évoluer si des besoins d'extensions s'avéraient indispensables. En M2, ce sont les possibilités de stages offerts par convention qui pourraient limiter nos inscriptions.

Concernant le parcours 2. Nous sommes sur les flux classiques de l'IUFM, sans limitation particulière.

Une analyse des inscriptions à la préparation au CAPET de Technologie assurée par l'IUFM de Montpellier des cinq dernières années montre : 2008 : 25 demandes d'inscription ; 2007 : 38 demandes, 2006 : 77 demandes, 2005 : 102 demandes, 2004 : 85 demandes.

En prenant en compte ces éléments, nous estimons à 40 le nombre d'étudiants inscrits pour les deux parcours dans les deux premières années de lancement du Master. Ce nombre devrait augmenter par la suite.

Réorientation

La première réorientation envisagée réside au sein même de la spécialité qui propose nous le rappelons deux parcours. Lors des premiers stages de sensibilisation en établissements, il est fortement envisageable de voir des projets d'enseignement se modifier suite à des modifications réalistes de représentations du métier. Les compétences techniques et technologiques étant abordées et tout de même approfondies pour le métier de professeurs de technologie on peut concevoir, en relation avec les objectifs de culture technologique et scientifique de la discipline que de approfondissement permette également des prises de recul et des ouvertures multi-culturelles qui ne sont pas exigibles dans le parcours « Formations en entreprise dans les domaines techniques et technologiques ». En revanche, ce dernier parcours lui, nécessite une spécialisation pluri-technologique de systèmes, permettant une bifurcation facile entre parcours.

Une deuxième réorientation est envisageable vers l'enseignement d'autres disciplines dès le S2 disponibles dans d'autres spécialités de ce master.

EVALUATION DE LA FORMATION ET SUIVI DES ETUDIANTS

Notre spécialité comportant deux parcours, l'un débouchant sur le métier d'enseignant de technologie, l'autre sur des métiers de consultants techniques pour des formations, cadre de maintenance..., Au delà de la création d'une commission de régulation constituée de représentants des étudiants et d'équipe de pilotage de la spécialité, il nous semble important d'envisager l'évaluation de la formation sous ces deux aspects.

Le premier concerne le parcours « Enseignement de la technologie »

Le premier critère d'évaluation est bien entendu le taux de réussite au concours. Le nombre de postes offerts au concours fluctuant selon les années, ce taux pris de façon absolue ne nous semble pas significatif. En revanche le taux relatifs aux autres masters du même type semble plus réaliste et prendre en compte les évolutions des postes. Nos taux précédents avant la réforme ont oscillés entre 55% et 75% de réussite au CAPET de Technologie, entre 2000 et 2007, ce qui comparativement aux autres préparations IUFM constituait un très bon chiffre. Il contribuait certainement aux inscriptions sur notre site d'étudiants d'autres académies. Nous ne pouvons pas raisonnablement envisager de tels chiffres pour les masters compte tenus des nombreux paramètres qui vont changer tels le nombre de postes offerts et les nouvelles maquettes de concours, le publics d'étudiants que nous ne connaissons pas encore, une formation qui va débiter sur de nouvelles bases.

Un deuxième critère résidera dans le recrutement des étudiants titulaires du Master en tant que contractuels de l'Education Nationale, ce qui pourra constituer un gage d'adéquation des compétences développées dans le Master aux dix compétences exigées pour les enseignants.

Un troisième critère pourra être évalué dans les réorientations des étudiants de ce parcours vers le deuxième

parcours.

Le second concerne le parcours « Formations en entreprise dans les domaines techniques et technologiques »

Dans ce parcours, le premier critère est le nombre de diplômés.

Le deuxième critère réside dans le taux d'embauche dans des organismes, entreprises ou sociétés dans perspectives de carrières liées à la formation, à la technique, à la technologie et à l'analyse et à l'encadrement d'agents de maintenance semble être primordial.

Le troisième critère sera repéré dans les diversifications des parcours des étudiants choisies dans le domaine de la formation ou dans l'UE destinée à une connaissance plus approfondies de l'entreprise en termes de droits administratifs et comptables, du droit du travail.

Un quatrième critère non négligeable pourra être lu dans le taux de réussite au CAPET de technologie. En effet rien n'empêchera les étudiants de ce parcours de passer ce concours pour lequel ils auront suivi un nombre d'UE non négligeable.

SPECIALITE 6

Master Métiers de l'Education et de la Formation

Spécialité Métiers de l'Enseignement en Economie et Gestion des Organisations

INTITULE DE LA SPECIALITE

Métiers de l'enseignement en Economie et Gestion des Organisations

La création de la spécialité repose sur la « transformation » en master de la préparation aux concours et de la formation des professeurs stagiaires du Capet Economie-Gestion (options A, B et C) et des Caplp Tertiaires (Communication Administrative et Bureautique, Comptabilité Bureautique et Vente) assurées jusque-là par l'IUFM de Montpellier (Université Montpellier II) et sur un partenariat avec l'Université Montpellier I et l'Université Montpellier III. Une cohabilitation des trois universités est demandée. Le partenariat s'appuie sur les composantes suivantes : l'IUFM (UM2), l'ISEM (UM1) et l'UFR4-AES (UM3).

<i>Etablissements</i>	<i>Cohabilitation</i>	<i>Nom de la mention dans l'établissement</i>
UM2 (IUFM)	Etablissement déposant	MEF (Métiers de l'Education et de la Formation)
UM1 (ISEM)	Etablissement cohabilité	MEF (Métiers de l'Education et de la Formation)
UM3 (UFR IV)	Etablissement cohabilité	MEF (Métiers de l'Education et de la Formation)

RESPONSABLE (S) DE LA SPECIALITE

Responsable de la spécialité : Claude FABRE, MCF, IUFM de Montpellier, UM2

Co-responsable : Marc BOUSIGE, PRAG, ISEM, UM1

Co-responsable : Boris TRONC, PRAG, UFR4, UM3

Positionnement de la spécialité

Positionnement	Formation commune aux trois universités de Montpellier pour former aux métiers de l'enseignement et de la formation en économie et gestion dans le secondaire et le supérieur.
	<input checked="" type="checkbox"/> par transformation / regroupement de formations Préparation au CAPET Economie et Gestion (1 ^{ère} et 2 ^{ème} Année), Préparation aux CAPLP Tertiaires (1 ^{ère} et 2 ^{ème} Année)

I. PRESENTATION DE LA SPECIALITE

1. INTITULE DE LA SPECIALITE

Intitulé : la spécialité est dénommée Master MEF Economie et Gestion (Master Métiers de l'Education et de la Formation, Spécialité Economie et Gestion).

Domaines : la spécialité est rattachée aux deux domaines Sciences Humaines et Sociales (SHS) et Droit Economie Gestion (DEG).

Mention : MEF (Métiers de l'Education et de la Formation)

Disciplines SISE : 39 (sciences de gestion) ou 62 (Pluri Sces économiques et gestion)

Diplôme : master

2. EQUIPE DE PILOTAGE DE LA SPECIALITE

Claude FABRE, MCF, UM2 (IUFM)

Marc BOUSIGE, PRAG, UM1 (ISEM)

Boris TRONC, PRAG, UM3 (UFR4)

Candide NARO, PRAG, UM2 (IUFM) (*Nommée en septembre 2010*)

Marie-Pierre BOST, PRCE, Professeure associéé, UM2 (IUFM)

Sophie SPRING, MCF, UM1 (ISEM)

Philippe CHAPPELLIER, MCF, UM2 (IUT)

Luc JANICOT, MCF, UM3 (UFR4)

3. OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE

Débouchés professionnels

L'objectif central est de former des enseignants dans les domaines de l'économie, du management et de la gestion des entreprises, dans les filières tertiaires du secondaire (techno-logiques et professionnelles) et du supérieur (générales et professionnelles). Des débouchés complémentaires dans les domaines de la recherche et dans les postes d'encadrement et de la formation en entreprise sont recherchés. Les principaux objectifs sont les suivants :

- métiers de l'enseignement de l'économie-gestion rattachés aux concours du secondaire (public et privé sous contrat) : Capet Economie et Gestion et Caplp Tertiaires
- métiers de l'enseignement de l'économie-gestion des universités et écoles de commerce
- métiers de l'enseignement de l'économie-gestion des établissements privés
- métiers de la recherche dans les différents champs de la gestion des organisations
- postes d'encadrement et d'encadrement supérieur dans les entreprises
- métiers de la formation dans les organisations privées et publiques

Mots clés

(propres à la spécialité)

Concours Capet et Caplp Economie et Gestion

Formation aux métiers de l'enseignement en Economie et Gestion

Initiation à la recherche disciplinaire et/ou didactique

Métiers de la gestion et de la formation en entreprise

Management, gestion, formation, commerce, comptabilité, finance, GRH, communication.

Objectifs scientifiques et professionnels de la formation

La formation vise l'acquisition de savoirs scientifiques et professionnels, transversaux et spécifiques, dans les domaines du management, de la gestion, de l'économie et du droit, et dans le domaine de la didactique et des sciences de l'éducation. La qualité scientifique repose sur la composition de l'équipe pédagogique et sur l'adossement aux laboratoires de recherche locaux (« disciplinaires » et « didactiques »).

Objectifs

Scientifiques

Professionnels

Approfondir les connaissances dans les domaines du management et de la gestion des entreprises, de l'économie et du droit.

Positionner ces connaissances par rapport aux métiers de l'enseignement et de la formation et par rapport aux carrières de cadres et cadres supérieurs dans les entreprises ou administrations.

Apprendre à intégrer les apports de la recherche en gestion dans la conception et l'animation des enseignements.

Compétences

Scientifiques

Professionnelles

Méthodologiques...

Concevoir une séquence pédagogique et animer un cours en économie et gestion, maîtriser les outils et techniques pédagogiques

Savoir lire et interpréter un référentiel ou programme d'enseignement

Savoir analyser ses propres pratiques professionnelles

Gérer et analyser une organisation dans ses différentes dimensions

Acquérir les bases d'un travail de recherche

Les concours préparés, les options de la spécialité

La préparation des concours de recrutement et la formation des futurs enseignants occupera une place centrale dans la seconde année du master. Les concours préparés sont ceux du Capet Economie et Gestion et du Caplp Economie et Gestion, comportant chacun plusieurs options, autour desquelles s'organise une partie de la formation :

Capet Economie et Gestion, options :

- A : communication, organisation, et GRH
- B : comptabilité, finance
- C : marketing
- D : conception et gestion des systèmes d'information
- E : management des activités touristiques

Caplp Economie et Gestion, options :

- A : communication et organisation
- B : comptabilité et gestion
- C : commerce et vente
- D : transport et logistique

Ce choix tient à la forte proximité des épreuves proposées (nouvelles épreuves des concours), qui autorise la mise en place de tronc communs, et au fait que les étudiants préparent souvent, dans la même option, plusieurs concours de façon parallèle.

4. ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS**Organisation générale et progression M1-M2**

La première année vise l'acquisition des fondamentaux scientifiques et professionnels, la pré-spécialisation dans une option de la spécialité, la découverte du système scolaire, de la classe, et du métier d'enseignant. Six options sont prévues. Certaines regroupent des étudiants visant des concours différents :

- Option GRH, communication et organisation (capet et caplp)
- Option Comptabilité et finance (capet et caplp)
- Option Marketing, commerce et vente (capet et caplp)
- Option Conception et gestion des systèmes d'information (capet)
- Option Tourisme (capet)
- Option Transport et logistique (caplp)

La seconde année vise le renforcement des connaissances scientifiques et des compétences professionnelles, la préparation d'un ou plusieurs concours (dans la même option), et la spécialisation dans une filière de la spécialité. Ce n'est en effet qu'en M2 que l'étudiant choisit une filière d'enseignement, technologique ou professionnelle selon le concours préparé à titre dominant. Les possibilités de réorientation sont ménagées, principalement en M2, mais les enseignements disciplinaires sont conçus de façon à ce qu'une réorientation vers les métiers de la gestion en entreprise soient possibles durant tout le cursus.

Description succincte

La première année du cursus vise à :

- Faire acquérir aux étudiants une solide culture disciplinaire
- Initier les étudiants à la connaissance du système éducatif et aux différentes filières
- Découvrir les bases de la didactique et les enjeux éducatifs
- Découvrir les spécificités du métier d'enseignant et de formateur
- S'initier à la recherche

La seconde année du cursus vise à :

- Choisir une voie de recrutement et une filière d'enseignement
- Se spécialiser dans une option disciplinaire
- Préparer les épreuves des concours de recrutement (CAPET et CAPLP Economie et Gestion).
- Se préparer à l'exercice du métier d'enseignant ou de formateur
- Elaborer et conduire un projet de recherche

Au cours des deux années, des stages seront organisés en établissement et en entreprise.

Les UE constituant la formation

La formation repose sur des UE transversales, communes aux différentes spécialités du master MEF, et des UE propres à la spécialité. Quatre groupes d'UE structurent les enseignements :

- **Les UE transversales** : elles visent la connaissance du système éducatif, la découverte du métier d'enseignant, l'acquisition des compétences transversales de l'enseignant, la formation aux TICE et aux langues, et les relations école-entreprise.
- **Les UE de contenus disciplinaires** : elles visent l'acquisition et le renforcement des fondamentaux disciplinaires, et la préparation des épreuves des concours. Deux types d'UE sont distinguées : celles qui regroupent l'ensemble des étudiants de la spécialité, quelle que soit l'option choisie (économie générale, droit, management) et celles qui dépendent de l'option retenue (voir plus haut).
- **Les UE de didactique disciplinaire** : elles visent l'acquisition de savoirs scientifiques et de compétences professionnelles dans la spécialité économie et gestion, dans une option et dans une filière de la spécialité (technologique ou professionnelle). Elle regroupe deux catégories d'UE : « apprendre à enseigner » et « accompagnement professionnel ». C'est dans le cadre de ce module que les stages en établissement sont organisés.
- **Les UE de recherche** : en lien avec les UE de didactique disciplinaire, elles visent à découvrir le vocabulaire et les méthodes de recherche en sciences de gestion ou (au choix) en sciences de l'éducation. Des TER (Travaux d'Etude et de Recherche) permettront de mener des travaux de recherche, notamment autour du mémoire professionnel (S4).
- **Les UE de diversification** : l'organisation de la formation ménage les possibilités de diversification et les voies de réorientation offertes aux étudiants. Elles sont conçues en cohérence avec la mention du master et les contenus de la spécialité. La diversification est rendue possible par l'acquisition de connaissances et compétences disciplinaires autres que celles liées au métier d'enseignant (savoirs, démarches et méthodes de gestion utilisables dans les entreprises) ; par la mise en place d'UE d'initiation à la recherche (les étudiants pourront participer à des séminaires de recherche disciplinaire et/ou didactique dans le champ correspondant à l'option choisie) et par la mise en place d'UE de diversification, pour l'essentiel en M2 : pré-préparation à l'agrégation, droit et ingénierie de la formation, métiers de la formation en entreprise.

UE et crédits européens

L'obtention du master permet d'obtenir 120 ects. Chaque semestre permet d'obtenir 30 ects. Un équilibre a été recherché, de façon à ce que les contenus scientifiques et les compétences professionnelles permettent d'obtenir des crédits ects comparables.

La maquette simplifiée est présentée aux pages suivantes.

Responsable de la spécialité

Claude FABRE

Situation actuelle :

MCF en Sciences de Gestion

Structure(s) de rattachement :

IUFM de Montpellier, UM2

Membre du groupe de recherche CREGOR-ORHA

Responsabilités pédagogiques :

1997-2010 : Maître de Conférences en Sciences de Gestion à l'IUFM de Montpellier.

Responsable de la préparation aux concours du CAPET Economie et Gestion et des CAPLP Tertiaires (PLC1) depuis 1997.

Responsable du Département Sciences Economiques, Sociales et de Gestion de 2000 à 2005, puis en 2009-2010. Domaines d'enseignement : Economie d'Entreprise, méthodologie de la dissertation, préparation études de cas Option A et B, entraînement aux épreuves écrites et orales.

1996-2008 : Interventions aux Master GSRH (Gestion Stratégique des Ressources Humaines), Universités Montpellier I et III. Thème : restructurations et plans sociaux.

1998-2005 : Interventions à la préparation du Grand Oral du DESCF (Diplôme d'Etudes Supérieures Comptable et Financière), Université Montpellier I. Thème : la GRH.

1992-2006 : Chargé de cours en Organisation et Gestion des Entreprises, Diplôme d'Etudes Comptables et Financières (DECF) - UV N°3, ISEM, Université Montpellier I.

1991-1997 : Chargé de cours et de TD dans différentes institutions et formations, auprès de différents publics (DUT GEA, DECF, Licence AES, CEMEA, CNAM...)

Travaux scientifiques, expertises, responsabilités :

Membre de la commission de spécialistes Disciplines scientifiques et de gestion à l'IUFM de Montpellier depuis 2000

Membre de la commission de spécialistes 05/06 à l'Université Montpellier 2 (membre extérieur) de 2002 à 2008

Membre extérieur d'une commission de recrutement à l'université d'Aix-Marseille en 2009

Membre du comité de direction du PFR « SHS » de l'université Montpellier 2 depuis 2009

Rapporteur sur des papiers soumis à des congrès ou à des revues (congrès des IAE, congrès AGRH, congrès AIRTO, congrès RIODD, revue Management et Avenir...)

Membre du jury du Grand Oral du DESCF de 2000 à 2006.

Membre de l'AGRH depuis 1995

Publications récentes choisies relatives à la spécialité :

Publications : articles, ouvrages, chapitres d'ouvrages

Bories-Azeau I., **Fabre C.**, Loubès A. (2010 ?), La construction du capital social dans un réseau communautaire de PME: une analyse multidimensionnelle des processus facilitateurs, En cours de seconde relecture pour publication dans la Revue Management International.

Loubès A., **Fabre C.**, Bories-Azeau I. (2009), Modernisation de la GRH en PME : le rôle des réseaux- Le cas d'un système productif local, In Messeghem K., Bories-Azeau I., Noguera F. (coord.), *GRH, PME, Transmission, de nouvelles perspectives*, **EMS**, Paris, p.29-46.

Bories-Azeau I., **Fabre C.**, Loubès A. (2009), SPL et développement territorial : le cas Camdib, in Les Nouveaux Défis du Manager Public, L'Harmattan, collection Management Public / Recemap.

Bories-Azeau I., **Fabre C.**, Faillenot P., Loubès A. (2008), *La contribution de l'animateur dans la production et la mobilisation du capital social au sein d'un réseau inter-firmes.* In: Management et réseaux sociaux, Ed. Lecoutre M. et Lièvre P. Hermès Lavoisier, chap. 6, pp. 279-289.

Bourguignon R., Cornolti C., **Fabre C.**, Philip de Saint Julien D. (2008), *Vingt cinq ans de travaux consacrés aux survivants des restructurations : bilan et analyse des connaissances actionnables.* In: Restructurations d'entreprises, des recherches pour l'action, Ed. Coordonné par R. Beaujolin-Bellet et G. Schmidt. AGRH – Vuibert.

Bories-Azeau I., Loubès A., **Fabre C.** (2007), *Emergence d'un acteur collectif territorial et réseau d'entreprises : l'exemple de CAMDIB.* Revue Gestion et Management Publics, RECEMAP.

Bories-Azeau I., Loubès A., **Fabre C.** (2007), *Un nouveau modèle d'anticipation sociale des restructurations : l'action collective dans le cadre d'un réseau d'entreprises.* Actes du Congrès annuel de l'AGRH, AGRH.

Loubès A., Bories-Azeau I., **Fabre C.** (2006), Dialogue et mobilité sociale dans les PMI, Les Cahiers du CDIF, Club des Districts Industriels Français, Cahier n° 14, septembre.

Fabre C., Manville A.M. (coord.) (2005), *Réussir le Capet Economie et Gestion et les CAPLP Tertiaires*, Ouvrage collectif des formateurs de l'IUFM de Montpellier, Editions Ellipses.

Fabre C. (2004), Sureffectif, plan social et performance de l'entreprise : les plans sociaux sont-ils rentables ?, In Brabet J., Pérez R. et Yami S. (coord.), Management de la Compétitivité et Emploi, Programme MCE, L'Harmattan.

Fabre C., Manville A.M. (2003), *Connaissance du monde économique et relations école-entreprise : les apports d'une étude des représentations sociales sur l'entreprise*, Trema, Avril.

Fabre C., Manville A.M. (2002), *Dessine-moi une entreprise*, Education et Management, mars

Fabre C., Dubouloy M. (2002), Les restructurations d'entreprises : de la rationalité économique à la souffrance des hommes, *Revue Gérer et Comprendre*, mars.

Fabre C. (1998), *Les conséquences humaines des restructurations*, L'Harmattan.

Fabre C. (1997), *L'impact de l'équité du plan social sur l'implication et l'engagement des salariés restants*, In Sire B. et Tremblay M. « La GRH et la crise : la GRH en crise ? », Presses HEC Montréal.

5. DESCRIPTIF DES UE

Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc ...) et des intervenants.

Un descriptif succinct des UE, des intervenant(e)s et des responsables est joint [annexe 1] au présent document.

ANNEXE 1. ORGANISATION CONCRETE DES UE ET DES ECTS CORRESPONDANTS – PROVISOIRE

MEF	Spécialités Second Degré	UE obligatoires communes à toutes les spécialités	<i>UE de spécialité en fonction de la spécialité et de l'option choisies, obligatoires</i>			UE optionnelles (au choix, au moins une)	
		UE professionnelles transversales Education et formation	UE savoirs et compétences didactiques et disciplinaires			UE méthodologie et initiation à la recherche	UE de diversification ou de spécialisation professionnelle
			Savoirs et compétences disciplinaires	Savoirs et compétences didactiques	Stages professionnels		
M1	S1	OBJECTIF : DECOUVRIR LES METIERS ET OPTIONS DE LA SPECIALITE, ACQUERIR LES BASES SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELLES					
		30 h UE1 3ects Le système éducatif : valeurs, fonctionnement, enjeux 3 ects 30 h UE2 3 ects TICE intégrées à l'économie-gestion	UE 3 90h 9 ects Culture économique, juridique, et managériale fondamentale 30h Organisation / fonctions de l'entreprise 30h Economie générale 30h Droit UE 4 60h 6 ects Bases de la gestion de l'entreprise 15h Comptabilité Finance 15h Marketing Vente 15h Administration et GRH 15h Production Logistique	30 h UE5 3ects Apprendre à enseigner l'économie-gestion 30h UE6 6 ects Accompagnement professionnel Couplée avec SOPA (TC ? TD ?)	SOPA 4 Semaines		
M1	S2	OBJECTIF : SPECIALISATION DANS UNE OPTION DE LA SPECIALITE ET APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES					
		30h UE7 3 ects LVE	UE8 90h 6 ects Culture économique, juridique et managériale approfondie 30h Management et Stratégie 30h Economie générale II 30h Droit des affaires/de l'entreprise UE9 90h 9 ects Méthodes et outils de gestion de l'entreprise (dont préparation et suivi stage été). Dans l'option choisie : - communication, organisation et GRH, - ou Comptabilité et Finance, - ou Marketing, Commerce et Vente, - ou Gestion des activités touristiques, - ou Transport et Logistique - ou conception et gestion des SI	30 h UE10 3 ects Apprendre à enseigner l'économie-gestion (TC ? TD ?)	UE 11 3 ects Stage d'été en entreprise 4 semaines Suivi réalisé par les intervenant(e)s des UE8, 9 ou 10.	30h UE 12 3 ects Séminaire recherche <u>Au choix :</u> Disciplinaire (Sciences de Gestion) Labos : CREGOR, ERFI, CR2M Ou Sciences Education Labos : LIRDEF DIDAXIS ou autre Mémoire TER	<u>Au choix :</u> 30h UE13a 3 ects ??? Droit, ingénierie, et dispositifs de la formation dans les organisations En transversal avec technologie 30h UE13b 3 ects ??? Les nouveaux métiers de la formation en entreprise (qualité, environnement, coaching...) Discussions en cours sur le maintien de ces 2UE. En cas de suppression, le stage d'été passe à 6ects, et le volume horaire du S2 à 270h.
OBJECTIF : POURSUIVRE EN M2 AU SEIN DE LA SPECIALITE ET DE L'OPTION CHOISIE EN S2, OU S'ORIENTER VERS UN AUTRE MASTER							

MEF Spécialités Second Degré	UE professionnelles transversales Education et formation	UE savoirs et compétences didactiques et disciplinaires			UE méthodologie et initiation à la recherche	UE de diversification ou de spécialisation professionnelle
		Savoirs et compétences disciplinaires	Savoirs et compétences didactiques	Stages professionnels		
M2	S3 270 h Maximum 0 semaines de cours avant écrits concours (mi- novembre) 30 ects	OBJECTIF : SE PREPARER AUX ECRITS DES CONCOURS DU CAPET ET/OU DU CAPLP DANS L'OPTION CHOISIE				
		30h UE 14 3 ects Relation pédagogique : gestion du groupe classe et autorité	90h UE15 9 ects Renforcement et méthodologie en économie générale, droit et management 60h renforcement des contenus disciplinaires 30h méthodologie de la note de synthèse et des questions économiques et juridiques 90h UE16 9 ects Renforcement techniques de gestion et méthodologie de l'étude de cas de gestion et de management. Par option : - communication, organisation et GRH, - ou Comptabilité et Finance, - ou Marketing, Commerce et Vente, - ou Gestion des activités touristiques, - ou Transport et Logistique - ou conception et gestion des SI	30 h UE 17 3 ects Apprendre à enseigner l'économie-gestion (TC ? TD ?) A partir de décembre, après les écrits. Préparation du stage en responsabilité, apports didactiques...	Pas de stage au S3	30 h UE18 6 ects Séminaire recherche Au choix : Disciplinaire (Sciences de Gestion) Labos : CREGOR, ERFI, CR2M Ou Sciences Education Labos : LIRDEF DIDAXIS ou autre Mémoire TER
M2	S4 270 h 8 semaines de cours 30 ects	OBJECTIF : PREPARER LES ORAUX, RENFORCER SA PROFESSIONNALISATION OU SE DIVERSIFIER				
		30h UE19 3 ects Situations de travail analyse réflexive et préparation de l'épreuve orale 30h UE20 3 ects Connaissance de entreprise : relations école-entreprise, projets pédagogiques	60h UE21 3 ects Accompagnement professionnel Maîtrise d'une séquence pédagogique, Analyse de pratiques Méthodes et outils pédagogiques	UE22 6 ects Stage en responsabilité 6 semaines Tous étudiants, admissibles ou non	30 h UE23 6 ects Mémoire professionnel Encadrement par équipe didactique de l'économie gestion et chercheurs en sciences de l'éducation	Admissibles : choisir une UE Non admissibles : choisir 3 UE UE24b 30h 3ects Pré-préparation à l'agrégation d'économie et gestion UE24c 30h 3 ects Droit, ingénierie et dispositifs de formation dans l'entreprise et inter- entreprises UE24d 30h 3 ects Renforcement recherche dans une discipline de la spécialité UE24e 30h 3 ects Métiers du conseil et de la formation en entreprise
		AU CHOIX : spécialisation ou diversification 90h UE24a Méthodologie épreuves orales 6 ects 50h Leçon programme lycées ou post-bac (par option et concours) 40h Epreuve sur dossier et compétences de l'enseignant Ou 90 h de Spécialisation ou Diversification 6 ects				
TOT	1100 h 120 ects	180 h 18 ects	490h 48 ects	270h ou 200h (selon S4) + stages 38 ou 32 ects	60 h de séminaires 15 ects	30h ou 100h 5 ects ou 11 ects

6. ASPECTS FORMATION A ET PAR LA RECHERCHE

Séminaires proposés et laboratoires d'appui

La formation propose une initiation à la recherche, visant la maîtrise des contenus et des gestes professionnels, et favorisant une orientation éventuelle vers un parcours doctoral en sciences de gestion ou en sciences de l'éducation à l'issue du master. Les séminaires seront animés par des enseignants-chercheurs des laboratoires : LIRDEF, DIDAXIS, SANTESIH ou autre (IUFM-UM2), CREGOR (UM2-UM3), CR2M (UM2-UM1) et ERFI (UM1). Les étudiants seront accueillis dans des séminaires conçus pour les besoins de la formation. Ils ont un double objectif : sensibiliser le futur enseignant aux fondamentaux de la recherche et à l'utilisation de documents de recherche à des fins pédagogiques, et acquérir les bases de la conduite d'un projet de recherche dans un des champs de la spécialité, notamment les méthodologies de recherche propres à l'option choisie.

Organisation des séminaires de recherche

Il s'agit d'abord, au cours du M1 (UE12), d'une découverte de la recherche, de ses finalités, et de ses méthodes, ainsi que d'une sensibilisation à l'épistémologie des sciences de gestion ou des sciences de l'éducation (au choix). L'analyse d'articles de revues scientifiques et la présentation de travaux de recherche en cours pourront servir de point d'appui à ces séminaires.

Il s'agit ensuite, au cours du M2 (UE18), d'une initiation à la conduite d'un projet de recherche, par l'acquisition des méthodes, des compétences d'écriture scientifique et théoriques, et par la réalisation d'un travail de recherche (S3). Enfin, au S4 (UE 23), le mémoire professionnel permettra une opérationnalisation des contenus et méthodes de recherche acquis au cours du master. Il proposera une analyse réflexive sur les pratiques professionnelles et les situations de classe ou de formation.

En cas de choix de séminaires en sciences de gestion au S2 et au S3, l'organisation sera la suivante :

- UE12 : séminaires portant sur l'épistémologie, les finalités et enjeux de la recherche, et l'analyse de revues et de travaux scientifiques en sciences de gestion. Les étudiants seront repartis dans des groupes de 25 au maximum.
- UE 18 : séminaire méthodes et projet de recherche dans l'option choisie (GRH, organisation, stratégie, systèmes d'information, finance, marketing, contrôle de gestion, comptabilité...).

Les séminaires seront assurés par des enseignants-chercheurs des laboratoires ci-dessous :

Unités de Recherches appuyant la mention

Unité 1

CR2M N°EA4189

Unité 2

CREGOR N°EA731

Unité 3

ERFI N°EA714

Unité 4

LIRDEF-ALFA N°EA3749 – DIDAXIS - SANTESIH

7. ASPECTS FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMPETENCES TRANSVERSES

Compétences transversales, dans les UE communes aux spécialités du MEF :

- *Le système éducatif, la relation pédagogique, les situations de travail* : communes aux spécialités 2nd degré du MEF, elles sont présentes en M1 et en M2, et sont organisées selon une progression, de la découverte du système éducatif, du métier, et des compétences de l'enseignant vers la

professionnalisation et l'analyse de pratiques d'enseignement.

- *TICE et langues* : les UE sont communes avec les autres spécialités 2nd degré du MEF
- **Connaissance de l'entreprise** : seules certaines UE sont communes avec les autres spécialités du MEF (les étudiants de la spécialité ont déjà une connaissance de l'entreprise, et la connaissance de l'entreprise est inhérente aux enseignements de la spécialité). Pour les étudiants de la spécialité, un module « relations école-entreprise » est mis en place. Il sera focalisé sur les projets pédagogiques en lien avec l'entreprise, la place de l'entreprise en lycée professionnel ou les responsabilités de l'enseignant lors de la mise en stage ou de visites en entreprise. Un stage en entreprise est prévu par ailleurs en fin de M1.

Formation professionnelle dans les UE de la spécialité. Même si elle repose surtout sur les UE de didactique disciplinaire et d'analyse des pratiques professionnelles, et sur les stages (établissement et entreprise), la professionnalisation est une préoccupation commune à l'ensemble des UE de la spécialité :

- **UE de didactique disciplinaire** : organisées en cohérence avec les UE transversales, elles visent l'acquisition des compétences nécessaires à l'enseignement de l'économie-gestion, dans les options de la spécialité, dans les filières technologiques et professionnelles. Au S1 et au S4, elles sont organisées autour des stages en établissement. En M1, il s'agit surtout de découvrir les filières, les publics, les dimensions du métier, d'acquérir les bases de la transmission des savoirs et de la gestion de la classe, et les méthodes de construction des séquences pédagogiques et des progressions. En M2, autour du stage en responsabilité, ce sont surtout les techniques pédagogiques et didactiques propres aux différentes options de la spécialité qui seront travaillées, ainsi que l'analyse des pratiques d'enseignement.
- **Stages en établissement et en entreprise** : au S1, quatre semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée sont envisagées, soit en LEGT soit en LP, mais avec la possibilité d'observer les deux types d'établissements (la plupart des étudiants préparant, en M2, Capet et Caplp). Au S2, un stage d'été en entreprise, d'une durée de 4 semaines, est projeté. Il vise à donner une expérience dans un domaine de la gestion, et à fournir un matériau utilisable en M2 pour l'épreuve sur dossier (transposition didactique). Au S4, un stage en responsabilité d'une durée de 6 semaines sera proposé à l'ensemble des étudiants du M2.
- **UE de contenus disciplinaires** : elles visent en priorité l'acquisition d'une culture scientifique mais aussi l'acquisition de démarches, de méthodes, et d'outils de gestion utilisables par le futur enseignant, et d'un niveau suffisant pour permettre une éventuelle réorientation vers les métiers de la gestion en entreprise.
- **Séminaires de recherche** : outre une sensibilisation à l'épistémologie et aux enjeux de la recherche en gestion des entreprises ou en sciences de l'éducation, les séminaires permettront de découvrir les méthodologies qui leur sont propres (en particulier celles des différents domaines –organisation, stratégie, GRH, SI, marketing, comptabilité et contrôle, finance, entrepreneuriat...-de la gestion des entreprises) et les bases de la conduite d'un projet de recherche dans ces domaines.

La composition de l'équipe pédagogique et les liens avec les milieux professionnels sont conçus pour répondre à cet objectif de professionnalisation. Comme précédemment au sein de la préparation Capet et Caplp de l'IUFM, le mix entre enseignants-chercheurs des universités et professeurs agrégés et certifiés en poste en lycée technologique ou professionnel de l'académie sera maintenu. Les stages en établissement de M1 et de M2 s'appuieront prioritairement sur le réseau de tuteurs déjà constitué. Les stages en entreprise, de même que l'intervention de professionnels de l'entreprise ou d'autres institutions dans la plupart des UE disciplinaires permettront d'entretenir le lien avec le monde économique.

Partenariats et insertion dans le tissu local

Les partenariats avec le rectorat et les Inspecteurs Pédagogiques (Capet et Caplp) de la discipline seront maintenus. L'insertion du master dans l'environnement économique régional sera une priorité. Des coopérations avec des organisations professionnelles seront établies, notamment pour l'organisation des stages en entreprise et l'animation du module « relations école-entreprise ».

Partenariats professionnels appuyant la spécialité

Rectorat de l'Académie de Montpellier
Inspecteurs Pédagogiques Capet et Caplp

Représentants du monde socio-économique
Organisations professionnelles

Partenariat avec d'autres établissements de formation

Organismes de formation continue des 3 universités et du Rectorat :

- DIDERIS (UM1)
- CREUFOP (UM2)
- SUFCO (UM3)
- DAFPEN (Rectorat)

8. ASPECTS FORMATION CONTINUE ET PAR L'ALTERNANCE

La formation sera ouverte à des étudiants en formation initiale et en formation continue. Les modalités d'admission et d'organisation de la formation restent à construire.

9. PUBLICS CIBLES

La formation s'adresse à des étudiants et à des professionnels gestionnaires, économistes ou juristes titulaires d'un diplôme de niveau L3 (licence AES, Licence Sciences de Gestion, Licence Sciences Economiques, Diplôme de Comptabilité et de Gestion, Licence en Droit, Ecoles de Commerce, ou toute autre licence, y compris professionnelle, dans ces domaines) ainsi qu'aux personnes titulaires d'un niveau M1 intégrant le master au niveau M2 (les critères d'admission restant à définir).

Les possibilités d'accès de la formation à des professionnels (salariés, anciens salariés, cadres, chefs d'entreprises...), nombreux dans les préparations actuelles (Caplp en particulier) seront préservées. Les étudiants et professionnels non titulaires d'un diplôme de niveau L3 et pouvant justifier de ce niveau du fait de leur expérience professionnelle pourront passer par une Validation des Acquis de l'Expérience réalisée avant l'entrée dans la formation. ***Les conditions d'accès de ces derniers restent à préciser.***

Public visé

Formations

Formation initiale : Gestionnaires, économistes, juristes titulaires d'un niveau L3 :

- Licence AES
- Licence Sciences de Gestion
- Licence Sciences économiques
- Licence en Droit
- Ecoles de commerce
- Diplôme de Comptabilité et de Gestion
- Autres licences dans ces domaines
- BTS + L3 dans ces domaines

Formation continue : une VAE pourra être effectuée

Bassin de recrutement

Régional et National

Conditions d'accès selon les niveaux de diplômes

L3 (180 ECTS). Le recrutement se fait sur la base de l'étude du dossier

M1 (240 ECTS). Le recrutement direct en M2 se fait sur la base de l'étude du dossier.

II. BILAN DE FONCTIONNEMENT DES SPECIALITES

La spécialité étant en création, les rubriques qui suivent ne peuvent être renseignées. A titre d'information, des données ont été fournies sur les préparations aux concours antérieures, les taux de réussite correspondants, et les dispositifs d'évaluation de la formation envisagés pour la spécialité.

INTITULE DE LA SPECIALITE

Sans objet. Spécialité en création.

Anciennement, préparation au Capet Economie et Gestion et aux Caplp Tertiaires et formation des professeurs stagiaires de ces disciplines assurées par l'IUFM de Montpellier.

RESPONSABLE (S) DE LA SPECIALITE**Sans objet. Spécialité en création.**

Responsable préparation Capet et Caplp 1^{ère} année : C. Fabre
 Responsables formation 2^e année professeurs stagiaires : C. Naro (Capet EGA et Caplp CAB), M.P. Bost (Caplp vente), P. Lemmens (Caplp CAB et COB)

Origines constatées des étudiants, attractivité**Sans objet. Spécialité en création.**

L'analyse des flux d'étudiants inscrits à l'IUFM pour la préparation des concours du Capet et du Caplp montre la grande diversité des cursus antérieurs : cursus universitaires en gestion, économie, ou droit, BTS tertiaires, écoles de commerce, anciens cadres, responsables ou employés d'entreprises dans les différents domaines de la gestion... La proportion des « anciens » professionnels est de l'ordre de 25 à 30% ces dernières années.

FLUX CONSTATES ET ATTENDUS, TAUX DE REUSSITE**Flux constatés des préparations aux concours de l'IUFM**

Les flux constatés ces dernières années dans les différentes préparations aux concours (1^{ère} année seulement) assurées par l'IUFM sont les suivants :

	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Capet EGA	12	9	16	19	16
Capet EGB	Fermé	Fermé	Fermé	11	12
Capet EGC	7	7	16	15	24
Caplp CAB	3	7	7	9	19
Caplp COB	8	8	9	8	4
Caplp Vente	15	14	13	16	13
Total	45	45	61	78	88

A la session 2009, 30 admissibilités ont été obtenues en capet et/ou caplp par les étudiants inscrits à l'IUFM (dont certains bi-admissibles). 19 ont été admis à l'un ou l'autre des deux concours, soit un taux de réussite supérieur à 40%.

Flux espérés de la spécialité

La réduction du nombre de postes crée une baisse tendancielle du nombre de candidats ces dernières années, mais l'ouverture de nouvelles options, les possibilités de préparation de plusieurs concours, la « masterisation » de la formation, et les voies de diversification proposées, notamment vers la recherche, permettent d'espérer, entre 60 et 70 étudiants pour l'ensemble de la spécialité. L'effectif total dépendra de l'ouverture ou non des différentes options proposées. L'attractivité des nouvelles options Capet et Caplp mises en place (tourisme, transport et logistique) est difficilement prévisible à ce jour.

Des seuils maxima seront fixés pour l'ensemble de la promotion et pour chacune des options ouvertes. La formation repose en grande partie sur un travail par groupes (par option et par filière) peu compatible avec des effectifs trop importants. Le cas échéant, les candidatures seront sélectionnées sur dossier, sur la base de critères définis par l'équipe de pilotage.

RESULTATS CONNUS DE L'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS

Sans objet. Spécialité en création.

Pour les préparations aux concours, évaluation informelle, par réunions de régulation, en première et en deuxième année de formation.

Evaluation envisagée pour la spécialité

Une structure et des indicateurs d'évaluation de la formation seront mis en place. En cours de formation, les étudiants seront associés à cette évaluation par le biais des conseils pédagogiques et des représentants qu'ils éliront. Cette évaluation pourra être réalisée en cours d'année (en fin de semestre) et en fin d'année (en fin de M1 et en fin de M2). Les modalités de prise en compte de ces évaluations dans le fonctionnement de la formation seront arrêtées ultérieurement.

RESULTATS CONNUS DE L'ANALYSE DU DEVENIR DES ETUDIANTS DIPLOMES OU NON

Sans objet. Spécialité en création.

Jusque-là, pas de suivi spécifique des étudiants n'ayant pas réussi les concours.

Indicateurs mis en place pour le pilotage de la spécialité

Des indicateurs de suivi du devenir des étudiants de la spécialité seront mis en place :

- réussite aux concours préparés
- réussite aux concours selon le cursus initial
- poursuite vers la recherche
- insertion professionnelle en entreprise
- taux de réussite en M1
- taux de réussite en M2
- taux de réorientation dans une autre spécialité du MEF à l'issue du M1
- taux de réorientation dans un M2 hors MEF

Cette liste est non exhaustive et encore provisoire.

RESULTATS CONNUS DE L'EVALUATION A 2 ANS DE LA FORMATION PAR LES SORTANTS

Sans objet. Spécialité en création.

MESURES PRISES EN CONSEQUENCE DE CES RESULTATS

Sans objet. Spécialité en création

Documents joints en annexe :

- 1 – Les responsables et intervenants (pressentis) de la spécialité : renseignements, CV et publications des membres de l'équipe de pilotage, intervenants permanents et associés pressentis**
- 2 – Fiches UE provisoires : objectifs, intervenants, responsables pressentis**

ANNEXE MEF - SPECIALITE « METIERS DE L'ENSEIGNEMENT EN ECONOMIE ET GESTION DES ORGANISATIONS »

ANNEXE 1. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA SPECIALITE
RESPONSABLES ET INTERVENANTS

La présente annexe comporte :

- des renseignements signalétiques sur les responsables de la spécialité et les membres de l'équipe de pilotage.
- une liste des intervenants.

1. Renseignements sur les responsables et sur l'équipe de pilotage

RESPONSABLE (S) DE LA SPECIALITE
Responsable de la spécialité : Claude FABRE, MCF, IUFM de Montpellier, UM2
Co-responsable : Marc BOUSIGE, PRAG, ISEM, UM1
Co-responsable : Boris TRONC, PRAG, UFR4, UM3

EQUIPE DE PILOTAGE DE LA SPECIALITE
Claude FABRE, MCF, UM2 (IUFM) Marc BOUSIGE, PRAG, UM1 (ISEM) Boris TRONC, PRAG, UM3 (UFR4) Candide NARO, PRAG, UM2 (IUFM) (<i>Nommée en septembre 2010</i>) Marie-Pierre BOST, PRCE, Professeure associéé, UM2 (IUFM) Sophie SPRING, MCF, UM1 (ISEM) Philippe CHAPPELLIER, MCF, UM2 (IUT) Luc JANICOT, MCF, UM3 (UFR4)

1.1. Renseignements sur les responsables de la spécialité

Renseignements responsable 1 de la spécialité	
Nom	Claude FABRE
Discipline	Gestion Section CNU 06
fonction	MCF
HDR	Non
Date de naissance	14/06/1967
Université - UFR	UM2 – IUFM
Equipe de recherche	CREGOR-ORHA (UM2)
téléphone	06.89.77.70.96 / 04.67.61.83.73
E-mail	claud.fabre@montpellier.iufm.fr
Activités	
Administratives et pédagogiques	Responsable PLC1 Capet Economie Gestion et Caplp Tertiaires Responsable du Département Sciences Economiques, Sociales et de Gestion à l'IUFM de Montpellier
Equipe de recherche	CREGOR-ORHA (UM2)
Membre de	Commission de spécialistes <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Conseil scientifique <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

scientifiques	Membre du comité de direction du PFR « SHS et entreprises » de l'UM2
internationales	Conférencier invité à l'université de Varese (Italie)

Responsable2 de la spécialité	
Nom	BOUSIGE Marc
Discipline	Gestion
fonction	PRAG
HDR	Non
Date de naissance	08/11/1959
Université - UFR	ISEM UM1
Equipe de recherche	
téléphone	0612696306
E-mail	mbousige@aol.com
Activités	
Administratives et pédagogiques	Responsable L2 CV, licence pro Resp Co. Vins et Réseaux de distrib.
Equipe de recherche	
Membre de	
scientifiques	
internationales	

Responsable 3 de la spécialité	
Nom	Boris TRONC
Discipline	Gestion
fonction	PRAG
HDR	Non
Date de naissance	
Université - UFR	UM3 – UFR4
Equipe de recherche	CREGOR-COST (UM2)
téléphone	
E-mail	boris.tronc@univ-montp3.fr
Activités	
administratives	
Equipe de recherche	
Membre de	Commission de spécialistes <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
	Conseil scientifique <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
scientifiques	
internationales	

2. L'équipe pédagogique de la spécialité : intervenants

L'équipe pédagogique est constituée des formateurs de la préparation actuelle Capet et Caplp (1^{ère} année) et de la formation des professeurs stagiaires Capet et Caplp de l'IUFM, auxquels s'ajoutent des intervenants issus des universités partenaires. Elle est composée d'enseignants-chercheurs des trois universités, de professeurs de professeurs de lycée et de collège, pour certains associés à l'IUFM, intervenant dans les filières technologiques et professionnelles. La présence de formateurs « de terrain » aux côtés des enseignants-chercheurs a été préservée.

EQUIPE PEDAGOGIQUE : UNIVERSITAIRES ET PROFESSEURS PERMANENTS			
Nom & prénom	grade	Section CNU	Unité / service
AVERSENG Céline	PRAG	06	UM2 (IAE)
BRIOLE Alain	PU	06	UM3 (UFR4)
CANUT Florence	MCF	01	UM3 (UFR4)
CHAPELLIER Philippe	MCF	06	UM2 (IUT)
<i>CHABIN Yann ?</i>	<i>MCF</i>	<i>06</i>	<i>UM2 (IUT)</i>
DUPUY Yves	PU	06	UM2 (IAE)
FABRE Claude	MCF	06	UM2 (IUFM)
<i>FENNETEAU Hervé ?</i>	<i>PU</i>	<i>06</i>	<i>UM1 (ISEM)</i>
JANICOT Luc	MCF	06	UM3 (UFR4)
LARRAMENDY Irène	MCF		UM2 (IUT)
LEROY Frédéric	PU	06	UM1 (ISEM)
<i>LEROUX Jean-Yves ?</i>	<i>MCF</i>		<i>UM3 (UFR4)</i>
<i>LOUBES Anne ?</i>	<i>MCF</i>	<i>06</i>	<i>UM2 (IAE)</i>
MICHELENA Pascal	PRAG	Eco-Gestion	UM3 (UFR4)
MORLAAS-COURTIES Maud	MCF	05	UM3 (UFR4)
NARO Gérald	PU	06	UM1 (ISEM)
PALPACUER Florence	PU	06	UM1 (ISEM)
PLANE Jean-Michel	PU	06	UM3 (UFR4)
POUGET Jérôme	MCF	06	UM2 (IAE)
SENTIS Patrick	PU	06	UM1 (AES)
SPRING Sophie	MCF	06	UM1 (ISEM)
STEPHANY Eric	MCF	06	UM2 (IAE)
TRONC Boris	PRAG	06	UM3 (UFR4)
TORRES Olivier	MCF	06	UM3 (UFR4)

EQUIPE PEDAGOGIQUE : FORMATEURS ASSOCIES			
Nom & prénom	grade	Section CNU	Unité / service
BIALES Christian	Prof. Chaire Supérieure - PRAG	Lycée Mermoz Montpellier	Prof. associé IUFM
BOST Marie-Pierre	PRCE	Lycée Guesde Montpellier	Prof. associée IUFM

EQUIPE PEDAGOGIQUE : FORMATEURS EXTERIEURS		
Nom & prénom	grade	Etablissement
ALLALI Nadia	PRCE	Lycée Mendès-France/ Montpellier
BOUGHABA Patricia	PRAG Anglais	Lycée Pompidou / Castelnau Le Lez
BOUSQUET Mireille	PRAG Espagnol	Lycée Pompidou / Castelnau Le Lez
BROUZET Michèle	PRAG	Lycée Hemingway / Nîmes
CALVET Caroline	PRCE	Lycée Joliot Curie / Sète
CASTAGNE Christine	PRCE	Lycée Joliot Curie / Sète
CHABBERT Nadia	PRCE	Lycée Pompidou / Castelnau Le Lez
CHABBERT Philippe	PRCE	Lycée Pompidou / Castelnau Le Lez
COUSTOL Agnès	PRAG	Lycée Mermoz / Montpellier

FONDANESCHE Bernadette	PRAG	Lycée Guesde / Montpellier
ISSENMAN Geneviève	PRCE	Lycée Joliot Curie / Sète
LAASSIR-MARQUILLY Nicole	PRAG	Lycée Guesde / Montpellier
LO YING PING Marie-Laure	PRCE	Lycée Joliot Curie / Sète
PEYRONNEL Patrick	PRAG	Lycée Guesde / Montpellier
RAHIM Boudjema	PRCE	Lycée Jules Guesde
SALMON-PANSERA Sophie	PRCE	Lycée A. Maillol Perpignan
VIEU-PLANCHON Marie-Hélène	PRAG	
<i>WIRAMUS Michèle ?</i>	<i>PRAG</i>	<i>Lycée Hemingway Nîmes</i>
ZWILLING Thomas	PRCE	Lycée Guesde / Montpellier

SPECIALITE 7

Métiers de l'enseignement en Lycée Professionnel

INTITULE DE LA SPECIALITE

Métiers de l'enseignement en lycée professionnel

RESPONSABLES DE LA SPECIALITE

Eric FAVARD
Patrick DEMOUGIN

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE

La spécialité vise, au sein du master Métiers de l'Education et de la Formation, les métiers du lycée professionnel appuyés sur la bivalence, dans des domaines académiques bien délimités (lettres-histoire, langues-lettres) ou des situations de monovalence spécialisée professionnellement (Arts appliqués). Au premier chef, les métiers de professeur de lycée professionnel (PLP) et de professeur de l'enseignement technique (CAPET) sont visés ; il faut ajouter les métiers où la connaissance des conditions et des usages de l'enseignement professionnel est requise ou peut servir de base à des développements professionnels complémentaires : sont ainsi visés, par le biais d'UE d'approfondissement et d'UE de diversification, des fonctions de formation dans l'industrie (arts appliqués) et de formation d'adultes (langues-lettres notamment). La polyvalence de la formation autorise des réorientations appuyées sur la culture générale ainsi acquise.

Cette spécialité se définit par des logiques d'enseignement distinctes de celles du lycée d'enseignement général. Le rapport au milieu professionnel, le statut des publics, la forte présence dans ces métiers de parcours scolaires atypiques conduit à isoler les éléments de spécialité *lycée professionnel* du master MEF, qui sont au demeurant aussi présents dans les spécialités 5 et 6 de la même mention. Cette spécialité reprend les éléments de culture générale, de connaissance du système éducatif, d'analyse des situations professionnelles proposées par le tronc commun, et les infléchit en direction des apprentissages spécifiquement liés aux spécialités académiques visées. La spécialité repose sur une faible partie d'UE communes et sur des parcours exigeants du point de vue de la spécialité d'enseignement. Les possibilités de réorientation sont, de ce fait, limitées. Mais des passerelles sont facilement envisagées vers les métiers de l'enseignement primaire et vers des spécialisations voisines portées par des masters où l'IUFM assure la partie professionnelle de la formation.

RESPONSABLES DE LA SPECIALITE

Eric FAVARD est agrégé d'histoire-géographie et docteur en géographie. Il encadre les formations des professeurs de lycée professionnel depuis de nombreuses années, en lien étroit avec les corps d'inspection. Chargé de mission pour le suivi des formations au sein de l'institut, il œuvre aux liens entre le terrain professionnel et l'université.

Sa recherche et son doctorat ont porté initialement sur la géographie de l'aménagement. Il publie régulièrement des ouvrages didactiques à destination des publics scolaires.

Publications récentes choisies relatives à la spécialité :

- ✓ Histoire et géographie, CAP, 2004, Belin.
- ✓ Histoire et géographie, 1^{ère} Bac Pro, 2005, Belin.

- ✓ Histoire et géographie, 2nde Bac Pro (nouveaux programmes), 2008, Belin.
- ✓ Histoire et géographie, 1^{ère} Bac Pro (nouveaux programmes), 2010, Belin.
- ✓ Histoire et géographie, CAP (nouveaux programmes), 2010, Belin.

Patrick DEMOUGIN est maître de conférences hors classe en langue et littérature françaises (9^{ème} section). Il intervient depuis de nombreuses années auprès des publics de futurs professeurs de lycées professionnels. Il travaille sur la didactique du français dans divers contextes. Précédemment agrégé, élève de l'ENS de Saint Cloud, auditeur de l'IHEDN 60^{ème} session nationale, responsable de la préparation à l'agrégation de français au Maroc, il est membre du laboratoire DIPRALANG EA 739 de l'université Montpellier III.

Publications récentes choisies relatives à la spécialité :

- ✓ « Enseigner le français et la littérature : du linguistique à l'anthropologique », in *Revue de Sciences de l'éducation*, volume 33, Montréal, février 2008.
- ✓ *Dictionnaire de didactique du français langue seconde* (articles : enseignement, enseignement-apprentissage, instructions officielles, IUFM ...), Clef international, 2003
- ✓ "Les manuels de littérature au lycée, entre altérité et identité", *Etudes de Linguistique Appliquée*, 2002
- ✓ Les manuels de littérature au collège : entre bilan et perspectives", *Le Français Aujourd'hui*, n°121, mars 1998. .

MASTER MEF CAPLP Lettres- histoire- Langues- Lettres		Tronc commun <i>Tous sites</i>		UE de spécialité			UE optionnelles (au moins une au choix)	
		UE prof. éducation et formation	Stage professionnel	UE savoirs didactiques	UE savoirs disciplinaires		UE recherche	UE de diversification ou de spécialisation professionnelle
MI	S1	<p>8 semaines de cours 240h 30 ects</p> <p>UE Le système Educatif : valeurs, fonctionnement, enjeux ; contextes sociaux et éducatifs du métier d'enseignant 30h / 3 ects</p> <p>UE TICE intégrées 30h / 3 ects</p> <p>UE Connaissance de l'entreprise 30h / 3ects</p>	<p>UE Stage d'observation et de pratique accompagnée</p> <p>4 semaines 6 ects</p>	<p>UE 1 Apprendre à enseigner <i>Découvrir l'enseignement professionnel (C4à7)</i></p> <p>UE1-1 : Lettres 15h / 1,5 ects et UE1-2 : Histoire et géographie 15h / 1,5 ects Ou UE1-3 : Langue selon choix 15h / 1,5 ects</p>	<p>UE 2 Epreuves écrites concours</p> <p>Valence : Lettres</p> <p>30h / 3 ects</p>	<p>UE 3 Epreuves écrites Concours</p> <p>UE3-1 Histoire et géographie Education civique 30h / 3 ects</p> <p>Ou</p> <p>UE3-2 Langue selon choix 30h / 3 ects</p>	<p>UE 4 Séminaire de recherche : méthodologie</p> <p>30h / 3ects</p>	<p>UE Concours administratifs ou Renforcement disciplinaire - valence 1 : lettres ou Renforcement disciplinaire - valence 2 : langue ou hist-géo ou recherche ou autre</p> <p>30h/ 3 ects</p>
	S2	<p>UE LVE 30h /3 ects</p> <p>12 semaines de cours 270h 30 ects</p>		<p>UE 5 Apprendre à enseigner <i>Mettre en œuvre son enseignement (C4à7)</i></p> <p>UE5-1 : Lettres 30h / 3 ects et UE5-2 : Histoire et géographie 30h / 3 ects Ou UE5-3 Langue selon choix 30h / 3 ects</p>	<p>UE 6 Approfondissement disciplinaire</p> <p>Valence : Lettres</p> <p>60h / 6 ects</p>	<p>UE 7 Approfondissement disciplinaire</p> <p>UE7-1 : Histoire et géographie 60h / 6 ects</p> <p>Ou</p> <p>UE7-2 : Langue selon choix 60h / 6 ects</p>	<p>UE 8 Séminaire de recherche Rédaction et soutenance</p> <p>30h / 6 ects</p>	<p>UE Concours administratifs ou Renforcement disciplinaire - valence 1 : lettres ou Renforcement disciplinaire - valence 2 : langue ou hist-géo ou recherche ou approches culturelles et linguistiques dans le cadre des nouvelles technologies ou autre</p> <p>30h/ 3 ects</p>

M2	S3 10 semaines de cours 270h 30 ECTS	UE La relation pédagogique : gestion du groupe classe et autorité 30h / 3 ECTS UE connaissance de l'entreprise relation école-entreprise et projet pédagogique (facultatif) 30h/3ECTS		UE 9 Apprendre à enseigner <i>Outils et méthodes didactiques et pédagogiques (TP)</i> UE9-1 : Lettres 15h / 1,5 ECTS et UE9-2 : Histoire et géographie, éducation civique 15h / 1,5 ECTS Ou UE9-3 : langue selon choix 15h / 1,5 ECTS	UE 10 Epreuves écrites concours Valence : Lettres 60h / 6 ECTS	UE 11 Epreuves écrites Concours UE11-1 : Histoire géographique, éducation civique 60h / 6 ECTS Ou UE11-2 : Langue selon choix 60h / 6 ECTS	UE12 Séminaire de recherche dans un contexte professionnel 30h / 6 ECTS	UE Concours administratifs ou Renforcement disciplinaire - valence 1 : lettres ou Renforcement disciplinaire - valence 2 : langue ou hist-géo ou - recherche Ou autre 30h/ 3 ECTS
	S4 8 semaines de cours 270h 30 ECTS	UE Situations de travail, analyse réflexive et préparation de l'épreuve orale 30h / 3 ECTS	UE Stage en responsabilité 6 semaines 3 ECTS	UE 13 Apprendre à enseigner <i>Analyse de pratiques professionnelles</i> UE13-1 : Lettres <i>(accompagnement stage+mémoire)</i> 30h / 3 ECTS Et UE13-2 : Histoire et géographie, éducation civique <i>(accompagnement stage+mémoire)</i> 30h / 3 ECTS Ou UE13-3 : Langue selon choix 30h / 3 ECTS	UE 14 Oral 1 concours (leçon) UE14-1 : Lettres 30h / 3 ECTS Et UE14-2 : Histoire et géographie, Education civique 30h / 3 ECTS Ou UE14-3 : Langue selon choix 30h / 3 ECTS	UE 15 Oral 2 concours (eod + compétence 1) UE15-1 : Lettres 30h / 3 ECTS et UE15-2 : Histoire et géographie , Education civique 30h / 3 ECTS Ou UE15-3 : Langue selon choix 30h / 3 ECTS	UE 16 Mémoire professionnel 30h/ 3 ECTS	UE Concours administratifs ou Renforcement disciplinaire écrits concours - valence 1 : lettres Ou . Renforcement disciplinaire écrits concours - valence 2 : langue/ hist-géo ou - recherche Ou autre 30h/ 3 ECTS
1020 H	180 h	10 semaines	210 h	210 h	210 h	120 h	120 h	
120 ECTS	18 ECTS	9 ECTS	21 ECTS	21 ECTS	21 ECTS	18 ECTS	12 ECTS	

n° des UE	Intitulé	Horaire	modalités		Évaluation	ECTS	Responsables (selon les valences)
			CM	TD			
UE7 TC1-1	Système éducatif et valeurs	30h	20	10	RAPPORT STAGE	3	J.GLEYSE (PU), G.ZOIA (MC hdr)
UE7 TC1-2	TICE intégrées aux disciplines	30h		30	dossier	3	Tice : P.POUZOULET (PREC), lettres : E. TRANI (PLP), hist-géo : E. FAVARD (PRAG, dct), anglais : D. FERRER (PLP), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 TC1-3	Connaissance de l'entreprise	30h	30		Compte rendu	3	Eco-gestion : C.FABRE (MC), C.NARO (PRAG)
UE7 TC1-4	Stage d'observation et de pratique accompagnée	-			Compte rendu	6	lettres : E. TRANI (PLP), hist-géo : E. FAVARD (PRAG, dct), anglais : D. FERRER (PLP), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 1-1	Apprendre à enseigner : découvrir l'enseignement professionnel Préparation et accompagnement du stage SOPA	30h	10	20	Compte rendu	3	lettres : E. TRANI (PLP), hist-géo : E. FAVARD (PRAG, dct), anglais : D. FERRER (PLP), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 1-2	Epreuves écrites concours Lettres	30h	30		Écrit temps limité	3	lettres : F. DEMOUGIN (PU), S. LAFONT (DETU), A.PIBAROT (MC)
UE7 1-3	Epreuves écrites concours Histoire-Géographie ou Langues	30h	30		Écrit temps limité	3	histoire : D. BILOGHI (MC), géographie : C. SELIMANOVSKI (MC), anglais : L. ROESCH (MC), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 1-4	Séminaire de recherche : méthodologie	30h		30	Compte rendu	3	P.DEMOUGIN (MC) (sous la direction de) lettres : F. DEMOUGIN (PU), S. LAFONT (DETU), A.PIBAROT (MC) histoire : D. BILOGHI (MC), géographie : C. SELIMANOVSKI (MC), anglais : L. ROESCH (MC), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 1-5	Approfondissement diversification	30h		30	Écrit/oral temps limité	3	Eco-gestion : C.FABRE (MC), C.NARO (PRAG) histoire : D. BILOGHI (MC), géographie : C. SELIMANOVSKI (MC), anglais : L. ROESCH, espagnol : M. MANRESA (PRAG) lettres : F.DEMOUGIN (PU), S. LAFONT (DETU), A.PIBAROT(MC)
Total S1		240	120	120		30	
n° des UE							
UE7 TC2	Langue vivante étrangère	30h	30		oral	3	P.MONJO (PRAG)
UE7 2-1	Apprendre à enseigner : mettre en œuvre son enseignement	60h	20	40	Étude de cas	6	lettres : E. TRANI (PLP), hist-géo : E. FAVARD (PRAG, dct), anglais : D. FERRER (PLP), espagnol : M.MANRESA (PRAG)
UE7 2-2	Approfondissement disciplinaire Lettres	60h	60		Écrit temps limité	6	lettres : F. DEMOUGIN (PU), S. LAFONT (DETU), A.PIBAROT (MC)
UE7 2-3	Approfondissement disciplinaire Histoire-Géographie ou Langues	60h	60		Écrit temps limité	6	histoire : D. BILOGHI (MC), géographie : C. SELIMANOVSKI (MC) anglais : L. ROESCH (MC), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 2-4	Séminaire de recherche rédaction et soutenance	30h		30	TER	6	P.DEMOUGIN (MC) (sous la direction de) lettres : F. DEMOUGIN (PU), S. LAFONT (DETU), A.PIBAROT (MC) histoire : D. BILOGHI (MC), géographie : C. SELIMANOVSKI (MC), anglais : L. ROESCH (MC), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 2-5	Approfondissement Diversification	30h		30	Écrit/oral temps limité	3	Eco-gestion : C.FABRE (MC), C.NARO (PRAG) histoire : D. BILOGHI (MC), géographie : C. SELIMANOVSKI (MC), anglais : L. ROESCH (MC), espagnol : M. MANRESA (PRAG) lettres : F. DEMOUGIN (PU), S. LAFONT (DETU), A.PIBAROT (MC)
Total S2		270	170	100		30	

			CM	TD			
UE7 TC3	Relation pédagogique, autorité	30h	20	10	Etude de cas	3	D.FAVRE (PU), C.REYNAUD (MC)
UE7 3-1	Relation école entreprise et projet pédagogique	30h	30		Compte rendu	3	Eco-gestion : C.FABRE (MC), C.NARO (PRAG)
UE7 3-2	Apprendre à enseigner : outils et méthodes didactiques et pédagogiques	30 h		30	portfolio	3	lettres : E. TRANI (PLP), hist-géo : E. FAVARD (PRAG, dct), anglais : D. FERRER (PLP), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 3-3	Epreuves écrites concours Lettres	60h	60		Écrit temps limité	6	lettres : F. DEMOUGIN (PU), S. LAFONT (DETU), A.PIBAROT(MC)
UE7 3-4	Epreuves écrites concours Histoire-Géographie ou Langues	60h	60		Écrit temps limité	6	histoire : D. BILOGHI (MC), géographie : C. SELIMANOVSKI (MC), anglais : L. ROESCH (MC), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 3-5	Séminaire de recherche dans un contexte professionnel	30		30	Compte rendu	6	P.DEMOUGIN (MC) (sous la direction de) lettres : F. DEMOUGIN (PU), S. LAFONT (DETU), A.PIBAROT (MC) histoire : D. BILOGHI (MC), géographie : C. SELIMANOVSKI (MC), anglais : L. ROESCH (MC), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 3-6	Approfondissement et diversification	30h		30	Écrit/oral temps limité	3	Eco-gestion : C.FABRE(MC), C.NARO(PRAG) histoire : : D. BILOGHI (MC), géographie : C. SELIMANOVSKI (MC), anglais : L. ROESCH (MC), espagnol : M. MANRESA (PRAG), lettres : F. DEMOUGIN (PU), S. LAFONT(DETU), A.PIBAROT(MC)
Total S3		240	170	100		30	
			CM	TD			histoire : D. BILOGHI (MC), géographie : C. SELIMANOVSKI (MC), anglais : L. ROESCH,
UE7 TC4-1	Situations de travail, analyse réflexive	30h		30	STAGE+PORTFOLIO	3	S.LEBLANC (MC)
UE7 TC4-2	stage en responsabilité				Rapport visite évaluative	3	lettres : E. TRANI (PLP), hist-géo : E. FAVARD (PRAG, dct), anglais : D. FERRER (PLP), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 4-2	Apprendre à enseigner : analyse de pratique professionnelles et accompagnement stage en responsabilité	60h		60	Etude de cas	6	lettres : E. TRANI (PLP), hist-géo : E. FAVARD (PRAG, dct), anglais : D. FERRER (PLP), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 4-3	Oral 1 concours (leçon)	60h	30	30	Oral temps limité	6	lettres : F. DEMOUGIN (PU), S. LAFONT(DETU),A.PIBAROT(MC) histoire : D. BILOGHI (MC), géographie : C. SELIMANOVSKI, anglais : L. ROESCH(MC), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 4-4	Oral 2 concours (épreuve sur dossier +compétence 1)	60h	30	30	Oral temps limité	6	lettres : E. GOULARD (IEN-EG) hist-géo : G. GRAMMARE (IEN-EG), E. FAVARD (PRAG, dct), anglais : A. COHEN BACRIE (IEN-EG), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 4-5	Mémoire professionnel	30h		30	Soutenance orale	3	P.DEMOUGIN (MC) (sous la direction de) lettres : F. DEMOUGIN (PU), S. LAFONT (DETU), A.PIBAROT (MC) histoire : D. BILOGHI (MC), géographie : C. SELIMANOVSKI (MC), anglais : L. ROESCH (MC), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
UE7 4-6	Approfondissement et diversification	30h		30	Écrit/oral temps limité	3	Eco-gestion : C.FABRE (MC), C.NARO(PRAG) histoire : D. BILOGHI (MC), géographie : C. SELIMANOVSKI (MC), anglais : L. ROESCH (MC), espagnol : M. MANRESA (PRAG)
Total S4		270	60	210		30	

DESCRIPTIF DES UE

Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc ...) et des intervenants.

Descriptif des UE

La spécialité comprend des UE communes à tous les métiers orientés vers le lycée professionnel et l'enseignement technologique. Elle comprend des UE spécifiques de renforcement et de projet personnel qui correspondent aux caractéristiques propres de la discipline visée. Elle ouvre sur des parcours libres, mais aussi sur des parcours chaînés qui peuvent renforcer un élément de spécialité.

- Les 4 **UE de savoirs didactiques** sont déterminées par la nécessité de prendre en compte publics et démarches propres à la bivalence disciplinaire (UE1/UE5/UE9/UE19). Chaque UE est composée de deux éléments constitutifs correspondant aux valences enseignées. (EC1 : valence 1 lettres, EC2 : valence 2 histoire géographie ou langue)
- Les 8 **UE de savoirs disciplinaires** permettent l'acquisition des connaissances exigées pour les épreuves du concours CAPLP. 4 UE concernent la préparation des écrits (UE2/UE3/UE6/UE7), 2UE sont consacrées aux épreuves orales (UE10/UE11/UE14/UE15) et deux UE offrent un approfondissement disciplinaire autant pour l'écrit que pour l'oral.
- Les **UE de renforcement** permettent de travailler un domaine de la bivalence ou de la spécialité qui n'est pas acquis ou insuffisamment maîtrisé (lettres, histoire et géographie ou langue selon le choix),
- Les 4 **UE de diversification** proposent la préparation de concours administratifs, le développement des compétences en matière de recherche, etc.
- Les **UE du tronc commun**, réparties en deux groupes, sont étroitement liées aux **UE de savoirs didactiques** :
 - Les stages : un premier *stage d'observation et de pratique accompagnée* (SOPA) se déroule dès le premier semestre du M1.
Le *stage en responsabilité*, situé au S3 du M2, est composé de deux périodes de 3 semaines de janvier à fin février.
 - Les **UE interdisciplines** ont pour objectif le développement de compétences professionnelles autour de trois axes majeurs : 1) la connaissance du système éducatif, 2) la relation pédagogique : gestion du groupe classe et autorité 3) les situations de travail, l'analyse réflexive et la préparation à l'épreuve orale

L'ensemble couvre donc 16 UE qui s'ajoutent aux UE de tronc commun et constituent ainsi la spécialité « enseignement en lycée professionnel » du master MEF.

Des modalités de compensation sont envisagées comme dans l'ensemble de la mention, à l'exclusion du TER, des UE de stage, et des langues vivantes.

Modalités d'enseignement

Les UE sont évaluées par des modalités précisées dans les fiches décrivant les enseignements. Elles comportent des évaluations certificatives portant sur les connaissances et les capacités développées par les étudiants. Pour les semestres 1 et 2, les évaluations des UE 1 à 12 s'appuient sur des écrits courts permettant de vérifier, par une restitution et des questionnements problématisés, les compétences en cours de construction. Pour les semestres 1 et 2, les UE 13 à 16 sont évaluées par des travaux individuels ou collectifs donnant lieu à présentation orale ou écrite. Au semestre 3, les formes de l'évaluation sont calquées sur celles des épreuves du concours visé. Au semestre 4, les UE 1 à 12 sont évaluées à travers des études de cas et des présentations orales.

Les UE permettent de délivrer des ECTS dans les proportions suivantes : UE de 60h = 6 ects ; UE de 30h = 3 ects. Soit un total de 72 ects délivrés sur un total de 120 pour les deux années de master. Le tronc commun, les stages et l'UE de recherche délivrent les 48 ects restants.

Les UE de 60h comprennent un enseignement sous forme de cours magistral pour 20h, le reste

étant effectué sous forme de travaux dirigés. Les UE de 30 heures sont délivrées sous forme de travaux dirigés. Les groupes comprennent 20 étudiants au maximum.

ASPECTS FORMATION A ET PAR LA RECHERCHE

Ces enseignements de spécialité dans le cadre du master MEF sont appuyés sur les ressources de deux laboratoires : le laboratoire Dipralang, EA 739, et en particulier son équipe Didaxis présente à l'IUFM, d'une part ; d'autre part sur le Lirdef, EA 3739, et en particulier son équipe Alfa. Ces différentes équipes travaillent sur la didactique du français, des langues en général et de la culture.

Ces deux équipes conduisent à des travaux de recherches et comptent des doctorants exerçant au sein de l'IUFM ou rattachés à d'autres institutions, en France et à l'étranger. Une part de la recherche s'effectue en lien avec des partenaires privilégiés : le laboratoire de l'UM2, spécialisé en design industriel, est associé à l'enseignement d'arts appliqués.

La structure de l'IUFM, présente dans cinq sites départementaux, augmente la possibilité de stages et d'expériences professionnelles dans les domaines visés. Mais le choix est fait de concentrer sur un site exclusif la spécialité, à une exception près : le site de Nîmes accueille les étudiants préparant le PLP Arts Appliqués. Le reste de la formation est situé sur le site de Montpellier. L'appui sur des équipes de professionnels, en lien avec les activités de recherche fondamentale des deux laboratoires, permettent d'envisager un accompagnement par la recherche de manière déconcentrée, en lien avec des terrains d'expériences suffisants. Les enseignements sont dispensés par des enseignants chercheurs et des professionnels exerçant pour partie à l'IUFM et pour partie dans leurs classes. Pour certains enseignements des équipes pluricatégorielles sont constituées pour répondre aux exigences universitaires et professionnelles de la formation. (Voir liste des intervenants en annexe)

ASPECTS FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMPETENCES TRANSVERSES

Oui , voir dans mention

ASPECTS FORMATION CONTINUE ET PAR L'ALTERNANCE

Oui. Ouvert notamment aux enseignants titulaires via la VAE

VII. BILAN DE FONCTIONNEMENT DES SPECIALITES

Faire ici un bilan global de la spécialité dans la dernière période.

Origines constatées des étudiants, attractivité

L'analyse des dossiers de candidature montre...

A remplir à partir des données statistiques fournies

[Sexe, Série du bac, Boursiers, Age]

	M1			M2		
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<i>Part des filles</i>	21	14	13	19	19	15
<i>Part des bacheliers L</i>	17	11	12	19	16	14

<i>Part des bacheliers ES</i>	4	7	4	3	4	2
<i>Part des bacheliers S</i>	2	0	2	-	3	0
<i>Part des bacheliers Technologiques</i>	4	2	1	-	3	1
<i>Part des bacheliers professionnels</i>	3	2	1	2	-	1
<i>Part des étudiants boursiers</i>	7	10	5	-	-	-
<i>Age moyen</i>	29.58	28.15	26.56	31.62	32.82	32.72

Part des étudiants de M1 inscrits à l'UM2 en n-1 / Part des étudiants de M2 inscrits à l'UM2 en n-1

	M1		M2	
	UM2	Autre	UM2	Autre
2006-2007				
2007-2008				
2008-2009				

FLUX CONSTATES ET ATTENDUS, TAUX DE REUSSITE

A remplir à partir des données fournies par le service Offre de formation :

	2007-2008				2008-2009			
	M1		M2		M1		M2	
	FI	FC	FI	FC	FI	FC	FI	FC
Inscrits Administratifs	22				20			
Inscrits Pédagogiques	22				20			
Admis année								
Taux de réussite / inscrits Pédagogiques								

SPECIALITE 8

Accompagnement de publics à besoins éducatifs particuliers par une pédagogie institutionnelle adaptée M2 uniquement

INTITULE DE LA SPECIALITE

Accompagnement de publics à besoins éducatifs particuliers par une pédagogie institutionnelle adaptée

RESPONSABLE (S) DE LA SPECIALITE

CANAT Sylvie MCF Sciences de l'éducation et Psychanalyse CNU 70

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE

1 1 Principales caractéristiques du projet et objectifs scientifiques et professionnels de la spécialité

Dans une approche interdisciplinaire, entre les partenaires principaux (les départements de sciences de l'éducation et de psychanalyse UM3, IUFM : UM2, l'INS HEA), ce projet consiste, dans une formation nouvelle, à offrir la possibilité aux étudiants et aux professionnels d'orienter leurs démarches pédagogiques, éducatives, théoriques et pratiques autour de la question devenue fondamentale de l'accompagnement, de l'enseignement, et de la formation des populations à besoins éducatifs particuliers. Il apparaît nécessaire de fédérer la communauté d'universitaires qui développent des formations et des recherches dans le domaine envisagé, afin d'interroger la culture professionnelle et les pratiques pédagogiques des acteurs de l'éducation au regard de la vulnérabilité de certains publics à besoins éducatifs particuliers et de leurs difficultés scolaires.

La loi d'orientation de 1975 avait préconisé l'intégration scolaire et sociale tout en consolidant le cadre d'éducation spécialisée ; la loi de 2005 tente de lever le clivage entre les pratiques de l'éducation ordinaire et celles de l'éducation spécialisée. La loi de 1975 prévoyait en effet l'accès à l'école ordinaire tout en laissant coexister les deux systèmes de l'enseignement scolaire et de l'éducation spéciale. Il s'agissait donc d'intégration, c'est à dire d'assimilation de la différence à la normalité, et non pas d'inclusion, qui implique au contraire, sur la base de l'éducabilité de tout enfant, l'élargissement du champ de la norme scolaire, ce que la loi de 2005 réalise en réunissant les deux voies en une seule : le champ de la scolarisation pour tous.

Ce master 2 propose de former les professionnels à des pratiques pédagogiques et éducatives adaptées aux besoins éducatifs particuliers.

Compétences générales :

- Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation et les aides aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Disposer des repères épistémologiques, sociologiques et culturels relatifs à l'évolution du système éducatif français et des systèmes européens dans le domaine de la scolarisation et de l'éducation des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- S'approprier de manière critique les concepts fondamentaux : pédagogie institutionnelle, besoins particuliers, normal et pathologique, inclusion, intégration, insertion, situation de handicap et/ou de difficulté, autonomie, projet, activité, participation, institution et communauté éducative et scolaire, logiques de l'inconscient et rapports transférentiels et contre-transférentiels.
- Construire son identité professionnelle dans la complémentarité de celle des partenaires avec lesquels on collabore : construire et travailler en réseau, faire dialoguer l'interdisciplinaire, travailler avec les familles comme partenaires.
- Construire une éthique pédagogique et éducative en résonance avec une responsabilité professionnelle.

Compétences spécifiques :

- Repérer, au-delà de l'origine des dysfonctionnements personnels et de la diversité de leur manifestation, l'expression des besoins éducatifs particuliers.
- Prendre en compte les conséquences possibles des caractéristiques personnelles sur les apprentissages, c'est-à-dire les obstacles résultant des interactions entre ces caractéristiques et la situation d'éducation et/ou d'enseignement : analyser les obstacles pédagogiques spécifiques à ces publics qui ne relèvent pas des logiques traditionnelles de l'école.
- Construire un projet éducatif et pédagogique adapté prenant en compte les médiations à apporter à l'environnement (scolaire, familial,...) : comprendre les méthodes éducatives et pédagogiques existantes, évaluer leurs limites et construire d'autres méthodes et d'autres outils.
- Mettre en œuvre des pratiques éducatives et pédagogiques personnalisées, adaptées et différenciées : analyser notamment les rapports subjectifs au langage, au discours, aux consignes, au groupe, à la loi, aux règles.
- En matière de compétences en informatique, exigence du niveau C2i2e niveau 2 (à acquérir éventuellement en cours de Master).
- TICES.

1 2 Positionnement du projet par rapport à l'offre de formation existante**Originalité de la formation dans l'offre régionale** (éventuellement nationale ou internationale)

Au regard de la loi de 2005 sur l'intégration du handicap en milieu ordinaire, les institutions et les professionnels se trouvent démunis devant l'ampleur de la tâche. C'est pourquoi il semble plus que nécessaire de spécialiser des professionnels et des chercheurs conjointement dans le cadre d'un tronc commun. Auquel se rajoutent deux parcours différenciés : un parcours professionnel ouvert en formation continue aux enseignants se préparant au CAPASH et au 2CA SH option D, E, F ; un parcours recherche ouvert en formation initiale ou continue aux étudiants ayant un M1 ou aux professionnels de l'éducation ou de l'enseignement spécialisé après validation d'acquis d'expérience.

1 3 Partenariat**Partenariat avec d'autres établissements de formation et les milieux professionnels**

- Institut national supérieur handicap et éducation adaptée (INS HEA)
- Rectorat de l'académie de Montpellier (Inspection académique ASH et DAFPEN).
- Institut régional de travail social du Languedoc-Roussillon (IRTS-LR)
- Département des sciences et techniques des activités physiques et sportives de l'université Montpellier I (UFR Staps-UM1 Laboratoire Santesih).
- Secteur médico-social (institutions du médico-social : ITEP, IMP...),
- les chercheurs au niveau national et international dans le cadre du handicap, de la psychanalyse et des Pédagogies Institutionnelles (Charles GARDOU, Jacques PAIN, Bruno ROBBES ...)
- Les associations des publics concernés ou des parents (sésame autisme...).

ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS
Voir tableau page suivante

MASTER 2

**ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS PAR UNE
PEDAGOGIE INSTITUTIONNELLE ADAPTEE**

TRONC COMMUN (RECHERCHE+PROFESSIONNEL) 174H

Responsable : Sylvie CANAT MCF UM3

PARCOURS RECHERCHE 238H

Responsable : SALIGNON Bernard PU-UM3

PARCOURS PROFESSIONNEL :

CAPA SH 226 H

Coordinateur pôle est : gard, lozère, hérault: Myriam SEVENERY- IUFM

Pole ouest : aude, pyrénées-orientales : Alain DECROU- IUFM

2 CASH 226 H + 76h de stage en UPI ou SEGPA

Coordinateur : Monique DESQ-IUFM

	M2 (CAPA SH/2CA SH) 400 h (60 ects)					M2 RECHERCHE 413 h (60 ects)					
	PARCOURS PROFESSIONNEL 226			TRONC COMMUN 174 h			PARCOURS RECHERCHE 238 h				
S3	UE34 P Analyse des besoins éducatifs des élèves et leur répercussion sur les apprentissages 57h / 6ects	UE35P Méthodologie de l'observation et de l'évaluation 30 h / 3 ects	UE36P Méthodologie de projet et travail en partenariat 30 h / 3ects	UE3 7P Analyses de pratiques professionnelles 27 h / 3 ects	UE 3 1 Epistémologie et culture du handicap 58h / 9 ects	UE 3 2 Obstacles aux apprentissages 50h / 9 ects		UE 3 4 R Crise de l'éducation, de la transmission et du social 52h / 9 ects	UE 3 5 R Esthétique et éthique au regard de la psychanalyse 52h / 6 ects	UE 3 6 R Méthodologie du mémoire 13h / 6 ects	UE37R Stage 1 et analyse de la situation 1 36h / 3 ects
	UE 4 4 P Adaptations pédagogiques et didactiques en faveur des élèves à besoins particuliers 42h / 6 ects			UE 4 7 P Mémoire professionnel et initiation à la recherche 31h / 9 ects		UE 4 2 Pédagogie institutionnelle adaptée 40h / 6 ects	U 4 3 Identité et éthique professionnelles en lien avec des publics vulnérables 26h / 6 ects			UE 4 6 R Elaboration du mémoire 13h / 3 ects	UE47R Stage 2 et analyse de la situation 72h / 3 ects
	99h	30h	30h	67h	58h	90h	26h	52h	52h	26h	108h
	12 ects	3 ects	3 ects	12 ects	9 ects	15 ects	6 ects	9 ects	6 ects	9 ects	6 ects

MASTER MEF, SPECIALITE 8 : responsable Sylvie CANAT (MC)

n° des UE	Intitulé	Horaire	modalités		Évaluation	ECTS	Responsables
			CM	TD			
UE1 -3	Epistémologie et culture du handicap	58h	52	6		9	Sylvie Canat (MC)
UE2 -32	Obstacles aux apprentissages	50h	28	13	Présentation d'une situation pédagogique faisant obstacle	9	Sylvie Canat (MC)
UE2- 42	Pédagogie institutionnelle adaptée	40h	40		Présentation d'une construction psychopédagogique	6	Sylvie Canat (MC)
UE3 -43	Identité et éthique professionnelles en lien avec des publics vulnérables	26h	26			6	Jean-Bernard Paturet (PU)
UE4P -34	Analyse des besoins éducatifs des élèves et leur répercussion sur les apprentissages	57h	18h	39h	Etude de cas	6	Gilles Dieumegard (MC)
UE 4P-44	Adaptations pédagogiques et didactiques en faveur des élèves à besoins particuliers	42h	9h	33h	Pratique de classe	6	Gilles Dieumegard (MC)
UE5P 35	Méthodologie de l'observation et de l'évaluation	30h				3	Hervé Benoît
UE6P- 36	Méthodologie de projet et travail en partenariat	30h		30	Elaboration d'écrits professionnels	3	Jacques Fraisse
UE7P - 37	Analyse de pratiques professionnelles	27h	3h	24h	Analyse collective de documents	3	Emmanuel De St Aubert
UE7P-47	Mémoire professionnel et initiation à la recherche	31h	3h	28h	soutenance	9	Emmanuel De St Aubert
UE4R - 34	Crise de l'éducation, de la transmission et du social	52h	52			9	Bernard Salignon (PU)
UE5R -35	Esthétique et éthique au regard de la psychanalyse	52h	52			6	Bernard Salignon (PU)
UE6R - 36	Méthodologie du mémoire	13h		13	Présentation économie du mémoire	6	Jean Daniel Causse
UE6R -46	Elaboration du mémoire	13h		13	mémoire finalisé	3	Jean Daniel Causse
UE7R - 37	Stage 1 et analyse de la situation	36h			Etude de cas	3	Sylvie Canat (MC)
UE7R - 47	Stage 1 et analyse de la situation	72h			Etude de cas	3	Sylvie Canat (MC)

DESCRIPTIF DES UE

Cette spécialité n'existe qu'au niveau du M2. Elle recrute au niveau du M1. L'admission se fait après examen du dossier par l'équipe pédagogique.

La pédagogie du Master s'appuie sur des regroupements à l'université (UM2/UM3), des temps de stages ou de situation professionnelle sur les sites prévus.

La logique de formation est conçue selon une logique d'articulation et d'alternance entre enseignement théorique délivré à l'université Paul Valéry ou l'IUFM et stages effectués dans nos institutions partenaires ou classes de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap ou milieu ordinaire en quête de méthodes adaptées afin de mettre en place des dispositifs d'intégration et d'adaptation (upi, clis, segpa...) pour des enfants en grande vulnérabilité.

Nous ne construisons pas une formation où l'étudiant s'installe dans une logique passive –recevant des savoirs hors réalité- bien au contraire c'est une formation qui demande à tout étudiant de se situer dans une logique de recherche-action.

Le mémoire rendra compte de cette logique et devra – à partir des enseignements, des stages et de la recherche produire une « praxis » c'est-à-dire une élaboration d'une pratique nouvelle témoignant d'un travail de recherche sur une pratique en lien avec la vulnérabilité. Recherche et pratiques ne sont pas disjointes même si elles dessinent un parcours plus professionnalisant en vue de l'obtention du CAPASH option D, E ou F ou du 2 CASH et un parcours recherche.

TRONC COMMUN 174H 30 ECTS

Responsable M2 CANAT Sylvie

UE 3.1 : EPISTEMOLOGIE ET CULTURE DU HANDICAP 9ECTS 58H (premier semestre)

Responsable de l'UE : Sylvie CANAT, MCF Sciences de l'éducation et Psychanalyse CNU 70

La prise en charge des exclus, des laissés pour compte s'est souvent constituée à la périphérie des systèmes ordinaires (dans l'éducation spécialisée) comme si la géométrie de l'homme ordinaire et normal trouvait ses coordonnées en construisant un périmètre autour du normal et de la norme. L'ordre des communautés ordinaires (l'école...) protège ses lieux, ses institutions contre des sujets pensés inadaptés aux codes, à la transmission, au langage et à la demande. Ces représentations et ces distributions institutionnelles dessinent un modèle culturel qui est un **modèle topique** qui dessine les lieux ordinaires de l'homme banal et les lieux spécialisés pour les personnes spéciales à soigner, à renormaliser ou à contrôler.

La loi du 11/02/2005 « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » tente de renverser ce modèle topique. Elle propose des modifications structurelles des principes de l'action publique et des pratiques professionnelles en direction des personnes handicapées. Inclure les personnes qui, d'ordinaire, étaient au pourtour des systèmes ordinaires, engendre une **révolution de pensée** de traitement de la différence. Comment mettre en œuvre d'autres formes d'accompagnement de sujets considérés comme handicapés ou comme troublant qui ne mettent pas pour autant les populations dites ordinaires en danger ou en « déficit pédagogiques » ? Comment sortir de l'opposition homme normal / homme anormal et système ordinaire / système spécialisé ? Comment passer d'un modèle topique à un modèle plus dynamique ? Cet enseignement transmettra des éléments de connaissances et de réponses à cette question.

UE 3.2 : OBSTACLES AUX APPRENTISSAGES 50H 9ECTS (premier et deuxième semestre)

Responsable de l'UE : Sylvie CANAT, MCF Sciences de l'éducation et Psychanalyse CNU 70

L'échec scolaire sur fond de troubles et de handicap montre bien les processus inconscients originaires d'un point de vue du sujet et secondaires d'un point de vue de l'institution. Ce qui se joue sur la scène du scolaire relève du manifeste sous-tendu par des éléments latents liés à la structure de l'institution, de la culture et des sujets. Analyser les logiques signifiantes, inconscientes de tout espace social, éducatif ou pédagogique fait appel à une méthodologie qualitative, de type clinique basée sur la négativité de l'institution et de la culture plus que sur la positivité du symptôme et des attitudes éclairée par des échelles de mesure de la répétition ou de la norme.

Cette approche clinique s'appuie sur **la notion d'obstacle** : pédagogique, éducatif ou de soin. Le terme même d'obstacle permet de sortir d'une idéologie de l'échec, du conflit sujet/communauté, d'un dysfonctionnement

organisationnel, ou du diagnostic a priori d'une psychopathologie de l'enfant. L'obstacle engendre une dynamique de pensée où l'après et le franchissement sont indiqués.

Analyse, production d'un savoir et production de propositions afin d'élaborer des pratiques qui ne soient pas uniquement la répétition de modèles mais bien la construction d'une praxis évitant le passage à l'acte –c'est-à-dire un acte posé pour l'autre sans compréhension symbolique de celui-ci.

UE 4.2 PEDAGOGIE INSTITUTIONNELLE ADAPTEE 40H 6 ECTS (deuxième semestre)

Responsable de l'UE : Sylvie CANAT, MCF Sciences de l'éducation et Psychanalyse CNU 70

A Partir des recherches de l'UE 3 2, les étudiants construiront des propositions pédagogiques ou éducatives adaptées. Seront envisagés des constructions d'espaces transitionnels pédagogiques, des supports aux apprentissages en lien avec les problématiques rencontrées : la mythologie sera un champ important de transmission de récits sur nos origines mais aussi de textes- supports aux échanges dans le cadre de travaux collectifs qui mettent au travail à la fois l'affect, le langage et les dynamiques de groupe. Les fondamentaux de la pédagogie institutionnelle seront également transmis dans le cadre de cette UE. Le pari de la pédagogie institutionnelle adaptée aux troubles mise sur un travail qui noue subjectivité, institution, symptômes et culture. L'école peut-être le lieu de guérison de l'être en turbulence ou en développement non ordinaire.

UE 4.3 : IDENTITE ET ETHIQUE PROFESSIONNELLES EN LIEN AVEC DES PUBLICS VULNERABLES 26H 6 ECTS (second semestre)

Responsable de l'UE : Jean Bernard PATURET, PU Sciences de l'éducation et Psychanalyse, CNU 70

Aujourd'hui, l'identité se construit sur des formes imaginaires que la société adresse à l'école. Il convient de réfléchir sur les conséquences d'une pulvérisation du symbolique et de refonder une éthique professionnelle qui prenne en compte les singularités et le sujet dans ses modes d'être avec l'autre et le vivre ensemble.

PARCOURS RECHERCHE 238H : Enseignements 130H+108H stages

Responsable : Monsieur le Professeur Bernard SALIGNON

Le Master 2 en parcours recherche sur Pédagogie institutionnelle adaptée aux publics à besoins éducatifs particuliers vise, dans le cadre d'un nouage théorie et pratique à articuler l'éducatif au champ de la psychanalyse ainsi qu'à promouvoir une recherche dans ce domaine.

Ce parcours trouve à travers la transdisciplinarité son véritable objet de recherche. A cet effet, nous mettons en tension le social, l'art, le politique, l'éducatif afin de mieux cerner la problématique du sujet *in situ* dans ses fondements inconscients. Il s'agit de proposer dans ce domaine de recherche un travail à la fois conceptuel, critique et épistémologique qui doit permettre à tous les étudiants de poursuivre leurs recherches en doctorat.

La transdisciplinarité est constitutive de l'enseignement et de la recherche développée par l'équipe scientifique et pédagogique puisque les enseignants-chercheurs intervenant dans le Master sont issus de champs disciplinaires divers (philosophie, sciences de l'éducation, arts) et travaillent dans le champ ouvert par la psychanalyse. L'objectif est ainsi de former des chercheurs aptes, selon leur objet d'étude particulier, à conceptualiser et théoriser (ou à produire de nouveaux instruments théoriques) une pensée attentive aux données psychanalytiques, éducatives, culturelles ou sociales.

Le Master est adossé au Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Humaines et Sociales (CRISES)-EA4424 et à l'école doctorale 60, « Territoires, Temps, Sociétés et Développement ». Il ouvre à une inscription en doctorat en « Études psychanalytiques » ou en « Sciences de l'éducation ».

UE 3.4R CRISE DE L'EDUCATION, DE LA TRANSMISSION ET DU SOCIAL 52H 9ECTS (Premier semestre)

Responsable de l'UE : Bernard Salignon, PU Arts Plastiques, esthétique, Psychanalyse CNU 18°

Les crises actuelles traduisent un dysfonctionnement du système des identifications; les valeurs que portaient les cultures traditionnelles ne sont plus opératoires. Nous assistons à un glissement qui avait pour fondement l'impossible-qui s'est transformé en interdit- pour devenir défendu avec comme conséquences le contrôle et la surveillance et les crispations communautaristes. Est proposé de redéfinir pour ceux qui ont en charge l'avenir des jeunes générations la nature et les fonctions de l'ordre symbolique opposée au désordre de l'imaginaire (fonctions éducatives, parentales, pédagogiques, soignantes..).

UE 3.5R ESTHETIQUE ET ETHIQUE AU REGARD DE LA PSYCHANALYSE 52H 6 ECTS (Premier semestre)
Responsable de l'UE : Bernard Salignon, PU Arts Plastiques, esthétique, Psychanalyse CNU 18° L'art est le point nodal qui constitue, structure et fonde la communauté et le vivre ensemble. Il convient de retraverser les mythes fondateurs qui distribuent un espace de référence en mouvement. Cette approche interrogera les mythes, les oeuvres qui développent en même temps une sensibilité pratique et une relance de la créativité.
UE 3.6 R : METHODOLOGIE DU MEMOIRE DE RECHERCHE 13h 6 ECTS (premier semestre)
Responsable de l'UE : Jean Daniel Causse, professeur des Universités Sciences de l'éducation et Psychanalyse CNU 70 L'étudiant doit réaliser un mémoire de 50 à 80 pages dans lequel sont posées les fondations d'une recherche qui pourrait se concrétiser par une thèse. Le mémoire doit procéder d'une démarche conceptuelle et d'une réflexion épistémologique soutenant une hypothèse de travail et sa mise à l'épreuve.
UE 4.6 R : ELABORATION DU MEMOIRE DE RECHERCHE 13h 3 ECTS (deuxième semestre)
Responsable de l'UE : Jean Daniel Causse, professeur des Universités Sciences de l'éducation et Psychanalyse CNU 70 Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant Jury. L'étudiant montre ici qu'il est en mesure de construire des hypothèses, de dégager une problématique en apprenant à circonscrire un espace ordonné de la pensée et donc en évitant un éparpillement entre diverses directions. L'étudiant doit notamment pouvoir reprendre les grands textes de la tradition freudienne, savoir poser la question du sujet de l'inconscient afin d'interpréter l'espace social et éducatif, savoir développer une pensée inventive qui suppose tout à la fois un rapport à la tradition et une capacité de renouvellement.
o UE 3.7 R : STAGE 1 ET ANALYSES DE SITUATIONS 36H 3 ECTS (Premier semestre)
Responsable de l'UE : Sylvie Canat, MCF Sciences de l'éducation et Psychanalyse CNU 70 - Deux semaines de 18H en janvier (36H)
o UE 4.7 R : STAGE 2 ET ANALYSE DE SITUATIONS 72h 3 ECTS (deuxième semestre)
Responsable de l'UE : Sylvie Canat, MCF Sciences de l'éducation et Psychanalyse CNU 70 - Quatre semaines de 18H (72H)
PARCOURS PROFESSIONNEL (certification CAPA SH ou 2CA SH) 226H Coordination parcours CAPA SH Myriam SEVENERY+ parcours 2CASH Monique DESQ
Le parcours professionnel CAPA SH est proposé à des enseignants titulaires du premier degré choisis par des commissions paritaires départementales dans l'objectif de devenir enseignants spécialisés souhaitant présenter le CAPASH : certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap. Les contenus de la formation proposés s'appuient sur la formation initiale des professeurs des écoles et visent trois types de spécialisation : l'option D (enseignant spécialisé chargé de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives), l'option E (aide spécialisée à dominante pédagogique) et l'option F (enseignant spécialisé chargé de l'enseignement et de l'aide pédagogique auprès des élèves des établissements et sections d'enseignement général et professionnel adapté). La formation débutera dès l'année scolaire 2009/10 pour une durée de 90 heures réparties sur 3 semaines et se poursuivra en S3 et S4 de l'année 2010/11 sous la forme de deux regroupements de 3 semaines dans chaque semestre. Elle s'appuie sur l'alternance des moments de formation et de la conduite d'une classe correspondant à l'option préparée. Elle proposera des temps de formation communs et d'autres plus spécifiques aux différentes options (D, E, F).

Dans chaque UE des observations sur le terrain permettront de confirmer les apports et acquisitions.
Pour les enseignants du second degré intéressés par la formation au 2CA SH (certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) option D ou F, chaque UE comprendra des enseignements dispensés à l'université Paul Valéry ou l'IUFM au cours de regroupements répartis en 5 semaines de 30H et une partie de stages en Unité Pédagogique Intégrée (UPI) ou SEGPA.

UE 34P : ANALYSE DES BESOINS EDUCATIFS DES ELEVES ET REPERCUSSION SUR LES APPRENTISSAGES (57h) 6 ECTS

Responsable d'UE : Gilles Dieumegard MCF IUFM CNU 16°

Il s'agira

- de permettre aux étudiants de disposer de connaissances approfondies et de références théoriques actuelles liées au développement de l'enfant et de l'adolescent.

- d'appréhender la complexité de la situation de handicap en explorant les répercussions possibles des différentes atteintes sur l'accès aux apprentissages et sur le développement de la communication et de la socialisation .

La prise en compte de ces besoins particuliers nécessite pour l'enseignant spécialisé de maîtriser des théories relatives aux processus d'apprentissage et à leurs perturbations, de conduire une réflexion sur les obstacles didactiques, et sur l'approche transdisciplinaire de l'accès à la conceptualisation et à l'abstraction.

Cette UE est articulée à l'UE 3.2 et 4.2 du tronc commun.

UE 4.4P : ADAPTATIONS PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES EN FAVEUR DES ELEVES A BESOINS PARTICULIERS (42h) 6 ECTS

Responsable UE : Gilles Dieumegard MCF IUFM CNU 16

Cette UE a pour but de permettre aux enseignants

- d'appréhender la complexité de la situation de handicap en explorant les répercussions possibles des maladies et des différentes atteintes eu égard aux apprentissages et au développement de la communication et de la socialisation.

- de concevoir et de mettre en œuvre des démarches d'apprentissage adaptées aux élèves à besoins particuliers dans les différentes disciplines enseignées.

Elle comprendra :

-des enseignements transversaux aux différentes disciplines (utilisation de supports matériels d'apprentissage, étayages d'apprentissages conceptuels abstraits, gestion de l'hétérogénéité, différenciation) ;

des enseignements spécifiques aux disciplines enseignées (Mathématiques, maîtrise de la langue, culture, sciences, etc.).

- UE 3.5 P : METHODOLOGIE DE L'OBSERVATION ET DE L'EVALUATION (30H) 3 ECTS

Responsable de l'UE : Benoît Hervé, agrégé de l'Université, Inspecteur formateur à l'INSHEA

Sans renoncer à la connaissance et à la compréhension du trouble, qui permettent de contextualiser et de mettre en perspective les éléments d'information recueillis sur le fonctionnement cognitif de l'élève en situation d'apprentissage, il s'agit dans cette UE de se centrer sur l'observation des *modalités pédagogiques de l'apprentissage et de la construction du savoir* : dès lors que l'on fait l'hypothèse que *ce n'est pas en soi le diagnostic qui détermine le choix de l'aide mais la nature des besoins de l'élève*, il importe de penser les obstacles d'une manière qui rende possible leur dépassement (objectif-obstacle), c'est-à-dire de connaître les différentes formes de médiations personnalisées qui permettront à l'apprenant d'intégrer *sa différence* dans son développement global en réorganisant son fonctionnement psychique et cognitif autour d'autres potentialités perceptives ou cognitives. Cette approche correspond à un modèle socio-cognitif de la médiation, situé dans le courant brunérien et vygotkien de pensée. Dans cette logique d'accessibilisation à la fois du savoir et des conditions de sa construction, l'attention aux processus évaluatifs est cruciale : les conditions d'une évaluation efficace sont à rechercher sur les deux versants du développement de la *compétence sociale* chez l'élève et de la juste mesure par l'enseignant du *coût cognitif* - c'est-à-dire l'investissement attentionnel et mental engagé par l'apprenant pour accomplir une tâche ou une partie de tâche -, de façon à tendre vers l'adéquation de la démarche évaluative à la réalité des processus cognitifs mis en œuvre dans la situation de production.

- UE 3.6 P : METHODOLOGIE DE PROJET ET TRAVAIL EN PARTENARIAT (30H) 3 ECTS

Responsable de l'UE : Jacques Fraisse, docteur en psychologie, directeur de l'IRTS

Il s'agira

- de présenter les différents types de projets concernant un élève : projets individuels, de groupe, d'école ou d'établissement, d'intégration, éducatif, thérapeutique, professionnel et de discerner la spécificité de chacun en repérant leur degré de cohérence et leur mode d'articulation.

- d'appréhender la place institutionnelle respective des différents partenaires et acteurs d'un projet personnalisé de scolarisation et d'enseignements adaptés avec les autres projets institutionnels et les projets des partenaires .

La présentation d'une méthodologie générale d'élaboration, mise en œuvre et évaluation d'un projet permettra aux étudiants d'élaborer et de mettre en œuvre des outils professionnels propres à faciliter et développer la communication et la coopération avec d'autres professionnels en vue d'assurer la cohérence des actions conduites.

L'UE conduira à une réflexion sur la notion de partenariat, sur ses enjeux ; sur sa propre position dans cette forme de travail.

UE 3.7 P : ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES (27h) 3 ECTS

Responsable de l'UE : Emmanuel de Saint Aubert,

Plusieurs formes d'analyses de situations ou d'analyses de pratiques seront proposées : analyses entre pairs, auto confrontations, analyse à partir du récit, groupe d'analyse de la pratique professionnelle....

Elles permettront à chaque stagiaire de mieux comprendre sa place au sein d'une équipe pluri-catégorielle et de construire son identité professionnelle d'enseignant spécialisé et de praticien réflexif à partir d'une analyse multi référencée.

Cette pratique de l'analyse constituera une préparation à l'élaboration d'une problématique en lien avec le mémoire professionnel.

UE 47 P : MEMOIRE PROFESSIONNEL ET INITIATION A LA RECHERCHE (31h) 9 ECTS

Responsable de l'UE : Emmanuel de Saint Aubert

Le mémoire professionnel consiste en une étude de situation témoignant d'un processus de réflexion sur une question professionnelle en rapport avec l'option choisie, articulant savoirs et expérience.

La rédaction et la soutenance du mémoire professionnel permettront à chacun de développer des compétences professionnelles et de témoigner d'une réflexion en prise sur l'expérience.

L'accompagnement permettra à chacun d'élaborer une problématique, de la construire en lien avec des références théoriques permettant de penser la dimension professionnelle du travail de l'enseignant spécialisé.

Modalités d'évaluation

Pour le M2

Toutes les UE sont évaluées :

- Par un contrôle sur table visant à montrer la capacité d'exposition de l'étudiant (connaissance, dispositif, point de vue, etc.)
- Par des dossiers réalisés hors temps d'enseignement et de contrôle, montrant la capacité d'élaboration de l'étudiant.
- Par un contrôle correspondant à un travail collectif visant à faire apparaître des compétences de travail d'équipe.
- Par un mémoire professionnel ou de recherche soutenu devant un jury mixte composé d'universitaires et de professionnels montrant les capacités d'analyse d'une situation professionnelle, des besoins particuliers et des propositions.

L'équipe pédagogique sera constituée

- ENSEIGNANTS CHERCHEURS DES UNIVERSITES

Professeurs et maîtres de conférences des départements des sciences de l'éducation et de psychanalyse de l'UM3, de l'IUFM UM2, de l'UM1 (UFR Staps), Paris X, Lyon II.

-PROFESSIONNELS ET FORMATEURS : de l'IUFM, l'INSHEA, du médico-social, de l'inspection académique (ASH), de la DAFPEN, de l'IRTS, professeurs des écoles ressources des ITEPS, des IMP, des Clis 1..., psychologues scolaires..

ASPECTS FORMATION A ET PAR LA RECHERCHE

ADOSSEMENT A UNE EQUIPE DE RECHERCHE : CRISES

Les enseignants chercheurs participant au projet (en sciences de l'éducation et en psychanalyse) sont membres de cette équipe transdisciplinaire qui a pour finalité de travailler les basculements entre continuité et changement, ce moment de tension appelant son propre dépassement, en somme une *CRISES*, d'où l'acronyme du groupe. Dans cette perspective, une recherche est à intégrer sur l'adaptation des communautés éducatives et pédagogiques aux problématiques des populations vulnérables d'un point de vue psychique

ASPECTS FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMPETENCES TRANSVERSES

Ce master 2 s'adresse à des publics divers : enseignants (en formation initiale et en formation continue), CPE, chefs d'établissements, éducateurs, professionnels des SESSAD, médiateurs, formateurs....

La dimension professionnelle sera évidemment présente car la majorité de ces étudiants seront en situation professionnelle. La formation permettra une mutualisation des expériences issues de champs complémentaires et de repérer les points communs à ces différents champs professionnels.

ASPECTS FORMATION CONTINUE ET PAR L'ALTERNANCE

Ce master sera ouvert à des candidats au CAPASH ou 2CASH. Ceux-ci sont dans une démarche de formation continue. Il est aussi envisagé de permettre à des enseignants déjà titulaires du CAPASH, du 2CASH ou du CAPSAIS de le présenter après une démarche de VAE, VAP ou équivalence.

Ce master est ouvert à d'autres professionnels (éducateurs spécialisés, chefs de service d'établissements médicaux sociaux ...) titulaires d'un M1 ou justifiant d'une démarche de VAE ou VAP.

Le parcours recherche est ouvert aux étudiants titulaires d'un M1 dont le dossier sera examiné par la commission pédagogique.

VII. BILAN DE FONCTIONNEMENT DES SPECIALITES

L'IUFM en partenariat avec l'inspection académique de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap et l'IRTS est maître d'œuvre de la formation CAPASH depuis sa création (rentrée 2004) et a accueilli environ 263 stagiaires pour le pôle Est de l'académie : Lozère + Gard + Hérault

	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	
D	7	30	20	19	18	19	103
E	17	25	17	22	4	0	85
F	8	17	12	11	16	11	75
	32	72	49	52	38	30	263

Pour le pôle ouest, **293** candidats ont été formés entre 2002 et 2008 : 111 pour l'option F, 86 pour l'option E et 96 pour l'option D

Origines constatées des étudiants, attractivité

L'analyse des dossiers de candidature montre...

A remplir à partir des données statistiques fournies

[Sexe, Série du bac, Boursiers, Age]

	M1			M2		
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<i>Part des filles</i>						
<i>Part des bacheliers L</i>						
<i>Part des bacheliers ES</i>						
<i>Part des bacheliers S</i>						
<i>Part des bacheliers Technologiques</i>						
<i>Part des bacheliers professionnels</i>						
<i>Part des étudiants boursiers</i>						
<i>Age moyen</i>						

Part des étudiants de M1 inscrits à l'UM2 en n-1 / Part des étudiants de M2 inscrits à l'UM2 en n-1

	M1		M2	
	UM2	Autre	UM2	Autre
2006-2007				
2007-2008				
2008-2009				

FLUX CONSTATES ET ATTENDUS, TAUX DE REUSSITE

A remplir à partir des données fournies par le service Observatoire des formations :

	2007-2008				2008-2009			
	M1		M2		M1		M2	
	FI	FC	FI	FC	FI	FC	FI	FC
Inscrits Administratifs								
Inscrits Pédagogiques								
Admis année								
Taux de réussite / inscrits Pédagogiques								

SPECIALITE 9

Métiers de la formation d'enseignants : aspects didactiques et professionnels

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE

La spécialité vise à permettre l'accès à une qualification au niveau Master des personnels chargés de l'accompagnement professionnel et de l'encadrement des enseignants en formation initiale et continue. Ces personnels ayant déjà, pour la plupart, une grande expérience professionnelle et des responsabilités en formation, la spécialité doit leur permettre une formation qualifiante étroitement personnalisée, faisant appel à la Validation des Acquis Professionnels et à la Validation des Acquis de l'Expérience. Elle s'appuiera nécessairement sur l'offre de formation existante en permettant aux candidats qui ne peuvent s'inscrire dans l'un d'entre eux, de construire un parcours de formation personnalisé en empruntant au Master « Métiers de l'Éducation et de la Formation » du premier degré (IUFM-UM2-UM3), ainsi qu'au Master HPDS (Histoire, Philosophie et Didactique des Sciences, IUFM-UM2), au Master CFE (Conseil et Formation en Éducation, IUFM-UM3), et aux masters disciplinaires spécialisés du second degré (Mathématiques, Physique, Sciences de la vie, Lettres, Langues, Arts...UM2, UM3), en fonction des projets individuels et des acquis.

La particularité de la Spécialité est d'offrir une formation centrée sur une réflexion pluridisciplinaire en didactique des disciplines, en didactique comparée et enfin en didactique professionnelle, puisque les métiers de l'accompagnement professionnel des enseignants en formation appellent une expertise en matière d'ingénierie de formation et de compréhension des processus du développement professionnel.

Les publics prioritairement concernés sont les personnels enseignants des écoles, collèges et lycées impliqués dans la formation à temps plein ou à temps partiel : maîtres formateurs, professeurs associés, tuteurs de stage, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'éducation nationale, chargés de mission d'inspection académique, responsables pédagogiques, conseillers et animateurs pédagogiques, etc.

Pour répondre aux contraintes d'emploi du temps de personnels qui seront en activité à plein temps, les formes d'organisation devront s'adapter : VAE-VAP, formation en présentiel, séminaires décentralisés, FoAD, etc.

Un enjeu important : évolution vers le niveau Master de parcours de qualification existants :

Valider au niveau Master la formation continue et la formation de formateurs : Cette spécialité a pour vocation de faire évoluer et de coordonner dans le cadre d'une formation qualifiante de niveau Master la large palette des actions existantes en matière de Formation Continue et de Formation de Formateurs, dont l'IUFM a une longue expérience : journées et stages de formation, séminaires de recherche-action-formation, groupes de production de matériel pédagogique, groupes de conception et de pilotage de stages FC, groupes de coordination des personnels accompagnateurs de stages, etc.

Valider au niveau Master les formations qualifiantes de l'employeur : Dans le cadre d'une convention avec le Rectorat et les Inspections académiques, l'étudiant peut demander la validation pour cette spécialité de formations qualifiantes relevant de l'employeur Éducation Nationale (CAFPEMF, certifications complémentaires, etc.).

Envisager, à moyen terme, de valider au niveau Master la formation d'*experts en matière d'ingénierie didactique dans le cadre de coopérations internationales* (conception de plans d'étude, analyse de dispositifs de formation, etc.).

ORGANISATION EN TERMES D'UE ET DE CREDITS EUROPEENS

MASTER MEF									<i>UE optionnelles (au moins une au choix)</i>
Spécialité : Métiers de la formation d'enseignants : aspects didactiques et professionnels									<i>UE de diversification ou de spécialisation professionnelle</i>
M 1	S1	UE 9.1. 0 Stage S1	UE 9.1. 1 Approches historiques et sociologiques de l'éducation	UE 9.1.2 Psycho- sociologie des groupes et des organisations : classe école famille	UE 9.1.3 Didactiques disciplinaires et interdidactiques	UE 9.1.4 Séminaire d'analyse de situations	UE 9.1.5 Méthodes qualitatives, approches cliniques		UE 9.1. 6 <u>Ingénierie de formation</u> UDAVE ou ou <u>autre</u> 25 h 4 ECTS
	135 h + 45 h stage 30 ECTS	ZOIA SOULÉ 45h 2 ECTS	ZOIA 25 h 4 ECTS	PITHON 25h 4 ECTS	CHABANNE QUE SSADA 25h 4 ECTS	LEBLANC JEAN 25 h 4 ECTS	Préparation du TER BUCHETON 10 h 8 ECTS		
	S2	UE 9.2. 0 Stage S2	UE 9.2.1 Approche comparée des théories de l'apprentissage	UE 9.2.2 Les langages dans la classe	UE 9.2.3 Didactiques disciplinaires et interdidactiques	UE 9.2. 4 Séminaire d'analyse de situations	UE 9.2.5 Méthodes de l'entretien Accompagne- ment du TER		UE 9.2.6 <u>Expertise internationale</u> CARLO ou ou <u>autre</u> 25 h 4 ECTS
	135 h + 45 h stage 30 ECTS	ZOIA SOULÉ 45h 2 ECTS	DIEUMEGARD 25 h 4 ECTS	DREYFUS 25 h 4 ECTS	CHABANNE QUE SSADA 25 h 4 ECTS	LEBLANC JEAN 25 h 4 ECTS	BUCHETON 10 h 8 ECTS		
M 2	S3	UE 9.3. 0 Stage S3	UE 9.3.1 Apprentissage et cognition	UE 9.3.2 Didactique professionnelle et analyse de l'activité	UE 9.3.3 Didactiques disciplinaires Didactique comparée	UE 9.3.4 Langage, postures et Gestes professionnels d'accompagne- ment	UE 9.3.5 Méthodes quantitatives Préparation du mémoire	UE 9.3.6. Langue Lecture-rédaction d'articles scientifiques	UE 9.3.7 <u>Ingénierie de formation</u> UDAVE ou <u>Méthodes quantitatives</u> ZOIA ou <u>autre</u> 25 h 2 ECTS
	135 h + 150 h stage + 25 h langue sur l'année 30 ECTS	ZOIA SOULÉ 150h 2 ECTS	DIEUMEGARD 25 h 4 ECTS	LEBLANC JEAN 25 h 4 ECTS	CHABANNE QUE SSADA 25 h 4 ECTS	BUCHETON SOULE 25 h 4 ECTS	ZOIA 10 h 8 ECTS	MONJO 25 h 2 ECTS	
	S4	UE 9.4. 0 Stage S4	UE 9.4.1 Sociologie de l'éducation et de la connaissance	UE 9.4.2 Nouvelles technologies en formation	UE 9.4.3 L'évaluation et compétences	UE 9.4.4 Méthodologie d'analyse des données	UE 9.4.5 Séminaire accompagnemen- t du mémoire		UE 9.4.6 <u>Méthodologie qualitatives</u> ou <u>autre</u> 25 h 4 ECTS
	135 h + 150 h stage 30 ECTS	ZOIA SOULÉ 150h 2 ECTS	ZOIA 25 h 4 ECTS	LEBLANC POUZOLET 25 h 4 ECTS	ETIENNE 25 h 4 ECTS	LEBLANC JEAN 25 h 4 ECTS	BUCHETON 10 h 8 ECTS		
	565 h	390 h	100	100 h	100 h	100 h	40 h	25 h	100 h
	120 ECTS	8 ECTS	16 ECTS	16 ECTS	16 ECTS	16 ECTS	32 ECTS	2 ECTS	14 ECTS

DESCRIPTIF DES UE, DES MODALITES PEDAGOGIQUES (CM, TD, TP, projet, stages, etc.) ET DES INTERVENANTS

3.1. Définition des UE , répartition et nombre

Il est important de noter que le public concerné imposera une organisation très personnalisée, dans des configurations très variées qui ne peuvent pas être présentées sous forme d'un schéma pré-établi. Par ailleurs, une grande partie des UE de cette spécialité devrait pouvoir être validée sous forme de VAE ou VAP.

La formation comporte 29 unités d'enseignement (UE) donnant un poids important au stage et au mémoire de recherche. Elle se déroule sous une qui tient compte des disponibilités : une journée par semaine (soit 90 heures) formation à distance, séminaires hebdomadaires ou mensuels, de journées mensuelles, de regroupements d'une semaine.

L'enseignement est organisé sous forme semestrielle. Chaque semestre validé donne lieu à l'obtention de 30 crédits ECTS.

Contrôle continu : assiduité obligatoire durant tout le semestre. La forme principale de l'évaluation est la rédaction d'un mémoire.

En niveau master 2, l'orientation des candidats se fait en fonction de la dominante disciplinaire et professionnelle qu'ils souhaitent donner à leur parcours :

- . Parcours à dominante conseil en formation, ingénierie et conseil en formation, analyse de pratiques, de situations et de l'activité : orientation vers le master CFE.
- . Parcours à dominante didactique des sciences : orientation vers le master HPDS.
- . Parcours à dominante formation d'enseignants, approches pluridisciplinaires (premier degré) ou mono- ou bi-disciplinaires (second degré) : accueil en M2 spécialité 9 : didactique de la littérature, didactique de la langue, didactique des arts, didactique des langues dans le 1^{er} degré, etc.

3.2. Articulation entre stages et UE

S'adressant à des formateurs en exercice, la formation prend en compte prioritairement le cadre de travail et les pratiques professionnelles de chacun (pour l'essentiel, déjà en charge de formation et d'accompagnement de stagiaires). Les modalités pédagogiques privilégient l'alternance de travaux individuels et de groupe, les séminaires et le recours aux nouvelles technologies.

3.3. Modalités d'enseignement et évaluations des UE

Dans la mesure du possible, afin de limiter les épreuves d'évaluation et de donner une position centrale aux écrits de travail, l'évaluation des UE s'organisera, pour chaque année du master, autour du TER (en M1) et du mémoire (en M2). Chaque UE formulera des objectifs qui seront évalués dans ces écrits, selon le point de vue de chaque UE.

A la fin des semestres 1 et 3, l'évaluation se fait sous la forme d'un entretien oral portant sur les éléments du TER collectés au semestre 1 ou du mémoire au semestre 3 (cadre théorique, problématique, protocole, expérimentation exploratoire, etc.). A la fin des semestres 2 et 4, l'évaluation prendra forme d'un écrit (TER et mémoire) et d'un oral (soutenance).

TER1

Problématisation à partir de l'observation du stage 1, orientée par une liste de 10 questions clés, problématique à déterminer. L'idée est de faire aborder des approches opposables ou complémentaires afin de les comparer et ainsi d'en percevoir certaines finesses conceptuelles. La mise en questionnement autour de Piaget-Wallon par exemple, ou encore autour de Vygotsky/Britt Mari Barth.... En termes de validation, on peut envisager une présentation orale de cette problématisation.

Le principe consiste à leur faire faire un pas de côté par rapport aux différentes approches conceptuelles et d'entrer dans les détails des concepts.

TER2

Les étudiants travaillent sur une problématique particulière de formation issue d'une analyse critique d'une expérience de formation.

L'UE TER se construit donc en relation avec le stage dans lequel des données sont recueillies et travaillées par groupes thématiques. Des outils de formation sont élaborés, mutualisés et discutés lors d'une soutenance orale.

Mémoire

En master 2 ce sont les dimensions réflexives et la capacité à analyser les pratiques et situations de classe ou de formation observées qui sont centrales. Elles sont instrumentées par des catégories ou méthodes d'analyse empruntées aux divers champs scientifiques et didactiques enseignés dans les diverses UE du master 1 et 2. La recherche s'y opérationnalise, durant le S4 pendant lequel l'étudiant est accompagné méthodologiquement pour élaborer son mémoire professionnel, en articulation avec l'UE 9.4.4 « analyse des situations et pratiques professionnelles ». Le séminaire de recherche, de 10h, conjoint travail en autonomie (recherche documentaire, rédaction) et mutualisation (présentation orale des travaux). Le mémoire d'un volume d'au moins cinquante pages (non comprises les annexes) peut prolonger le TER. Il est encadré par un enseignant-chercheur, en fonction des axes de problématisation retenus.

Le mémoire, donne lieu à une soutenance devant un jury d'au moins deux personnes (dont un professionnel) à l'issue de laquelle est délivrée une note qui valide, ou non, l'UE.

3.4. Intervenants

Responsables de la spécialité :

Jean-Charles CHABANNE (PR)

Alain LEROUGE (MCF)

Jean-Marcel SICART (PRAG)

Intervenants

Intervenants

Discipline

Statut

Établissement

ANTOINE Isabelle

Formation

IEN

Rectorat de l'académie de Montpellier

ASDIH Carole

Psychologie 20e

MCF

IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

AZEMA Guillaume

EPS 74e

PRAG

IUFM-Université Montpellier 2, site Mende

AZEMAR Rémi

Histoire-Géographie

PRAG

IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

BIDARD marie-Dominique

Arts visuels
PRAG
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

BRONNER Alain
Didactique des maths
PR
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

BUCHETON Dominique
Sciences du langage-Sci. de l'éducation
PR
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

CARAYON Brigitte
Professionnel
PEMF
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

**CHABANNE
Jean-Charles**
Sciences de l'éducation-Lettres-Arts
PR
IUFM-Université Montpellier 2 Montpellier site Perpignan

DEMOUGIN Françoise
Langue et littérature française
PR
IUFM-Université Montpellier 2, site Nîmes

DIEUMEGARD Gilles
Psychologie
MCF
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

DREYFUS Martine
Sciences du langage
MCF-HDR
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

DUPUY Catherine
Lettres
PRAG docteur
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

ETIENNE Richard
Sciences de l'éducation
PR
Université Montpellier III

FAVRE Daniel
Sciences de l'éducation
PR
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

GUEDJ Muriel
Histoire des sciences 72e
MCF
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

JEAN Alain
Technologie
PRAG docteur
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

LEBLANC Serge
EPS

MCF
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

LECLERE Michel

LEROUGE Alain
Didactique des maths
MCF
Directeur-adjoint Recherche, Formation continue, site Montpellier

LOUVOIS Eric
Formation
IEN
Rectorat de l'académie de Montpellier, IA de l'Hérault

MOLINATTI Grégoire
Sciences de l'éducation
MCF
IUFM-Université Montpellier 2, site de Montpellier

MONJO Patricia
Anglais
PRAG
Responsable U.E. Langues dans le master MEF

PENANCIER Marie-Eve
Arts visuels
PRAG
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

POUZOULET Pascale
TICE
PRAG
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

PITHON Gérard
Psychologie
MCF
Université Montpellier III

PLYER Valérie
Professionnel
PEMF
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

QUERCI Laurence
Professionnel
PEMF
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

QUESSADA Marie-Pierre
Histoire
PRAG docteur
IUFM-Université Montpellier 2, site Nîmes

RAMOS Michel
Sciences de la formation
PREC
IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

SCHATZ Bernard
MCF
MCF

SÉLIMANOVSKI Catherine

Géographie

MCF

IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

SICART Jean-Marcel

PRCE Technologie

PRCE

Responsable Formation continue Formation de formateurs, IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

SOULÉ Yves

Lettres

PRAG docteur

IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

VALLET Patricia

Formation

PEMF

ZOIA Geneviève

Sociologie

MCF-HDR

IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier

VISIER Laurent

MCF

UM1

Responsables de la spécialité

Alain LEROUGE

Situation actuelle :

MCF Hors Classe 70^{ème} section

Structure(s) de rattachement :

Etablissement : Université Montpellier 2
Laboratoire LIRDEF EA 3749

Expérience professionnelle :

Formation d'enseignants à l'IUFM depuis 1991

Formation continue des enseignants de 1983 à 1991

Enseignement secondaire de 1971 à 1991

Responsabilités pédagogiques :

Beaucoup de responsabilités pédagogiques à l'IUFM de Montpellier depuis une vingtaine d'année.
Directeur adjoint de l'IUFM depuis 2000.

Travaux scientifiques, expertises, responsabilités :

Expert auprès du ministère de la recherche pour l'évaluation d'équipes de recherche travaillant sur la formation des enseignants.

Expert auprès du ministère de l'agriculture pour l'évaluation d'équipes de recherche travaillant sur la formation en ENSA ou ENFA.

Expert auprès du ministère de l'éducation nationale pour l'évaluation de lycées expérimentaux.

Domaines de compétences :

Conceptualisation scientifique

Didactique des mathématiques

Inter didactique maths – physique

Analyse des pratiques professionnelles d'enseignement

Publications récentes choisies relatives à la spécialité :

Lerouge, A. (1993). Contagion de signifiant et contagion de référence sur la conceptualisation mathématique de l'intersection de deux droites. *Revue Les Sciences de l'Education pour l'ère nouvelle*, vol 1-3, 119-135.

Etienne, R., Lerouge, A. (1997). Enseigner en collège ou en lycée, repères pour un nouveau métier. *Editions Armand Colin Paris*.

Lerouge, A. (2000). La notion de cadre de rationalité : à propos de la droite au collège. *Revue Recherches en didactique des mathématiques* Vol 20, N°2, 171-208.

Malafosse D., Lerouge, A., Dusseau, JM., (2000). Etude en inter didactique des mathématiques et de la physique de l'acquisition de la loi d'ohm au collège : changement de cadre de rationalité. *Revue Didaskalia*, N° 18, 61-98.

Lerouge, A. (2004). La visite de classe formative : un noyau d'intégration des formations didactiques et pédagogiques dispensées à l'IUFM. *Revue Recherche et Formation* N°45, 151-166.

Jean-Charles CHABANNE

Situation actuelle :

PU 70^{ème} section

Structure(s) de rattachement :

Etablissement : IUFM UM2

Laboratoire LIRDEF

Expérience professionnelle :

Formation d'enseignants du premier et du second degré, initiale et continue

Responsabilités pédagogiques :

Responsable de la spécialité « Métiers de la formation d'enseignants : aspects didactiques et professionnels »

Responsable de l'UE 3 de la spécialité « Métiers de l'encadrement éducatif : vie scolaire et médiation sociale »

Travaux scientifiques, expertises, responsabilités :

Directeur du laboratoire LIRDEF

Domaines de compétences :

Langue et littérature française, didactique du français

Interdidactique des disciplines artistiques

Publications récentes choisies relatives à la spécialité :

2008 : « Les gestes professionnels spécifiques de l'enseignant dans le débat interprétatif : problèmes pour l'analyse et la formation », Repères 37 « Pratiques effectives de la littérature à l'école et au collège », pp. 197-226.

Le 2008 : « Dire l'expérience esthétique : le développement conjoint des compétences culturelles, identitaires et langagières ». Dans Aden, J., Apprentissage des langues et pratiques artistiques : Créativité, expérience esthétique et imaginaire, actes du Colloque international de Saint-Denis (mai 2007), pp. 281-306.

Accepté : « Les gestes professionnels soutenant la régulation des apprentissages dans la classe de français Réseau REF, « Apprendre et former entre l'individuel et le collectif », Sherbrooke (Québec), 9 et 10 octobre 2007. Accepté chez De Boeck, parution printemps 2011

APECTS FORMATION A ET PR LA RECHERCHE

Cette spécialité est directement adossée aux équipes de recherche travaillant dans le champ de la formation d'enseignants, la didactique professionnelle, les didactiques disciplinaires et la didactique comparée. S'adressant à des enseignants expérimentés, elle donne une place prioritaire à l'initiation à la recherche qui est évaluée via le mémoire, éventuellement précédé du TER dont il est le prolongement et le développement.

Les étudiants sont intégrés dans la mesure du possible aux séminaires de recherche et aux journées d'étude des laboratoires. Les questions de recherche et les méthodologies sont définies dans le cadre des programmes de recherche en cours ; données et résultats servent de matériaux pour les travaux des équipes.

ASPECTS FORMATION CONTINUE ET PAR ALTERNANCE

Vu le public attendu, la spécialité a une finalité professionnelle nettement marquée. Elle permet de faire accéder au niveau Master les formateurs en exercice.

5.1. Intégration de la formation par l'intermédiaire de la VAE

Pour l'ensemble de la spécialité, 24 UE , partiellement validables en VAE / VAP, 120 ECTS. Suivant les profils personnels, la spécialité peut être obtenue en plusieurs années.

Les cours sont regroupés sur deux journées, dont les contenus alternent chaque année, ce qui permet en libérant une journée d'assister à l'ensemble de la formation en deux années. Une journée de formation x 30 semaines = 180 h en présentiel.

Une version FOAD est à développer : 3 semaines de regroupement pendant la première semaine des congés scolaires d'automne, d'hiver et de printemps, et mise en place d'une plateforme collaborative sur l'ENT. 3 x 5 journées x 6 h : 90 h en présentiel.

5.2. Adaptation à des entrées en cours de cursus

L'accès au M2 et la construction du parcours personnel est soumis à l'approbation de la commission pédagogique de la spécialité et de la mention. L'obtention d'une note plancher pour le mémoire est exigée aussi bien en M1 qu'en M2.

FONCTIONNEMENT DE LA SPECIALITE

1. Origine des étudiants

Les étudiants sont prioritairement des formateurs employés par l'IUFM et l'Université, à temps plein ou à temps partagé, du premier ou du second degré.

Les publics prioritairement concernés sont les personnels enseignants des écoles, collèges et lycées impliqués dans la formation à temps plein ou à temps partiel : maîtres formateurs, professeurs associés, tuteurs de stage, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'éducation nationale, chargés de mission d'inspection académique, responsables pédagogiques, conseillers et animateurs pédagogiques, etc.

2. Régulation des flux

Flux constatés

Demande de VAP et VAE pour masters en 2009-2010 : 16 dossiers de VAE ont abouti et les collègues sont actuellement inscrits dans divers M2. 17 demandes de VAE non abouties car le master MEF n'était pas ouvert.

Flux attendus

Demande de masterisation des personnels sur site : on peut projeter un nombre équivalent de demandes, 40 environ.

Estimation des effectifs de formateurs sans Master : on peut dénombrer une centaine de formateurs permanents à l'IUFM et un millier de formateurs 1^{er} et 2^d degré (formateurs associés, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, tuteurs).

3. Evaluation et suivi des étudiants

3.1. Résultats connus de l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Non pertinent (création).

3.2. Résultats connus de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non.

Non pertinent (création).

3.3. Résultats connus de l'évaluation à 2 ans de la formation par les sortants.

Non pertinent (création).

3.4. Mesures prises en conséquence de ces résultats.

Non pertinent (création).

3.5. Prévisions pour la prochaine période : filières et bassin de recrutement, flux attendus, métiers et poursuites d'études envisagées, etc.

Non pertinent (spécialité destiné à un public de professionnels en exercice).

ANNEXE MEF - SPECIALITE « METIERS DE LA FORMATION D'ENSEIGNANTS : ASPECTS DIDACTIQUES ET PROFESSIONNELS »

Spécialité 9 AsDiPro, responsables d'UE-ECUE « Métiers de La formation d'enseignants : aspects didactiques et professionnels » 2010/2011						
Intervenants	Discipline	Statut	Établissement	Tél. professionnel	Tél. perso. dom. / portable	ADRESSE E-MAIL
BRONNER Alain	Didactique des maths	PR	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 61 83 42	06 85 56 51 35	alain.bronner@montpellier.iufm.fr
BUCHETON Dominique	Sciences du langage-Sci. de l'éducation	PR	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	06 67 61 83 83	06 87 84 11 98	dominique.bucheton@montpellier.iufm.fr
CHABANNE Jean-Charles	Sciences de l'éducation-Lettres-Arts	PR	IUFM-Université Montpellier 2 Montpellier site Perpignan		06 84 15 05 82	jean-charles.chabanne@montpellier.iufm.fr
DIEUMEGARD Gilles	Psychologie	MCF	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 66 62 84 84		gilles.dieumegard@montpellier.iufm.fr
DREYFUS Martine	Sciences du langage	MCF-HDR	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		06 62 60 83 22	dreyfus.martine@montpellier.iufm.fr
ETIENNE Richard	Sciences de l'éducation	PR	Université Montpellier III		06 03 93 83 66	retienne@wanadoo.fr
JEAN Alain	Technologie	PRAG docteur	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		06 80 59 33 97	jean.alain@montpellier.iufm.fr
LEBLANC Serge	EPS	MCF	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		09 97 52 43 25 06 87 12 82 26	serge.leblanc@montpellier.iufm.fr
LEROUGE Alain	Didactique des maths	MCF	Directeur-adjoint Recherche, Formation continue, site Montpellier	04 67 61 83 98		alain.lerouge@montpellier.iufm.fr
MONJO Patricia	Anglais	PRAG	Responsable U.E. Langues dans le master MEF			patricia.monjo@montpellier.iufm.fr
POUZOLET Pascale	TICE	PRAG	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 61 82 55		pascale.pouzoulet@montpellier.iufm.fr
PITHON Gérard	Psychologie	MCF	Université Montpellier III			gerard.pithon@univ-montp3.fr
QUESSADA Marie-Pierre	Histoire	PRAG docteur	IUFM-Université Montpellier 2, site Nîmes	04 66 62 84 84		marie-pierre.quesada@montpellier.iufm.fr
RAMOS Michel	Sciences de la formation	PREC	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 61 82 70		michel.ramos@montpellier.iufm.fr
SÉLIMANOVSKI Catherine	Géographie	MCF	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 61 82 71		catherine.selimanovski@montpellier.iufm.fr

SICART Jean-Marcel	PRCE Technologie	PRCE	Responsable Formation continue Formation de formateurs, IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 61 82 74		jean-marcel.sicart@montpellier.iufm.fr
SOULÉ Yves	Lettres	PRAG docteur	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		06 78 83 38 37	yves.soule@montpellier.iufm.fr
UDAVE Jean-Paul	Histoire- Géographie	PRAG	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 61 83 70		Jean-paul.udave@montpellier.iufm.fr
ZOIA Geneviève	Sociologie	MCF- HDR	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		06 77 63 6940	zoia@wanadoo.fr

Équipe pédagogique Spécialité 9 AsDiPro
« Métiers de La formation d'enseignants : aspects didactiques et professionnels » 2010/2011

Intervenants	Discipline	Statut	Établissement	Tél. professionnel	Tél. perso. dom. / portable	ADRESSE E-MAIL
ANTOINE Isabelle	Formation	IEN	Rectorat de l'académie de Montpellier			isabelle.antoine@ac-montpellier.fr
ASDIH Carole	Psychologie 20e	MCF	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		04 67 73 64 90 04 67 61 82 67	celiaasdi@voila.fr
AZEMA Guillaume	EPS 74e	PRAG	IUFM-Université Montpellier 2, site Mende	04 66 49 16 22	06 71 72 15 11	guillaume.azema@montpellier.iufm.fr
AZEMAR Rémi	Histoire- Géographie	PRAG	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		06 71 72 15 11	remi.azemar@montpellier.iufm.fr
BIDARD marie-Dominique	Arts visuels	PRAG	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 61 83 28		marie-dominique.bidard@montpellier.iufm.fr
BRONNER Alain	Didactique des maths	PR	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 61 83 42	06 85 56 51 35	alain.bronner@montpellier.iufm.fr
BUCHETON Dominique	Sciences du langage-Sci. de l'éducation	PR	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	06 67 61 83 83	06 87 84 11 98	dominique.bucheton@montpellier.iufm.fr
CARAYON Brigitte	Professionnel	PEMF	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 62 29 88		brigitte.carayon@montpellier.iufm.fr brigitte.carayon@ac-montpellier.fr
CHABANNE Jean-Charles	Sciences de l'éducation	PR	IUFM-Université Montpellier 2 Montpellier site Perpignan		06 84 15 05 82	jean-charles.chabanne@montpellier.iufm.fr
DEMOUGIN Françoise	Sciences du langage et Littérature	PR	IUFM-Université Montpellier 2, site Nîmes	06 86 83 64 93	04 66 22 65 52	francoise.demougin@montpellier.iufm.fr
DIEUMEGARD Gilles	Psychologie	MCF	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 66 62 84 84		gilles.dieumegard@montpellier.iufm.fr
DREYFUS Martine	Sciences du langage	MCF- HDR	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		06 62 60 83 22	dreyfus.martine@montpellier.iufm.fr
DUPUY Catherine	Lettres	PRAG docteur	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		06 48 75 66 35	dupuy.catherine@montpellier.iufm.fr

ETIENNE Richard	Sciences de l'éducation	PR	Université Montpellier III		06 03 93 83 66	retienne@wanadoo.fr
FAVRE Daniel	Sciences de l'éducation	PR	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 14 32 87		daniel.favre@montpellier.iufm.fr
GUEDJ Muriel	Histoire des sciences 72e	MCF	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		04 67 61 83 94	muriel.guedj@montpellier.iufm.fr
JEAN Alain	Technologie	PRAG docteur	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		06 80 59 33 97	jean.alain@montpellier.iufm.fr
LEBLANC Serge	EPS	MCF	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		09 97 52 43 25 06 87 12 82 26	serge.leblanc@montpellier.iufm.fr
LECLERE Michel						
LEROUGE Alain	Didactique des maths	MCF	Directeur-adjoint Recherche, Formation continue, site Montpellier	04 67 61 83 98		alain.lerouge@montpellier.iufm.fr
LOUVOIS Eric	Didactique des maths	IEN	Rectorat de l'académie de Montpellier, IA de l'Hérault		06 86 59 88 50	eric.louvois@ac-montpellier.fr
MOLINATTI Grégoire	Sciences de l'éducation	MCF	IUFM-Université Montpellier 2, site de Montpellier		06 19 58 41 60	molinatti.gregoire@montpellier.iufm.fr
MONJO Patricia	Anglais	PRAG	Responsable U.E. Langues dans le master MEF			patricia.monjo@montpellier.iufm.fr
PENANCIER Marie-Eve	Arts visuels	PRAG	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		06 09 01 74 05	mary-eve.penancier@montpellier.iufm.fr
POUZOLET Pascale	TICE	PRAG	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 61 82 55		pascale.pouzoulet@montpellier.iufm.fr
PITHON Gérard	Psychologie	MCF	Université Montpellier III			gerard.pithon@univ-montp3.fr
PLYER Valérie	Professionnel	PEMF	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 75 37 34		valerie.plyer@ac-montpellier.fr
QUERCI Laurence	Professionnel	PEMF	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier			
QUESSADA Marie-Pierre	Histoire	PRAG docteur	IUFM-Université Montpellier 2, site Nîmes	04 66 62 84 84		marie-pierre.quesada@montpellier.iufm.fr
RAMOS Michel	Sciences de la formation	PREC	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 61 82 70		michel.ramos@montpellier.iufm.fr
SCHATZ Bernard						
SÉLIMANOVSKI Catherine	Géographie	MCF	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 61 82 71		catherine.selimanovski@montpellier.iufm.fr
SICART Jean-Marcel	PRCE Technologie	PRCE	Responsable Formation continue Formation de formateurs, IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier	04 67 61 82 74		jean-marcel.sicart@montpellier.iufm.fr
SOULÉ Yves	Lettres	PRAG docteur	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		06 78 83 38 37	yves.soule@montpellier.iufm.fr
VALLET Patricia						
ZOIA Geneviève	Sociologie	MCF-HDR	IUFM-Université Montpellier 2, site Montpellier		06 77 63 6940	zoia@wanadoo.fr
VISIÉ Laurent						

